Les citoyens de Saint-Michel votent l'annexion à Montréal

— Page 13

N.Y.: les écoles devront ouvrir

— Page 61

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Notre cahier sur le SKI

— page 25

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, lundi le 21 octobre 1968 / saint Hilarion / 84e année, No 245 / 72 pages / 6 cahiers / Les prévisions météorologiques : ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum : 45° / Maximum : 60°

AUJOURD'HUI

Les "autres" vont respecter les droits de la majorité

– Jean-Jacques Bertrand

par Gilles DAOUST

envoyé spécial de LA PRESSE

COWANSVILLE — Un Québec fort dans la solidarité canadienne, un Québec bâti sur des bases économiques solides, dans le respect des droits et traditions des autres, en autant que ces "autres" respectent les droits de la majorité.

Tel le thème principal que tantôt en anglais, tantôt en français, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a développé hier au cours de la première tournée qu'il effectuait dans son comté de Missisquoi depuis son accession au poste de chef du gouvernement.

La tournée a conduit M. Bertrand à travers les principales municipalités du comté où cohabitent dans la plupart anglophones et francophones.

Par contre, M. Bertrand a insisté pour qu'au sein des industries et des écoles anglaises, le français ait une place plus grande.

La visite, au cours de laquelle M. Bertrand a rappelé les étapes diverses de sa carrière politique devant ses électeurs et les a remerciés de l'avoir appuyé jusqu'ici, a nettement démontré, selon les observateurs, que le nouveau premier ministre n'a aucunement l'intention d'être un chef de gouvernement transitoire.

Mais, en plus des éloges faits à feu M. Daniel Johnson, des remerciements à ses électeurs, de divers appels aux jeunes, M. Bertrand a formulé plusieurs commentaires sur la question de la contestation étudiante et de même que sur la question linguistique et constitutionnelle.

A Farnham, où, par un soleil d'automne éclatant, environ 400 électeurs étaient massés devant l'hôtel-de-ville, M. Bertrand a cité le dévouement de feu M. Daniel Johnson en exemple aux jeunes.

"Suivez cet exemple, a-t-il lancé, et vous parviendrez aux postes de commande.

"La meilleure contestation dans la vie d'un homme est celle qu'il fait avec lui-même pour se vaincre et pour servir".

Plus tard, à Cowansville, au terme de sa tournée, le chef du gouvernement devait ajouter devant plus d'un millier de citoyens:

"On dit que les hommes politiques sont des croulants? On dit qu'ils refusent la contestation? Non! Nous ne la refusons pas! Cependant nous demandons qu'il y ait un ordre. Non pas la tranquilité stagnante, mais un ordre où existe le respect de la liberté, un climat

Voir DROITS, page 2

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Apparition surprise

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a fait une brève mais remarquée apparition, lors du gala du Comité des jeunes à la Place des Arts, samedi soir. Mlle Louise Marleau l'accompagnait.

— Nos informations page 15

Le nouveau couple Onassis

téléphoto PA

Mme Jacqueline Onassis tient son nouvel époux par le bras à l'issue de la cérémonie nuptiale qui s'est déroulée hier à Skorpios, îlot de l'archipel Ionien appartenant à l'armateur grec. Un pope orthodoxe les a unis.

Jackie a épousé Onassis selon le rite orthodoxe

LEUCADE, Grèce. (AFP, UPI) — Une cérémonie religieuse orthodoxe toute simple à consacré, hier après-midi, dans la chapelle toute blanche de la "petite Vierge", à Skorpios, l'union de Jacqueline Kennedy avec Aristote Onassis.

Les invités et les journalistes qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur de la chapelle ont suivi la cérémonie dans les jardins proches, sous une pluie torrentielle.

Accompagnée de ses enfants, Mme Kennedy avait quitté le yacht "Christina" à bord d'une vedette rapide pour se rendre à la chapelle située à proximité de la plage de l'île. M. Onassis s'est rendu à la chapelle en voiture.

Un grand nombre de journalistes, caméramen et photographes avaient tenté de s'approcher de l'île à bord de bateaux de pêche malgré l'interdiction qui leur avait été faite de débarquer sur l'île. Certains avaient sauté à l'eau et avaient gagné les arbres qui entourent la chapelle.

Le "Christina" était décoré de lumières multicolores et de drapeaux.

Le seigneur de l'île avait permis à une douzaine de journalistes d'assister à la cérémonie. Mais ils furent conduits à l'autre bout de l'île. S'étant rendus compte que la cérémonie nuptiale avait commencé, ils se rendirent à la chapelle, mais y trouvèrent la porte barrée par un agent du "Secret Service" américain.

L'archimandrite Polycarpos Athanassiou, recteur de l'église de Kapnikarea d'Athènes, entouré de deux chantres, a officié au cours de la cérémonie qui n'a duré qu'une demi-heure.

A Rome, le couturier Valentino déclarait samedi que la robe que Mme Kennedy porterait pour son mariage était à New York depuis six mois. Cette robe lui avait été commandée en mars dernier lorsqu'il avait présenté sa collection à New York et elle avait été expédiée en mai. De couleur beige, elle est composée d'une casaque de dentelle et de crêpe georgette, et d'une jupe courte plissée.

Le couturier a compris que ce serait celle que Mme Kennedy porterait pour son mariage lorsqu'il a été informé qu'avant de partir pour la Grèce, elle avait commandé à Bergodf Goodman de New York un cache-chignon de même tissu.

Quant à M. Onassis, il portait un costume bleu sombre et une cravate rouge, oeillet à la boutonnière.

"Je suis très heureuse d'être ici", avait déclaré samedi Mme Kennedy à l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse qui n'avait eu guère le temps de lui poser une autre question. En effet, les "gorilles" de M. Onassis l'ont obligé à regagner immédiatement la barque qui l'avait amené jusqu'à l'île de Skorpios. La future Mme Onassis était radieuse samedi à bord du "Christina", en pantalon de toile blanche et chemisier noir, pieds nus, très discrètement maquillée, ses longs cheveux au vent, dans le grand soleil de Grèce. Mme Kennedy a répondu dans son français parfait.

A New York, l'archevêché grec-orthodoxe des Amériques a fait savoir qu'il avait prononcé la dissolution du premier mariage de M. Onassis à l'issue du divorce obtenu, dans l'Etat de l'Arkansas, par Mme

Voir EPOUSE, page 7

L'Amérique ressent le choix de Jackie comme un camouflet

par Louis WITNIZER

collaboration spéciale de New York

"Timeo Danaos e Dona Ferentes" (Je crains les Grecs et surtout quand ils apportent des cadeaux). C'est le texte du télégramme que le président John F. Kennedy avait envoyé en novembre 1963 à son épouse pour lui déconseiller d'effectuer une croisière en mer à bord du yacht d'Aristore Onassis, richissime armateur grec. Ce dernier avait alors maille à partir avec le gouvernement américain, et les hommages assidus qu'il prodiguait à Lee Radziwill, soeur de Jacqueline Kennedy, étaient jugés suffisamment embarrassants en haut lieu sans que par surcroît la première dame du pays vienne étaler au grand jour un "copinage" jugé mal séant.

Depuis 25 ans, une rivalité sans merci mettait aux prises "Ari" Onassis ("Je suis un pirate" avoue-t-il mais ses ennemis l'ont surnommé "l'araignée velue") et Stavros Niarchos, autre armateur herculéen. Le premier gère à peu près sans intermédiaires, à la manière de Paul Getty, Howard Hughes et H. Hunt sa fortune apatride : 300 milliens de dollars, 100 compagnies, 5,000 employés, 4 millions de tonnes. Le second "avoue" 500 millions de dollars. Tous deux épouseront en premières noces les filles de l'armateur Stavros Niarchos (qui lui non plus n'a pas dédaigné d'un mendiant), l'un fit construire des pétroliers de 105,000 tonnes, l'autre de 106,000 tonnes. L'un acheta une île, l'autre une île plus grande (Scorpios, la nouvelle patrie de Jacqueline). L'un installa son quartier général à bord d'un yacht somptueux, l'autre, Onassis, fit convertir une ancienne Corvette canadienne en palais flottant (le "Christina") où Churchill, Greta Garbo et Cary Grant venaient se reposer.

Niarchos épousa en deuxièmes noces la fille d'Hen-

Voir AMERIQUE, page 7

Marches de solidarité

La contestation des étudiants s'oriente vers une autre direction

Loin de constituer le terme du mouvement de consultation étudiante déclenché il y a plus de dix jours à travers le Québec, les grandes marches de solidarité qui se déroulent aujourd'hui à Montréal, Québec et Chicoutimi indiquent plutôt que la "révolution étudiante" s'oriente dans une autre direction.

En effet, et les assemblées de fin de semaine tenues dans plusieurs institutions l'attestent, l'occupation physique des locaux fait place ce matin à la rentrée, non pas tant à l'enseignement qu'à des discussions entre étudiants, professeurs et administrateurs pour mettre en force l'autogestion dont le principe a été entériné par les étudiants.

Pour l'Union générale des étudiants du Québec, la marche d'aujourd'hui permettra aux étudiants qui depuis 10 jours ont travaillé séparément dans leurs institutions de se retrouver tous ensemble pour communiquer au public leur désir de société nouvelle.

La marche a aussi un autre sens pour l'UGEQ. Elle sera l'occasion pour les étudiants québécois de manifester leur décision ferme de ne pas tenir compte de l'ultimatum du ministre de l'Education, M. Cardinal, leur enjoignant de retourner en classe aujourd'hui.

Au cours du week-end, l'UGEQ a modifié l'itinéraire du défilé qui commencera vers 14 heures, à l'Université McGill et non au parc Lafontaine. Après le rassemblement, les marcheurs se dirigeront rue Université qu'ils emprunteront jusqu'à la rue Ste-Catherine. La colonne prendra ensuite la rue St-Laurent, vers le nord jusqu'à Mont-Royal pour se diriger vers le centre sportif de l'Université de Montréal par les rues Côte Ste-Catherine, Bellingham et boulevard Montpetit.

Cette manifestation pacifique, à laquelle les dirigeants étudiants ont invité les travailleurs et tous les citoyens désireux de tranformer radicalement la société, sera suivie par un grand meeting populaire, au centre sportif.

Différents porte-parole des mouvements populaires prendront la parole au cours du meeting. Jusqu'ici, l'UGEQ a fait connaitre les noms de MM. Jean Gérin-Lajoie, président des métallos, Matthias

Voir ETUDIANTS, page 2

● *L'Université a raté l'occasion de descendre dans la rue*
— Page 5

● *Pas de sanctions contre les étudiants des Sciences sociales*
— Page 18

● *L'indice d'une contestation qui prendra beaucoup plus d'ampleur*
— Page 20

● Première greffe du coeur à Toronto — Sixième à Montréal

— Page 49

"Qu'est-ce qu'ils veulent, ces étudiants du Québec?"

L'"occupation" des collèges et des écoles par les étudiants semble sur le point de se terminer. Mais est-ce que cela veut dire qu'après tout va rentrer dans l'ordre comme avant? Rien n'est moins sûr.

On peut s'en rendre compte par le compte rendu de la table ronde organisée en fin de semaine par LA PRESSE dans le but de mieux connaître les motivations et les buts des "occupants".

Il ne s'agit plus seulement de demander de meilleures bourses ou même une deuxième université : c'est tout le système social nord-américain qui est remis en question : gouvernement, autorités, système économique. "On ne veut plus élire des gens pour gouverner à notre place, c'est au peuple, étudiant ou adulte, de gouverner lui-même directement", affirment les étudiants en révolte.

— En pages 8 et 9

Trêve de 36 heures au Nord-Vietnam

d'après AFP, PA, UPI, Reuter

Pendant qu'on attend la réaction d'Hanoï au dernier plan soumis par le président Johnson en vue d'en venir à un arrêt total des bombardements au Nord, les Etats-Unis et le Nord-Vietnam décrètent un cessez-le-feu de 36 heures sur une étendue de 293 milles carrés au Nord afin de permettre la libération de 14 marins nord-vietnamiens.

La libération des prisonniers se veut un "geste de bonne volonté" déclare un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saïgon. Les prisonniers ont été libérés à bord d'un navire de débarquement américain et ils ont pris pied sans incident sur la terre nord-vietnamienne, a ajouté le porte-parole.

Les quatorze prisonniers faisaient partie d'un groupe de 19 hommes capturés alors que les trois bateaux sur lesquels ils étaient embarqués avaient été coulés dans le golfe du Tonkin au cours d'une patrouille. Les cinq autres ont déjà été libérés, deux pour maladie en 1967, les trois autres en mars 1968.

Sur le plan des opérations

Le croiseur américain "New Jersey" a abandonné hier ses

Voir VIETNAM en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 59, 62 à 70
Arts et spectacles / 50-51
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire?" / 16
Editorial / 4
Finance / 54 à 56
Horoscope / 17
Informations étrangères / 61
Les secrets de polichinelle / 16
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 59
'Mot-mystère" / 52
Nouvelles régionales / 56
Radio et télévision / 22
Sports / 37 à 47
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 34

CKAC 73

DROITS

SUITE DE LA PAGE 1

où la jeunesse discute et propose des solutions constructives.

"Jamais je ne refuserai de répondre aux besoins de mon temps en utilisant des moyens nouveaux!"

Sur la question constitutionnelle et linguistique, M. Bertrand ajoutait à ses déclarations au fur et à mesure qu'il progressait dans sa tournée.

A Clarenceville, où la population est à forte proportion anglophone, le chef du gouvernement a déclaré, en anglais, à un groupe de citoyens de l'endroit et à d'autres venus des paroisses voisines :

"Je suis prêt à servir Missisquoi, sa population anglophone et francophone... cette région où l'on a tenté de vivre en bonne entente, de réaliser l'amitié qu'on doit trouver entre citoyens d'un même comté... Ce comté appartient autant aux anglophones qui y vivent qu'à moi-même, car ils aiment ce Québec qui est nôtre.

Quelques instants plus tard, dans la petite municipalité de Pike River (St-Pierre-de-Véronе), M. Bertrand a tout d'abord déclaré que sa carrière s'était passée à défendre tout le monde sans considération des partis, de race, langue ou religion.

"La reconnaissance des gens d'ici, a-t-il dit, a fait que pendant 20 ans j'ai plongé des racines profondes dans la terre de Missisquoi, des racines d'une telle vigueur qu'elles m'ont permis d'assurer ma carrière politique et m'ont préparé à assumer aujourd'hui le premier poste du Québec, ce Québec auquel vous croyez, qui devient de plus en plus fort, ce Québec qui est le fruit de votre travail, ce Québec où doit régner la justice et le respect des droits."

M. Bertrand a ensuite fait allusion aux nombreux immigrants loyalistes venus s'installer à Pike River. "Ces gens deviennent québécois comme nous a-t-il dit. Il viennent ici pour y faire leur vie, ils ajoutent à notre richesse. Ce n'est pas à vous, gens de Pike River et des alentours que je dois dire combien nous devons les accueillir avec amour."

Le chef du gouvernement a ensuite déclaré aux citoyens qu'il continuerait à les servir et à servir le Québec. "J'espère, a-t-il ajouté, que lorsque je quitterai ce Québec, on pourra dire la même chose de moi que l'on a dit de M. Johnson: qu'il fut un Québécois fidèle et un Canadien loyal!"

Pour bâtir un Québec, a ensuite affirmé M. Bertrand, rien n'empêche de rechercher la solidarité canadienne. Nous sommes à côté des frontières américaines, nous avons besoin du Canada; mais le Canada a davantage besoin de nous pour demeurer le Canada.

A Bedford, municipalité d'environ 4,000 habitants dont 60 p. 100 environ sont francophones, le premier ministre a demandé aux anglophones de veiller à ce qu'une place de plus en plus grande soit faite au français dans les industries locales.

"Nous avons des problèmes sérieux, a dit M. Bertrand. Nous devons les régler en hommes de raison et non en fanatiques. Il nous fait un Québec fort dans la solidarité canadienne où tous ceux qui croient comme moi travailleront ensemble, en posant des gestes concrets.

A Farnham, où les problèmes d'emploi sont, paraît-il, assez profonds, M. Bertrand a par ailleurs déclaré qu'il comprenait la nécessité du développement industriel et que, d'ailleurs, un Québec fort ne pourrait s'ériger sans une base économique solide, surtout en raison des jeunes que nous continuons à former.

C'est à Cowansville, finalement, que M. Johnson a clôturé sa tournée du comté, devant plus d'un millier d'électeur massés devant l'hôtel-de-ville.

Du haut du balcon de l'édifice municipal, M. Bertrand a tout d'abord fait allusion à l'amitié qui l'avait lié à M. Daniel Johnson.

"Son nom, a-t-il dit, appartient à l'histoire du Québec. La jeunesse pourra s'inspirer de sa loyauté à la solidarité canadienne. La vie, toutefois, doit continuer, il faut poser des gestes et non faire des discours".

L'un de ces gestes, selon M. Bertrand, est celui d'assurer une place de plus en plus importante au français dans le Québec. Le premier ministre a cité l'expérience de Cowansville où, sur un même campus, cohabitent une école anglaise et une école française utilisant certains services en commun.

"Je sais que mes compatriotes anglophones, a-t-il dit, en anglais, qui sont des gens de raison, comprendront que le français doit être utilisé de plus en plus afin de conserver au Québec cette particularité qui en fait un apport pour le Canada. Ils comprendront qu'il faut agir et apprendont davantage le français. Cowansville donnera l'exemple à cette province.

M. Bertrand a terminé son discours en affirmant à ses électeurs qui le connaissent depuis 20 ans que même devenu premier ministre, il était demeuré le même.

"Mes idées sont les suivantes, a-t-il lancé: il faut un Québec fort mais, pour cela, il nous faut un gouvernement bien organisé, un gouvernement actif, un Parlement où les sornettes et les discussions inutiles devront cesser, un parlement capable de répondre aux besions de la population, un gouvernement qui, tout en suivant les jalons posés par M. Johnson mettra l'accent sur l'utilisation des méthodes modernes pour régler des problèmes nouveaux.

Vous qui m'avez appuyé, aidez-moi à remplir ce rôle au service du Québec, à réaliser ce rêve d'un Québec fort, capable de préparer l'avenir de nos jeunes à qui il appartient."

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Rioux, président de l'Alliance des professeurs de Montréal et Michel Chartrand, de la CSN.

A Québec, les étudiants devaient se réunir durant l'après-midi au Carré d'Youville pour marcher ensuite vers la rue St-Joseph où ils devaient tenir un rassemblement à la place Jacques-Cartier. En fin d'après-midi, il devait y avoir rencontre entre les étudiants et les membres de la Confédération des syndicats nationaux, à l'édifice de la CSN.

Faire les changements

"Pour la première fois, a déclaré hier soir un porte-parole de l'UGEQ, les étudiants ne manifesteront pas contre quelque chose. Les étudiants n'attendent plus les changements du ministre de l'Education, du premier ministre ou du gouvernement. Ils ont pris conscience au cours des derniers dix jours de réflexion qu'ils ne doivent plus demander le changement mais le faire."

L'UGEQ déclare que le mouvement étudiant n'est pas fini, qu'il ne finira pas, mais que sous des formes différentes il se poursuivra jusqu'à la victoire. Les assemblées étudiantes du week-end, et celles qui ont lieu aujourd'hui, permettent de voir dans quel sens ira la contestation durant les prochains jours : des sessions d'études visant à l'élaboration des mécanismes de cogestion ou d'autogestion.

Samedi soir, les étudiants du CEGEP Edouard-Montpetit ont ainsi décidé au cours d'un vote secret de transformer leur occupation. Ils consacreront la semaine à l'étude des modalités d'application d'un régime d'autogestion.

L'administration a été admise dans l'institution à partir de minuit. Le bulletin officiel du comité de coordination des étudiants précise cependant que les cadres administratifs ne disposeront d'aucun pouvoir relatif au domaine pédagogique et disciplinaire.

La conception et la mise en place des cours relèveront exclusivement des professeurs et des étudiants, note aussi le communiqué. L'assemblée de samedi soir a réuni 600 étudiants. Le vote a été de 375 en faveur de l'autogestion, 150 contre.

L'autogestion à l'honneur

Le collège Edouard-Montpetit n'est pas la seule institution à avoir fait connaître son option. L'école des Beaux-Arts poursuit déjà son expérience d'autogestion depuis les débuts de l'occupation. Le collège Lionel-Groulx s'est également orienté dans ce sens.

A l'Université de Montréal, les étudiants de la faculté de Philosophie se réuniront demain matin pour abolir les cours traditionnels et installer un régime d'autogestion. Ce ne sera plus une occupation matérielle mais une "occupatin totale" car on occupera aussi les cerveaux, a déclaré samedi soir un porte-parole des occupants de la faculté.

A la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, une entente est intervenue hier après-midi entre le comité de coordination des occupants et les porte-parole des étudiants qui s'étaient jusqu'ici opposés à l'occupation des locaux. On s'est mis d'accord pour une union de toutes les forces pour la revendication de la cogestion. Un assemblée plénière devait ce matin se prononcer sur une proposition en ce sens.

Au département de géographie, on tiendra des sessions d'études jusqu'à la solution des problèmes les plus immédiats. Les étudiants n'ont pas encore précisé quelle formule ils privilégient. Après avoir participé à la marche aujourd'hui, les étudiants du département se réuniront en plénière, mercredi soir, pour prendre une position précise.

Placés devant la décision des administrateurs du CEGEP de Maisonneuve de fermer l'institution jusqu'à nouvel ordre, les étudiants sont appelés aujourd'hui à se prononcer par vote sur une formule susceptible de permettre la reprise des cours.

Mais si les étudiants veulent faire tout en leur possible pour reprendre les cours dans les délais les plus brefs possibles, ils ne veulent cependant pas que tout le travail amorcé par les étudiants durant la période d'occupation physique des locaux reste sans lendemain.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une administration "sous une forme nouvelle", les étudiants du CEGEP de Maisonneuve blâment l'administration actuelle d'avoir "démissionné face à ses responsabilités en annonçant la fermeture" du collège.

Dans les autres CEGEP, la situation a quelque peu évolué durant la fin de semaine. A Valleyfield, les étudiants ont mis fin à l'occupation des locaux. A Rouyn, les étudiants seront en sessions d'étude pour toute la semaine. A Jonquière et à Chicoutimi, les étudiants poursuivent l'occupation.

Au collège Ste-Marie, à Montréal, les étudiants occupaient toujours, hier soir. Mais une assemblée spéciale devait avoir lieu ce matin, à 10 h. Et les cours du soir devaient reprendre ce soir.

Au CEGEP du Vieux-Montréal, le siège social et le pavillon Lomer-Gouin étaient encore occupés hier soir, mais, là aussi, une assemblée générale était prévue pour ce matin, à 10 h. pour décider de la voie à prendre. Les dirigeants du Syndicat des étudiants du collège ont demandé également à leurs membres de participer à la marche d'aujourd'hui. Le ralliement des étudiants devait avoir lieu au parc de stationnement du siège social.

Hier soir, les dirigeants de l'UGEQ se refusaient à évaluer le nombre de participants aux différentes manifestations d'aujourd'hui. Mais on s'attendait à une participation massive étant donné le nombre d'institutions qui ont fait savoir leur intention d'appuyer la marche.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

opérations au Nord-Vietnam pour bombarder le Sud-Vietnam à la hauteur de la ville de Nha Trang. Le navire a tiré salve après salve pendant une heure et demie sur des grottes présumées suspectes.

Par ailleurs, des porte-parole américains et sud-vietnamiens ont confirmé, aujourd'hui, qu'aucune attaque au sol due à l'initiative des Vietcong et Nord-Vietnamiens n'avait été signalée au cours de la journée d'hier sur l'ensemble du territoire sud-vietnamien.

Cependant, 110 missions de bombardement ont été effectuées, dimanche, au-dessus du Nord-Vietnam par les pilotes américains en dépit d'un plafond très bas. Un avion à réaction "Phantom" qui participait à l'une de ces missions a été abattu par la DCA nord-vietnamienne au large de l'île du Tigre, non loin de la zone démilitarisée. Les artilleurs nord-vietnamiens ont abattu ensuite un hélicoptère géant "Jolly Green" qui venait récupérer les deux membres d'équipage.

Enfin, le quartier général américain annonce que 24 Américains ont perdu la vie dans la chute d'un bimoteur de transport C-47 dans les hauts plateaux. Vingt des 24 morts étaient des membres de l'aviation, deux étaient de l'armée et les deux autres étaient des civils.

Nervosité à Saigon

Entre-temps, à Saigon, on s'attend à un regain d'activité de la part des bouddhistes. De source bien informée, on apprend que des manifestations pourraient se dérouler pendant les prochains jours. Certaines d'entre elles auraient lieu en faveur du général Duong van Minh, héros de la révolution du Vietnam après quatre ans d'exil en Thaïlande.

Le président van Thieu et l'ambassadeur Ellsworth Bunker ont conféré durant une heure, hier — leur quatrième rencontre en cinq jours. Selon des diplomates de l'ONU, le président Johnson offre de cesser complètement les bombardements aériens au Nord et de reconnaître le FNL comme interlocuteur valable si Hanoï accepte, de son côté, de reconnaître le régime de Saigon.

Différends avec Saigon

Six sénateurs sud-vietnamiens ont admis samedi après-midi qu'il existait des différends entre le Sud-Vietnam et les Etats-Unis concernant l'arrêt total des bombardements sur le Nord-Vietnam. Le président Thieu, soutenu par le vice-président Nguyen Cao Ky, et apparemment tous les membres du gouvernement et la majorité des sénateurs et députés, a décidé d'exercer le maximum de pression sur le gouvernement américain et ses alliés au Vietnam pour retarder ou empêcher la suspension des bombardements sur le Nord-Vietnam.

Cette soudaine opposition sud-vietnamienne a créé une tension dans les relations entre les gouvernements des deux pays. Toutefois, le président Thieu a encore reçu hier l'ambassadeur Ellsworth Bunker, mais les observateurs américains affirment qu'en réalité les conversations Thieu-Bunker n'ont rien de cordial. Le représentant du président Johnson aurait aussi reçu des instructions pour exercer le maximum de pression sur le président Thieu, pour qu'il accepte notamment l'ouverture de négociations avec le FNL. Or, le président Thieu a annoncé publiquement samedi qu'il ne reconnaîtra jamais le FNL et que son gouvernement n'acceptera pas de négocier avec les représentants du FNL.

Le président Thieu a demandé qu'Hanoï fasse savoir officiellement à Saigon qu'il est "prêt à procéder à une désescalade militaire", qu'il reconnaisse le gouvernement de Saigon comme le "seul représentant authentique du peuple sud-vietnamien" et qu'il engage avec Saigon "des négociations directes menant rapidement à des résultats sérieux". Ainsi, ce ne seraient plus les Etats-Unis qui mèneraient les négociations, mais le gouvernement sud-vietnamien.

Au cours de sa conférence de presse, le président Thieu a surpris les journalistes samedi en affirmant qu'il n'était pas au courant des détails des récentes propositions qui auraient été faites par Washington à Hanoï sur l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam. "Je ne sais pas quel message a été envoyé par les Etats-Unis à Hanoï", a dit le président Thieu, qui a ajouté: "Je ne peux pas vous dire tout ce qui se passe entre Washington et Hanoï".

Le durcissement sud-vietnamien constaté dans la conférence de presse du président Thieu et par les motions des deux Assemblées sud-vietnamiennes est un avertissement aux Etats-Unis, estiment les milieux diplomatiques à Saigon.

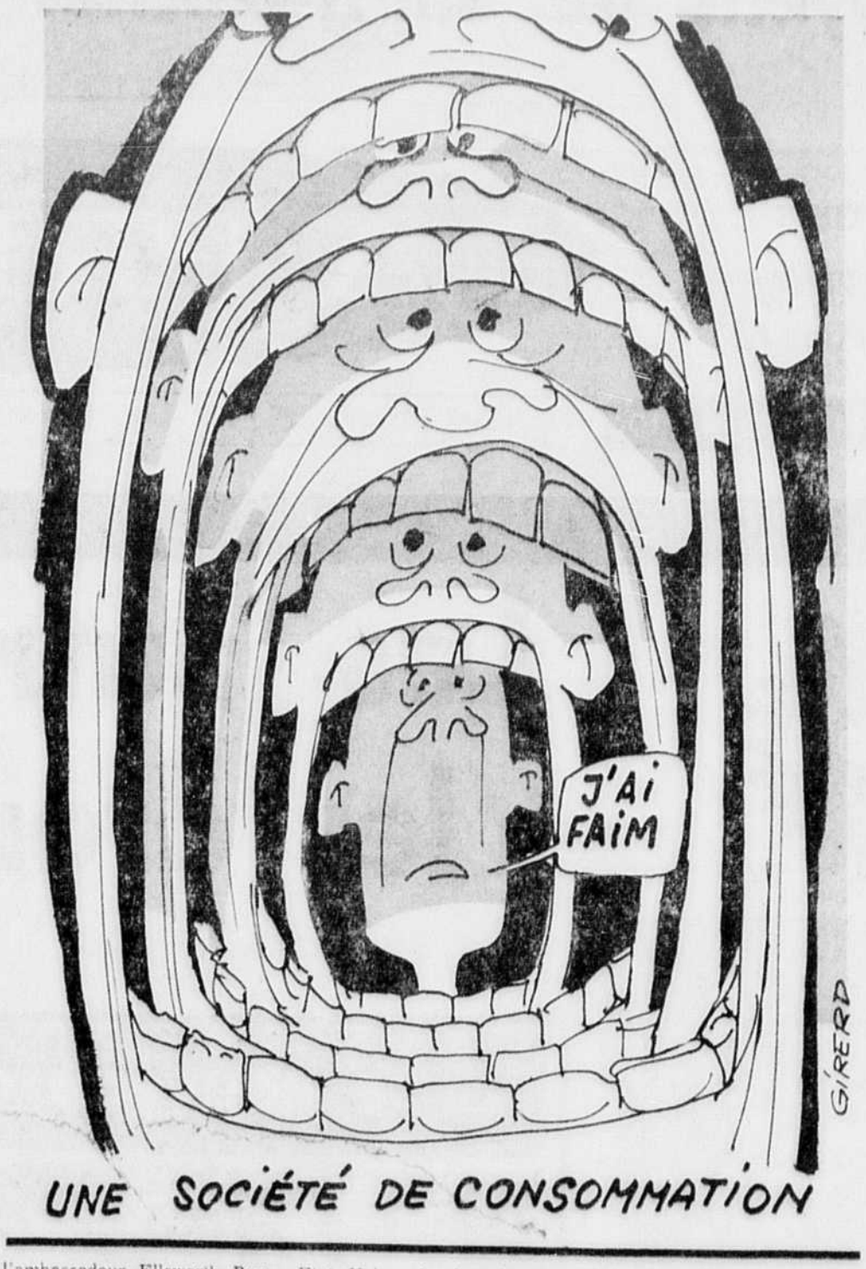

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 60

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 40

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est : généralement ensoleillé aujourd'hui. Mardi généralement ensoleillé puis nuageux en fin de journée. Peu de changement dans la température. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui puis légers la nuit prochaine et mardi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, Ottawa et Sainte-Agathe, 60 et 40, à Sherbrooke, 60 et 35.

Régions d'Abitibi, Pontiac-Témiscaminsue : généralement ensoleillé aujourd'hui. Mardi généralement nuageux avec quelques averses. Peu de changement dans la température. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui puis légers la nuit prochaine et mardi. Maximum et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 55 et 35 ; à Témiscamingue, 55 et 40.

Région de Québec : nuageux ce matin puis ensoleillé cet après-midi. Mardi généralement ensoleillé puis nuageux en fin de journée. Peu de changement dans la température. Vents légers ce matin puis de l'ouest de 15 milles cet après-midi et légers la nuit prochaine et mardi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, 60 et 40.

Régions du Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : nuageux tôt ce matin puis généralement ensoleillé cet après-midi. Mardi ensoleillé en matinée puis nuageux dans l'après-midi avec quelques averses en fin de journée. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à La Tuque et Chicoutimi, 55 et 35.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski et Sept-Iles : nuageux avec une possibilité de quelques averses ce matin. Périodes ensoleillées cet après-midi. Mardi généralement ensoleillé. Peu de changement dans la température. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Sept-Iles, 55 et 35.

Région de Gaspé : nuageux aujourd'hui avec pluie intermittente cessant ce soir. Mardi ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Peu de changement dans la température. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui puis de l'ouest de 15 milles ce soir et mardi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Gaspé, 50 et 40.

Le malheur finit par se lasser: les vents ne soufflent pas toujours avec la même violence.

Euripide

Quand la lune est pleine, elle commence à décroître; quand les eaux sont hautes, elle débordent.

Proverbe chinois

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

APPELEZ AUJOURD'HUI – NE TARDEZ PAS
CONTRE-FENETRES – PORTES – AUVENTS – REVETEMENTS
PERMANENTS EN ALUMINIUM
Composez
279-8551
ALSCO
1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL, QUE.
SUCCURSALE D'OTTAWA : 605 SOMERSET — 236-0734

$ ÉPARGNES $
ALPRO
ALUMINIUM
PORTES • FENETRES • PORTES • AUVENTS • REVETEMENT FENETRES
Spécial d'automne
FENETRE
$24.95
estimation . gratuite
8042, rue ST-HUBERT Tél. : 279-2426
Montréal 10

B.P.
ALUMINIUM
Consultez quelqu'un qui s'y connait
CLAPBOARD EN ALUMINIUM
PORTES EN ALUMINIUM
FENETRES EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

BENOIT PERRAS
Président
GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE
B.P.
ALUMINIUM
60, François-Gauthier
BOUCHERVILLE
655-1324

Il a plus de 110 ans.

C'est, en effet, l'âge théorique d'un représentant de la New York Life.
Cet âge théorique est celui que lui confère l'expérience acquise par la New York Life, qui veille sur la sécurité financière de milliers de Canadiens depuis plus de 110 ans. Nous communiquons ainsi une sagesse plus que centenaire à cet homme relativement jeune qui nous représente. Nous lui avons appris, par exemple, certaines caractéristiques de l'impôt sur le revenu et comment réduire en partie cet impôt au moyen d'un plan d'épargne-retraite enregistré et assure. Notre représentant connaît aussi plusieurs moyens d'étendre votre couverture d'assurances à mesure que grandissent vos besoins, et cela sans trop mordre dans votre budget.
Ainsi, le représentant de la New York Life a le dynamisme d'un homme jeune et bénéficie de l'expérience d'une entreprise ancienne. Vous pouvez lui faire confiance: il connaît son affaire sur le bout du doigt.
Et il est à votre entière disposition.
NEW YORK LIFE
New York Life
1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU, gérant
2120 est, rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU, gérant

874-7111
LE numéro à composer pour vendre ou louer votre maison par une PETITE ANNONCE "SUCCÈS"

LA PRESSE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 21 OCTOBRE 1968 — 84e ANNEE — No 245
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Laval n'a pas l'intention de céder ses droits sur l'Express des îles

par Pierre VENNAT

La ville de Laval désire à tout prix éviter une polémique avec Montréal, mais n'entend pas pour autant laisser sacrifier ses intérêts alors que l'acquisition de l'Express des îles pourrait enfin l'aider à solutionner ses problèmes de transport en commun.

Les autorités de Laval, qui s'étaient réjouies que la Société urbaine de transport rapide Inc. eut obtenu le matériel roulant de l'Expo-Express pour le convertir en métro aérien au-dessus de l'île Jésus, s'étaient abstenues de commenter les déclarations de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et du maire Jean Drapeau qui avaient qualifié cette vente de "révoltante" et d' "insensée".

Tout comme elles se sont abstenues de se réjouir publiquement de la déclaration du ministre Jean-Luc Pépin qui a déclaré à Ottawa jeudi que la vente de l'Express des îles, ou l'Expo-Express si l'on aime mieux, était finale, afin de ne pas envenimer, dit-on, des relations avec l'administration de la métropole qui ont toujours été cordiales jusqu'ici et que l'on entend maintenir à ce niveau.

Ce silence ne signifie pas, au contraire, que Laval n'entend pas, elle non plus, faire valoir son point de vue à Québec dans le cas où la métropole aurait réellement l'intention de compter sur l'appui du gouvernement provincial pour entreprendre une campagne en vue de faire renverser la décision de la Compagnie de l'Exposition universelle.

Le porte-parole de la ville durant l'absence du maire Jacques Tétreault, qui doit revenir à l'hôtel de ville cette semaine après un court séjour en Europe, le Dr Lucien Paiement, a déclaré qu'il comprenait très bien la position de la métropole mais que l'on devait également comprendre celle de Laval.

"Montréal, de dire le Dr Paiement, s'est attiré l'éloge du monde entier avec Expo 67. Et Terre des hommes 1968 s'est également attirée un concert d'éloges bien mérité.

"Il est donc normal que les administrateurs de la métropole voient partir avec regret une partie de ce que fut l'Expo, tout comme on a regretté le départ des pavillons soviétique et tchécoslovaquie après l'Expo 67

"Mais, tout comme Terre des hommes 1968 fut un succès malgré l'absence de ces deux pavillons, je suis certain que les administrateurs de la métropole trouveront une solution de rechange à la satistaction de tous".

Le Dr Paiement a rappelé que l'Expo-Express était une partie "utile" mais non essentielle de Terre des hommes alors que l'instauration d'un réseau de transport en commun à Laval est une nécessité.

"Le rapport Campeau a démontré hors de tout doute la nécessité pour Lava, la grande voisine de Montréal, de se doter d'un réseau de transport en commun. Il a conclu qu'un monorail ou métro aérien serait la solution idéale.

"Une société, SUTRI, s'est formée et a offert un montant pour obtenir le matériel de l'Expo-Expresse, lequel, il faut bien se le rappeler, était propriété, non de Montréal, mais de la Compagnie de l'Exposition Universelle.

"La soumission de SUTRI, fut jugée recevable, elle était la plus haute, et SUTRI obtint le matériel.

"Il est dommage qu'une décision qui est avantageuse pour Laval semble être désavantageuse pour Montréal, mais, dans le fond, il n'en est rin.

"Car le métro aérien que compte ériger SUTRI avec l'Expo-Express alimentera chaque jour le métro montréalais de milliers de citoyens de Laval, tout comme il permettra aux nombreux Montréalais qui le désirent de se rendre facilement sur l'île Jésus. A la longue, tout le monde y gagnera".

27 morts, dont 20 sur les routes

Vingt-sept personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la dernière fin de semaine.

La route a été la cause de 20 pertes de vie.

Deux personnes sont mortes écrasées sous un tracteur. Un jeune homme a fait une chute funeste, un autre est mort dans un accident de chasse, un adolescent s'est tué en nettoyant son fusil, un bambin de 9 ans a été électrocuté et un homme s'est noyé.

Quatre accidents de la circulation ont causé, à elles seules, la mort de 10 personnes.

VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Irène Caissy, 23 ans, rue Hutchison, à Montréal, son frère, **Réal Caissy**, 20 ans, de Bonaventure, comté du même nom, et **Gérald Landry**, 19 ans, de Carleton, comté de Bonaventure, tués, vers 2 h. hier matin, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 6, à Maria, comté de Bonaventure.

Mme Dresser Donald, 60 ans, du 220, avenue Cloverdale, à Dorval, ainsi que **M. et Mme J. A. McDonnell**, âgés d'environ 60 ans, du 70, rue Trenton, à Manchester, New Hampshire, tués, vers midi et demi samedi, dans une collision de deux autos survenue à Baie-d'Urfé, à l'intersection du Chemin Morgan et de la route no 2-20. Une quatrième personne, blessée dans l'accident, a été transportée à l'hôpital Lakeshore, à Pointe-Claire.

Mlle Micheline Hébert, 26 ans, du 199 ouest, rue Notre-Dame, à Victoriaville, et **M. Thomas Guillemette**, 50 ans, du 625 de la rue Baie-Bernard, à Kingsey, comté de Drummond, tués dans une collision de deux autos survenue, vers 1 h. 15 samedi après-midi, sur la route no 20, à Saint-Cyrille, comté de Drummond. Mlle Hébert est morte quelques heures après l'accident, soit vers 5 h. 40, à l'hôpital d'Arthabaska.

Rachel Monette, 11 ans, et **Gilles Monette**, 3 ans, du 8139, rue David-Boyer, à LaSalle, tués, vers 6 h. vendredi soir, lorsque leur bicyclette a été heurtée par un autobus, près de l'intersection des rues Dollard et David-Boyer, à LaSalle.

Laurent Tancrède, 19 ans, d'Issoudun, comté de Lotbinière, tué, vers 7 h. hier soir, quand l'automobile dans laquelle il voyageait a capoté en bordure de la route, à Issoudun.

Mario Tremblay, 18 ans, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Tremblay, de la rue Duguay, à Alma, a succombé, vers 2 h. 30 hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, aux blessures subies un peu plus tôt dans la collision de sa motocyclette avec une auto, sur l'ancienne route no 55, à Saint-Bruno, comté du Lac-Saint-Jean-Est.

M. Denis Thibierge, 22 ans, du 368, rue Roberge, à Thetford Mines, comté de Mégantic, tué, vers 1 h. 30 hier matin, par un chauffard qui a négligé de s'arrêter. La victime était à pied au moment de l'accident survenu en face d'un "curb service", à Black Lake, comté de Mégantic, sur la route no 1.

Robert Carbonneau, 19 ans, du 2159, rue Gauthier, à Montréal, mort à l'hôpital Jean-Talon, vers 8 h. samedi soir, quelques trois heures après que sa motocyclette fut entrée en collision avec une automobile, à l'angle de la rue Bellechasse et de la 2e Avenue, dans le quartier Rosemont.

Janine Dupont, 15 ans, de la Route rurale no 1, à Dixville, comté de Stanstead, tuée, vers 5 h. samedi après-midi, dans le dérapage d'une auto survenu sur la Route rurale no 1, à Dixville. Le conducteur du véhicule a, pour sa part, été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Michel Rochette, 20 ans, du 3, rue Laurier, à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, s'est tué, vers 2 h. samedi matin, quand son auto a capoté sur la route du lac Saint-Joseph, non loin de Québec.

Alain Poulin, 18 ans, de Saint-Simon-les-Mines, dans la Beauce, s'est tué, vers 1 h. 30 samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route de Saint-Simon-les-Mines.

Carol Jobin, 19 ans, du 1849 de la Route rurale no 2, à Champigny, dans la banlieue de Québec, tué par une auto, vers 11 h. 30 vendredi soir, en roulant à bicyclette devant la maison de ses parents.

Sonia Gendron, 2 ans, de Charlesbourg, tuée par un camion, vendredi soir, en face de la maison de ses parents.

Voir MORTS, page 6

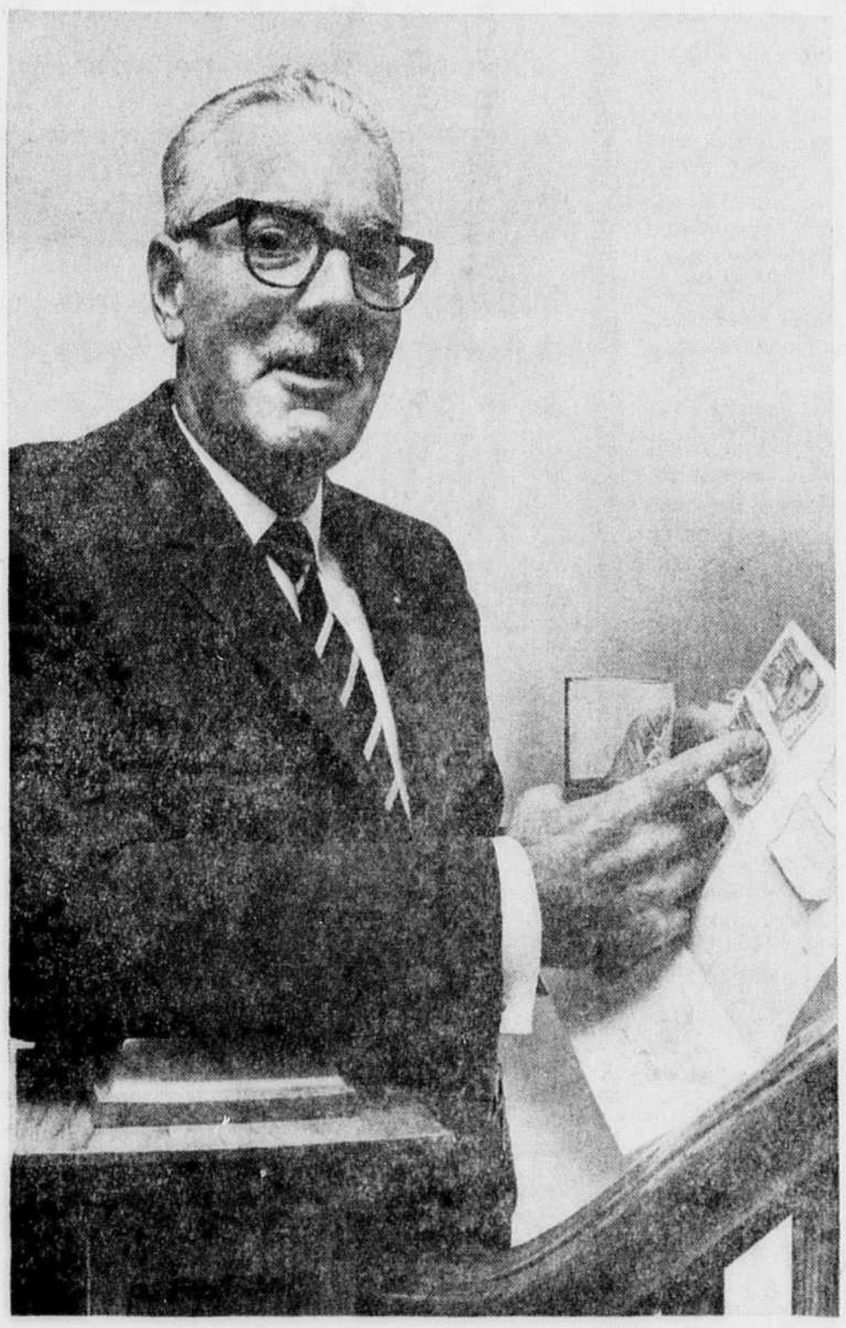

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Ce billet vaut $130,000

"Ce billet-là vaut $130,000", déclare M. John H. Roy, homme d'affaires de 54 ans de Montréal. Quand il a su, mardi, qu'il avait une chance sur 31 de remporter le "gros lot", il a offert son billet au plus offrant — "à la blague", précise-t-il, car il n'avait pas l'intention de le vendre. Puis, il a paisiblement attendu la suite des événements. Quand un journal montréalais lui a téléphoné, samedi matin, pour lui annoncer la nouvelle, il devait être parti à la chasse, n'eût été le mauvais temps. Il a été "agréablement surpris", mais est demeuré calme.

Le lait: 2 cents de plus la pinte, le 1er novembre

QUEBEC (PC) — Les consommateurs du Québec auront à subir une augmentation du prix du lait de 2 cents la pinte à partir du 1er novembre prochain.

C'est du moins la prévision faite par l'Office des marchés agricoles du Québec qui a revisé ses ordonnances sur les prix maximum et minimum de revente, mais qui peut intervenir si le prix augmente de façon démesurée.

Les producteurs de lait destiné à la consommation recevront à partir de la même date $6.50 les 100 livres de lait dans la région centrale du Québec alors que les régions de l'Abitibi, de la Côte-Nord, et de Chibougamau le prix du lait aux producteurs sera également majoré de 50 cents les cent livres.

L'Office des marchés agricoles du Québec a pris ces décisions à la suite des représentations faites par les producteurs au cours d'audiences publiques tenues récemment à Montréal et à Québec.

Le nouveau prix de la pinte de lait livrée à domicile reste cependant inférieur à celui payé par les consommateurs de certaines autres provinces, dont l'Ontario.

Protestant contre l'augmentation du prix du lait annoncée par l'Office des marchés agricoles du Québec, la Laiterie Perrette Limitée a fait parvenir aux journaux le communiqué suivant:

"L'Office des marchés agricoles du Québec vient d'augmenter le prix du lait cru payé par les laiteries de Montréal aux cultivateurs. L'augmentation est de $6 à $6.50 les cent livres, ce qui est l'équivalent de 1½ cent par pinte de lait.

"Malheureusement, ils ont aussi augmenté d'environ 3 cents la pinte le prix minimum que paient les consommateurs dans les magasins. Le nouveau prix d'un contenant de trois pintes de lait dans les magasins, tel que dicté par l'Office des marchés agricoles du Québec, sera 77 cents au lieu de 69 cents.

"La Laiterie Perrette Limitée, une usine de grande importance au Québec, est révoltée de cette injustice envers le public consommateur.

"La compagnie Perrette, qui dessert 93 magasins dans Montréal et la région, réclame qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le prix à ce niveau.

"Si les autres laiteries ont augmenté le coût de production, le prix maximum pour un contenant de trois pintes de lait, vendu dans les magasins, devrait être 75 cents. Cette augmentation serait même supérieure à celle accordée aux cultivateurs.

"Le fait d'augmenter le prix aux magasins proportionnellement plus que le prix de la livraison à domicile a pour effet un prix protecteur pour les laiteries et livreurs faisant cette livraison.

"Le prix actuel dans les magasins à Toronto est de 69 cents seulement les contenants de trois pintes de lait, alors que les laiteries paient l'équivalent ou même plus aux cultivateurs de l'Ontario."

Le CERCE réclame l'abolition du péage sur le pont Champlain

Le Conseil économique régional des Cantons de l'est demande, dans une résolution dont copie vient d'être envoyée au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, que le péage soit aboli sur le pont Champlain, qui relie Montréal à cette région économiquement défavorisée du Québec, aux dires du CERCE.

Adoptée à la demande de divers organismes, dont l'Association des camionneurs des Cantons de l'est et la ville de Sherbrooke, la résolution précise que le péage sur le pont Champlain, "pénalise" la région des Cantons de l'est qui se trouve déjà, "depuis une décade, dans une période de stagnation économique" et "dans une position concurrentielle défavorisée" par rapport à Montréal.

Le CERCE souligne que le pont Champlain est le seul "pont payant" au Québec et que l'écart de développement entre les Cantons de l'est et Montréal se trouve aggravé par cette situation.

Dans sa lettre à M. Trudeau — et dont copie a également été envoyée aux principaux ministres du cabinet ainsi qu'aux députés fédéraux de la région — le CERCE fait astucieusement remarquer que c'est parce que certaines aspirations de ce genre n'ont pas été satisfaites que les Cantons de l'est "ont basculé dans le camp créditiste aux dernières élections"...

Léger tremblement de terre

VALLEYFIELD — Une faible secousse tellurique a secoué vers 6 h. 30, samedi matin, Saint-Antoine-Abbé, Ormstown et Franklin, dans le comté de Huntingdon.

Joint au téléphone, hier soir, le Père Maurice Buist, s.j., directeur de l'Observatoire de géophysique du collège Jean-de-Brébeuf, a confirmé la chose précisant que ladite secousse, "très faible", avait été enregistrée à 6 h. 37 par les sismographes de l'Observatoire et qu'elle avait duré de trois à quatre minutes, même si elle n'avait pu paraître que de quelques secondes aux gens touchés. Et d'ajouter qu'il lui faudrait compter sur les rapports d'au moins trois stations différentes, pour en définir la magnitude et l'épicentre, ce qui n'était pas le cas.

Le gagnant au sweepstake irlandais "n'attendait pas ça pour vivre"

par Louis-Bernard ROBITAILLE

M. John H. Roy, seul Québécois à avoir remporté le "gros lot" — $130,000 — au "sweepstake irlandais" de cet automne, a été "agréablement surpris" lorsqu'on lui a appris la nouvelle, dans la matinée de samedi, mais sa vie n'en sera pas changée pour autant.

"Je suis désolé, mais vous ne trouverez pas ici de 'human interest', pas de 'gars mal pris', qui attendait le montant pour vivre" nous prévient l'homme d'affaires de 54 ans en nous recevant dans sa maison de l'avenue Beloeil, à Outremont.

M. John H. Roy — d'origine bien francophone, malgré le prénom qui lui vient de son oncle — n'attendait pas cette petite fortune pour vivre, et il avoue volontiers qu'il prendra son temps pour décider de l'usage fructueux qu'il en fera.

"Mon métier, c'est de faire de l'argent"

Le "gros lot" aurait pu tomber sur quelqu'un qui en a vraiment besoin, mais, une chose est certaine, M. Roy saura quoi en faire: "Mon métier, dit-il à ce sujet, c'est de faire de l'argent. C'est un jeu, comme d'autres font des photos, ou du théâtre. C'est un jeu, d'accumuler, d'investir de l'argent. Parfois, on lit dans les journaux que c'est une veuve avec cinq enfants qui a remporté le prix. On apprend ensuite qu'il y a eu des chicanes, des histoires, que ça a causé du malheur. Dans mon cas, pas de problème: c'est de l'argent que je n'attendais pas, je vais prendre mon temps pour savoir ce que j'en ferai. Mais je sais où l'on peut faire de bons placements."

Copropriétaire d'une chaîne de magasins d'appareils électriques de la métropole, M. Roy — en plus d'être le cousin du confrère Michel Roy, du "Devoir", — est également père de quatre garçons, étudiants au collège Jean-de-Brébeuf.

Ce sont eux, surtout, qui ont été excités par la nouvelle: leurs camarades de collège leur en ont parlé. Ils ont proposé à leur père de séparer les $130,000 entre eux quatre — "paternel non compris".

Jouant "à faire de l'argent", M. Roy s'est depuis longtemps permis de jouer à des jeux moins rationnels. Depuis six ans, il achète cinq billets à chaque "sweepstake irlandais". A $2,50 le billet, cinq billets deux fois par année, pendant dix ans, soit environ $250: M. Roy, après ce rapide calcul, a convenu qu'il avait fait un bon placement. Il continuera d'ailleurs, nous dit-il, à acheter les billets du sweepstake... de même que ceux de la "taxe volontaire" du maire Drapeau.

M. John H. Roy a toujours cru en sa bonne étoile. Lieutenant des Fusilliers Mont-Royal en 1939, il a participé en 1942 au débarquement de Dieppe, "où un homme sur trois s'est fait tuer: si j'ai eu la chance de m'en tirer à ce moment-là, c'est que, vraiment, j'ai une bonne étoile. "Prisonnier pendant trois ans dans un camp allemand, le lieutenant Roy a toujours considéré comme une grande chance le fait d'être

Voir GAGNANT, page 6

Contrat de $4,369,000 à Dominion Bridge pour le pont Leblanc-Papineau

Le ministre de la Voirie du Québec, M. Fernand-J. Lafontaine, vient d'octroyer à la compagnie Dominion Bridge un contrat de $4,369,000 pour l'érection du nouveau pont Leblanc-Papineau. Les travaux en usine débuteront immédiatement, alors que l'on prévoit le lancement des travaux sur le chantier dès le mois de mars.

La compagnie Francon, à laquelle M. Lafontaine octroyait récemment le contrat d'aménagement des approches du pont, au coût de $1,327,752.25, s'est déjà mise à l'oeuvre il y a plusieurs semaines.

Le pont Leblanc-Papineau, qui pourra recevoir 5,000 véhicules à l'heure dans chaque direction, sera de type haubanné. Il aura une longueur de 1,380 pieds par 90 pieds de largeur et il comportera six voies, trois dans chaque sens, séparées par une bande centrale de 9 pieds de largeur.

Le ministre Lafontaine prévoit l'ouverture du nouveau pont à la circulation à l'automne 1969. Il constituera le cinquième lien routier entre les îles de Montréal et Jésus et il servira à décongestionner la circulation dans un secteur où la population s'accroît sans cesse.

De Laval, les automobilistes accéderont au nouveau pont par une autoroute à six voies divisées construite dans l'axe de l'actuel boulevard Leblanc. Elle joindra le boulevard de la Concorde, un demi-mille plus loin. Le boulevard Lévesque (route no 38) sera aussi rattaché au pont par une rampe d'accès et de sortie et un viaduc qui permettra de surplomber les voies rapides.

Jusqu'à la rue Champfleury, l'autoroute Leblanc sera en semi-dépression pour filer ensuite au niveau du sol jusqu'au boulevard de la Concorde. Un chemin de service longera l'autoroute de chaque côté.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septieme 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234

Pour des chemises ultra-propres et repassées à la perfection, exigez ce qu'il y a de mieux, le service de chemises JOLICOEUR

Tél. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est la notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

La Cour d'Appel donne raison à un architecte montréalais dans son action contre le Congo

La Cour d'appel du Québec vient de donner raison à un architecte montréalais, M. Jean Venne, qui poursuivait pour non-paiement de ses services rendus lors de l'Exposition universelle de Montréal la République démocratique du Congo.

Cette décision est particulièrement importante dans notre droit canadien, non en raison du montant réclamé ($12 millions), mais du fait que la Cour d'appel ait accepté d'accorder à un justiciable le droit de poursuivre un Etat souverain étranger.

Comme l'ont fait remarquer les juges Taschereau, Owen et Brossard, dans leurs notes écrites du jugement, la jurisprudence canadienne voulait jusqu'à présent qu'un Etat souverain jouisse au pays de la doctrine de l'immunité absolue qui soustrait les Etats souverains à la juridiction des tribunaux étrangers.

Les juges ont affirmé qu'en 1968 les Etats agissaient parfois dans les limites de leur souveraineté (actes étatiques), souvent à l'extérieur de celles-ci à titre de commerçants.

Les activités d'un Etat, à mesure qu'elles se font plus nombreuses, se diversifient et les actes proprement étatiques cèdent souvent la place à l'exercice d'actes commerciaux de la part d'un pays.

En conséquence, les juges ont considéré qu'il était temps que le Canada rejette la doctrine de l'immunité absolue pour adopter celle d'une immunité restrictive ou qualifiée, comme le font bon nombre de tribunaux étrangers, notamment ceux des Etats-Unis.

Il s'agirait donc, avant d'accorder une quelconque immunité à un Etat étranger, de définir s'il s'agit d'un acte proprement gouvernemental ou commercial. C'est la qualification. Si celle-ci est commerciale, l'Etat pourra être poursuivi devant les tribunaux québécois et canadiens.

Dans le jugement qui a été rendu unanimement par les trois juges de la Cour du Banc de la reine, il est dit que la République démocratique du Congo ne peut se soustraire à ses obligations contractées par ses chargés d'affaires avec l'architecte Venne pour la construction du pavillon du Congo à l'Expo 67.

Ce jugement marquera sans nul doute une importante étape dans l'évolution de la jurisprudence canadienne. Reste à savoir si le Congo en appellera de la décision de la Cour d'appel (laquelle était en tous points conforme à celle du juge de première instance en Cour supérieure) devant la Cour suprême du Canada.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Réal Côté, 24 ans, de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, tué, vers 11 h. vendredi soir, quand un arbre est tombé sur son auto, dans le rang no 2, à Saint-Antonin.

ECRASES SOUS UN TRACTEUR

M. Doris Bruneau, 38 ans, du 38, rue Saint-Laurent, à Windsor, comté de Richmond, s'est tué, vers 2 h. 30 samedi après-midi, sur une route secondaire du canton Melbourne, dans le même comté, quand le tracteur qu'il conduisait s'est renversé, l'écrasant sous son poids.

Mme Caroline Badger, 20 ans, de Brome-Ouest, comté de Brome, s'est tuée, vers 6 h. hier matin, dans des circonstances identiques, sur la Route rurale no 3 de Brome-Ouest. Son mari, qui était au volant du tracteur, s'en est heureusement tiré indemne.

VICTIME DE L'ONDE

M. Raymond Martel, 48 ans, du 47, rue Visitation, à Farnham, comté de Missisquoi, s'est noyé, vers 4 h. hier après-midi, dans le lac Champlain, quand son embarcation à moteur a chaviré dans la baie Missisquoi.

ELECTROCUTE

Pierre Beaulac, 9 ans, fils de M.et Mme Guy Beaulac, du 643, Place du Marché, à Shawinigan, électrocuté, vers 7 h. 30 hier soir, lorsqu'en grimpant sur une clôture de broche entourant un transformateur, il a touché un fil d'une puissance de 4,000 volts. La mort a été instantanée.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Michel Cayouette, 26 ans, de Saint-David-de-Falardeau, comté de Dubuc, s'est tué, vers 2 h. hier après-midi, en déposant sur le sol son fusil de calibre 22, alors qu'il était à la chasse avec un groupe d'amis.

TUE EN NETTOYANT SON FUSIL

Jean-Pierre Delisle, 16 ans, de l'avenue Ménard, à Morin Heights, s'est tué accidentellement, au début de la soirée de vendredi, au restaurant Réjean Tassé, à Morin Heights, lorsqu'en nettoyant un fusil de calibre .303, le coup partit, l'atteignant à la tête.

CHUTE FUNESTE

Serge Dufresne, 20 ans, du Lac-Charbonneau, Route rurale no 65, à Saint-Lin, comté de l'Assomption, est mort hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'une chute d'un troisième étage survenue au 5349 de la rue Marquette, à Montréal, vers 4 h. 45, samedi matin. Signalons que M. Dufresne a été le donneur, pour la sixième transplantation cardiaque pratiquée à l'Institut de cardiologie de Montréal, sur M. Yvon Therrien, de 9 h. hier soir à 1 h. ce matin.

La querelle autour de Murray Hill continue

La querelle autour de la concession de Murray Hill à l'aérogare se continue à coups de résolutions, déclarations aux journaux, etc.

Le président des Taxis LaSalle, M. Gérard Brunet, qui avait déjà dénoncé ce monopole pour se voir prendre à partie par le président de Murray Hill, vient à nouveau de s'en prendre à cette compagnie.

Dans une déclaration adressée à LA PRESSE, M. Brunet accuse Murray Hill de "n'avoir rien compris".

"Il est vrai, de dire M. Brunet, que notre compagnie veut justice. Dans notre métier, le mot "justice" veut dire: travailler à différents endroits avec des permis de transport appropriés."

Pendant ce temps, le Conseil du travail de Montréal a adopté une résolution demandant au Congrès du travail du Canada de réclamer l'abolition par le gouvernement fédéral du monopole de Murray Hill à l'aérogare et la permission pour les chauffeurs de taxis d'y cueillir des clients, ce qui leur est refusé actuellement.

La résolution fait remarquer que le régime privilégié dont bénéficie Murray Hill fait perdre plusieurs millions de dollars par année aux chauffeurs de Montréal.

Subventions de $420,000 à trois bibliothèques

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder $420,000 en subventions aux trois bibliothèques régionales du Québec. Le service des bibliothèques de l'Outaouais et celui de la Mauricie ont reçu $170,000 chacun, celui de West Island $65,000.

En outre, trois Associations de bibliothécaires ont obtenu un montant total de $15,500 : l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (A.C.B.L.F.) a reçu $12,000, l'Association des bibliothécaires de Québec, $2,500 et l'Association canadienne des bibliothécaires, $1,000.

Arrestations dans une présumée maison de jeu

Quinze personnes, d'origine grecque, ont été arrêtées vers 6 h. ce matin, dans une présumée maison de jeu, au 3617, boulevard Saint-Laurent. Le raid a été effectué par les agents François Latourelle et Raymond Laforest, de l'Escouade de la moralité, division Centre.

Faits divers

Manufacture de raquettes et de canots rasée par le feu

QUEBEC — Une explosion suivie d'un violent incendie a complètement détruit samedi après-midi, à Loretteville, une petite manufacture de raquettes et canots propriété de Picard et Frères et située dans le Village huron, la réserve indienne.

Cinq employés étaient au travail au moment de l'explosion, vers 1 h 15 samedi après-midi. L'un d'eux, M. Louis Cardinal, 22 ans, du 46 de la rue Roland, à Neufchatel, qui se trouvait près des lieux de l'explosion, dans la salle de vernissage, a été grièvement blessé par tout le corps.

Après avoir été projeté sous la force de l'explosion, il a ensuite vu ses vêtements prendre feu. Les quatre autres employés s'en sont tirés indemnes.

D'autre part, deux pompiers volontaires ont été asphyxiés et l'un d'eux a été blessé aux yeux, mais il a pu réintégrer son domicile après traitement à l'hôpital.

Sous les ordres de l'assistant-chef Arthur Couture, les 25 pompiers volontaires de la région ont mis quelque deux heures à combattre les flammes qui, poussées par de fortes bourrasques menaçaient de s'étendre à tout le voisinage. Une maison tout à côté a d'ailleurs été endommagée par le feu, la fumée et l'eau.

L'incendie a nécessité l'emploi de cinq jets d'eau et d'une échelle magyrus.

Disette d'eau dans le quartier Duvernay, à Laval

Une centaine de citoyens du quartier Duvernay, à Laval, ont été privés d'eau, de 11 h samedi matin à 4 h 30 hier matin. L'emploi d'une trop forte charge de dynamite dans les travaux du nouveau pont Leblanc-Papineau serait à l'origine du bris d'un tuyau d'aqueduc.

Chauffeur de taxi dépouillé

Un chauffeur de taxi de Verdun, M. Bernard Forget, du 140 de la rue Church, a été la victime d'un vol à main armée samedi, en fin de soirée. C'est à l'angle des rues Galt et Drake, dans le quartier Ville-Emard, que l'individu, qu'il avait fait monter dans son auto-taxi, à Verdun, l'a délesté d'une somme de $70 environ, après lui avoir déchiré les poches. Son méfait commis, le voleur a pris la fuite dans une direction inconnue.

Maison incendiée : dégâts de $10,000

VALLEYFIELD — Un violent incendie a ravagé, vers 8 h. 20 hier soir, une maison d'un étage, propriété de M. Ernest Desgroseillers, dans le rang Saint-Etienne, à Beauharnois, comté du même nom, y causant des dommages de l'ordre de $10,000.

Personne n'a été blessé dans cet incendie qu'une vingtaine de pompiers volontaires de Howick et de Beauharnois ont mis 45 minutes à combattre, sous les ordres du chef Paul Lebrun.

4 inspecteurs du Québec en hygiène publique iront suivre des cours en France

QUEBEC — Quatre inspecteurs en hygiène publique du ministère de la Santé suivront un cours de perfectionnement d'un an, à l'école nationale de la santé publique, à Rennes, en France.

Ce sont MM. David Massicotte, de Loretteville; Raymond Rouleau, de Saint-Etienne de Lévis; Jean-Claude Déry, de Proulxville, comté de Champlain et Gaston Léveillé, d'Amos en Abitibi.

Les boursiers ont quitté Dorval hier pour Paris. Ils sont inscrits au cours de santé publique du ministère des Affaires sociales de France.

Créée en 1945, réorganisée en 1960, l'école nationale de la Santé publique est implantée à Rennes depuis 1962. C'est un établissement public national qui a pour mission de compléter l'enseignement des disciplines de santé publique et d'administration sanitaire et sociale en vue de la formation et du perfectionnement des personnels qui concourent à la protection sanitaire de la population et à l'action sociale.

Remise de deux procès : la Saint-Jean et "I, a woman"

Le juge en chef de la Cour municipale, Me Paul Champagne, a accepté la remise de deux procès qui sont en voie de devenir célèbres : "I, a Woman" et celui des présumés manifestants de la Saint-Jean.

Le film qui a soulevé de nombreux débats juridiques et autres après 144 représentations dans deux salles de projection montréalaises, et dont les deux gérants sont accusés d'avoir présenté un spectacle indécent, reviendra devant le tribunal le 17 décembre prochain.

Quant aux présumés manifestants de la Saint-Jean, sept des 14 qui ont comparu vendredi ont été libérés alors que les sept autres ont vu leur procès remis au 5 novembre. Au nombre des derniers se trouve M. Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui a pour sa part eu une réduction de son cautionnement.

Fixé à $1,500 lors de la comparution de M. Bourgault, son cautionnement a été réduit par le juge Champagne à $500. L'avocat du prévenu, Me Antonio Lamer, a effectivement fait part au juge qu'il n'y avait pas de danger que son client disparaisse, qu'il n'avait, par ailleurs, aucun antécédent judiciaire et, en outre, que le cautionnement élevé de M. Bourgault montre qu'on a fait une distinction entre les prévenus qui sont accusés de la même chose, soit d'avoir participé à une émeute.

Pomerleau et Coe devaient se livrer à la police

Un policier de Saint-Michel a déclaré que Willie Pomerleau et Jacques "Sonny" Coe, deux des trois individus recherchés depuis l'attentat dont avaient été victimes Richard Blass et Claude Ménard, il y a environ deux semaines, devaient se livrer aujourd'hui, en compagnie de leur avocat.

Blass et Ménard avaient été blessés de plusieurs coups de feu dans un garage de Saint-Michel. Blass, hospitalisé depuis à l'hôpital Jean-Talon, est sous la surveillance constante de la police.

Les policiers attendent que Blass soit remis de ses blessures avant de l'interroger sur au moins trois meurtres commis à Montréal.

Un mandat d'arrestation aurait également été émis contre Rocco Girolano.

Jeune phoque canadien à Paris

PARIS (AFP) Un jeune phoque canadien est arrivé samedi matin à Orly, en provenance de Montréal, à bord d'un Boeing cargo d'Air France.

L'animal, qu'accompagnait M. Morin, directeur de l'"Aquarium" de Québec, est âgé de 4 mois et demi. C'est M. Morin qui l'a découvert abandonné par sa mère sur les rives du Saint-Laurent et l'a baptisé "Toby".

Ce jeune phoque participera, mercredi, à une émission de télévision, puis il sera conduit au zoo de Vincennes, dans la banlieue parisienne, à qui M. Morin en a fait don.

GAGNANT

SUITE DE LA PAGE 3

passé au travers de cette aventure.

Il est possible que cette aventure militaire lui ait donné le goût du risque. Mais, en homme d'affaires avisé, M. Roy se contente maintenant de prendre des risques aux cartes... et dans les loteries. Pour le reste, il fait des placements sûrs.

Y aura-t-il un septième magasin d'appareils électriques, grâce à cette entrée inattendue de capitaux?

"Vous savez, il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, explique-t-il; bien sûr, un apport de capitaux, ça ne fait pas de tort, mais il y a bien des façons de faire fructifier l'argent..."

M. John H. Roy avait reçu un câble d'Irlande dès mardi dernier le prévenant qu'il se trouvait sur la liste des gagnants: il était certain d'avoir remporté au moins $1,200 et avait une chance sur 31 de remporter le gros lot — un cheval sur 31. Samedi matin, un journal lui a téléphoné pour lui annoncer qu'il avait choisi le bon cheval: Emerillo. "Maintenant, dit-il, j'attends un câble d'Irlande me disant: "On vous doit beaucoup d'argent..."

Le maire Drapeau part ce soir pour sa tournée européenne

Afin de promouvoir dès maintenant la prochaine saison de Terre des hommes, le maire Jean Drapeau quitte Montréal ce soir pour entreprendre une tournée fulgurante au travers de l'Europe — tournée qui, en l'espace de 19 jours, lui fera visiter 11 grandes villes dans dix pays différents.

Déjà, des entretiens ont été prévus et organisés avec les principaux représentants des gouvernements, dans chacune des villes traversées par le maire. Bon nombre de ces villes sont situées en Europe centrale.

Accompagné de M. Guy Huot et de M. Bill Bantey, respectivement directeur général et directeur des relations publiques de Terre des hommes, le maire Drapeau, dans son voyage-éclair, ira non seulement saluer les pays qui sont déjà représentés à l'exposition, mais ceux aussi qui ont manifesté le désir d'y participer en 1969.

Le maire Drapeau et ses deux compagnons quittent Montréal ce soir, à 7 h. 40, à destination de Paris, à bord d'un avion d'Air Canada. Peu après son arrivée dans la capitale française, le maire sera présent au dévoilement officiel d'une plaque commémorative sur la maison historique où vécut le fondateur de Montréal, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

Après Paris, la délégation montréalaise se rendra à Amsterdam et à La Haye, aux Pays-Bas. A Rome, en Italie, à Vienne, en Autriche, à Sofia, en Bulgarie, à Budapest, en Hongrie, à Prague, en Tchécoslovaquie, à Varsovie, en Pologne, à Bruxelles, en Belgique, et à Londres, en Grande-Bretagne.

Colizza : la police poursuit son enquête

Le meurtre d'un jeune Canadien d'origine italienne qui avait été trouvé mort dans une ruelle, à l'arrière du 4386 de la rue de Lanaudière, n'a pas encore été éclairci après quatre mois de recherches.

C'est devant le coroner Laurin Lapointe qu'a débuté le début de l'enquête sur la mort de Giuseppe Colizza, survenue le 27 mai dernier.

L'enquête qui a été très brève n'a permis d'entendre que les témoignages des policiers qui ont fait la découverte de la victime, du médecin-légiste qui a pratiqué l'autopsie et du père de la victime qui a identifié son fils à la morgue.

Le coroner Lapointe a demandé à l'issue de l'enquête que les policiers poursuivent leurs recherches afin que le ou les agresseurs de même que d'autres circonstances soient présentés devant lui afin d'éclaircir le meurtre.

Mort les mains dans ses poches

Le jeune Colizza qui demeurait avec ses parents sur la rue Delaroche aurait quitté le domicile familial au cours de l'après-midi du 26 mai en disant à son père qu'il s'en allait à la pêche.

M. Vincenzo Colizza a signalé en réponse à une question du procureur de la Couronne, Me Paul Bélanger, que son fils n'aurait jamais été l'objet de menaces et qu'il travaillait régulièrement.

Et le père n'a revu son fils vivant depuis cet après-midi du 26 mai.

Quant aux policiers qui ont trouvé le corps du jeune homme, l'un d'eux a déclaré qu'il avait les mains dans ses poches et que sa tête reposait dans une mare de sang. Le docteur Jean Hould qui a pratiqué l'autopsie a affirmé pour sa part que la victime a été atteinte de deux balles à la tête et d'une balle à l'abdomen.

La mort violente de Colizza est, à ce jour, inexplicable et les policiers devront continuer leur enquête.

La CMM prévoit des dépenses de $118,080

Le total des dépenses d'administration de la Corporation de Montréal métropolitain pour 1969 atteindra $118,080, mais, compte tenu d'un remboursement de $32,849.30 de la part de la municipalité de Pointe-aux-Trembles, le budget est diminué à $85,230.30, a-t-on appris au cours d'une réunion du conseil de cet organisme, présidé par Me Maurice Rie.

Le remboursement effectué par Pointe-aux-Trembles est de $32,849.30.

Quinze ville seront appelées, comme le stipule la loi, à écoper proportionnellement au montant total de leur évaluation foncière.

La ville de Montréal payera pour sa part $54,500.27.

Les 14 autres municipalités membres de la CMM sont appelées à rembourser respectivement :

Saint - Laurent, $6,208.08 ; Mont-Royal, $3,626.06 ; Westmount, $2,602 ; Verdun, $1,308.79 ; Lachine, $2,443.69 ; LaSalle, $3,184.07 ; Saint-Michel, $2,925.10 ; Montréal-Nord, $3,249.73 ; Outremont, $854.43 ; Montréal-Est, $1,079.03 ; Pointe-aux-Trembles, $1,579.86 ; Hampstead, $816.38 ; Montréal-Ouest, $491.89 ; et Saint-Pierre, $361.32.

Saint-Eustache endosse la campagne pour un nouveau pont

par Pierre VENNAT

Les autorités de la ville de Saint-Eustache viennent, à l'unanimité, d'endosser la campagne amorcée par trois conseillers de Laval, puis endossée publiquement par le conseil de cette municipalité, en faveur de la construction d'un nouveau pont dans la partie ouest de la ville de Laval, pour la relier à l'ouest de l'île de Montréal.

Le conseiller Jean-Paul Paquette, de Saint-Eustache, appuyé par M. Jacques Dion, a fait adopter par ses collègues, à l'unanimité, une résolution appuyant le projet de la construction d'un nouveau pont enjambant la rivière des Prairies dans la partie ouest de la ville de Laval.

On se souvient que les conseillers de Laval, MM. Eddie Kaplansky, Jean Giosi et Lorne Bernard, ont recueilli des milliers de signatures, qu'ils ont reliées, remises au maire Jacques Tétreault qui les a fait parvenir au ministère de la Voirie, où l'on a répondu que le projet faisait l'objet d'une étude sérieuse de la part du ministère.

Entre-temps, le conseil de Laval avait adopté, à l'unanimité, une résolution du maire Tétreault réclamant le pont.

Enfin, le député Jean-Noël Lavoie a, lui aussi, fait un sondage auprès de ses électeurs sur la question, sondage dont il n'avait toujours pas, aux dernières nouvelles, dévoilé les résultats.

D'autre part, le comité exécutif, à l'unanimité, a fait savoir à la compagnie Bomar Contractors Ltd. son refus à une augmentation du taux qu'elle voulait charger pour recevoir des ordures ménagères dans son dépotoir.

On se souvient que ce dépotoir Bomar, dans le secteur Bon-Air, avait fait couler beaucoup d'encre cet été.

A la suite de nombreuses plaintes, un comité bipartite, présidé par le Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif, et comprenant en outre MM. Marcel Bourdages, également membre du comité exécutif, Lorne Bernard et Jean Giosi, conseillers de l'opposition, a soumis un volumineux rapport, soumettant ce dépotoir à une série de mesures sévères, sinon c'est la perte de son permis municipal.

Or Bomar, dans une communication datée du 7 octobre, faisait savoir au conseil qu'elle entendait, à l'avenir, charger $9 par voyage qu'elle reçoit dans sa carrière qui sert de dépotoir d'enfouissement sanitaire, au lieu de $6 comme précédemment.

Ce qu'elle ne pourra faire, puisque la ville de Laval a répliqué qu'elle "n'accepte aucune augmentation du prix des voyages, et ceci pour la durée des contrats pour l'enlèvement des vidanges présentement en vigueur".

Une augmentation du tarif chargé par Bomar aurait presque signifié, à plus ou moins long terme, une augmentation du prix que paient les citoyens de Laval pour l'enlèvement de leurs ordures ménagères.

Vol de $1,500 dans un logement : femme de 70 ans ligotée

Un vol de $1,500 a été commis vers 10 h 15 samedi matin, chez M. Paul-Emile Blais, au 35 de la rue Shamrock, dans le nord de la métropole. Au moment de l'arrivée des deux voleurs, âgés d'environ 25 à 35 ans, la mère de M. Blais était seule dans le logement. Après avoir ligoté sur une chaise Mme Virginie Blais, 70 ans, l'un des deux bandits, apparemment bien informé, s'est dirigé vers le tiroir où se trouvait le coffre de métal contenant les $1,500. Après quoi, ils ont tous deux pris la fuite dans une direction inconnue.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL 844-1711

Comparez nos PRIX!

ASPIRINE BAYER 200 comp. Rég. 1.65 PRIX COUPE 1.06
SEL DE FRUIT ENO Grand format Rég. 1.19 PRIX COUPE .77
CEPACOL Liquide 14.oz Rég. 1.40 PRIX COUPE .99
COLGATE Pâte dentifrice Format super 8 oz - Rég. 1.45 PRIX COUPE .99
AGAROL 16 onces Rég. 1.45 PRIX COUPE .99

CREST pâte dentifrice. Format Super 8 oz Rég. 1.59 — PRIX COUPE 1.09
LAIT de MAGNESIE PHILLIPS 200 comprimés Rég. 1.44 — PRIX COUPE 1.09
LAIT de MAGNESIE PHILLIPS 26 onces Rég. 1.36 — PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr. 4 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE Rég. 1.39 — PRIX COUPE .98
BROMO-SELTZER FORMAT FAMILIAL Rég. 1.15 — PRIX COUPE .83
NOXZEMA 14 onces Rég. 2.49 — PRIX COUPE 1.69
FROSST "217" 100 COMPRIMES Rég. 1.63 — PRIX COUPE 1.09
COCILLANA Sirop 16 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .69
PIN BLANC Sirop 16 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .69
VICKS 44 Sirop 5 oz — Rég. 1.65 PRIX COUPE 1.39

BICHOLATE LILAS 100 COMPRIMES Rég. 1.65 — PRIX COUPE .98
CONTAC-C 24 CAPSULES Rég. 2.99 — PRIX COUPE 2.37
10 capsules Rég. 1.49 — PRIX COUPE $1.09
LISTERINE 22 oz — Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.29
LAVORIS Rince-bouche 22 oz Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.19
GERITOL TONIQUE 24 onces ou 80 comprimés Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.75
BROMO-QUININE 32 comprimés Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
KOTEX SERVIETTES SANITAIRES Boîte de 48 Rég. 1.95 — PRIX COUPE 1.47
PARAMETTE 125 cap. — Rég. 5.40 PRIX COUPE 3.09
PARAMETTE 20 oz — Rég. 4.95 PRIX COUPE 2.99

LIVRAISON VILLE ET BANLIEUE
FACILITES DE CREDIT
A notre succursale dans le GRAND MAGASIN DUPUIS

EPOUSE

SUITE DE LA PAGE 1

Athina Livanos Onassis, la première épouse de l'armateur grec.

Au Vatican, les experts en droit canon rappellent que l'instruction "Crescens Matrimoniurum" de la Congrégation orientale du 22 février 1967 sur les mariages mixtes a reconnu la validité des mariages célébrés entre catholiques et orthodoxes devant un prêtre orthodoxe. Mais dans le cas de Mme Kennedy le conjoint non catholique est divorcé. Or, si l'Eglise orthodoxe, par une interprétation extensive d'un texte de St-Mathieu, comme cela fut relevé au Concile, admet dans certains cas le divorce, l'Eglise catholique y demeure opposée. Il s'agit maintenant de savoir si la dissolution du premier mariage de M. Onassis, prononcée par un tribunal ecclésiastique orthodoxe, sera reconnue par le Vatican.

Discrétion du Vatican

Sur le front religieux, un porte-parole haut placé a déclaré hier soir que "le Vatican aimerait faire preuve de toute la compréhension nécessaire à propos du mariage de Jacqueline avec M. Onassis". Cependant, précisa-t-il, Mme Kennedy n'avait pas jusqu'ici fourni les informations qui rendraient une telle compréhension possible.

"Si nous étions informés, par exemple, que le précédent mariage de M. Onassis avait été annulé par l'Eglise orthodoxe, la situation serait beaucoup plus facile", a-t-il ajouté.

D'ailleurs, le porte-parole a tenu à souligner qu'il ne parlait pas à titre officiel. Il a référé les journalistes aux experts en droit canon. Ces derniers ont affirmé qu'il n'avaient pas en leur possession tous les éléments pour qu'ils puissent se faire une idée.

A Athènes, le quotidien "Acropolis" avait tiré sur toute la largeur de sa première page que les enfants d'Onassis avaient dit "non" à son mariage. Selon ce journal, Alexandros, 19 ans, et Christina, 17 ans, espéraient une réconciliation entre leur mère Tina, actuellement marquise de Blandford, qu'ils adorent, et leur père. Ces derniers jours, le bruit courait en effet que le couple Blandford était sur le point de divorcer. "C'est la seule ombre à la joie rayonnante de Jackie et d'Onassis", écrivait hier le journal.

Côté opinion publique, la nouvelle du mariage d'une jeune femme de 39 ans, dont la célébrité est mondiale, avec un homme de 62 ans (sinon plus, car des informations affirment que M. Onassis a profité des imprécisions de l'état civil de l'Empire ottoman pour se rajeunir) continue cependant à susciter des réactions diverses, même si le premier effet de surprise est passé.

Il est vrai, toutefois, comme le rappelle le "Saturday Evening Post", que la première femme de M. Onassis, née Tina Livanos, marquise de Blandford depuis son deuxième mariage, est également âgée aujourd'hui de 39 ans. Elle n'en avait que 16 lorsqu'elle devint la première Mme Onassis. Mais le journal rapporte d'autre part le jugement exprimé par une "très jolie femme" dont il ne révèle pas l'identité : "Lorsqu'Aristote vous parle, il vous fait sentir que vous seule comptez. Plus on le connaît, plus on l'aime, et, en fin de compte, on le trouve presque beau."

Les caricaturistes des journaux grecs ont commenté le mariage Kennedy-Onassis avec beaucoup d'insolence. Une des caricatures les plus drôles représente Mme Kennedy comme une déesse du Mont Olympe. M. Onassis est représenté comme un sauteur à la perche. Il tente d'arriver à la même hauteur que sa nouvelle épouse. La légende sous la caricature se lit ainsi : sauteur olympique. En effet, la taille de Jacqueline Kennedy dépasse celle d'Onassis de quatre pouces.

Quant à l'âge de M. Onassis, le journal argentin "Clarin" affirme que l'armateur est âgé de 68 ans et non de 62 comme il le prétend.

AMERIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

ry Ford, roi de l'automobile. Onassis hausse la mise et se marie à la seule reine que les Américains aient jamais eue, Jacqueline Kennedy. Le lendemain de l'assassinat de John F. Kennedy le "requin de Smyrne" fit "par hasard" surface sur les berges du Potomac et alla présenter à Jacqueline Kennedy ses fortune apatride: 300 millions de dollars, 100 compagnies, 5,000 employés, 4 millions de tonnes. Le second "avoue" 500 millions de dollars. Tous deux épousèrent en premières noces les filles de l'armateur Stavros Livanos (qui lui non plus n'a rien d'un mendiant). L'un fit construire des pétroliers de 105,000 tonnes. Quatre ans plus tard il se mit à courtiser celle qui était devenue entre-temps le symbole de la culpabilité nationale, la veuve dont la fermeté, la dignité romaine avaient fait aux yeux de ses concitoyens une demi-déesse. Ce furent d'abord, l'hiver passé, des dîners intimes dans l'appartement de "Jacky" à la lisière de Central Park. Le clan Kennedy avait, il faut l'avouer, donné dans la "Café Society" autant que dans la politique. A Palm Beach, à Hyannisport, ils avaient invité Frank Sinatra, Truman Capote, Mike Nichols. Du théâtre à l'opéra le pas est vite franchi. Elisabeth Taylor et Richard Burton amenèrent Melina Mércouri qui fit connaître "La Callas" qui introduisit Onassis.

Durant 4 ans, "Jacky" avait rempli sans déroger son rôle de veuve inconsolable et de mère modèle. Elle menait ses enfants à l'école et passait les fins de semaine à Cape Cod, avec "la famille." Les "prétendants" qu'on lui attribuait : G. Agnelli, de la "Fiat," Lord Harlech, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à la cour du roi Arthur (entendez auprès de John F. Kennedy), le comte Pecci-Blunt, aristocrate florentin — l'accompagnaient au théâtre, l'emmenaient parfois danser, mais leur dignité, leur élégance morale et physique ne déparaient point l'image de l'"Américaine exemplaire." Aux sports d'hiver au Colorado, sur les plages d'Acapulco ou de Porto-Ercole, au Cambodge, Jacqueline Kennedy — gaie, charmante, élégante, distinguée — prouvait que sans s'être muée en statue elle comptait bien ne pas manquer à la mémoire de son époux. Onassis, vieil Ulysse habitué à naviguer en eaux troubles, ne s'embarrassa point de scrupules historiques ou poétiques et résolut de transformer la reine Guenièvre Pénélope.

Sa cour fut menée tambour battant. En mars dernier, Jacqueline effectua une croisière à bord du "Christina" en mer des Caraïbes. Puis Onassis vint tous les mois passer une semaine à New York: il gâtait Jacqueline de somptueux cadeaux (bijoux, fleurs). Il passa deux fins de semaine avec elle à Hyannisport.

Après l'assassinat de Robert Kennedy, elle se rendit en Grèce, accompagnée de Ted Kennedy, rejoindre "Ari" à bord de son yacht. C'est alors que Maria Callas quitta précipitamment le "Christina" et débarqua à New York. "J'en ai assez", avait-elle dit.

Cependant, Lee Radziwill et Ted Kennedy, loin d'être enchantés par le choix de Jacqueline, tentèrent de la dissuader de convoler avec le "gluant playboy", l'émule de Farouk, de Rubirosa et d'Ali Khan (il se vante d'avoir une fille dans chaque port). Ils ne voyaient pas d'un bon oeil Mme Kennedy épouser cet aventurier qui fit fortune aux dépens du gouvernement américain. En effet, contrevenant à la législation américaine il avait acheté des navires "Liberty" à bas prix. Il fut obligé de verser une indemnité de sept millions de dollars pour éviter des poursuites.

En outre, Onassis eut maille à partir avec le prince Rainier de Monaco et avec le gouvernement péruvien (ses navires furent arraisonnés en eaux territoriales). Il possède deux passeports (argentin et grec), une villa à Montevideo, une autre à Monaco, un hôtel particulier à Paris, un palais près d'Athènes, mais pas de résidence fixe. Ses navires battent pavillon panamien et libérien pour ne pas payer des impôts.

On reproche également à ce brasseur d'affaires de s'enrichir par les catastrophes nationales (la fermeture du canal de Suez sert à doubler sa fortune), son soutien à la junte militaire grecque dont Robert Kennedy avait dit au printemps dernier, qu'il lui couperait les vivres s'il était élu. "Cet individu tentaculaire (Onassis), sans foi ni loi qui n'aurait pas eu de place dans le monde moins cruel que prônait John F. Kennedy", dit-on.

Peine perdue. Jacqueline Kennedy estimant qu'après avoir rendu durant 5 ans à Dieu ce qui est à Dieu, elle avait gagné le droit de verser son dû à César. Des goûts et des couleurs "non est disputendum". Cet étranger est trop riche? Trop voyant? Trop vieux? Trop onctueux? Trop parvenu? Trop cynique (il avait dit au vénérable président Caramanlis: Otez vos mains de mon veston, j'ai débuté comme débardeur et j'en ai gardé des biceps qui pourraient vous réduire en miettes"). N'en déplaise à l'Amérique, il sera son mari et le père de Caroline et de John-John. Elle troque son piédestal pour la couche qui avait hébergé Maria Callas et partagera

FAITS divers

Jeune homme accusé d'avoir tenu un maison de débauche

Un jeune homme de 20 ans, Michel Bergeron, de Verdun, a protesté samedi matin, aux Sessions de la Paix, de son innocence à l'accusation d'avoir tenu "une maison de débauche". Il subira son enquête préliminaire vendredi. Le juge Emile Trottier a fixé à $200 le montant du cautionnement pour une mise en liberté provisoire.

Selon l'accusation, la présumée "maison de débauche" aurait été à l'usage d'une clientèle âgée de 14 à 16 ans. De tels présumés clients sont censés comparaître à la Cour de Bien-être social, à la suite de la même rafle policière qui a mené à la comparution de Michel Bergeron.

D'autre part, quatre jeunes gens, âgés de 18 à 20 ans, ont comparu samedi matin sous l'accusation de possession d'une demi-once de marijuana et de deux cigarettes du même produit. Ils ont admis le fait. Ils avaient été appréhendés la veille, au cours de l'après-midi, alors qu'ils fumaient paisiblement, square Dominion, sur un banc. Ils avaient à peine commencé à fumer que six hommes, appartenant à l'escouade policière dite de la "moralité", entreprenaient de les appréhender.

Le juge Trottier a fixé à mercredi la date du prononcé de la sentence de ces quatre jeunes gens. A cette occasion, il a évoqué des jugements de la Cour d'Appel de Colombie-Britannique, comme quoi les sentences pour possession de marijuana devaient servir d'alerte, comme quoi ladite possession était quelque chose de grave, comme quoi le statut d'étudiant ne rend pas le délit moins grave comme quoi, quand on fait des études avancées on est censé savoir davantage la "gravité" de l'acte qu'on commet, etc. Le juge a cependant ajouté que chaque cas devait être étudié individuellement.

Toujours aux Sessions de la paix du samedi matin, le même juge a annoncé que si ce qu'il a traité de "véritable fléau des vols à l'étalage", continuait il imposerait des sentences plus sévères que jusqu'à maintenant...

40 délégués empoisonnés à un congrès

TROIS-RIVIERES — Une quarantaine de personnes ont été empoisonnées par de la nourriture, samedi soir, au congrès régional des Caisses Populaires, à Trois-Rivières.

Près de 1,440 délégués avaient pris place à table, au banquet, mais seulement une quarantaine sont tombés malades après avoir mangé de la salade aux patates.

Neuf personnes étaient encore hospitalisées hier soir dans des hôpitaux de Trois-Rivières. Les autres ont pu quitter l'hôpital après y avoir reçu les premiers soins.

Autobus : avis de grève expédiés au ministère

Il n'y a eu au cours de la fin de semaine aucune séance de négociations entre la partie syndicale et la partie patronale en ce qui concerne la situation des travailleurs à l'emploi des secteurs "Mille Iles" et "Métropolitain" du "Transport Provincial".

Rejoint par téléphone, l'agent d'affaires du syndicat, M. Normand Dionne, a fourni ce renseignement hier soir. Il a par ailleurs précisé que les avis de grève ont été expédiés au ministère du Travail et que le syndicat attend maintenant la convocation du conciliateur, M. Gilles Laporte.

Rappelons que l'expédition de tels avis de grève constitue une étape du processus juridique actuel menant au moment où le déclenchement d'une grève peut être légal. Dans ce cas-ci, ce moment arrivera samedi à minuit et une, la période de tentative obligatoire de conciliation par un représentant du ministère du Travail est l'ultime stade avant la grève, selon ce que prévoit la loi.

Hold-up de $4,000 dans un restaurant A & W

Un vol à main armée de $4,000 a été perpétré, tôt ce matin, au restaurant A W drive-in, au 1797, boulevard Taschereau, à Jacques-Cartier.

Les individus ont fait irruption dans le restaurant, vers 1 h. 15, et ont ordonné à la caissière de leur remettre le contenu de la caisse. Ils ont pris la fuite en auto en se dirigeant vers Montréal.

Quand les détenus "occupent" leur prison

Un canular des "Couche-tard", samedi soir, à l'effet que les prisonniers avaient décidé d'occuper la prison de Bordeaux et le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, a connu beaucoup de succès.

En effet, Télé-Métropole s'est empressé de le reprendre aussitôt dans son bulletin de nouvelles de 10 h. 45, apportant par la suite le démenti qui s'imposait.

D'autre part, Radio-Canada a cru bon de préciser, lors de son "Téléjournal" de 11 h. que ledit "bulletin spécial" n'avait de spécial que l'humour de ses créateurs, scripteurs de l'émission.

Femme poignardée au cours d'un vol

Une femme de 57 ans a été poignardée à plusieurs reprises, vers 10 h. 20 hier soir, au cours d'un vol perpétré au restaurant-épicerie Ledoux, situé au 173, rue DuMarais, dans le centre de la métropole.

Mme Laurette Ledoux, a été blessée de plusieurs coups de couteau à la tête et aux bras par un adolescent d'environ 19 ans. Le jeune bandit, laissant sa victime baignant dans son sang, a pris la fuite avec $100.

Mme Ledoux a été transportée à l'hôpital Saint-Luc, où elle est dans un état grave. Les policiers ont l'identité du jeune voleur et son arrestation serait imminente.

MESSAGE DU CAPITAINE LOUIS-RENÉ DRAPEAU AUX VÉTÉRANS

Saviez-vous que votre admissibilité pour un emprunt immobilier à 3½% du gouvernement fédéral expire le 31 octobre, 1968. Après cette date, ce qui aujourd'hui peut être la meilleure opportunité de votre vie, sera fini à tout jamais.

MAINTENANT

Il est encore temps d'agir et de vous renseigner en ce qui a trait aux bénéfices auxquels vous avez droit. Afin de vous assister et de vous renseigner sur vos droits de vétérans, le CAPITAINE LOUIS-RENE DRAPEAU VOUS INVITE à une assemblée où toutes réponses à vos question seront données, par un expert du département des vétérans, si disponible, le 21 octobre 1968, à 767 Bélanger est, à 8:00 p.m.

Tous les vétérans sans exception et leurs épouses sont invités à assister sans aucuns frais ni obligation à cette assemblée. Les vétérans déjà qualifiés et ayant en leur possession leur certificat d'admissibilité sont aussi invités avec leurs épouses.

Veuillez, s.v.p., apporter vos papiers de démobilisation. La Société général d'Habitations a mis son personnel et ses locaux à la disposition du CAPITAINE LOUIS-RENE DRAPEAU et de ses vétérans.

Pour plus d'informations, appelez :

274-9417 **270-3181**

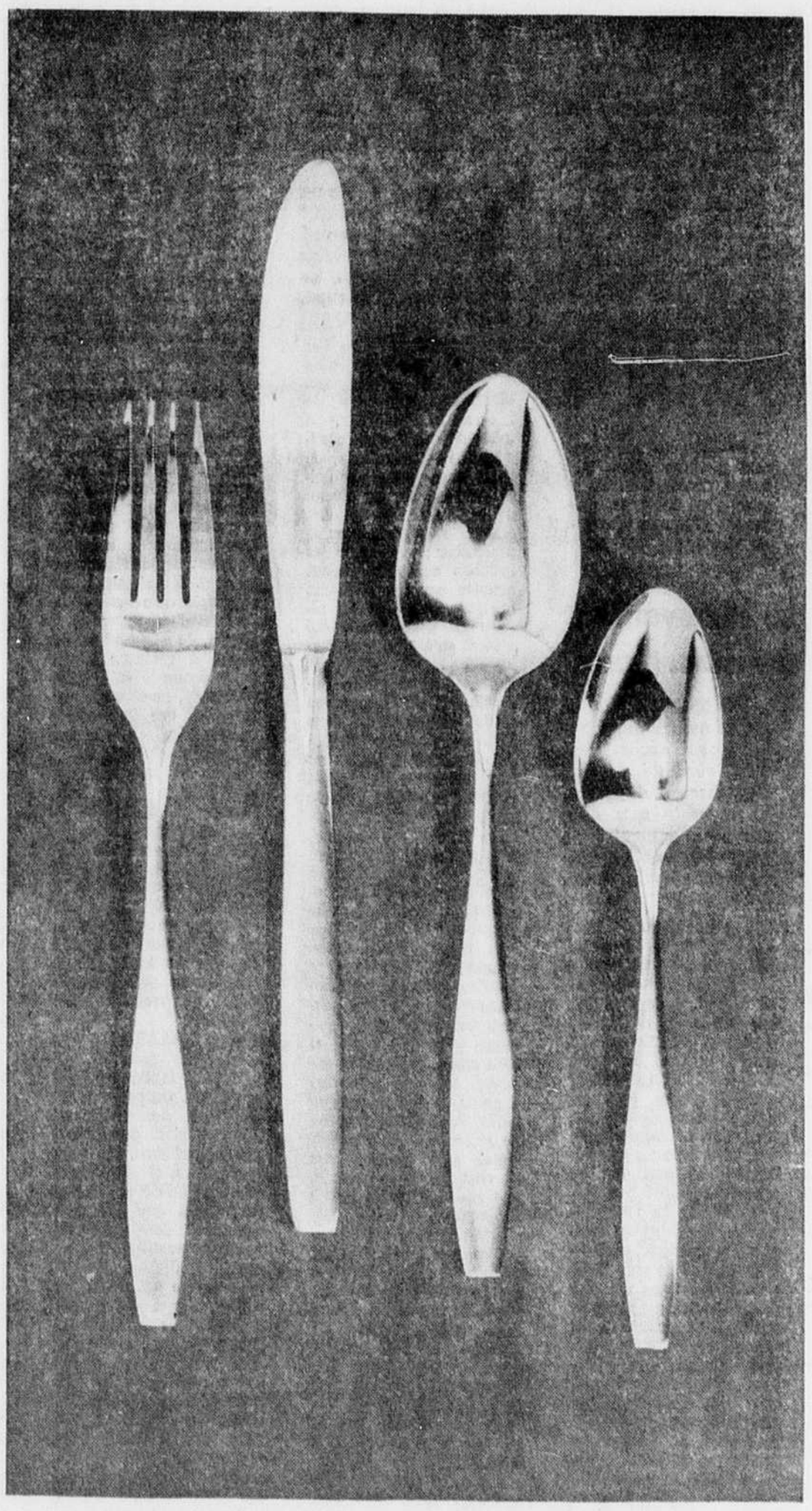

Couvert de 4 pièces en acier inoxydable: 69¢ seulement avec tout achat d'essence Shell.

Une chance sans précédent de rassembler un service complet de couverts de style scandinave, à un prix défiant toute concurrence—69¢ seulement le couvert de 4 pièces—avec tout achat d'essence Shell.

Chaque couvert comprend fourchette de table, couteau de 8½ pouces avec tranchant alvéolé, cuillère à dessert et cuillère à thé. Chaque pièce est faite en acier inoxydable massif et de qualité telle qu'elle peut supporter *des années* d'usage quotidien. Le style moderne et dépouillé des couverts s'harmonise parfaitement avec tous les genres de porcelaine et de cristaux.

Vous pouvez en rassembler autant que vous voulez—et même les mettre de côté pour en faire cadeau! Rendez-vous donc à n'importe quelle station Shell participante et commencez à réunir votre service!

Chez Shell, vous trouvez des couverts—et les spécialistes du millage.

SHELL

Les étudiants occupent l'école...

Mais que veulent-ils ces étudiants?

"Qu'est-ce qu'ils veulent, ces étudiants ?"

C'est la question à la mode. C'est la question que, surtout depuis une dizaine de jours, tout le monde se pose : parents, gouvernement, autorités scolaires, payeurs de taxes . . . C'est la question que nous avons voulu poser aux étudiants eux-mêmes, au cours d'une table ronde organisée par LA PRESSE en fin de semaine.

La réponse que nous avons reçue est très simple. Elle pourrait se résumer en un seul mot : TOUT !

En premier lieu, ils veulent qu'on leur accorde des revendications précises, immédiates : de meilleures bourses, une nouvelle Université capable de recevoir les finissants des CEGEP, le droit de parole dans l'administration de leurs écoles.

Et deuxièmement, ils veulent "changer le monde". Mais cette fois, pour ceux à qui nous avons parlé vendredi, ce ne sont pas des paroles en l'air. Leur point de vue là-dessus est terriblement clair : ils ont dans la tête des idées, des méthodes d'action, des principes, et ils savent que "ça peut marcher" : ça a déjà marché, ou failli marcher il y a quelques mois en Allemagne et en France.

Ce n'est pas un complot, ou une conspiration. Ce n'est même pas une organisation. C'est un mouvement, une vague. Peut-être bientôt un raz de marée.

L'occupation matérielle des écoles, même si elle a fait bien du bruit, n'est qu'un début, une première étape. Même si elle se termine aujourd'hui ou demain, le problème est loin d'être réglé : "Le problème qui se pose cette année, il va se reposer encore dans un an, dans deux ans, dans quatre ans", a noté un des participants à la table ronde.

"Ce qu'on a transformé durant l'occupation ce n'était pas des structures à tout casser, c'étaient des gens . . . C'est une situation permanente, la contestation. Il ne s'agit pas d'obtenir tel objectif et puis après ça on s'arrête . . . Actuellement on est en train de faire une génération de jeunes qui justement dépassent ce sentiment d'impuissance qui a "gelé" la société québécoise . . ."

Ces remarques des étudiants vendredi indiquent une nouvelle assurance, un nouvel état d'esprit, une nouvelle attitude aussi : le mouvement étudiant n'est plus une copie de ce qui se fait à l'étranger, ses idées ne viennent plus d'idéologies toutes faites (communisme ou socialisme), son pouvoir n'est plus dans l'influence et l'audace de quelques dirigeants mais dans la possibilité d'entraîner à l'action une masse de plus en plus grande d'étudiants "ordinaires".

Animateurs: Louise COUSINEAU
Yves LECLERC

LA PRESSE — Comment expliquez-vous l'apparition spontanée de ce mouvement ? Une semaine avant, tout semblait calme, et tout-à-coup boum !

PAUL BOURBEAU — Je ne pense pas que ce soit un mouvement qui a été déclenché au moment où Lionel-Groulx a été occupé. Le mouvement que l'on connait actuellement est un mouvement qui a pris racine au mouvement de Sciences sociales, de sociologie, l'an dernier.

Une série d'étudiants se sont interrogés sur leur rôle, se sont interrogés sur leur responsabilité et si vous voulez leur engagement dans les objectifs et les finalités du système d'éducation dans lequel ils étaient : Comment se faisait-il qu'après cinq ans de cours ils se trouvaient tout à coup dans un cul de sac ? Ce mouvement là a déclenché une remise en question non pas seulement du système mais aussi des étudiants eux-mêmes qui sont intéressés dans la forme d'action. A partir de ça il y a eu aussi le mouvement des écoles normales cet été : Les étudiants se sont vus dans la nécessité de se regrouper et de discuter entre eux et ont tous remis en question, le système d'éducation, le système de formation des maitres. Il y a St-Ignace qui est allé aussi très loin. Ils ont décidé de s'interroger aussi en groupes, en ateliers de travail si vous voulez, pour se donner une nouvelle forme de vie, une nouvelle attitude à adopter face au système dans lequel nous vivons.

On vérifie les structures étudiantes qui dans le fond n'étaient que des structures qui existent dans la société — et à partir de là, on a convenu que ce qui était important dans le fond, c'était de favoriser le travail collectif des étudiants et la remise en question des éléments établis, des situations établies.

Le mouvement lui-même origine d'une réflexion profonde à Lionel-Groul depuis déjà l'entrée des cours. A partir de là, il y a eu si vous voulez une espèce de déclenchement général des CEGEP où plusieurs CEGEP ont décidé subitement, dans un esprit de solidarité, d'appuyer Lionel-Groulx et ce déclenchement là si vous voulez, il a été fait dans une certaine ambiguité, une certaine confusion, c'est que beaucoup d'étudiants ont perçu l'occupation comme un moyen de pression alors que dans le fond, St-Ignace, Lionel-Groulx ne l'envisageaient pas du tout comme cela. C'était plutôt une façon de se donner un nouveau style de vie, une façon de se redéfinir.

Je pense que cette action, cette révolte, cette rebellion des étudiants a ses racines beaucoup plus loin que dans un débouché académique, débouché sur le marché du travail. C'est dans le fond un malaise qui origine de la dépersonnalisation ou si vous voulez du manque de responsabilités dans lequel l'individu est placé dans notre société. Où il est à toute fin pratique non impliqué dans une société, où les objectifs et les finalités sont définis par une minorité, sont définis par d'autres. La plupart des CEGEP qui ont réalisé ça, se sont aperçu que ce n'était plus seulement une question de prêts-bourses ou d'obtenir une 2e université de langue française, mais que c'était dans le fond, toute l'orientation d'un système dans lequel on vit, toute la remise en question des valeurs qui nous stimulent souvent. Malheureusement, beaucoup de CEGEP ont quand même retenu les deux points principaux : le prêt-bourse et l'université, alors que l'occupation était un moyen de pression.

LOUISE VANDELAC — C'est pas nous au départ qui avons poussé à la contestation. Nous avions des éléments d'information, des prises de position personnelles évidemment, mais on a essayé d'être objectifs autant que possible au départ et de donner de l'information aux gens de façon à ce qu'on ne fasse pas des consommateurs de révolution. Parce que ça c'est la chose qu'on leur reproche le plus : on voulait que les gens prennent position eux-mêmes durant l'occupation. Et ce qu'on a pu constater, c'est que les gens sont vraiment conscients de leur situation.

Le mouvement ne meurt pas

LA PRESSE — Il y a quand même une chose qui nous frappe, c'est qu'aujourd'hui, après une dizaine de jours, il ne reste que cinq CEGEP et deux ou trois écoles occupés. Le mouvement semble mort. Est-ce vrai ?

PAUL BOURBEAU — Bien au contraire ! Je pense que le mouvement qu'on a vécu ne peut plus revenir en arrière. Il ne peut plus disparaître ou reculer ou régresser, comme on dit dans certains journaux. Mais certains CEGEP avaient occupé pour un temps limité, deux jours, trois jours : après trois jours, ils sont rentrés. D'autres se sont dit : on occupe pour faire pression, pour obtenir la deuxième université de langue française, pour obtenir, un meilleur système de prêts-bourses. Ils n'ont pas été plus loin, ne se sont pas remis en question. Et ce qu'on a vu souvent dans ces CEGEP-là, au niveau de l'administration de l'occupation, c'est une remise des structures autoritaires de la société au niveau du CEGEP, c'est-à-dire qu'ils s'étaient donné un régime militaire : à l'intérieur un leader et des gens qui le suivaient etc...

Bien sûr, après quelques jours à ne rien faire, on vient tannés et on rentre dans les cours : mais simplement c'est à cause du processus qui est suivi. Il y a aussi un autre élément qu'il ne faut pas oublier, c'est tout le secteur répressif qu'il y a dans la société actuellement et qui se traduit par plusieurs phénomènes : il se traduit au niveau des journaux qui publient toutes sortes d'informations, qui à mon avis, sont biaisées ou qui sont mal interprétées ou qui déforment les faits. Il se produit au niveau des parents qui véhiculent encore de très vieilles valeurs et qui incitent leurs étudiants à se réintégrer à leur vieux système. Il se retrouve au niveau des gouvernants qui possèdent les média d'information : lorsque Cardinal fait une déclaration, ça prend la manchette dans tous les journaux, ça prend la première page. Quand les étudiants commençaient à sortir de leur sentiment d'impuissance, qu'ils commençaient à sortir de leur torpeur et de leur amorphisme, ils sont retournés en classe parce que dans le fond, ils se disaient qu'on ne peut rien faire face à tous ces éléments de répression. Mais ça ne veut pas dire que le mouvement recule et que le mouvement s'est arrêté. Au contraire, le mouvement continue et s'intensifie.

LA PRESSE — Vous parlez de "certains" CEGEP qui ont occupé leurs écoles pour faire pression. Pourquoi les autres ont-ils occupé, alors ?

LOUISE VANDELAC — Les étudiants québécois ont toujours été extrêmement défaitistes. Au début de l'année, chez nous, on avait des cadres de participation excellents, on avait la co-gestion par unité de base où, au niveau de la classe, on pouvait établir le syllabus avec le professeur ; et tous les syllabus ensemble étaient amenés par les étudiants et les professeurs au niveau du département qui n'avait qu'à faire une qualification... Ce qui s'est passé, c'est que les étudiants ont eu l'impression qu'ils étaient lésés dans leurs droits, qu'on les consultait encore à peine : on leur demande ce qu'ils pensent et quand quelque chose fait "notre" affaire dans "notre" système, pour l'améliorer, on le prend ; si quelque chose vient un petit peu à l'encontre, on le prend pas. Je pense que ça les étudiants s'en sont toujours rendu compte, c'est pour ça entre autres que tous le syndicallisme étudiant, qui était souvent très autoritaire, c'est-à-dire qu'on décide telle ou telle chose, maintenant appuyez, appuyez, votez, ça a perdu de plus en plus de poids, de façon à ce qu'on se retrouve à un moment donné avec presque plus un chat aux assemblées et une situation quand même assez grave.

Après le vote sur l'occupation, il y a des gens qui se sont dit : Bien, on occupe, il faut faire quelque chose de technique, il faut faire quelque chose de pratique, il faut absolument montrer qu'on est responsables. Donc il y a eu là énormément d'initiatives personnelles, il y a eu une organisation très hiérarchique, très semblable à celle qu'on connaissait au collège, mais faite par les étudiants, cette fois-ci. Par la suite, il y a eu un des comités d'autocritique qui s'est dit : "On ne reste pas ici pour faire des comités d'ordre, pour jouer de la guitare dans les corridors ou bien pour faire des téléphones et de la dactylo. On est ici pour autre chose que ça, il faut savoir au moins pourquoi on occupe vraiment.

Un coup passé le stade camping de l'occupation, le stade scoutisme, les gens se sont mis à réfléchir, ils se sont mis à se dire que ça va beaucoup plus loin que ça, ce qu'on fait là. Il y a eu formation de comités d'études, et actuellement les gens sont rendus au point où ils constatent que d'une part on ne peut pas, dans le contexte, faire une contestation au niveau gouvernemental : ils constatent que la situation actuelle dépasse tout le monde, dépasse le ministère et que personne ne peut vraiment faire quelque chose de vraiment concret. Ils se disent donc que pour eux la solution c'est l'occupation permanente, c'est-à-dire qu'ils veulent réintégrer les locaux mais en maintenant le pouvoir qu'ils ont eu pendant une semaine.

JEANNINE DALLAIRE — Ce qu'on a à dire s'exprime souvent en termes de revendications. Ça peut sembler des revendications, mais je pense que ce sont des manifestations d'un malaise profond que vivent les étudiants, constamment et consciemment. Cette année, ça s'exprime par cette méthode-là, et l'an dernier ça s'exprimait (surtout en faculté de Sciences sociales et aussi ailleurs) en termes de pédagogie et de promotion par matière et d'abolition de quota. Ça avait donné quatre revendications précises.

On se souvient comment ça s'est clos cette histoire-là, par une assemblée universitaire qui a créé une commission avec le mandat d'étudier la pédagogie à l'Université de Montréal et le problème de promotion par matières. Les étudiants de la faculté l'avaient demandé auparavant et ils s'étaient fait charroyer d'un bord et de l'autre, d'un monsieur à l'autre, de directeur à doyen à recteur. Et on avait demandé cette commission-là, on avait demandé que l'assemblée universitaire se réunisse et examine le problème.

Mais je me souviens bien qu'à la fin de cette journée où finalement la commission avait été créée, tout le monde était aussi écoeuré, et on avait l'impression qu'il n'y avait rien de créé, qu'il n'y avait rien de solutionné et que finalement nos problèmes, on les avait encore, commission pas commission. Le malaise était encore là.

PIERRE ALLARD — Je crois qu'au point de départ, il ne faut pas oublier une chose. On parle de redéfinition de l'étudiant, mais ce n'est pas ça qui est le problème. Je veux dire que ça, ça vient après que les CEGEP sont occupés, après que les gens ont posé des conditions (anti-démocratiques pour certains), des tas de choses comme ça. Mais au départ, il y a des problèmes et il ne faut pas les perdre de vue. C'est que moi dans le fond, quand j'ai occupé et quand j'ai travaillé pour l'occupation (Dieu sait, vous autres vous avez travaillé, vous savez ce que c'est), c'était surtout parce que j'avais des problèmes au niveau personnel, parce que j'étais jusqu'à un certain point incertain, parce que j'étais angoissé devant le manque de planification du gouvernement, parce que les prêts-bourses, moi, je suis rendu au milieu d'octobre et je n'ai même pas reçu ma formule de bourse, parce que je retourne à l'école (je travaillais avant) et je ne suis pas sûr d'accéder à l'université, parce que après l'université je ne suis pas sûr de travailler. A partir de ça si vous analysez un problème, vous allez arriver à une redéfinition d'étudiant face à la société, c'est certain, parce que ce problème-là, c'est un problème qui se situe dans le contexte socio-économique. Il n'en demeure pas moins qu'il faut partir du problème.

Je veux soulever un point précis : j'ai écouté des émissions où il y avait des bonshommes de l'UGEQ où il y avait des bonshommes de Lionel-Groulx et des bonshommes d'autres places et où à mon point de vue et au point de vue d'un bonhomme qui travaillerait et qui regarde l'émission, où Cardinal, Lapointe, et le journaliste du Devoir et deux, trois professeurs ont presque ridiculisé les étudiants : ils leur ont demandé clairement : qu'est-ce que vous voulez ? et ils n'ont pas eu de réponse. Vis-à-vis la population, il faut arriver avec quelque chose de précis : c'est ça que les gens veulent. Je crois que c'est là-dessus qu'on a manqué jusqu'à un certain point. Il y a des problèmes précis D'abord les problèmes ne régleront pas la situation des étudiants. A Ste-Marie, le fameux vendredi soir à 5 h., le recteur de la "2e université" est arrivé et a dit : "La co-gestion vous la voulez, vous l'avez, on vous la donne". Après ça, le problème n'était pas réglé et le problème ne sera jamais réglé. Il va toujours se poser. Mais il faut partir des problèmes précis quand même. Il ne faut pas se perdre dans les conjectures.

LA PRESSE — Tu envisages ça comment, alors ? Comme une contestation point par point qui se continue jusqu'à ce que la situation s'améliore ?

PIERRE ALLARD — La contestation va toujours se faire et s'est toujours faite. Justement c'est ça que les étudiants ont perdu de vue jusqu'à un certain point à Ste-Marie. Ils ont dit : "Quand ça va finir l'occupation ?"

CELINE YELLE — Il me semble que c'est des problèmes précis tout autant lorsqu'on dit que c'est une redéfinition du rôle des étudiants ou de l'insécurité dans laquelle les étudiants vivent. Au secondaire les étudiants sortaient de l'école peut-être pour appuyer les CEGEP mais c'est aussi parce qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond pour eux. Si tout allait bien à l'intérieur, ils ne seraient probablement pas sortis.

Ça c'est des problèmes quotidiens, des problèmes qui peut-être sont tellement précis, tellement de tous les jours qu'ils sont moins exprimés. C'est peut-être ça l'affaire, et l'étudiant par rapport à son travail, par rapport à ce qui est vécu comme système à l'intérieur de l'école, à sa participation à l'intérieur de ça. Pendant l'occupation les étudiants découvraient un nouveau rôle qu'ils jouent dans l'école, et ça pour moi, c'est des problèmes tout aussi précis que le fait des prêts-bourses, mais qui sont peut-être moins exprimés dans des termes précis.

LOUISE VANDELAC — Je pense qu'il va falloir prendre position à un moment donné : est-ce que l'on joue le jeu d'un système qu'on n'accepte pas et dont on sait que de toute façon il ne pourra jamais remplir ce qu'on demande, ou bien, est-ce qu'on conteste l'ensemble ? Il ne faut pas se leurrer : la situation qu'il y a actuellement, j'ai bien l'impression qu'elle va se répéter l'an prochain, dans deux ans et dans quatre ans, parce que le problème va se reposer sur le marché du travail. Il va falloir faire un choix à un moment donné à savoir, est-ce qu'on joue le jeu d'un système en essayant de produire des choses qui vont pouvoir améliorer ce système-là, en ne changeant rien fondamentalement et en gardant les mêmes problèmes, c'est-à-dire en donnant des bonbons comme on a toujours fait ?

LA PRESSE — Et au secondaire ? Pourquoi avez-vous occupé les écoles ?

MICHEL PAQUET — On avait plusieurs griefs — premièrement ce sont des problèmes très graves d'hygiène et d'autre ordre à l'intérieur de l'école.

On avait aussi des griefs externes, par exemple, la construction d'un CEGEP à Laval ; et puis on appuyait les CEGEP dans leurs revendications pour une 2e université française, pour la question des prêts-bourses, pour les questions des débouchés après l'université parce qu'on savait que ces problèmes allaient nous toucher dans un avenir plutôt bref. Pourquoi on a choisi ce moyen-là ? Il était très important d'éveiller l'opinion publique à nos problèmes, deuxièmement c'était un moyen de se rattacher à la solidarité qui naissait à ce moment-là et puis troisièmement pour organiser les journées d'étude et des sessions d'étude et d'ateliers de travail qui chercheraient à résoudre les problèmes pour lesquels on avait fait l'occupation.

CLAUDE LAMARCHE — Moi, j'ai l'impression qu'on déplace tout simplement le problème, ou du moins qu'on le place à un niveau qu'on ne pourra jamais régler ici présentement. Il y a un problème qui est beaucoup plus précis que ça. C'est notre malheur, nous les Canadiens français d'éviter toujours les vrais problèmes, les problèmes concrets pour aller en chercher d'autres. On a un problème de prêts-bourses, d'université, de débouchés, puis je pense qu'on serait mieux, ici après-midi, d'en discuter plutôt que de parler de la contestation de la société et de refaire la société, ce n'est pas notre rôle.

LOUISE VANDELAC — Je ne suis pas d'accord. Justement le problème québécois c'est qu'on s'est attardé à des petits points, à des problèmes mineurs. On n'a jamais pu se remettre en cause vraiment. On n'a jamais voulu remettre les choses fondamentalement en cause. On a toujours eu peur d'à peu près tout. C'est la première fois, et je le sais au collège parce qu'on le vit, que les étudiants qui ont fait l'occupation ont pris conscience d'eux-mêmes et ça, je pense, qu'il y a très peu de Québécois qui font cette démarche-là, la démarche de prendre complètement conscience d'eux-mêmes, de prendre complètement conscience de leur force, de leurs pouvoirs.

C'est sûr qu'il y en a un tiers qui veulent rien savoir et un autre tiers qui en reste à des points précis. Mais il en reste quand même un tiers, un petit peu moins qu'un tiers qui est quand même rendu à une contestation beaucoup plus profonde ; ils se rendent compte que dépassé le problème des prêts-bourses, dépassé le problème de la deuxième université, il y a des problèmes beaucoup plus profonds, et que même si on donne des palliatifs comme la deuxième université ou les prêts-bourses, le problème va rester le même parce que les gens n'ont pas changé à la base et c'est toujours ce qui arrive. Les gens concernés ne peuvent absolument pas prendre des décisions. C'est parce qu'il y a ce sentiment d'impuissance dans la société québécoise, ça été un des principaux malaises. Et actuellement on est en train de faire une génération qui justement dépasse ce sentiment-là.

LA PRESSE — Et vous, êtes-vous d'accord avec Paul Bourbeau et Louise Vandelac pour dire que l'occupation seulement pour faire pression, ça ne donne pas grand-chose ?

CLAUDE LAMARCHE — Je pense que l'occupation unique, seulement l'occupation, ça ne marche pas. J'ai l'impression que s'il y avait eu une occupation de tous les 23 CEGEP du Québec, déjà les étudiants auraient été unis dans une action. L'occupation ça importe peu, l'occupation c'est simplement un moyen.

LOUISE VANDELAC — Une chose qui est importante, c'est que souvent peu importe le sens que les étudiants ont donné à l'occupation, quand ils font l'occupation, quand ils la vivent, ils ne peuvent pas la vivre sans lui donner de but, au fur et à mesure. Chez nous, on est parti de points précis, mais les gars ne pouvaient pas en rester à des points précis. Il y a beaucoup d'étapes qui ont suivi. Je pense que si on a une attitude défaitiste devant la situation actuelle, c'est-à-dire qu'il ne reste que cinq CEGEP qui sont occupés, c'est que les gars ne l'auront pas vécue, l'occupation. Ce qu'on a transformé durant l'occupation, c'était pas des structures à tout casser, c'est des gens, des gens qui se sont faits durant l'occupation. Ça, en fait d'éducation, c'est la première fois ici que des gens font leur éducation, qu'ils apprennent à vivre en société.

MICHEL PAQUET — Chez nous je crois, que si l'occupation n'est pas restée à un stage de boy-scouts, c'est parce qu'on a formé des ateliers de travail vraiment sérieux, où les professeurs et les étudiants participaient en vue de proposer des solutions aux problèmes qui étaient énoncés. Ça c'est un point déterminant, je crois, qui fait que l'occupation n'est pas une occupation pour occuper. D'accord, on veut faire pression en occupant les locaux de l'institution, mais si on forme des ateliers, c'est que les journées d'occupation sont vraiment productives et servent vraiment à quelque chose.

LA PRESSE — Pensez-vous que le manque de coordination et le fait que chaque CEGEP et chaque école prenait ses décisions séparément, ça a pu nuire au progrès du mouvement ?

CLAUDE LAMARCHE — Comme je l'ai dit tout à l'heure si 23 CEGEP avaient été occupés, il y aurait eu un vrai mouvement de solidarité de la part des étudiants; cela n'aurait peut-être pas absolument forcé le gouvernement à agir, mais...

PAUL BOURBEAU — Qu'entends-tu par mouvement de solidarité ? C'est un vrai mouvement de pression, fort, est-ce cela que tu veux dire ?

CLAUDE LAMARCHE — Moi, je me mets à la place de Cardinal pour deux minutes et je regarde la situation : au plus fort, il y a eu 10 CEGEP d'occupés sur 23, il n'y en a même pas eu la moitié.

LOUISE VANDELAC — Comment veux-tu que tous les CEGEP fassent un mouvement commun quand cet été nous avons travaillé à peu près deux mois à essayer de faire un regroupement des CEGEP ? Il y a la moitié des CEGEP qui sont nouveaux, qui n'avaient pas d'exécutif, qui n'avaient rien.

Je trouve que dans la province il y a eu un mouvement extraordinaire : il y a des endroits où il n'y avait même pas d'exécutif et il s'en est formé, il y a des endroits où jamais il n'y a eu assez de monde ; il y a le phénomène de Sherbrooke où 2,000 étudiants se sont assis ensemble dans une salle. Je pense que tout le phénomène des journées d'étude et tout cela est extraordinaire pour le niveau d'éveil que l'on a. Il est à peu près impossible, je pense, que l'on occupe les 23 CEGEP en même temps, parce que la situation est beaucoup trop différente. Hier, Limoilou convoque la plupart des CEGEP pour essayer de faire une fédération, mais que veux-tu, les gens ne sont pas tout à fait au même niveau, de telle sorte, qu'il est à peu près impossible de faire un mouvement commun. Tu rentrais à Limoilou hier, moi, je trouvais cela amusant, tu avais l'impression que c'était quasiment un Soviet suprême : très chic, la grosse porte, les gardes du corps devant la porte, la grande salle de conférence, tapis mur à mur, un peu plus ils nous mettaient une couronne sur la tête. Comme d'habitude, les gars se prenaient pour vraiment des représentants, alors qu'il y en a d'autres, au contraire, qui sont tout contents que les exécutifs fichent le camp !

PAUL BOURBEAU — Essayer d'imposer quelque chose parce qu'un exécutif a perçu un problème, essayer de l'imposer ou d'en faire le problème partout, que ce soit un exécutif, un CEGEP qui ait déclenché un mouvement ou que ce soit un autre groupe limité qui essaie ou qui fait ou qui impose un problème partout, cela devient un élément artificiel dans ces milieux-là qui ne peuvent pas accrocher. Un exemple plus précis : le mouvement a été déclenché autour de deux problèmes qui semblaient des problèmes pour tout le monde. Le problème de la deuxième université de langue française et le problème des prêts-bourses. Ce n'est pas vrai que le problème des prêts-bourses a été vécu. Il y a beaucoup d'étudiants qui ont le pré-salaire actuellement parce qu'ils reçoivent des sommes de leurs parents par exemple, toutes les semaines. Il y en a qui ont des salaires étudiants. Ce n'est pas nécessairement leur problème.

Les chefs: c'est dépassé

LA PRESSE — Est-ce que c'est exprès qu'il n'y a pas de leaders occupant des positions officielles, pas de chefs de file à votre mouvement ?

LOUISE VANDELAC — Oui. Jusqu'à présent, nous étions des rouages dans un système, c'est-à-dire, des gens qui pensent le moins possible, qui sont conditionnés afin de produire le maximum dans la société. Le gars se lève le matin,

OCTOBRE *en marche* chez EATON

Mary Quantessence... pour une beautè adoucie !

Imposez votre beauté grâce à MARY QUANT ! En prime, avec chaque achat MARY QUANT de 3.50 ou plus, vous obtenez une trousse-beauté MARY QUANT composée d'un mascara miniature, un bâton d'ombre à paupières, un "enlumineur" à yeux et un rouge à lèvres.

Tout le maquillage MARY QUANT reflète cette année la romance, le flirt de la beauté et de la femme qui se veut moderne. MARY QUANT jette sur vous, tout un manteau de beauté translucide qui convient à la jeunette comme à son aînée et les nuances, des plus subtiles, conviennent à tous les visages. Refaites-vous une beauté à la MARY QUANT !

Parlez à **MM. Digby Welch et Halliwell,** représentants MARY QUANT d'Angleterre qui sauront vous aider de leurs aimables conseils. Ils seront au rayon des cosmétiques du rez-de-chaussée, pour vous faire connaître des avantages des produits **MARY QUANT,** jusqu'au 26 octobre. C'est une invitation toute spéciale !

Produits MARY QUANT à obtenir chez EATON :

Fond de teint presqu'imperceptible : le visage d'aujourd'hui doit paraître naturel sous une mince couche de fond de teint léger, aux nuances estompées claires, foncées ou bronzées.	3.00
L'ombre à paupières en pain suit évidemment les canons de la mode et emprunte les nuances nouvelles pour s'adapter aux regards : blanc os aux luminosités raisin, mousse ou brun.	3.00
Maquillage liquide à paupières : s'applique aisément et uniformément. Existe en blanc os, brun, gris, bleu, raisin, mousse, argenté, beige ou doré.	2.50
Mascara antilarmes : ne pique pas ni ne fait couler les yeux donc, vous êtes toujours à votre meilleur. En brun ou noir bruni.	3.50
Liquide à yeux : souligne votre regard avec une fine délicatesse et s'applique soyeusement. En brun ou noir bruni.	2.50
Des faux-cils en bande : ils se présentent en bandes de 10" de longueur et vous les coupez à vos propres mesures. Tout simplemnt étonnant ! Noir ou brun.	15.00
Rouge à lèvres : 16 teintes radieuses aux nuances luminescentes qui termineront à ravir tout votre maquillage MARY QUANT.	2.00

Max Factor... et votre beauté intérieure jaillit

Pour la femme ou jeune fille résolument moderne, MAX FACTOR a sorti le fard-pinceau qui vous fait "rougir" délicatement, soyeusement car "Ultra-Luscent" est ce petit pinceau tout rond qui pose une touche rosée sur vos joues. Pomponnez-vous les joues, le nez, le front... et votre teint s'éclaircira comme par magie. Un choix de trois teintes rosées suffit à compléter tout maquillage : pêche rosé, rose teint, ambre rosé.

... Et pour les beaux soirs ou les thé-parties, une poudre lumineuse très spéciale aux reflets givrés qui vous donnera un air de jeunesse assuré ; trois givrages pour vous : rose pêche givré, rose teint givré et ambre rosé givré.

Le fard-pinceau "Ultra-Luscent" de MAX FACTOR gardera votre teint plus longtemps.

3.00

Composez 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

Inspiration vibrante d'Orlane de Paris

... arrivage de la ville lumière !

Et pour vous garder cette beauté lumineuse la journée durant, ORLANE de Paris vous propose ses deux secrets pour votre maquillage automne-hiver... un maquillage tendre, aux couleurs de la Nature :prunelle et Avocat. Coloris sains et délicats, secret de votre beauté — jeunesse pour '68-'69. Voici la gamme ORLANE disponible chez Eaton :

C'est l'occasion rêvée pour demander conseil à Mme MICHELE COUSSONNEAU, esthéticienne diplômée d'ORLANE, arrivée expressément de Paris. Elle sera au comptoir ORLANE, rez-de-chaussée, en ville, de mardi à samedi 22 au 26 octobre inclusivement.

Liquide à yeux	Fond de teint crémeux "Vestale", 2 oz.	Vernis à ongles	Rouge à lèvres	Fard-poudre à yeux	Fard à joues
3.75	7.00	2.50	2.50	4.00	4.00

A titre gracieux, vous recevrez, avec chaque achat de 10.00 ou plus de produits ORLANE, un tube de crème "Lacta" 3½ oz à base de pollen d'orchidée spécialement recommandée pour peau sèche, sensible, déshydratée ou peaux mixtes.

Composez 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 212) au rez-de-chaussée

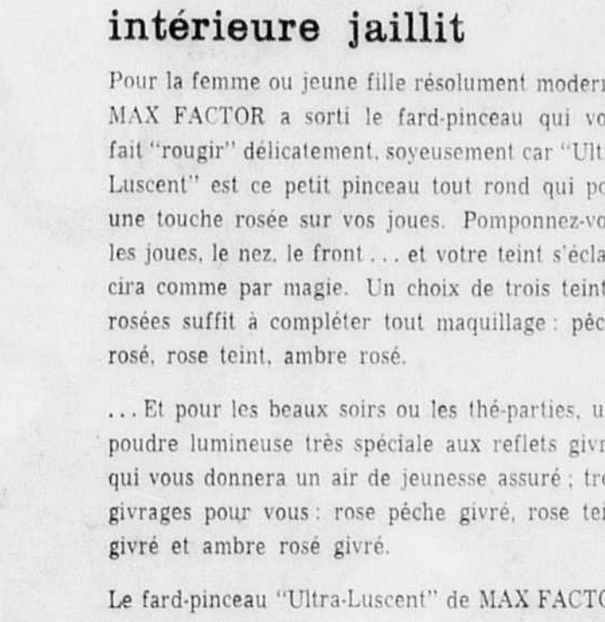

La Boutique du petit panier rouge est maintenant ouverte chez EATON

Déjà l'esprit des fêtes se manifeste à la Boutique du petit panier rouge. Payez-vous une petite visite et retrempez-vous dans l'atmosphère de Noël. Si vous ne pouvez rajeunir en âge, vous aurez tout au moins le plaisir de vous rappeler les souvenirs merveilleux de votre enfance. Vous y trouverez toute une gamme de papiers d'emballage-cadeaux, rubans et noeuds de fantaisie, chandelles et chandeliers, napperons et cartes de Noël.

Vous manquez d'idées pour épater la marmaille, les parents et les amis ? La Boutique du petit panier rouge vous en dispensera à volonté. Tout en vous servant vous-même, vous retournerez chez vous le coeur léger avec l'envie de célébrer tout de suite. Un tout petit peu de patience, Noël n'est quand même qu'à quelques semaines de nous.

EATON en ville (rayon 208) au deuxième étage, face à l'escalier mobile

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h, Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

MONTREAL, LUNDI 21 OCTOBRE 1968 — 84e ANNEE — No 245

Saint-Michel accepte l'annexion

La ville de Saint-Michel se fait hara kiri !

Cette municipalité de banlieue dont on a tant entendu parler depuis un an va disparaître, au sens juridique du mot.

La sixième plus populeuse ville du Québec sera englobée dans le grand tout montréalais.

Le peuple a parlé ! Le verdict final a été rendu.

Par une majorité de 2,096 voix, les contribuables de Saint-Michel ont répondu "oui" à la seule question qui leur était posée hier : êtes-vous en faveur de l'annexion de la cité de Saint-Michel à la ville de Montréal ?

Un grand total de près de 9,000 payeurs de taxes se sont prévalus de leur droit de vote mais, sur ce nombre, près de 1,000 bulletins ont été annulés ou rejetés.

Exactement 7,990 contribuables (propriétaires et locataires) ont donné leur opinion : 5,043 pour et 2,947 contre, soit une majorité d'environ 63 p. 100 pour l'amalgamation de Saint-Michel par Montréal.

La tendance du vote s'est précisée dès le début de la proclamation officielle du résultat de chacun des 87 bureaux de scrutin. Après seulement neuf polls, la majorité atteignait 100 et elle n'a cessé de s'accroître. Après 30 bureaux de scrutin, elle dépassait 1,000 et la majorité a défoncé le 2,000 après 84 bureaux.

Dans dix bureaux seulement sur un total de 87, le vote a été majoritaire contre l'annexion et dans aucun cas la proportion n'a dépassé 30 bulletins.

A mesure que les résultats étaient dévoilés officiellement par le président du scrutin, Me Benoit Dufour, du ministère des Affaires municipales, les pro-annexionnistes devenaient plus souriants et plus détendus tandis que le visage des opposants pâlissait, se crispait et la nervosité devenait de plus en plus apparente. Les cris, à l'extérieur de l'hôtel de ville, ont vite cessé. Formée en grande partie d'anti-annexionnistes, la foule s'est rapidement dissipée au fur et à mesure que la majorité devenait écrasante.

La journée du vote s'est déroulée dans un calme imprévu. Aucune arrestation n'a d'ailleurs été effectuée et les agents de la Sûreté du Québec n'ont eu à intervenir que pour des banalités. Leur seule présence en nombre imposant (50 agents) a suffi à refroidir les esprits devenus échauffés après une longue et dure campagne pro ou anti-annexionniste selon les convictions de chacun des clans opposés.

Un nombre record de procurations a dû être remis à des personnes dont les noms n'apparaissaient pas sur la liste. Les officiers d'élection estiment avoir remis au moins 200 procurations. Plusieurs citoyens d'origine italienne n'ont pu voter parce qu'ils n'avaient pas leur certificat de citoyenneté canadienne.

Au cours de la journée, plusieurs membres du conseil municipal actuel ont fait leur apparition à l'hôtel de ville, dont le maire Maurice Bergeron et les conseillers Maurice Constantineau, Wilfrid Rochon, Jean Lagassé et Roland Larivière.

On a aperçu aussi M. Charles Lafontaine, maire de Saint-Michel de 1949 à 53 et qui, en 1964, avait pris la tête du mouvement annexionniste. Cette année, cependant, il s'était abstenu de tout commentaire.

Texte : Claude Masson

Photos : René Picard

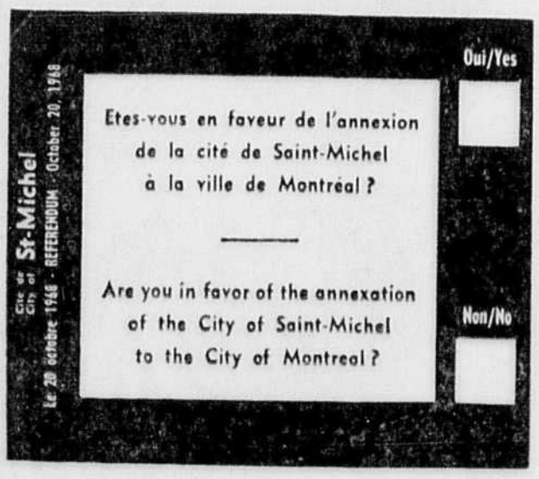

Une grande victoire !

Le sourire de la victoire est sur les lèvres de MM. Jean Paquin, fonctionnaire municipal de Saint-Michel qui a travaillé depuis un an à "l'affaire Saint-Michel" ; le maire Jean Drapeau de Montréal ; Me Gérard Beaudry, l'instigateur de poursuites intentées à des dirigeants de Saint-Michel qui a provoqué une série d'accusations en Cour, l'enquête publique et... le référendum d'hier; Pierre Bégin, président-fondateur du Comité d'Epuration qui a recueilli 4,000 signatures pour réclamer la tenue du référendum sur l'annexion, et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Vous ne regretterez pas le geste que vous avez posé — *le maire de Montréal*

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, s'est empressé de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux citoyens, les résidents de Saint-Michel, au cours d'une réception qui a eu lieu dans le hall de l'hôtel de ville de la métropole, en fin de soirée, hier.

"Vous ne regretterez pas le geste que vous avez posé ni le désir que vous avez exprimé de votre adhésion à la métropole du Canada", de dire le maire.

Selon lui, les procédures qui restent pour concrétiser l'annexion ne devraient pas tarder afin de donner suite au plus tôt au souhait manifesté par la volonté populaire des contribuables de Saint-Michel.

M. Saulnier

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal avait vu juste dans ses prédictions sur le résultat du référendum sur l'annexion de Saint-Michel.

A des intimes, il avait prédit la veille du scrutin que la majorité des contribuables favorables à l'annexion atteindrait une proportion de 60 p. 100. Or, le résultat indique 63 p. 100.

Dans son message de circonstance, M. Saulnier s'est évidemment déclaré très satisfait des résultats et du pourcentage élevé de personnes qui se sont prévalues de leur droit de vote.

Il a remercié ceux qui ont voté le "oui" espéré par Montréal et félicité aussi ceux qui ont voté le "non" parce qu'ils ont rempli leur devoir de s'exprimer librement.

Le président de l'exécutif montréalais espère réaliser un "quartier paisible et prospère" avec le Saint-Michel d'aujourd'hui.

Le ministre Lussier

"C'est un événement d'importance dans la vie municipale."

Telle est la réaction formulée par le ministre des Affaires municipales du Québec, le Dr Robert Lussier, quelques instants après que le président du scrutin lui eut fait connaître le résultat du référendum.

M. Lussier a déclaré que le référendum a été tenu très objectivement et dans les meilleures conditions possible.

Le ministre, qui a déjà fait connaître son désir de voir la population participer davantage à la vie municipale, a dit que l'exemple fournit hier par les citoyens de Saint-Michel était encourageant.

"Nous avons toujours souhaité obtenir le consentement de la population dans de telles décisions. Nous désirons que le peuple participe et ça nous réjouit de constater qu'il a participé. C'est un événement d'importance dans la vie municipale."

Le ministre des Affaires municipales a précisé qu'il s'entretiendra avec ses conseillers très bientôt pour discuter des procédures d'annexion. Il est probable qu'une loi annexant Saint-Michel sera soumise sous peu à la Législature.

"Personnellement, j'espérais que Saint-Michel soit annexée."

Ce commentaire a été formulé, à la surprise générale, par le maire de Saint-Michel, M. Maurice Bergeron qui, plus tôt cette semaine en annonçant son retrait de la vie publique, exprimait ainsi son dernier désir: que Saint-Michel demeure autonome.

M. Bergeron a ajouté qu'il avait toujours souhaité que le public de Saint-Michel puisse exprimer clairement son opinion.

Néanmoins, il s'est dit d'avis que les contribuables de Saint-Michel auraient eu plus d'avantages à conserver l'autonomie de leur municipalité. "J'aurais pu donner plus que Montréal. L'avenir de Saint-Michel ne sera jamais meilleur."

Puis, il a rappelé les 11 années depuis lesquelles il est membre du conseil, dont sept comme maire. "J'ai dépensé dix ans pour bâtir Saint-Michel. Quand je l'ai prise, il y avait une dette de 22 p. 100 que j'ai baissée à 9 p. 100."

M. Bergeron, dont le mandat comme maire se terminera avec le scrutin du 4 novembre, a profité de cette conférence de presse impromptue pour accuser le ministère des Affaires municipales et la Commission municipale de Québec.

Selon lui, la Commission municipale a mal agi si elle ne l'a pas prévenu des irrégularités qu'il aurait pu commettre dès le début de son administration. "Pourquoi le Commission n'a pas sévi à ce moment-là? Pourquoi ne pas m'avoir avisé immédiatement? Pourquoi ne pas m'avoir accusé dès le premier règlement incorrect? Pourquoi pas une intervention immédiate alors?"

Il a répondu lui-même à ses interrogations: "Ils veulent (les autorités du ministère et de la Commission municipale) que le maire, que le conseil, que la pouplation de Saint-Michel soient des cobayes". Si sa santé était meilleure, M. Bergeron a promis qu'il aurait raison de la Commission municipale.

Le maire de Saint-Michel n'a pas été tendre non plus à l'endroit du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier. "J'ai l'impression que le ministre des Affaires municipales est un incompétent".

Puis, à la surprise unanime des journalistes présents, il a révélé que le premier ministre Daniel Johnson lui avait déjà demandé de devenir lui même ministre des Affaires municipales. "Ecoute Dan, j'ai trop de travail pour ça" aurait été alors sa réponse.

L'Association contre l'annexion proteste

L'Association contre l'annexion de Saint-Michel n'a pas tardé à réagir au résultat du référendum.

"Le 20 octobre 1968, c'est la démocratie qui a perdu à Saint-Michel. Jamais aucun scrutin ne fut plus orchestré pour bafouer les électeurs et les priver de leur droit d'exprimer leur opinion. Voilà que les grands prêcheurs de la moralité publique sont descendus dans les égouts pour violer la population de Saint-Michel.

"Tout au cours de la journée et durant les journées précédentes, les fonctionnaires de la Commision municipale de Québec et de la ville de Montréal, qui étaient les seuls oficiers du scrutin, ont commis irrégularité sur irrégularité.

"M. le Premier ministre Jean-Jacques Bertrand, serions-nous revenus aux beaux jours du duplessisme, les propriétaires de Saint-Michel vous le demandent ?

"L'Association contre l'annexion espère que la population du Québec prendra vraiment conscience de la parodie écoeurante de la démocratie qui a été jouée par le gouvernement du Québec aujourd'hui.

"Ce qui est arrivé à Saint-Michel pourra arriver ailleurs si la population du Québec ne s'empresse pas d'agir pour arrêter immédiatement ces abus de pouvoir.

"Légalement, seuls les électeurs-propriétaires de Saint-Michel peuvent décider du sort de leur municipalité et aussi longtemps que les propriétaires n'auront pas le droit de s'exprimer seuls sur cette question, la loi sera bafouée et jamais nous n'accepterons cette situation dans le Québec de 1968."

Le résultat du référendum d'hier constitue une seconde défaite d'affilée pour l'Association contre l'annexion.

Le résultat: une victoire pour Québec et la politique de Drapeau-Saulnier

Les citoyens de Saint-Michel, peut-être même sans s'en douter, ont accordé une précieuse, voire une essentielle victoire à la fois au gouvernement provincial et à la ville de Montréal par le résultat du référendum d'hier.

C'était la première fois, en effet, que Québec décidait de prendre le taureau par les cornes dans le cas d'un référendum sur l'annexion d'une ville à une autre. Le président, les vice-présidents, le secrétaire du scrutin ont tous été choisis par le ministère des Affaires municipales.

L'impression des bulletins de vote a été préparée sous la juridiction du ministère et toute la préparation et le déroulement du scrutin ont été contrôlés par le ministère des Affaires municipales. De plus, 50 agents de la Sûreté du Québec ont été mandés sur les lieux pour surveiller les bureaux de votation.

Il s'agissait d'une mesure exceptionnelle. Le ministre, M. Robert Lussier, a même parlé d'un "cas d'exception".

A tel point qu'une requête en injonction a été réclamée sous prétexte que le ministre et que la Commission municipale de Québec avaient outrepassé leurs droits et qu'ils avaient agi illégalement.

De plus, encore une exception, Québec avait décrété que non seulement les électeurs-propriétaires mais aussi les locataires qui paient des taxes à Saint-Michel auraient aussi droit de vote.

Et, au surplus, tous les votants se devaient de s'identifier, obligation qui n'est même pas contenue dans la loi des cités et villes.

Si le vote avait été négatif, c'est-à-dire contre l'annexion, le ministre et le ministère se seraient vus dans la nécessité de "prendre leur pilule" et de s'en tenir à la stricte légalité à l'avenir, au risque que les référendums se déroulent plus ou moins honnêtement.

La ville de Montréal

Le tandem Drapeau-Saulnier était aussi grandement impliqué dans ce référendum. Le "oui" plus majoritaire que prévu accordé hier permet aux administrateurs de Concordia de réaliser à nouveau leur projet "Une île, une ville".

La perte de Saint-Michel, advenant un "non" massif de la population, aurait paralysé grandement les visées annexionnistes des fondateurs et maîtres du Parti civique de Montréal. Saint-Michel, après tout, est la sixième plus populeuse ville de tout le Québec.

Pas d'élections le 4 novembre?

A la suite du verdict rendu hier par la majorité des électeurs de Saint-Michel, il est probable qu'il n'y aura pas d'élections municipales dans cette ville le 4 novembre prochain.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, avait déjà déclaré que le résultat du référendum serait exécutoire. Ainsi, face à la décision rendue hier, le ministre devra présenter un projet de loi pour confirmer l'annexion de Saint-Michel à Montréal.

Et, comme des élections le 4 novembre entraîneraient des dépenses importantes et à la municipalité et aux candidats éventuels, lesquels ne seraient élus que pour quelques semaines ou quelques mois seulement, il est probable que le projet de loi sera soumis très bientôt à la Législature.

La session débute demain. Le ministre, M. Robert Lussier, doit réunir ses conseillers sous peu à ce sujet. Il saisira ensuite le conseil des ministres de son projet.

Le projet de loi pourrait même être préparé cette semaine et soumis aux Chambres d'ici la fin du mois d'octobre.

Dans un tel cas, il semble que le débat serait très court puisque l'Union nationale qui s'est toujours appuyée sur le volontariat de la population face à l'annexion, pourra invoquer cet argument à la lumière du résultat d'hier.

Le parti libéral, par contre, par l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a publiquement encouragé la fusion des municipaux et serait donc mal venu de s'objecter au projet.

Selon une source autorisée, le scrutin du 4 novembre à Saint-Michel sera tout simplement annulé par la passation d'une loi annexant cette ville à Montréal avant la date des élections.

BÈGUES
PARLEZ AVEC PLUS DE CONFIANCE
■ EXPRIMEZ-VOUS !
■ AFFIRMEZ-VOUS !
■ DETENDEZ-VOUS !
C'est possible !
Participez à un cours dirigé par un ancien bègue,
MONSIEUR GERARD LAJOIE
RENDEZ-VOUS A UNE DEMONSTRATION GRATUITE
au Palais du Commerce (coin Berri-DeMontigny) suite 219, (par l'ascenseur) mercredi le 23 octobre 1968 à 8 heures P.M. ou samedi matin le 26 octobre à 10 heures A.M.
Demandez le nouveau dépliant gratuit en composant immédiatement : 842-8186
Pour devenir plus dynamique en paroles, en gestes et en actions
L'INSTITUT DE PERSONNALITE

Extra-Spécial DE LA SEMAINE
BAS PRIX 17e ANNIVERSAIRE AU PAVILLON COLONIAL

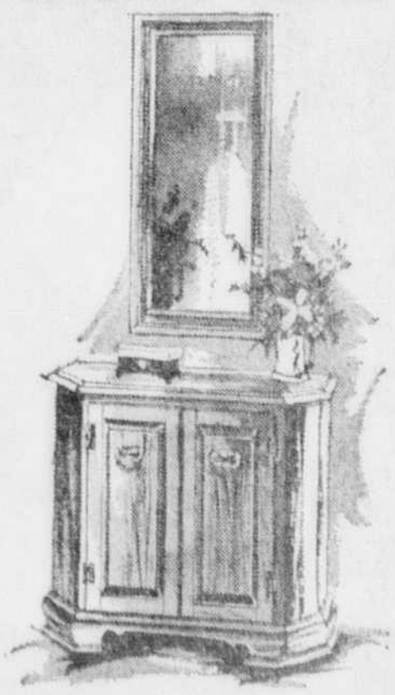

ELEGANTE CONSOLE
dans la plus pure tradition coloniale. Fabrication d'érable massif au fini "Rox-Hide" resistant, durable et d'une apparence satinée du plus bel effet, ne nécessitant aucun entretien. Les portes ferment hermétiquement pour un meuble vraiment à l'épreuve de la poussière.
ORDINAIRE MENT $129.95
SPECIAL 17e ANNIVERSAIRE $97.17
MIROIR ENCADRE
vertical, 18" x 39". Le cadre d'érable massif offre le même fini que la console. Ajoutera une note d'élégance à votre hall ou salle de séjour.
ORDINAIRE MENT $55.95
SPECIAL 17e ANNIVERSAIRE $37.17
Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.
5826, RUE SAINT-HUBERT 272-1122
Sortie Rosemont du Métro ● Stationnement gratuit à l'arrière

Quand la Place des Arts prend des airs de discothèque...

photos Robert Nadon, LA PRESSE

La "trudeaumanie" continue. Un essaim de jolies filles entoure le Premier ministre, sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, transformée ce soir-là en salle de danse. M. Trudeau était un des invités d'honneur de cette grande manifestation.

Le défilé de modes, présenté par "Le Château" fut, mise à part la visite du Premier ministre, le point culminant de la soirée de gala. Les mannequins ont présenté une mode jeune tout à fait dans l'vent. Une jeune fille porte ici un deux-pièces en crêpe blanc, composé d'une jupe mini et d'une blouse à volants.

par Anne Richer

Ce fut une véritable invasion.

La Salle Wilfrid-Pelletier d'ordinaire vibrante de sons et de grands spectacles avait pris pour l'occasion des airs de discothèque d'un côté pour les jeunes, et de salle de danses plus classiques pour les autres. Mais ceux qu'on appelle "les croulants" étaient samedi soir dans l'euphorie la plus complète. En tout 1500 personnes étaient de la fête.

Réunis dans un même idéal : venir en aide au Comité des Jeunes de l'Orchestre symphonique, les Montréalais s'étaient donné rendez-vous. Les robes de bal de nos élégantes rivalisaient de splendeurs. Cependant, à l'étage des jeunes, la mini-robe avait tous les honneurs. Les jeux de sons et lumières, les images psychédéliques ont suffi pour mettre les "yé-yé" dans l'ambiance de la plus grande discothèque en ville.

Partout d'immenses fleurs en papier. De vraies fleurs aussi dans tous les coins. Des expositions de photographies, de sculptures et, au coeur de la soirée, un défilé de modes jeunes, dans une mise en scène exceptionnelle. L'orchestre "The Clockwork", scandait les pas de danses des mannequins et mettait même des fourmis dans les jambes des spectateurs. Le rythme était fou, les jeunes filles ravissantes, les modèles on ne peut plus dans l'vent

Sur le coup de minuit, comme dans les meilleurs contes de fées, le premier ministre a fait son apparition. Toutes les têtes se sont retournées pour apercevoir Pierre Elliott Trudeau et tenter de deviner le nom de l'heureuse à son bras. Le mystère ne fut pas de longue durée. En petite robe noire, les cheveux coiffés simplement, le sourire radieux, Mlle Louise Marleau, comédienne, a fait bien des envieuses.

Sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, transformée ce soir-là en une immense piste de danse, le premier ministre a donné une démonstration de son savoir-faire en entraînant avec lui dans un "charleston endiablé" une dizaine de jeunes femmes. Puis encore trois petits tours ... et il disparut.

Le Tout-Montréal s'est bien amusé et cela dans un but qui l'honore : venir en aide au Comité des Jeunes de l'Orchestre symphonque de Montréal. Les Protecteurs de ce Comité et de "Variété symphonique" étaient tous présents à cette grande manifestation.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le Bal de la Marine

Le Vice-amiral R. L. Hennessy des quartiers généraux d'Ottawa, rehaussait de sa présence samedi soir le bal de la Marine. Mme Stapley, dont le mari est l'ancien officier-commandant de la Base Donnacona, lui avait réservé cette danse.

VENTE

EPARGNEZ jusqu'à 50%

SOLDE DU MOULIN

COUVRE-LITS CAPITONNES EXCLUSIFS

nettle creek

Couleurs unies ou imprimées, capitonnage Vermicelli inusité et magnifique capitonnage Bonaz.

Oui madame !

Vous trouverez ici un couvre-lit pour

● TOUS LES GOUTS ● TOUT DECOR ● TOUT BUDGET

Offerts dans toutes les dimensions y compris les formats "King" et "Queen". Habituellement sur commande spéciale. Maintenant en magasin avec escompte jusqu'à 50%

ACHAT SPECIAL

Grand assortiment de

RIDEAUX DE DOUCHE

de haute qualité

Jusqu'à 50% DE RABAIS

Achetez en toute confiance
Entière satisfaction ou argent remis

Linen Chest

5388, chemin Reine-Marie 484-5505

OUVERT JUSQU'A 9 H. JEUDI et VENDREDI

BRAVO!

Qu'il s'agisse d'un ou de cinquante invités, POM a toutes les bonnes choses à manger dont vous aurez besoin. Des petits et des grands gâteaux de toutes sortes, des biscuits et des beignets et tout un choix de pains qui vous permettront de faire des hors-d'oeuvre et des sandwiches délicieux. Pour être sûr de plaire à vos invités, assurez-vous bien que POM soit de la partie, car les boulangers POM vous offrent plus de bonnes choses à manger que n'importe quelle autre boulangerie de Montréal.

Les boulangers POM

HARRISON BROTHERS LIMITED

Quelle fraîcheur!

Une application de poudre pour les pieds tous les matins... une agréable sensation de fraîcheur toute la journée!

La poudre pour les pieds du Dr Scholl rafraîchit et assure un confort parfait. La poudre Bromidrosis du Dr Scholl neutralise les odeurs; la poudre Solvex prévient le pied d'athlète. Visitez la section du Dr Scholl dans les pharmacies, les magasins de chaussures, les magasins à rayons ou de variétés.

Dr Scholl *Pour le confort des pieds* (prononcer "chô-le")

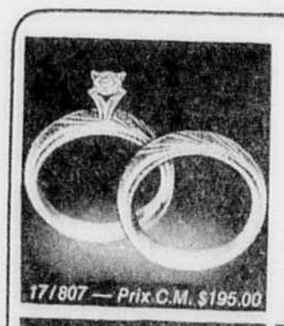

17/807 — Prix C.M. $195.00

"Fascination" dans le vent

Les diamants Fascination sont garantis de qualité A-1

17/808 — Prix C.M. $130.00

17/809 — Prix C.M. $150.00

17/810 — Prix C.M. $125.00

"Fascination" classique

Les diamants Fascination sont assurés tous risques

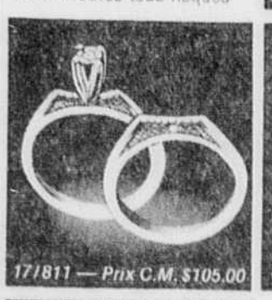

17/811 — Prix C.M. $105.00

17/812 — Prix C.M. $160.00

17/813 — Prix C.M. $160.00

"Fascination" romantique

Les diamants Fascination sont nettoyés et vérifiés gratuitement

17/814 — Prix C.M. $225.00

17/815 — Prix C.M. $225.00

et gratuit pour toutes

un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination" Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble

LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

8225 boul. St-Laurent
Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk
Tél.: 769-8815

ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi

CAHIER No 5 / PAGES 49-60 LA PRESSE THEATRE / BANDES DESSINEES / FINANCE

MONTREAL, LUNDI 21 OCTOBRE 1968 — 84e ANNEE — No 245

Le RIN disparaîtrait

"Le Comité directeur du RIN a décidé le 18 octobre à l'unanimité des membres présents de soumettre au congrès national que le Congrès national du parti se prononce en faveur de l'unification immédiate des indépendandistes, que le congrès national prononce en conséquence la dissolution du RIN."

Voilà le texte du télégramme envoyé aux quelque 150 membres du Conseil national du RIN, qui doivent normalement se réunir quelques heures avant les assises nationales du parti, les 26 et 27 octobre, et qui laissent prévoir la disparition du Rassemblement pour l'indépendance nationale comme parti politique québecois.

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, entouré des membres du Comité directeur, se propose d'annoncer la décision et d'en expliquer la portée cet après-midi, au cours d'une conférence de presse convoquée pour 17 h 30, à Montréal.

Le libellé même du télégramme du Comité directeur laisse déjà entrevoir le cheminement de la pensée des dirigeants du RIN sur la place qu'il lui reste dans l'éventail politique québecois, après la naissance du Parti québecois de M. René Lévesque. En effet, tout semble indiquer que, dans l'esprit des dirigeants du RIN, les différences entre les deux groupes se sont amenuisées au point de faire paraitre inconvenant tout obstacle à "l'unification immédiate des indépendantistes".

Quoique les deux groupes restent irrémédiablement séparés sur la question des droits linguistiques de la minorité anglophone du Québec, le RIN a apparemment noté favorablement la radicalisation des objectifs du Parti québecois comparativement à ceux du MSA qui lui a donné naissance. Le RIN, si son congrès national donne suite à la décision du comité directeur, s'écarterait donc de la scène pour laisser le parti de M. Lévesque assumer seul le programme de l'indépendance.

Cependant, le RIN, répondant en cela au voeu qu'exprimait son fondateur, M. Marcel Chaput, dans un article paru dans un quotidien de Montréal, le 17 octobre, redeviendrait un "mouvement de contestation", un "groupe de pression". M. Chaput y faisait aussi valoir que "les rinistes qui voudront militer à la fois au Parti québecois et au RIN le pourront sans conflit".

M. René Lévesque a voulu attendre la conférence de presse d'aujourd'hui pour commenter la nouvelle conjoncture politique face au choix du RIN.

Une première greffe du coeur réussie à Toronto

d'après PC et UPI

Une équipe de chirurgiens sous la direction du Dr D. R. Wilson a réalisé à Toronto, samedi, la première greffe cardiaque pratiquée dans la Ville reine, et la septième réalisée au Canada. Un bulletin émis dimanche mande que le bénéficiaire, M. Pietro Ongaro, briqueteur de 42 ans qui a immigré au Canada il y a une dizaine d'années, était encore sous l'effet des sédatifs et dans un demi-sommeil. Les médecins ont déclaré l'intervention un succès.

L'opération a commencé à 9 h 42 a.m. à l'hôpital Western de Toronto, et a été décrite comme étant réalisée en coopération avec l'hôpital Général.

Le donneur, James Bryan, 29 ans, est décédé au second hôpital d'une hémorragie cérébrale, après être arrivé de Alliston, à 50 milles au nord de Toronto. Il était père de quatre enfants.

Dimanche, les médecins ont pratiqué sur le bénéficiaire une trachéotomie pour l'insertion d'un tube relié à un respirateur artificiel. En soirée hier, le bulletin de santé déclarait l'état de M. Ongaro comme "toujours satisfaisant et s'améliorant régulièrement".

Le donneur a été transféré de l'hôpital Général à l'hôpital Western parce qu'il ne se trouvait au premier hôpital aucun receveur compatible quant aux tissus. Sa mort a été confirmée par deux médecins ne faisant pas partie de l'équipe de transplantation.

Deux autres hôpitaux de Toronto, outre ceux mentionnés, ont aussi des équipes de greffe cardiaque. Les quatre institutions, grâce à un programme mis au point par l'Université de Toronto, s'échangent des services dans le domaine des greffes cardiaques.

M. Ongaro, qui est père de deux enfants, était malade du coeur depuis un an, et hospitalisé depuis cinq semaines. Sa femme a révélé que M. Ongaro a d'abord refusé une première fois la transplantation il y a cinq semaines, quand on lui a appris que ce serait le seul moyen d'améliorer son état. Il l'a ensuite acceptée, après en avoir discuté avec les médecins.

Le Dr Wilson a déclaré à une conférence de presse, après l'opération, que M. Ongaro avait été maintenu en vie pendant une heure et 40 minutes à l'aide d'un poumon et d'un coeur artificiel.

Une fois greffé, a déclaré le Dr Wilson, le coeur du donneur a repris ses battements après un seul choc électrique.

Les deux médecins assistants étaient le Dr Robert Miyagashima et le Dr Ronald Baird, tous deux chirurgiens de l'appareil cardiovasculaire à l'hôpital Western.

Le Dr Wilson a divulgué qu'à deux reprises récemment, l'hôpital se tenait prêt à opérer, mais que dans un cas, le receveur et le coeur du donneur n'étaient pas suffisamment compatibles et que dans le second cas, la famille du donneur éventuel a refusé la permission de prélever le coeur.

Le médecin a déclaré avoir pratiqué des greffes sur des animaux, mais "je n'ai jamais vu une greffe humaine auparavant, excepté sur film". Son équipe, dit-il encore, se préparait depuis un an. "Mais ce n'est pas avant le mois dernier que nous avons pu nous sentir prêt à aller de l'avant."

Toutes les autres greffes cardiaques réalisées au Canada — soit six — se sont déroulées à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Trois des bénéficiaires canadiens ont survécu, de même que 27 autres dans le monde, sur un total de 62 opérés jusqu'ici. C'est le Dr Philip Blaiberg du Cap en Afrique du Sud qui a survécu le plus longtemps de tous les opérés du monde. Au Canada, M. Gaetan Paris est maintenant rentré chez lui après l'opération qu'il avait subie le 28 juin.

Trente-six des opérations ont été pratiquées aux Etats-Unis, où l'on compte 19 survivants.

Les deux opérés du Chili, de même que le seul opéré du Japon se remettent de l'intervention. En France, deux des trois patients sont morts. Au Brésil, l'un des deux opérés a succombé.

L'Inde, la Grande-Bretagne et l'Argentine ont connu deux greffes chacune, toutes sans succès. Il en est de même des opérations uniques pratiquées en Tchécoslovaquie, en Espagne et au Venezuela.

Dr D. R. Wilson

Dr G. DeVeber

Dr R. Baird

...pendant ce temps, une 6e transplantation à Montréal

M. Yvon Therrien, 45 ans, de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, a reçu hier soir, à l'Institut de Cardiologie de Montréal, le coeur de M. Serge Dufresne, 20 ans, de Saint-Lin, mort d'une hémorragie cérébrale.

La transplantation, qui a débuté vers 9 h du soir pour se terminer vers 1 h ce matin, s'est très bien déroulée et le nouveau coeur de M. Therrien s'est remis à battre sans aucune aide mécanique. Donneur et receveur présentaient une compatibilité de type C, soit la même dont a pu profiter M. Desrivières, toujours hospitalisé à l'Institut de Cardiologie tout comme M. Brien, autre "transplanté".

La sixième à être effectuée à l'Institut (et la septième au Canada), la transplantation a été pratiquée par la même équipe médicale que les fois précédentes, équipe composée, comme on le sait, des Drs Pierre Grondin, Gilles Lepage et Yves Castonguay.

M. Therrien a huit enfants, dont l'âge varie entre 3 et 20 ans. Garagiste de son métier, il ne travaillait pas depuis neuf mois, à cause de son incapacité cardiaque globale. Depuis quelques années déjà, son état avait rendu impossible l'exercice de son métier. C'est ainsi qu'il était devenu le chauffeur de M. Jean Lesage pendant l'Expo et, par la suite, celui de M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales.

Pour sa part, le donneur M. Dufresne, a connu la mort dans des circonstances étranges. C'est en effet samedi matin, vers 5 h 25, qu'il avait été découvert, gisant sur le trottoir et victime d'une fracture du crâne, devant le 5349 de la rue Marquette, à Montréal. Il reposait depuis dans le coma, à l'hôpital Notre-Dame.

Les policiers de Montréal avaient, semble-t-il, écarté l'hypothèse d'une tentative de meurtre. En effet, trois personnes qui avaient été appréhendées en rapport avec cette affaire, samedi matin, ont par la suite été relâchées.

Il n'y a eu aucun témoin oculaire de l'accident. A leur arrivée sur les lieux, les policiers avaient seulement trouvé, dans le logement, un jeune ami de la victime, qui se prélassait tranquillement dans les vignes de Bacchus.

Tel que reconstitué par les policiers, sous les ordres du sergent-détective Paul Bousquet de la patrouille nocturne, l'accident serait survenu vers 4 h 45. Assis sur la rampe d'un balcon au troisième étage, les jambes dans le vide, M. Dufresne était en train de grignoter un morceau de gâteau, lorsqu'il a perdu l'équilibre.

Pour en revenir à l'Institut de Cardiologie, signalons qu'il s'y trouve, outre les trois "transplantés" MM. Desrivières, Brien et Therrien, au moins un autre patient en quête, celui-ci, d'un donneur.

Quant à M. Yvon Therrien, étant donné qu'il "va très bien" selon un porte-parole de l'Institut, vers 1 h 30, ce matin, aucun autre bulletin de santé ne doit être émis.

Mme James Bryan
la femme du donneur

Mme Maria Ongaro
la femme du receveur

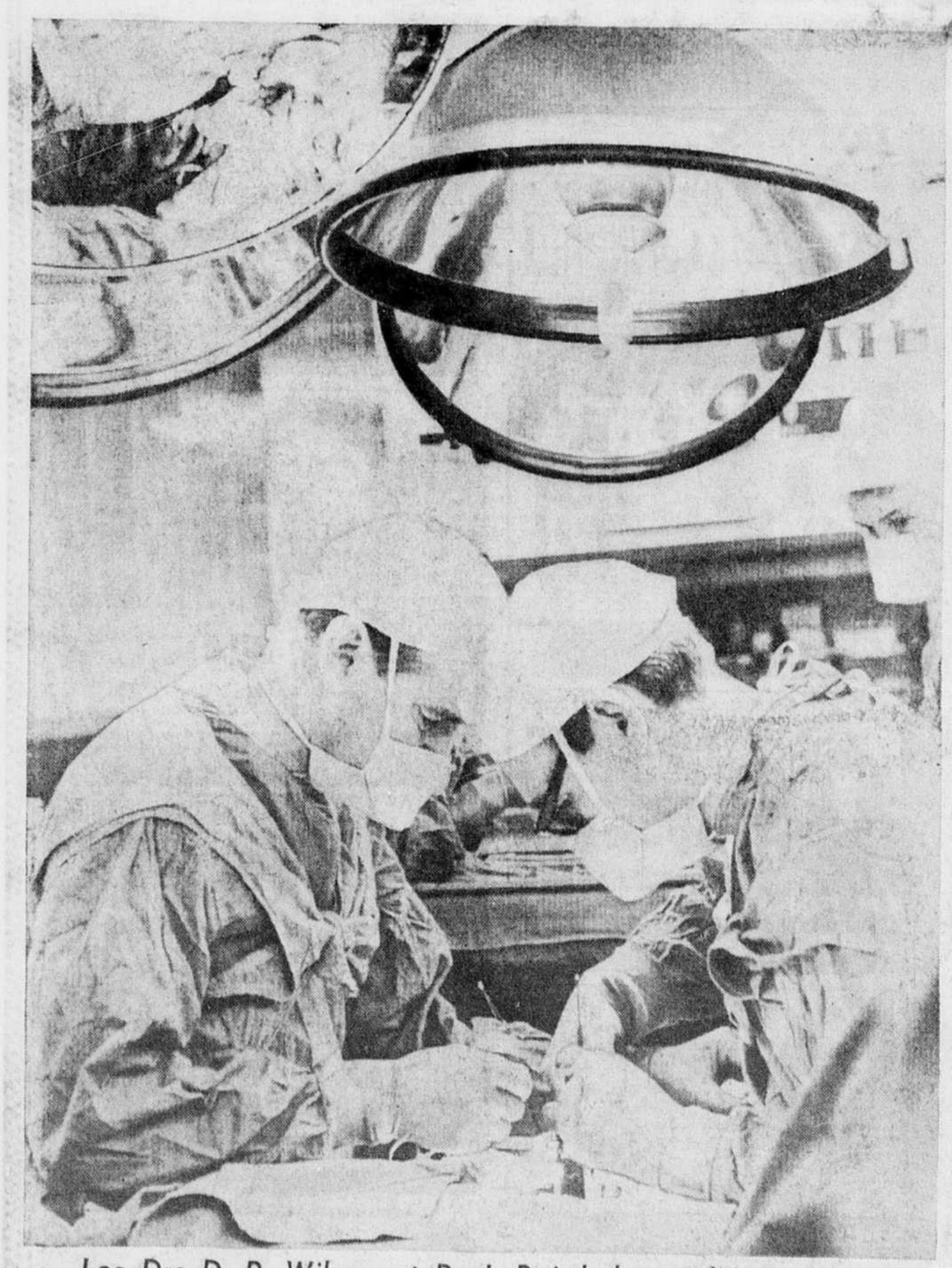

Les Drs D. R. Wilson et R. J. Baird durant l'opération

Québec a le devoir d'établir une politique linguistique

— Dollard Mathieu

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Dollard Mathieu, a profité hier du pèlerinage annuel au monument des patriotes, en face du Pied-du-Courant, dans l'est de la métropole, pour rappeler que le Québec avait le droit et le devoir d'établir une politique pour garder son caractère d'Etat français.

M. Mathieu, après avoir émis l'opinion que les Patriotes de 1837-38 avaient "sans doute outrepassé les règles de la prudence", a déclaré que "le patriotisme qui a inspiré leur geste présomptueux, suscite d'admiration et la reconnaissance immortelles de la puissante Nation de plus de six millions que nous sommes devenus en l'an de grâce 1968".

C'est alors que le président de la SSJB de Montréal, invitant son auditoire à tirer une "leçon salutaire" de leur geste, a déclaré que la défense de la nation québecoise constituait l'objectif prioritaire que devait se fixer le gouvernement du Québec — même "avant l'unité canadienne, quelque désirable qu'elle soit, même avant la survie de la Confédération, dont nous faisons les frais depuis un siècle".

"La voix de ces Patriotes, a conclu M. Mathieu, monte du sol que nous foulons pour nous rappeler qu'il n'y a pas d'injustice pour personne, que ce n'est que normal, que c'est conforme à la nature des choses que de prendre les mesures nécessaires pour que le Québec devienne dans les faits un Etat français."

Avez-vous vu tous les viaducs de la Transcanadienne entre Montréal et Québec?

Oui! Alors offrez-vous un peu de détente!

Rendez-vous à Québec en toute quiétude à quatre pieds d'altitude

2 Rapidos par jour: 8h 30, 17h 15.
3e train quotidien, du lundi au vendredi: 12h 00.
Départs de la gare Centrale.
Repas inclus dans le prix du billet de voiture-salon.
Le train arrête à Sainte-Foy.

Les jours de tarif Rouge—
billet simple de voiture-coach: $ 4.70
billet simple de voiture-salon: $10.70

Carnet de 11 billets au prix de 10 valable pendant 3 mois et transférable à une autre personne.

CN

économie & finance — LA PRESSE

Plan d'aménagement de la voie fluviale du Saint-Laurent

Les ingénieurs hydraulicients du Conseil national de recherches du Canada collaborent à un programme coordonné du ministère des Transports visant l'amélioration de la voie fluviale du Saint-Laurent en vue de son rôle de demain dans le domaine de la navigation.

Ces deux organismes gouvernementaux fédéraux poursuivant des études sur l'hydraulicité de la marée indispensables à la recherche touchant le phénomène des marées, études qui s'imposent aussi dans l'examen et la mise au point de travaux de génie qui pourraient être intégrés au programme général du ministère des Transports pour l'amélioration des voies d'eau propre à répondre aux exigences croissantes de la navigation moderne et à assurer un trafic maritime efficace et sans danger.

Les travaux de recherche du laboratoire d'hydraulique de la Division du génie mécanique, au Conseil national de recherches du Canada, sont un élément marquant de ces études, laboratoire dont le principal instrument d'étude est une nouvelle maquette géante du mouvement des marées sur le St-Laurent de Montréal à Pointe-au-Père, près de Rimouski, P.Q., soit une distance de 350 milles en direction du bas du fleuve.

Maquette du mouvement des marées

Cette maquette, logée dans un immeuble de deux ou trois étages couvrant deux pâtés de maisons, mesurera 750 pieds de long par 75 pieds dans sa partie la plus large. Ses proportions sont telles que son personnel de cinq ingénieurs et de six techniciens devront utiliser une voiturette électrique afin de vérifier les différents instruments de contrôle installés sur son vaste parcours.

Le stade initial de la maquette, commencé en 1966 et portant sur la distance qui sépare Montréal de Québec, est maintenant terminé, et des expériences s'y poursuivent actuellement. Le second stade, couvrant le parcours de Québec à Pointe-au-Père, sera probablement complété en janvier 1969, et la maquette dans son ensemble devrait pouvoir fonctionner pleinement en juillet de la même année.

D'après M. Simon Ince, chef du laboratoire d'hydraulique, la résistance hydraulique sur le St-Laurent a été réduite comme résultat des nombreux dragages au cours des années afin d'approfondir le chenal de navigation jusqu'à Montréal, ce qui a entraîné une baisse correspondante du niveau des eaux dans le port de Montréal et la possibilité d'autres dragages dans le port même. Ces facteurs, ajoutés au trafic maritime toujours croissant et à l'accroissement constant des dimensions des navires utilisant le St-Laurent, posent un grave problème pour l'avenir.

La maquette du mouvement des marées servira à déterminer l'influence des diverses modifications du fleuve, notamment l'élargissement et l'approfondissement du chenal, la construction de brise-lames, et le dragage des bas-fonds.

Coût justifiable économiquement

Le coût matériel de la maquette du St-Laurent, de son outillage et de l'équipement de mise au point et de contrôle des données s'y rattachant s'établit à quelque $600,000, sans tenir compte de l'effort, exprimé en terme d'énergie humaine, fourni par les ingénieurs et les techniciens de laboratoire, effort que M. Ince évalue, pour une période de 7 ans, à une somme additionnelle de $1,000,000.

Ce coût final, prévoit-t-on, s'établira à un ou deux pour cent des frais réels de construction et d'amélioration du chenal. Il est généralement admis que le coût d'une maquette de port ou de cours d'eau n'est économiquement justifiable que s'il représente de un à deux pour cent des travaux actuels, compte tenu de leur importance.

"Les études sur maquette, mentionne M. Ince, coûtent cher, mais l'expérience dans le domaine du génie prouve qu'elles assurent de très grandes économies."

La maquette, qui est alimentée par in immense réservoir souterrain de 500,000 gallons d'eau, est en béton sur fond moulé établi d'après les chartes hydrographiques du St-Laurent.

Les dimensions et les inclinaisons de la maquette sont déformées par rapport aux conditions réelles du fleuve, et pour compenser le taux de rapidité accrue des eaux qui en résulte, des bandes métalliques rugueuses ont été fixées à angle droit sur le fond, afin d'obtenir plus de résistance au courant. Une grande variété de jauges de courant d'eau et d'enregistreurs du niveau d'eau sont utilisés afin d'obtenir les données nécessaires des deux sources d'entrée de la maquette, soit le point de déchargement de l'eau, au site Montréal de la maquette, et d'élévation de la marée, au site Pointe-au-Père.

Ces instruments servent d'abord à vérifier la maquette. Des postes mesureurs permettent d'assurer que l'élévation d'eau et le mouvement de la marée dans la maquette correspondent, dans une proportion directe donnée, à l'élévation e au mouvement enregistrés dans le chenal même. Ainsi, dans la maquette, la marée passe de son point le plus bas à son point le plus haut, pour retomber ensuite à son point le plus bas, en quatre minutes, alors que dans le fleuve le cycle complet de la marée s'opère en 12 heures et 25 minutes.

Lorsque s'effectue un changement physique dans la maquette, les données enregistrées par ces instruments sont transmises au "centre nerveux" du Laboratoire d'hydraulique, situé à un niveau surplombant le point central de la maquette. Ces données reflètent l'effet du changement dans le chenal du fleuve tout le long de son parcours, en termes d'eaux hautes, d'eaux basses et de mouvement de la marée.

De plus, les données obtenues sont transmises à des ordinateurs particuliers pour utilisation par un modèle mathématique appelé à vérifier à fond les constatations de la maquette de la marée. Ceci fait, les ingénieurs pourront présenter des recommandations précises quant à la poursuite ou non de divers changements proposés.

Des Québécois exposeront leurs produits à Londres

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, annonce que sept industriels du Québec exposent leurs produits au "Royal International Dairy Show" qui a lieu à Londres, du 19 au 23 octobre 1968.

Les sociétés concernées sont Catelli-Habitant, Legrâde Inc. et Seabroo" Farm Frozen Foods de Montréal, Jean Demers Inc, de Gentilly, Les Producteurs de sucre d'érable de Québec, Lactantia de Victoriaville et H. Saint-Jean et Fils de St-Hyacinthe. Parmi les produits exposés on remarque particulièrement le fromage et le sirop d'érable.

Le "Royal Internatinal Dairy Show" se tient à l'Olympia de Londres. On y trouve toute la gamme des produits se rattachant au secteur laitier, ainsi qu'au domaine agricole en général. Le nombre des exposants est d'environ 365. En 1967, plus de 80,000 personnes ont visité l'exposition.

Au Québec, l'industrie alimentaire se place au premier rang des industries de transformation, tant par le nombre de personnes qu'elle emploie que par la valeur des expéditions qui, en 1967, ont atteint viron deux milliards de dollars.

Ces dernières années, l'industrie alimentaire du Québec a pris un essor remarquable, gâce à la modernisation systématique de son équipement et de ses procédés de fabrication. L'évolution constante des coûts alimentaires, qui nécessite des recherches de plus en plus poussées dans le domaine de la production, contribue au dynamisme de cette industrie.

Importants clients de Chargex

Deux importantes compagnies viennent de se joindre au système de carte de crédit Chargex.

Chargex a en effet annoncé que la société Air Canada et que Supertest Petroleum Corporation Limited ont adhéré au système de carte de crédit conçu par la Banque Canadienne Nationale, la Banque Impériale, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

Air Canada devient ainsi la première grande compagnie aérienne qui accepte la nouvelle carte. La compagnie possède déjà la carte de crédit Air Canada à l'intention des hommes d'affaires.

Supertest Petroleum Corporation Limited est de son côté la première grande entreprise pétrolière canadienne à se joindre à Chargex.

ADMINISTRATEUR DE SIMPSONS, LIMITED

M. J. C. Barrow

M. G. Allan Burton, président du conseil d'administration et président de Simpsons, annonce l'élection de M. J. C. Barrow au conseil d'administration de la compagnie. M. Barrow est président du conseil et chef de l'exécutif de Simpsons-Sears Limited et administrateur de Simpsons-Sears Acceptance Company et de Allstate Insurance Company of Canada. M. Barrow est né et fit ses études à Toronto et entra chez The Robert Simpson Company Ltd, division des commandes postales, en 1946, devenant chef de l'exécutif de Simpsons-Sears Limited en avril 1966. Il est un ancien président du Retail Council of Canada et président du United Community Fund du Grand Toronto.

Andrew Hamilton (Montréal) Limitée

J. RONALD JACKSON — JEAN S. DAIGNAULT — P. CHARLES FOURNIER

M. Andrew Hamilton ayant démissionné le 1er juillet 1968 de ses fonctions de Président et Administrateur délégué, l'administration du cabinet d'expertises après sinistres connu sous la raison sociale de **Andrew Hamilton (Montréal) Limitée** est maintenant la suivante:

Président: M. J. Ronald Jackson. Dans les assurances depuis 1932, M. Jackson fait partie de la maison depuis 1945 et en était Vice-Président et Administrateur depuis 1962.

Secrétaire-Trésorier: M. Jean S. Daignault. Dans les assurances depuis 1939, M. Daignault faisait partie de la maison depuis 1947 et de son Conseil d'Administration depuis 1962.

Vice-Président: M. P. Charles Fournier. M. Fournier était entré au service de la maison en 1955 et devenu membre du Conseil d'Administration en 1962.

Le plus grand hôtel de tout l'Orient

La construction d'un hôtel de 17 étages dont le coût est évalué à $55 millions est actuellement en cours à Tokyo dans le centre des affaires. L'édifice, qui sera achevé en mars 1970, comprendra 1,000 chambres de luxe, venant s'ajouter aux 600 chambres déjà existantes de l'Imperial Hotel qui lui sera adjacent. La maquette ci-dessus donne une vue d'ensemble du complexe. Le bâtiment moins élevé, sur la gauche, représente un garage de stationnement de dix étages qui pourra recevoir 700 voitures. Une immense salle pouvant contenir 2,000 personnes sera réservée pour les congrès et de nombreux restaurants, boutiques et promenades intérieures agrémenteront le séjour des visiteurs, en particulier les nombreux touristes qui se rendront à l'Exposition d'Osaka.

Qui protège le consommateur des gouvernements?

— K. H. MacDonald

VICTORIA (PC) — Les divers paliers de gouvernements au Canada ont été critiqués par un porte-parole du Federated Council of Sales Finance Companies à propos de ce qu'il a qualifié de préoccupation officielle exclusive, consistant à protéger le consommateur du monde des affaires.

Le président de cette organisation, M. K. H. MacDonald, vice-président exécutif de Industrial Acceptance Corp. Ltd., de Montréal, a déclaré au cours du congrès annuel du FCSFC qu'il faut se poser la question suivante: Qui protège le consommateur des gouvernements?

"Si la ménagère ordinaire ne s'inquiétait pas plus en dépensant son argent que ne le fait le gouvernement avec celui qu'il reçoit des impôts, nous reviendrions tous au temps des cavernes, portant des peaux de bêtes et vivant de racines et de fruits sauvages," a-t-il déclaré.

M. MacDonald a mentionné qu'il n'y a que quelques mois les Canadiens s'étaient fait dire que les gouvernements allaient effectuer des coupures dans leurs dépenses mais on leur annonce maintenant que les niveaux de ces dépenses seront encore plus élevés.

Andrew Hamilton (Montréal) Limitée

ANDREW HAMILTON, A.R.A.

Le 1er juillet 1968, M. Andrew Hamilton, A.R.A., démissionnait de ses fonctions comme Président et Administrateur délégué de la maison qu'il avait fondée en 1928, mettant ainsi fin à une carrière de plus de 68 ans dans les assurances.

GRATIS

pour votre bureau

Achetez 1 douz. de stylos-bille BIC Deluxe à pointe fine.

Obtenez deux douz. de stylos-bille BIC à pointe moyenne GRATUITEMENT

Mais pourquoi donner des stylos-bille BIC? Très simple. Nous sommes nouvellement établis au Canada et nous voulons que tous aient la chance d'essayer nos stylos-bille. Et nous sommes assurés qu'une fois que vous aurez essayé le stylo-bille qui se vend le plus au monde, vous ne voudrez plus vous servir des autres marques. C'est pourquoi nous faisons cette offre de lancement. **Achetez 1 douzaine de stylos-bille BIC à 49¢ et vous obtiendrez 2 douzaines de stylos-bille à 19¢ gratuites.** Achetez-en 10 douzaines, vous en obtiendrez 20 douzaines gratuites. Plus vous en achetez, plus vous en obtiendrez gratuitement.

Commandez l'offre "Spécial de bureau" S-588 de votre fournisseur habituel d'articles de bureau. Cette offre comporte n'importe laquelle des 4 couleurs d'encres suivantes: bleue, noire, verte ou rouge. Vous pouvez en commander autant que vous désirez mais hâtez-vous, la quantité de stylos-bille BIC gratuits est limitée.

Une valeur de $10.44 à $5.88

BIC — le stylo-bille le plus populaire au monde. Fonctionne du premier coup... coup sur coup!

BIC PEN OF CANADA LIMITED, Downsview, Ontario

N-3F *Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau.*

REGION DE MONTREAL
ADANAC OFFICE SUPPLIES LTD.
439, rue St-François-Xavier
AMERICAN HOSPITAL SUPPLIES
4850, rue Bourg, St-Laurent
A & T OFFICE SUPPLIES
1253, av. Greene, Westmount
BLEURY OFFICE SUPPLIES LTD.
1070, rue Bleury
BRAULT BOUTHILLIER LTEE
205 est, rue Laurier
CRESTAR LTD.
621 ouest, rue Craig
CRITES & RIDDELL LTD.
1050, rue de la Montagne
C.F. DAWSON CO. LTD.
387 ouest, rue Notre-Dame
DAWSON BROS.
239 ouest, rue Notre-Dame
EUGENE DOUCET LTEE
2261, avenue Papineau
EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES
8815, avenue du Parc
FOURNITURE CLASSIQUE INC.
3375, rue Prieur
FRY'S SCHOOL SUPPLIES LTD.
162, Ronald Drive
LEY'S OFFICE SUPPLIES
8388, boul. St-Laurent
LIBRAIRIE BOULEVARD
8485, rue Langelier, St-Léonard
LIBRAIRIE DE LA SALLE
1487, avenue de la Salle
LIBRAIRIE LAMOTHE LTEE
5042, boul. St-Laurent
LIBRAIRIE L.S.C.
2244, rue Rouen
LIBRAIRIE PARENT INC.
5196, rue St-Hubert
LIGHTSTONE SALES CO. INC.
8460, Darnley Road
MARK J. CO. LTD.
8006, 18e Avenue, Ville St-Michel
McFARLANE SON & HODGSON
200, rue Desleuriers, St-Laurent
MERCURY OFFICE SUPPLIES INC.
234 ouest, rue St-Paul
MIDTOWN OFFICE STATIONERS
4436, boul. St-Laurent
HOWARD O'DELL COM. STATIONERS
439, rue McGill
PAPETERIE BREL LTEE
7750, rue Lecourt
PICHE & HARVEY
137, rue St-Pierre
F. PILON INC.
5830, rue Andover, Ville Mont-Royal
RELIABLE PRINTING COMPANY
171 ouest, rue St-Paul
SERVICE DES ECOLES ST-GABRIEL
1601 est, boul. Gouin
ST. MICHEL OFFICE EQUIPMENT
3719, rue Dickens
SUPERIOR OFFICE SUPPLIES LTD.
4970, rue Amiens
WHEATLEY & WILSON
480 ouest, rue de la Gauchetière
BELOEIL
LES LIBRAIRIES UNIES LTEE
63, Montée-des-Trentes
BOUCHERVILLE
LIBRAIRIE L. FOY INC.
650, Fort St-Louis
CHICOUTIMI
LIBRAIRIE COMMERCIALE LTEE
22 est, rue Cartier
DRUMMONDVILLE
LIBRAIRIE DION INC.
357, Hériot
LIBRAIRIE FERLAND
400, Lindsay
GRANBY
AUTHIER FRERES LTEE
267, Principale
HULL
LIBRAIRIE MONPETIT
113, Hôtel-de-Ville
JOLIETTE
LIBRAIRIE RENE MARTIN INC.
398, Notre-Dame
LAUZON
J.G. FERLAND LTEE
581, Trans-Canada E.
LAVAL-DES-RAPIDES
DUNO INC.
68, boul. Cartier
POINTE-CLAIRE
OFFICE STATIONERS LTD.
86, boul. Hymus
QUEBEC
A.B. MACHINE INC.
590, Côte de la Montagne
LIBRAIRIE CANADIENNE
393, de la Canardière
LIBRAIRIE LANGLAIS LTEE
357, St-Joseph
LIBRAIRIE QUEBEC INC.
590, Côte de la Montagne
T.J. MOORE CO. LTD.
122, Côte de la Montagne
J.E. RICHARD
290, rue St-Vallier
ST-HYACINTHE
LIBRAIRIE RICHER LTEE
1400, des Cascades
EMILE SOLIS & FILS INC.
1440, des Cascades
ST-JEAN
LIBRAIRIE RICHELIEU
170, St-Jacques
CLAUDE PAYETTE INC.
470, boul. du Séminaire
ST-JEROME
LIBRAIRIE H. PARENT ENRG.
345, rue St-Georges
THETFORD MINES
LIBRAIRIE LESSARD
236, Notre-Dame sud
TROIS-RIVIERES
P.V. AYOTTE LTEE
1465, Notre-Dame
VALLEYFIELD
LIBRAIRIE G. BOYER
10, Nicholson
VALLEYFIELD OFFICE EQUIPMENT
38, Ste-Cécile
VICTORIAVILLE
JACQUES BERGERON LTEE
21 est, Notre-Dame
LEO G. TURCOTTE
305, Notre-Dame
BROCKVILLE
STEWART STATIONERY STORES
198, rue King
CORNWALL
GLENAN DISTRIBUTORS
343, rue Pitt
STEWART STATIONERY STORES
352, Montreal Road
STORMONT STATIONERS
328, rue Pitt
OTTAWA
R. W. ALEXANDER & CO.
1181, rue Wellington
CAPITOL STAMP & STATIONERY
465, Gladstone
EVANS & SERT LTD.
132, rue Queen
McFARLANE SON & HODGSON
880, rue Wellington
POPHAM COMPANY
130-132, rue Albert
WESTHILL
325, chemin Richmond
ART WOODS OFFICE
400, rue Bank

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 6 / PAGES 61-72 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, LUNDI 21 OCTOBRE 1968 — 84e ANNEE — No 245

Les mémoires de Robert Kennedy

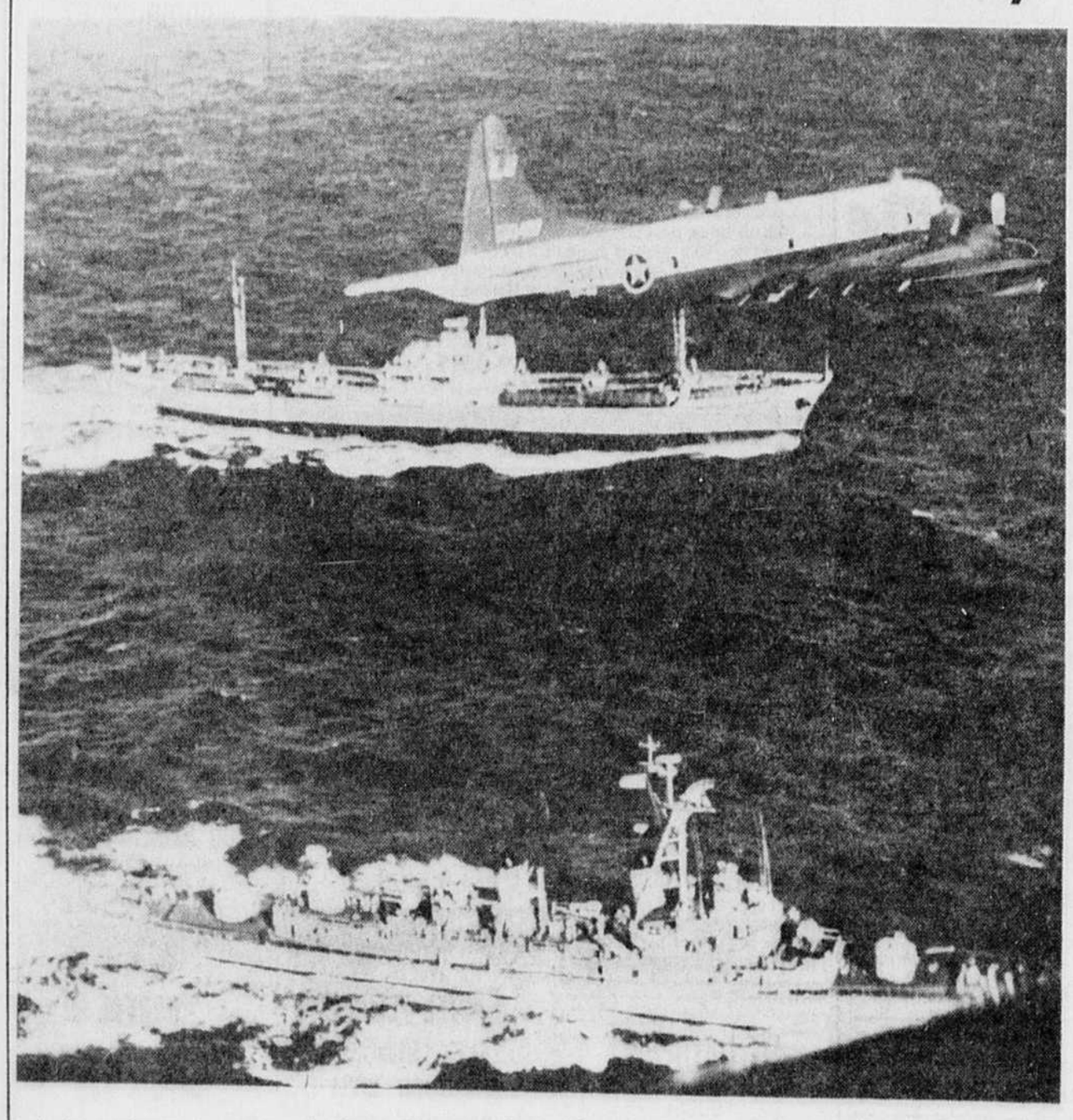

Après que le monde eut vécu des heures d'angoisse, les missiles soviétiques étaient retirés de Cuba en octobre 1962. On voit ici le destroyer américain "Barry" s'approchant du navire soviétique "Anesof", en Atlantique, pour vérifier un chargement de missiles cachés sous des toiles sur le pont. Un avion de la Marine surveille la scène.

Nouvelle pièce au dossier de la crise de Cuba d'octobre 1962 qui fit trembler le monde

NEW YORK (PC) — Le sénateur Robert Kennedy, dans ses mémoires personnels sur la crise de Cuba de 1962, révèle qu'un membre de l'état-major américain proposa alors d'utiliser des armes nucléaires contre Cuba tandis qu'un autre recommanda une attaque contre l'Union soviétique.

Il révèle également que son frère, le président John F. Kennedy, était prêt à ordonner l'invasion de Cuba par 250,000 hommes advenant l'échec du blocus naval de l'île.

Les mémoires de feu Robert Kennedy sur cette crise ont été publiés dimanche par le magazine "McCalls", qui a payé plus d'un million de dollar à la succession Kennedy pour se procurer ce document historique de 21,000 mots.

La crise d'octobre 1962 s'est produite quand les Etats-Unis, ayant découvert que des missiles soviétiques avaient été installés sur le sol cubain, exigèrent qu'ils soient retirés. Ce fut le plus dramatique affrontement entre les deux colosses nucléaires de toute la guerre froide.

D'après Robert Kennedy, certains membres du comité des états-majors combinés affirmèrent au président qu'une action militaire des Etats-Unis n'entrainerait pas de réplique de l'URSS ou de Cuba. Et même s'il y avait réplique, ces conseillers semblaient croire qu'une guerre serait dans le meilleur intérêt des Etats-Unis.

Le samedi 27 octobre, après que le président Kennedy eut écrit à Nikita Khrouchetchev pour réclamer une fois de plus le retrait des missiles soviétiques de Cuba, l'atmosphère était pessismiste à la Maison Blanche, écrit Robert Kennedy.

"Le président n'était pas optimiste et je ne l'étais pas non plus . . ." écrit le sénateur assassiné. "Il n'avait pas perdu tout espoir, mais cet espoir reposait sur un changement d'attitude de Khrouchtchev dans les prochaines heures. C'était un espoir, non une attente. On s'attendait plutôt à un affrontement militaire pour mardi et peut-être pour demain".

Le lendemain, toutefois, Khrouchtchev acceptait de démanteler et de retirer les missiles et consentait à l'inspection.

Dans ses mémoires, intitulés "Treize Jours", Robert Kennedy, qui était alors procureur général des Etats-Unis, raconte en détail l'activité du président et de ses conseillers depuis le 16 octobre, alors qu'il fut révélé pour la première fois que les Russes installaient des missiles à Cuba, jusqu'au 28 octobre, le dimanche où le retrait des missiles était annoncé.

Durant la première phase du débat sur la conduite à

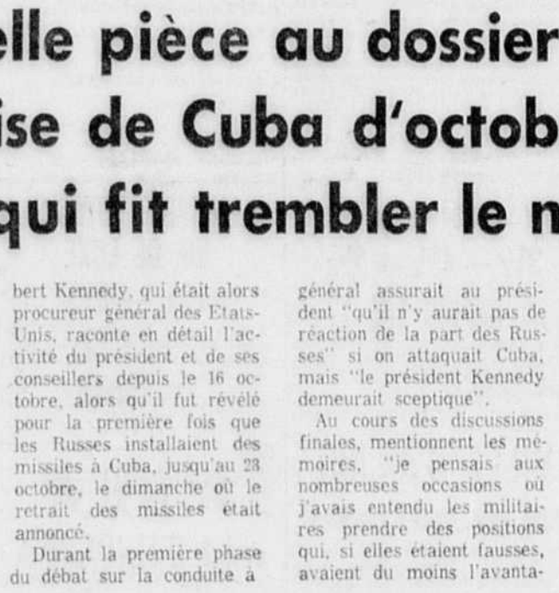

suivre, la plupart des conseillers du président croyaient qu'une attaque aérienne contre l'emplacement des missiles pourrait bien être le seul recours possible, écrit Robert Kennedy.

C'est un peu plus tard, dit-il, que l'idée d'une quarantaine ou d'un blocus fut avancée.

Même si le blocus recevait de plus en plus d'appuis, écrit M. Kennedy, la plupart des conseiller militaires du président "affirmaient avec avec vigueur qu'une attaque militaire était nécessaire".

Parmi ces conseillers se trouvait le général Curtis LeMay, alors chef d'état-major de l'aviation, actuellement candidat indépendant à la vice-présidence dans l'équipe de l'ex-gouverneur George Wallace.

M. Kennedy ajoute que le général assurait au président "qu'il n'y aurait pas de réaction de la part des Russes" si on attaquait Cuba, mais "le président Kennedy demeurait sceptique".

Au cours des discussions finales, mentionnent les mémoires, "je pensais aux nombreuses occasions où j'avais entendu les militaires prendre des positions qui, si elles étaient fausses, avaient du moins l'avantage qu'il ne resterait personne de vivant pour s'en rendre compte après".

C'est samedi soir le 20 octobre que le président a décidé d'opter pour un blocus naval plutôt que pour une attaque aérienne.

A une dernière réunion le lendemain matin, John Kennedy a appris que même une attaque surprise ne réussirait peut-être pas à éliminer les bases de fusées.

Même après que le chef d'Etat eut annoncé sa décision le lundi soir, les préparatifs militaires se poursuivirent.

Les mémoires confirment d'ailleurs que le président Kennedy avait ordonné aux forces armées de se préparer à une invasion. C'est alors que le secrétaire à la Défense, M. McNamara, aurait dit au chef d'Etat que l'invasion nécessiterait 250,000 hommes.

Un des moments les plus critiques a été le mercredi, quand le blocus a été mis en vigueur et qu'on apprit qu'un sous-marin russe s'était placé juste à l'extérieur de la ligne de blocus, encadré par deux navires soviétiques.

Décrivant les réactions de son frère, le sénateur Kennedy note: "Il porta la main à son visage et se couvrit la bouche. Ses traits étaient tirés, ses yeux fatigués, presque gris . . . Inexplicablement, cela me fit penser à l'époque où il avait failli mourir, à celle où il a perdu son enfant, au moment où nous avions appris la mort de notre frère Joseph . . ."

Pendant la crise, la Maison blanche était en contact fréquent avec le premier ministre Krouschev. C'est le vendredi que se produisit le déblocage, à la réception d'une lettre où Krouschev proposait de retirer les fusées de Cuba. Mais le lendemain un autre message de Moscou exigeait en retour le retrait des missiles américains en Turquie. Ceci fut refusé par Washington.

Les chefs d'état-major, dit le sénateur Kennedy, recommandaient alors une attaque aérienne lundi, suivie de près d'une invasion.

Au beau milieu de la réunion, la nouvelle arriva que l'avion du major Rudolf Anderson Junior, un des deux pilotes qui avaient découvert les installations de missiles, avait été abattu au-dessus de Cuba par une fusée russe.

"Au début, presque tout le monde était d'accord sur la nécessité d'une attaque le lendemain matin, écrit le sénateur Kennedy, mais le président a retenu les ardeurs trop vives."

Tout en continuant à préparer l'invasion, le président a écrit à nouveau à Krouchev, et a attendu calmement la réponse.

Le sénateur Robert Kennedy était dans la salle d'armes à Washington pour assister à un spectacle d'équitation avec ses filles, quand la nouvelle lui est parvenue par le secrétaire d'Etat M. Rusk que les Russes acceptaient de retirer leurs missiles de Cuba.

Par tous les moyens nécessaires

À New York, les écoles devront être rouvertes

NEW YORK — (UPI) — Le "Board of Education" (Conseil de l'Education) de la ville de New York a autorisé aujourd'hui les principaux d'écoles à prendre les moyens nécessaires pour rouvrir les 900 écoles fermées actuellement par un conflit syndical qui prive de cours quelque 1,200,000 élèves.

Cette décision a été prise peu après que M. Albert Shanker, leader du syndicat des professeurs, eut rejeté hier après-midi la dernière offre de reglement du conflit faite par le maire John V. Lindsay. Il s'agit de la troisième grève depuis l'ouverture des écoles en septembre dernier.

Après sa dernière rencontre avec le maire, M. Shanker est parti pour Houston pour s'adresser aux membres de l' "Association of School Business Officers". C'était alors le premier d'une série d'entretiens que M. Shanker se propose d'avoir à travers le pays afin d'alerter la nation sur ce que le leader syndical appelle les dangers de laisser les systèmes d'éducation aux mains d'extrémistes racistes.

Le surintendant des écoles, M. Bernard Donovan, a déclaré qu'il avait autorisé les responsables locaux d'ouvrir et de faire fonctionner toutes les écoles dans leurs quartiers respectifs et, au besoin, de prendre les moyens nécessaires pour ce faire. Il a dit espérer que la réouverture des écoles pourrait se faire sans dommages.

Seul le surintendant de district, ou le principal d'une école ou encore la personne désignée comme principal d'une école, toutes personnes connues des autorités policières, peut prendre les moyens légaux nécessaires pour pénétrer dans les immeubles, a dit M. Donovan.

A la suite de l'échec de la rencontre d'hier entre le maire et M. Shanker, l'avocat Theodore Kheel a annoncé qu'il renonçait à tenter de résoudre le conflit. Il a ajouté qu'il avait été impossible de trouver la moindre base de reglement entre les deux parties.

Après la rencontre, le maire Lindsay s'est adressé aux Newyorkais sur les ondes locales pour déclarer que la crise scolaire avait dégénéré en intolérables tensions raciales et religieuses.

Trois avions canadiens de secours pour le Biafra sont immobilisés au Nigeria

LAGOS, (PC) — Tandis que des milliers de Biafrais meurent de faim, trois avions de transport canadiens "Hercules" sont inactifs, attendant le feu vert pour transporter des vivres et des médicaments au Nigeria déchiré par la guerre civile.

L'un de ces avions, prêté à la Croix-Rouge internationale, attend depuis une semaine à l'aéroport Ekeja, près de Lagos, la capitale fédérale du Nigeria. Deux autres, l'un à Recife, sur la côte nord-est du Brésil, et l'autre à l'île de l'Ascension, dans l'Atlantique, attendent également que l'on coupe court aux formalités pour entrer en action.

Apparemment, l'une des raisons du délai, c'est que le gouvernement nigérien ne sait pas dans quelle mesure il doit coopérer pour faciliter les opérations de secours au Biafra, cette province sécessionniste où la guerre civile fait rage depuis 16 mois.

Le major K. S. Ken Johnson, de Smith Falls, Ont., commandant du détachement canadien, a demandé mercredi dernier au chef d'état-major nigérian la permission de transporter des secours à Port Harcourt, à 300 milles de Lagos, mais la permission lui fut refusée pour "des raisons militaires".

Il avait inspecté la région, détenue par les forces nigérianes du colonel Benjamin Adekunle, surnommé le "Scorpion noir", qui ne voit pas d'un bon oeil le survol de sa région par des avions non militaires, et il a pu constater que les pistes situées près de Calabar, 100 milles à l'est de Port Harcourt, pouvaient accommoder les avions "Hercules".

Cependant, le lieutenant-colonel Leslie Hussey, d'Ottawa, commandant de l'escadrille de transport 436 stationnée à Ottawa, et le major Robert Gibson, de Saint-Bruno, commandant de l'escadrille de transport 429 stationnée à St-Hubert, se sont rendus à l'île de Fernando Po.

Ils ont également constaté que la piste pouvait être utilisée par les "Hercules". Cet aérodrome sert de point d'envol pour les opérations de secours au Biafra.

Toutefois, cette île, ancienne colonie espagnole, est devenue la semaine dernière une partie du nouvel Etat de la Guinée équatoriale, devenue indépendante, et le personnel canadien a maintenant besoin de visas pour y transiter avant de se rendre au Biafra.

Les observateurs canadiens ne seraient jamais allés au Biafra

LAGOS, Nigeria (PC, AFP) — Le major-général William A. Milroy, du Canada, a quitté Lagos hier, pour venir répondre aux questions d'un comité inter-parlementaire à Ottawa, portant sur le rôle de l'équipe internationale d'observateurs au Nigeria, équipe dont il faisait partie.

Son retour fait suite à de vives critiques formulées par des députés de l'Opposition, voulant que l'équipe ait été incapable de déterminer si oui ou non les troupes fédérales nigérianes s'étaient livrées au génocide, ce qu'affirme le Biafra sécessionniste, en précisant que l'équipe ne s'est jamais rendue au Biafra.

Le général Milroy a déclaré samedi qu'il retournera à Lagos vendredi après avoir presenté au comité un rapport complet sur les relevés de l'équipe, les conditions et les méthodes d'opération, ainsi que les façons d'améliorer le travail des observateurs.

Cependant, il a ajouté qu'il ne pouvait faire aucune recommandation au comité, parce que seule l'équipe entière peut faire des recommandations.

Le major-général Milroy est commandant des forces terrestres canadiennes ainsi que du Collège militaire de Kingston, Ontario.

Il était rentré vendredi d'une tournée de quatre jours sur le front de la deuxième division nigériane. Il a visité les villes d'Onistsha, Asaba, Ogwashi, Uku, Agbor et Benin, où il y a un an des milliers de civils Ibos étaient rassemblés, après la capture par les troupes fédérales de la région centre-ouest que détenaient les troupes biafraises.

Un autre membre de l'équipe, le major-général Henry Alexander, de Grande-Bretagne, a dit samedi qu'il rentrera à Londres dans environ trois semaines. Il a dit que son successeur serait sir Bernard Fergusson, ancien gouverneur de la Nouvelle-Zélande.

Le retour du général Alexander survient au moment où les observateurs réclament la réorganisation des méthodes d'opération. Ils se disent mécontents d'être conduits à proximité des premières lignes comme des touristes.

Le général Alexander a ajouté que les observateurs ont étudié avec le gouvernement fédéral nigérien la possibilité que l'équipe agisse à titre d'équipe de trêve advenant la reddition des troupes biafraises.

Interrogé pour savoir si les observateur pourront se rendre au Biafra, le général Alexander a répondu: "On nous a demandé de faire enquête sur le génocide, mais il est impossible d'y parvenir de ce côté-ci des lignes".

L'opération "Blitz" couronne la campagne de Nixon, deux semaines avant l'élection

Selon PA, AFP

La campagne électorale américaine entre dans sa phase décisive avec le lancement de "l'opération Blitz" de M. Richard Nixon, la "remontée" de M. Hubert Humphrey dans les sondages et la poursuite du travail de sape de M. George Wallace.

Un peu plus de deux semaines séparent maintenant l'électorat américain de la "minute de vérité" où, dans le secret de l'isoloir, plus de 75 millions de citoyens à travers l'immense continent se presseront dans plus de 135,000 bureaux de vote pour choisir un président des Etats-Unis.

Le républicain Ricahrd Nixon aborde cette dernière partie de sa campagne avec l'avantage moral d'être toujours en tête des sondages nationaux. L'assurance dont il fait preuve depuis sa nomination à Miami Beach au début du mois d'août en est renforcée. Jouant sur le désir de changement du peuple américain, il poursuit ses voyages à travers le pays sans faire la moindre erreur tactique qui pourrait lui être fatal le 5 novembre.

M. Nixon, à la tête d'une machine parfaitement huilée, entend ne pas ternir l'image du "nouveau Nixon" qu'il s'efforce d'imposer non seulement aux Républicains, mais aussi aux démocrates désabusés de leur propre parti et à la masse mouvante des indépendants de qui dépend souvent une élection présidentielle américaine.

Il a stoiquement refusé de prendre le rsique d'un débat télévisé avec M. Humphrey auquel participerait M. Wallace, contre qui il porte ses attaques les plus virulentes. Le candidat indépendant à ses yeux est le principal danger pour son élection. Il entame donc un véritable marathon de discours qui sera couronné la veille du scrutin par quatre heures de télévision sur une chaine nationale.

La mission d'Apollo-7 se terminera demain matin

HOUSTON, Texas (PA, AFP) — Le commandant "d'Apollo-7", Walter Schirra, agacé par les nombreux changements apportés au plan de vol, s'est emporté hier et a dit au centre de contrôle: "J'en ai assez. Nous n'acceptons plus de changements de plan de vol".

Aussi les trois pilotes d'"Apollo-7" décideront eux-mêmes s'ils porteront leurs casques d'astronautes demain lors de leur retour à la Terre.

Le directeur de l'équipe des 52 astronautes "Apollo", Deke Slayton, a transmis cette recommandation à Walter Schirra, dont la mauvaise humeur ne fait qu'empirer, à Donn Eisele et à Walter Cunningham. Elle a pour but de laisser en réalité aux pilotes le choix entre deux risques: un accident possible de l'oreille interne dû au coryza dont ils souffrent tous les trois ou des ecchymoses, voire des blessures, résultant des folles embardées auxquelles seront soumis la capsule, ses passagers et l'équipement de bord lors du freinage en 30 minutes de 17,500 milles à l'heure à 85 milles à l'heure.

Les trois astronautes auront, selon la recommandation en question, la faculté de conserver ou de retirer leur casque au-dessous de 50,000 pieds d'altitude. "En tout état de cause, a cru pouvoir promettre M. Slayton, nous n'allons pas avoir d'éclatement de tympan, disons-le clairement, ni de rotules brisées".

Par ailleurs, la NASA a ordonné à l'équipage de revêtir ses lourdes scaphandres cosmiques lors de l'épilogue crucial de son voyage, soit la fulgurante rentrée dans l'atmosphère.

Le capitaine de vaisseau Schirra a accompli hier, à l'aube, avec un succès total une manoeuvre extrêmement brève (une demi-seconde) d'allumage du propulseur principal de la capsule. Apogée et périgée d'"Apollo-7" ont alors baissé de quelques milles: première étape sur la voie de la Terre.

Le sol a voulu ajouter une ou deux expériences mineures au plan de vol, déjà surchargé aux yeux des trois astronautes, mais sans succès.

"J'en ai assez", s'est exclamé l'irascible commandant de bord. "A partir de maintenant, c'est moi qui vais être le directeur de vol à bord. Nous n'allons plus accepter de remaniements du plan de vol."

Wally faisait allusion à une nouvelle expérience que lui demandait la NASA et qui consistait à faire osciller lentement la cabine dans tous les sens afin d'examiner les variations de températures résultant à l'intérieur de l'habitacle.

Véritablement furieux, le capitaine de vaisseau s'est emporté plus encore. Il a demandé qu'on lui donne "le nom de l'idiot qui a imaginé ce test" car, a poursuivi le chef pilote, "je veux lui parler personnellement quand je redescendrai".

Tchécoslovaquie

Commencement de l'occupation "légale"

PRAGUE (AFP, PA) — La mise en application du traité entré en vigueur vendredi concernant le stationnement provisoire de troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque est déjà commencée, tandis que des centaines de wagons ont été réquisitionnés pour le départ des troupes d'occupation fournies par les pays du pacte de Varsovie.

En remettant au mois d'avril prochain l'incorporation de quelque 50,000 recrues, le gouvernement tchécoslovaque a en effet dégagé les facilités de casernement pour un nombre égal de soldats soviétiques, soit à peu près les deux tiers de l'effectif total de 75,000 hommes que l'on estime généralement comme celui qui doit rester en Tchécoslovaquie. Mais les casernements rendus ainsi disponibles se trouvent dispersés sur tout le territoire. Pour permettre à certains d'entre eux d'être uniquement occupés par des troupes soviétiques, de très importants mouvements d'unités tchécoslovaques se regroupant et se recasant sont déjà enregistrés.

En outre, des réquisitions ont été effectuées pour loger quelque 10,000 officiers soviétiques, ainsi que le personnel civil et les familles. D'autre part, certains aérodromes où des unités tchécoslovaques sont encore stationnées doivent être à leur tour évacués afin d'être utilisés par les escadrilles soviétiques. On semble vouloir éviter ainsi une cohabitation constante entre unités soviétiques et tchécoslovaques. Par contre, l'utilisation des terrains d'exercice et d'entraînement ne pose pas de problèmes.

La politique d'Israël sur la paix n'a pas été arrêtée

TEL-AVIV, Israël (AFP) — "La situation s'est beaucoup modifiée depuis mon arrivée à New York il y a trois semaines et je souhaite donc revenir en Israël au cours des prochains jours pour participer aux discussions qui doivent se dérouler au sein de mon gouvernement", a déclaré hier M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, dans une interview accordée au correspondant à New York de la radio d'Etat israélienne.

"Bien qu'actuellement aucune négociation ne soit engagée entre Israël et un pays arabe quelconque, je pense qu'il est temps de déterminer quelle sera notre position au cours d'éventuelles négociations", a poursuivi le ministre.

M. Abba Eban s'est refusé à tout commentaire sur le dernier discours du général Moshé Dayan, ministre israélien de la Défense, invoquant qu'il n'avait lu que quelques extraits de presse.

Mais, évoquant la thèse centrale de ce discours sur l'inévitabilité d'une nouvelle guerre avec les Etats arabes, M. Eban a indiqué : "Je ne sais s'il est réaliste de parler de paix, mais je sais qu'il n'est pas réaliste de parler de l'inévitabilité de la guerre."

"Un gouvernement responsable, a poursuivi le ministre, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à une guerre éventuelle, mais il doit aussi faire tout son possible pour l'éviter. Seuls les pays qui font tout pour éviter la guerre la gagnent si elle éclate malgré tout."

A la question "Etes-vous optimiste ou pessimiste ?", M. Eban a répondu : "Je ne pourrai répondre à cette question que lorsque j'aurai reçu les réponses des pays arabes à nos dernières propositions."

M. Abba Eban a enfin indiqué que, du point de vue diplomatique, la situation d'Israël s'était beaucoup améliorée au cours des dernières semaines et que c'était au tour des Arabes d'être sur la défensive.

Au Caire, le porte-parole officiel du ministère égyptien des Affaires étrangères a déclaré hier que "les informations selon lesquelles M. Mahmoud Riad, chef de la diplomatie égyptienne, présenterait dans trois jours au secrétaire général de l'ONU ou à son représentant un mémoire précisant le point de vue de la République arabe unie sont des suppositions".

Le porte-parole a ajouté que M. Mahmoud Riad, qui se trouve actuellement à New York, est mandaté par le gouvernement égyptien pour prendre les mesures qu'il jugerait nécessaires, à la lumière de l'évolution des débats aux Nations unies sur la crise du Moyen-Orient et cela en accord avec les délégations arabes représentées.

Enfin, de sources proches de ce même ministère on souligne que le point de vue égyptien, insistant sur la nécessité de la mise en exécution de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre dernier demeure inchangé.

Liban : Helou retire sa démission

BEYROUTH, Liban (AFP) — M. El Assaad qui a refusé d'accepter la démission de M. Helou, présentée samedi soir, avait convoqué les députés à son bureau pour hier matin. A la suite de cette réunion, le président de la Chambre et plusieurs parlementaires s'étaient rendus auprès du chef de l'Etat pour l'amener à revenir sur sa démission. M. Helou leur a fait savoir qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Cependant, après plusieurs autres démarches du président de la Chambre, des députés et de hautes personnalités libanaises, le président Helou a retiré sa démission.

La démission du chef de l'Etat était motivée par l'impasse dans laquelle se trouvait la crise ministérielle qui est à son onzième jour. Après avoir constaté l'échec du Dr Abdallah Yafi de former un gouvernement pouvant recueillir l'approbation de la Chambre, M. Charles Helou avait décidé de démissionner et de mettre ainsi le Parlement devant ses responsabilités.

A aucun moment, le calme n'a été troublé sur l'ensemble du territoire libanais.

Hier soir, M. Yafi formait un cabinet de quatre membres.

Bonn : 3e suicide d'un officier

BONN (AFP) — Nouveau suicide d'un officier supérieur de la Bundeswehr — le troisième en dix jours — hier à Bonn.

Le lieutenant-colonel Johannes Grimm, 54 ans, attaché au ministère de la Défense, s'est tiré une balle dans la tête dans son bureau et a succombé peu après. Le ministère a indiqué que l'état de santé de l'officier "laissait à désirer depuis plusieurs années", et qu'il n'existait pas de soupçon de faute de service".

Cette remarque paraît indiquer qu'il n'existe aucun lien entre cette mort et les décès de deux autres officiers de haut rang survenus le 8 octobre : celui du général Horst Wendtlandt, 56 ans, directeur adjoint des services de renseignement, qui s'est tiré une balle dans la tête, et celui du contre-amiral Hermann Luedke, 57 ans, décédé également au cours d'une partie de chasse. Dans ce dernier cas, le parquet, qui a ouvert une enquête sur la présence d'un film reproduisant des documents secrets parmi les effets du défunt, a conclu au suicide sur la foi du rapport d'autopsie, alors que l'on avait d'abord avancé la thèse de l'accident.

"Les USA ont perdu la course à la Lune"

— Von Braun

MILAN (AFP) — "Les Etats-Unis ont perdu la course à la Lune", déclare Wernher Von Braun, chef du "Marshall Space Center", où sont nées les fusées "Saturne", dans une interview à l'hebdomadaire milanais "Tempo".

"Les Américains sont en retard par rapport aux Soviétiques parce qu'ils n'ont pas réalisé certaines expériences que ceux-ci ont effectuées et ont prouvé qu'ils savaient accomplir avec le vol de "Zond-V", affirme le savant américain qui ajoute: "Notre fusée "Saturne" est sans doute la plus puissante du monde mais mon impression est que les Soviétiques tenteront tout pour réaliser un vecteur qui dépasse le "Saturne", et ils y réussiront à cause de la réduction des efforts des Etats-Unis dans les programmes spatiaux."

Le mariage de Jackie

suivant les pays Réactions diverses

PARIS (AFP) — "Qu'on ne nous parle pas trop de roman d'amour", écrit dans le journal du dimanche, édition du dimanche de France-Soir, Philippe Labro, qui écrit en outre: "Il y a toujours eu chez cette jeune bourgeoise, élevée dans les écoles les plus snob des USA, une attirance vers l'argent, la puissance, le faste, la foire aux vanités".

Dans l'autre publication parisienne du dimanche, "L'Humanité-Dimanche", organe du parti communiste, Martine Monod sous le titre: "Carte du tendre et carnet de chèques", conclut un article sévère par ce jugement: "Nous avons oublié que ce n'est que dans les contes que les princesses choisissent les bergers. Dans la vie, leur parfum préféré, c'est toujours le pétrole".

La presse britannique est beaucoup plus indulgente à l'égard de la veuve du président Kennedy, sauf le "Sunday Telegraph", qui présente le mariage sous le titre: "La grande vie avec Aristote". Par contre, l'"Observer" écrit: "Jackie: nous sommes très heureux", et le "Sunday Mirror": "Si heureuse". Plein de lyrisme et pénétré de l'Antiquité, le "Sunday Telegraph" évoque ainsi Aristote Onassis: "Le crésus du XXe siècle a remporté sa plus grande victoire ... Ce Jason a rapporté chez lui la toison d'or ..."

Dans les pays catholiques, si la presse consacre de grandes manchettes à la nouvelle, elle se livre à peu de commentaires. C'est ainsi qu'à Madrid, seul le "Pueblo", organe des syndicats officiels, rappelle avec amertume l'exclamation d'un journaliste soviétique qui aurait dit: "C'est un sujet sensationnel pour un éditorial de la Pravda sur la société capitaliste".

En Allemagne fédérale, la presse et l'opinion se sont passionnées pour ce mariage, et c'est ainsi que le journal populaire à grand tirage: "Bild" (4 millions d'exemplaires), consacre cinq pages sur huit de sa publication au nouveau couple Kennedy-Onassis. Aussi bien dans la presse que dans l'opinion publique, règne la consternation, et le mariage est violemment critiqué un peu partout.

Ce sont à peu près les mêmes sentiments qui s'expriment dans la presse italienne. Le quotidien turinois "La Stampa" affirme: "Veuve d'un héros, elle devient la femme d'un milliardaire. Nous nous sentons tous un peu trahis". De son côté, le journal de Milan "Il Giorno" titre: "Dommage, Jacqueline". Le quotidien romain "Paese Sera" est encore plus sévère: "Au fond, Jacqueline prend la place d'un quelconque mannequin arriviste: c'est une erreur de style qui surprend".

La presse américaine est très divisée. L'enquête à laquelle s'est livré dans les salles de rédaction newyorkaises le quotidien populaire "Daily News", qui a posé la question: "Etes-vous triste ou heureux que Jackie Kennedy se marie", la majorité des personnes consultées se sont déclarées heureuses, et une minorité a affirmé sa parfaite indifférence.

Benson traitera dans son budget de plusieurs problèmes économiques

(PC) — Lorsqu'il présentera son budget, demain, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, traitera de plusieurs problèmes économiques, exclusion faite de toute considération politique. Le problème primordial est celui de l'expansion économique. Dans le livre blanc, présenté la semaine dernière, M. Benson a laissé entendre que l'expansion en 1969 serait à peu près identique à celle de 1968 ce qui signifie une progression d'environ quatre pour cent.

Ce qui signifie une progression inférieure à celle de cinq pour cent considérée comme saine par le Conseil d'expansion économique.

Le gouvernement devrait-il encourager une expansion plus rapide en adoptant des politiques fiscales et monétaires expansionnistes ? Sa dernière tentative en ce sens avait provoqué une hausse inquiétante des coûts et des prix.

Toujours la semaine dernière, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a souligné de son côté que l'inflation demeure un problème à surveiller au Canada.

On prévoit que les prix hausseront de 3.3 pour cent cette année, ce qui constitue une hausse moins inquiétante qu'en 1967. Mais l'augmentation est encore beaucoup trop forte. Le Conseil économique estime qu'une hausse annuelle de deux pour cent des prix devait être le maximum acceptable.

En prenant les mesures connues pour réduire les tendances inflationnistes, on encouragerait le chômage, qui est déjà de cinq pour cent supérieur à l'an dernier. On s'attend, d'autre part, à l'arrivée d'un grand nombre de travailleurs au cours des prochaines années.

Il y a aussi les taux d'intérêt, relativement bas en août, mais qui ont repris une poussée vers le haut. Sur ce point, il n'y a pas de doute que la fluctuation monétaire mondiale a le dernier mot. Agissant seul pour réduire ces taux, le Canada ébranlerait la solidité du dollar canadien.

C'est ainsi que le mal de tête qu'est la présentation d'un budget national devient un problème politique, car pour obtenir une expansion économique normale, Ottawa, les provinces, les municipalités, les entreprises commerciales et le monde du travail doivent collaborer dans une attaque commune afin de résoudre les problèmes les plus pressants.

Aux Bourses

Après cinq séances assez inquiétantes, les titres ont repris leur ascension vers de nouveaux sommets, cette semaine, aux Bourses canadiennes.

La remontée a débuté mercredi. Les secteurs les plus encourageants ont été les métaux de base, les pétroles de l'Ouest, les aciers, les breuvages, les communications et les banques. Les aurifères et les industries forestières ont reculé légèrement.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 1.50 à 179.53. Le volume des échanges a été de 15,720,000 actions et les gains l'ont emporté sur les reculs dans une proportion de 435 à 323.

Aux Bourses canadienne et de Montréal, l'indice composé a gagné 1.14 à 175.90 et les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 182 à 146.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARCHAMBAULT (Gaston Mtre) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Mtre Gaston Archambault, époux de Lucille Poirier. Lui survivent 2 soeurs Renée (Mme Charles Coderre) et Rachelle (Mme Gilles Guérin), 3 frères, Jules, Bernard et Yves. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASHTON (Annette) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Albert Ashton, née Annette Hamel, demeurant à 2571-B, Jean-Talon Est, mère de François. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Marie-Louise) — A Chambly, le 20 octobre 1968, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Arthur Barrette, née Marie-Louise Demers, demeurant à 217 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIES (Saül) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Saul Boies, époux de Jeanne Dufour, demeurant à 770 Bienville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là en destination de l'église Ste-Jeanne de Chantal, Ile Perrot Nord, où un libéra sera chanté. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Benjamin) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Benjamin Bougie, époux de feu Stéphanie Leboeuf, père de Paul, Mme Henri Côté (Germaine), Mme Normand Lane (Liane) Roger et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 St-Laurent
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Alcime) — Subitement à Ste-Julie de Verchères, le 19 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcime Brassard, époux de feu Priscilla Rouisse. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
rue Principale à Ste-Julie
à 9h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAHEEN (Sarkis) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Sarkis Chaheen, époux de Jacqueline Couiu demeurant à 192 Gardenville, Longueuil. Il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Robert, Marc, Mme Pierre Maziade (Nicole), ses frères Frank, Eugène, ses soeurs Mme John Elias (Claire) et Mme Gordon Servard (Georgette). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Syrienne Orthodoxe St-Georges où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHIQUETTE (Laura) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Chiquette, née Laura Lafreniere, demeurant à 27 Boul. Gervais, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain (Laval-des-Rapides), où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Berthier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Alphonse) — A Fabreville, le 19 octobre 1968, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Alphonse Corriveau, époux en 1ères noces de feu Blanche Olivier et en 2èmes noces de Germaine St-Jacques, demeurant à 4701 Boul. Dagenais, Fabreville. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
3535 Boul. Ste-Rose à Laval Ouest
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard de Fabreville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Georges) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Georges Desprès, époux de Exilda Auclair. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier E.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Alice) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alice Brière, épouse de feu Hector Dubois, demeurant à 7728 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry Est
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Edmond) — A Beauharnois, le 19 octobre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edmond Emard, époux de feu Alicia Gendron, demeurant au Foyer St-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127 rue Alice
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FABI (Angelina) — A Montréal le 19 octobre 1968, est décédée Mme Frank Fabi, née Angelina Onofri, mère de Ida, Elda, Virgile, Emma (Mme Joseph Panetta), Anita (Mme A. S. Jackson) et Raymond, demeurant à 536 Ave Landsdown, Westmount. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Laurent) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Laurent Forest, époux d'Yvette Poirier. Il laisse dans le deuil 1 fils Yvan, 1 fille Michelle. Lui survivent, sa mère Mme Arthur Forest, 1 frère Père Yvan Forest s.j., 1 soeur Mlle Pauline Forest. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Jacques de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yvonne) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Yvonne Meloche, épouse de feu Arthur Gauthier, autrefois de Lachine. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
3845 Boul. St-Martin
à Chomedey (Ville de Laval)
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pie-X, de Chomedey, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAHAM (James) — A l'hôpital St. Mary's, vendredi le 18 octobre 1968, est décédé M. James Graham, à l'âge de 73 ans, époux de Maria Smith, père d'Anna (Mme E. Gill), James, Victor, et Jennie. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
J. F. Wilson and Sons,
3784, avenue Verdun
Messe de requiem à l'église St. Thomas More, mardi, le 22 octobre 1968, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

KIERANS (William P.) — A Outremont, le 20 octobre, est décédé M. William P. (Bill) Kierans, époux de Lucette Leblanc, père de Mme Ron McKenzie (Anne-Marie), Mme M. Porter (Dawn), et de William J. (Bill), de Victoria, B.-C. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Georges) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Georges Laberge, époux de Rose-Anna Vendette, demeurant à 2175, rue Davidson. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON-PILOTTE (Blanche) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Pilotte, née Blanche Lauzon. Elle laisse dans le deuil ses filles Madeleine (Mme Lucien Déziel), Jeannine (Mme Lucien Cyr), ses fils Ernest et Roger et leurs épouses, ses frères Lucien et Adrien, ses soeurs Helmina et Marguerite. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Louis) — A Laprairie, le 18 octobre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis Lefebvre, célibataire, demeurant à 722, rue Houde. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKAY (Paul) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul Mackay, époux de Jacqueline Ader, père de Jacques Danielle et France. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Louisa Cusson, ainsi que 2 frères, Roland et Fernand, 2 soeurs, Marcelle (Mme Gérard Myles), Gisèle (Mme Marcel St-Hilaire). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805 Boileau, angle Lacordaire
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Marie-Jeanne) — A Maple Grove, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Ovide Masson, née Marie-Jeanne Hamelin, demeurant à 22 rue St-Joseph, à Maple Grove. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127 rue Alice, Beauharnois
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Maple Grove, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McEWEN (Landolphe) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Landolphe McEwen, époux de Béatrice Hogues, demeurant à 11,900, rue Guertin, père de Mme Pierre Brouillet (Suzanne) et de Mme Jacques Labrosse (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, Boul. de Salaberry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Lionel) — A St-Basile-le-Grand, le 19 octobre 1968, à l'âge de 72 ans, 11 mois, est décédé M. Lionel Ménard, époux d'Anzelina Ménard, demeurant à 18 rue Mathieu, à St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 Boul. Laurier, à Beloeil
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTOUR (Abbé Louis-Philippe) — A St-Jérôme, le 19 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. l'Abbé Louis-Philippe Montour, aumônier à l'Hôpital Youville. Exposé aux salons H. Trudel et Fils, 400 rue Labelle, St-Jérôme. Translation lundi soir le 21, départ à 7 h. p.m. pour l'église paroissiale de St-Philippe d'Argenteuil. Service mardi le 22 à 8 h. 30 a.m. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Sylvio) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Sylvio Morin, fils de feu Joachim Morin et de Léona Desroches, demeurant à 8333, St-Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Richard) — A Duvernay, le 20 octobre 1968, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Richard Paradis, époux de Suzanne Louiseize, demeurant au 11,035 Montpellier, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 Boul. Pie-IX
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (Aurore) — A Montréal le 19 octobre 1968, est décédée Mlle Aurore Perrault, fille de feu Alexis Perrault (Pilote), et de feu Manaias Gauthier. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Révérende Soeur Jeanne, S.S.C., Yvonne (Mme Z. Gagné), 1 belle-soeur, Adrienne, épouse de feu J. Perrault et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Le convoi funèbre est parti des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service fut célébré à 8 hres, par M. l'abbé Jean-Guy Cadotte, cousin, et de là au cimetière de Deschambault, comté Portneuf.

PILON (Mme Joseph) — A Pierrefonds, le 18 octobre 1968, à l'âge de 73 ans 4 mois, est décédée Mme Joseph Pilon née Alma Grevier, mère de l'abbé Edouard Pilon, responsable de pastorale à la Commission des écoles Catholiques de Montréal, Léo, Emile, Mme Fernand Paquin (Jeannine), Willie, Mme Marcel Pilon (Marguerite) Philippe et Jean-Guy. Demeurant à 19850A Boul. Gouin Ouest, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114, Boul. Gouin Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

RAPATEL (Adrien) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Rapatel, époux de Marguerite Chaboillez demeurant à 5105 Ste-Catherine Est, app. 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4935, rue Adam
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Gustave) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gustave Richard, époux d'Albertine Girard, demeurant à 9200, Place de Montgolfier. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, Boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Rosario) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Rosario Roy, époux en 1ières noces de feu Marie-Anne Martin et en 2èmes noces d'Albertine Nault, demeurant à 3435 rue Rouen, app. 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUCIER (Jean-Guy) — Après une courte maladie à l'Hôpital Sacré-Coeur, le 18 octobre 1968 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Guy Saucier, employé de la Cité de Montréal depuis 17 ans ; époux de Lilyane Perrault; père de Marguerite (Mme Pierre Charron), Jocelyne, Richard, Jean-Guy, Danielle et Lorraine, il laisse sa mère Mme A.-E. Saucier, sa soeur: Mme Cedric Granda. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix.
pour se rendre à l'église Bon Pasteur, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Gaudias) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Gaudias Savard, époux de feu Elisabeth Courteau, père de Mme Ephrem Savard (Germaine), Mme Charles Morin (Marie-Ange), Adrien, Philippe, Joseph (Frère Guillaume Joseph F.I.C.), Aimé. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
11,117 rue St-Vital
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église de St-Vital, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-AUBIN (Henri) — A Ville St-Pierre, le 19 octobre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri St-Aubin, époux de feu Madeleine Guenette, père de Michel, Nicole (Mme A. Brault) et Andrée. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc
620 rue Provost à Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SWEENY (Ernest) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ernest Sweeny, époux d'Irénée Page, demeurant à 1472 Plessis. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TELLIER (Roger) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Tellier, demeurant à 4329 rue Des Erables, fils de feu Victor Tellier et de feu Laura Leblanc. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Charles-Emile) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 56 ans est décédé M. Charles-Emile Tessier époux de Georgette Bourdon, père d'Yves, Robert, André, Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THAUVETTE (Lucien) — A Rigaud, le 17 octobre 1968, à l'âge de 50 ans 11 mois, est décédé M. Lucien Thauvette, demeurant à 9, rue de Lourdes, Rigaud, époux d'Eva Avon. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils
à Rigaud
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Xavier) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Xavier Thibodeau, époux de Cécile Gilbert, demeurant à 2430 rue Chambly, app. 6. La dépouille mortelle est exposée aux salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
Avis des funérailles plus tard.

Nécrologie

Me Gaston Archambault

Me Gaston Archambault, c.r., âgé de 64 ans, est décédé à la suite d'une courte maladie.

Admis au Barreau en 1929, il a exercé activement sa profession et plaidé devant toutes les juridictions du Canada.

Président du Jeune Barreau en 1937, Conseil du Barreau de Montréal de 1959 à 1961, il fut nommé Conseil de la Reine en 1960.

Le

Les citoyens de Saint-Michel votent l'annexion à Montréal

— Page 13

Les mémoires de Robert Kennedy
— Page 61

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Notre cahier sur le SKI
— page 25

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ — Montréal, lundi le 21 octobre 1968 / saint Hilarion / 84e année, No 245 / 72 pages / 6 cahiers / Les prévisions météorologiques : ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum : 45° / Maximum : 60°

AUJOURD'HUI

"Qu'est-ce qu'ils veulent, ces étudiants du Québec ?"

L'"occupation" des collèges et des écoles par les étudiants semble sur le point de se terminer. Mais est-ce que cela veut dire qu'après tout va rentrer dans l'ordre comme avant ? Rien n'est moins sûr.

On peut s'en rendre compte par le compte rendu de la table ronde organisée en fin de semaine par LA PRESSE dans le but de mieux connaître les motivations et les buts des "occupants".

Il ne s'agit plus seulement de demander de meilleures bourses ou même une deuxième université : c'est tout le système social nord-américain qui est remis en question : gouvernement, autorités, système économique. "On ne veut plus élire des gens pour gouverner à notre place, c'est au peuple, étudiant ou adulte, de gouverner lui-même directement", affirment les étudiants en révolte.

— En pages 8 et 9

• Première greffe du coeur à Toronto — Sixième à Montréal
— Page 49

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Apparition surprise

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a fait une brève mais remarquée apparition, lors du gala du Comité des jeunes à la Place des Arts, samedi soir. Mlle Louise Marleau l'accompagnait.

— Nos informations page 15

Les "autres" vont respecter les droits de la majorité

— Jean-Jacques Bertrand

par Gilles DAOUST

envoyé spécial de LA PRESSE

COWANSVILLE — Un Québec fort dans la solidarité canadienne, un Québec bâti sur des bases économiques solides, dans le respect des droits et traditions des autres, en autant que ces "autres" respectent les droits de la majorité.

Tel le thème principal que tantôt en anglais, tantôt en français, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a développé hier au cours de la première tournée qu'il effectuait dans son comté de Missisquoi depuis son accession au poste de chef du gouvernement.

La tournée a conduit M. Bertrand à travers les principales municipalités du comté où cohabitent dans la plupart anglophones et francophones.

Par contre, M. Bertrand a insisté pour qu'au sein des industries et des écoles anglaises, le français ait une place plus grande.

La visite, au cours de laquelle M. Bertrand a rappelé les étapes diverses de sa carrière politique devant ses électeurs et les a remerciés de l'avoir appuyé jusqu'ici, a nettement démontré, selon les observateurs, que le nouveau premier ministre n'a aucunement l'intention d'être un chef de gouvernement transitoire.

Mais, en plus des éloges faits à feu M. Daniel Johnson, des remerciements à ses électeurs, de divers appels aux jeunes, M. Bertrand a formulé plusieurs commentaires sur la question de la contestation étudiante et de même que sur la question linguistique et constitutionnelle.

A Farnham, où, par un soleil d'automne éclatant, environ 400 électeurs étaient massés devant l'hôtel-de-ville, M. Bertrand a cité le dévouement de feu M. Daniel Johnson en exemple aux jeunes.

"Suivez cet exemple, a-t-il lancé, et vous parviendrez aux postes de commande.

"La meilleure contestation dans la vie d'un homme est celle qu'il fait avec lui-même pour se vaincre et pour servir".

Plus tard, à Cowansville, au terme de sa tournée, le chef du gouvernement devait ajouter devant plus d'un millier de citoyens:

"On dit que les hommes politiques sont des croulants? On dit qu'ils refusent la contestation? Non! Nous ne la refusons pas! Cependant nous demandons qu'il y ait un ordre. Non pas la tranquilité stagnante, mais un ordre où existe le respect de la liberté, un climat

Voir DROITS, page 2

Le nouveau couple Onassis

téléphoto PA

Mme Jacqueline Onassis tient son nouvel époux par le bras à l'issue de la cérémonie nuptiale qui s'est déroulée hier à Skorpios, îlot de l'archipel Ionien appartenant à l'armateur grec. Un pope orthodoxe les a unis.

Jackie a épousé Onassis selon le rite orthodoxe

LEUCADE, Grèce, (AFP, UPI) — Une cérémonie religieuse orthodoxe toute simple a consacré, hier après-midi, dans la chapelle toute blanche de la "petite Vierge", à Skorpios, l'union de Jacqueline Kennedy avec Aristote Onassis.

Les invités et les journalistes qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur de la chapelle ont suivi la cérémonie dans les jardins proches, sous une pluie torrentielle.

Accompagnée de ses enfants, Mme Kennedy avait quitté le yacht "Christina" à bord d'une vedette rapide pour se rendre à la chapelle située à proximité de la plage de l'île. M. Onassis s'est rendu à la chapelle en voiture.

Un grand nombre de journalistes, caméramen et photographes avaient tenté de s'approcher de l'île à bord de bateaux de pêche malgré l'interdiction qui leur avait été faite de débarquer sur l'île. Certains avaient sauté à l'eau et avaient gagné les arbres qui entourent la chapelle.

Le "Christina" était décoré de lumières multicolores et de drapeaux.

Le seigneur de l'île avait permis à une douzaine de journalistes d'assister à la cérémonie. Mais ils furent conduits à l'autre bout de l'île. S'étant rendus compte que la cérémonie nuptiale avait commencé, ils se rendirent à la chapelle, mais y trouvèrent la porte barrée par un agent du "Secret Service" américain.

L'archimandrite Polycarpos Athanassiou, recteur de l'église de Kapnikarea d'Athènes, entouré de deux chantres, a officié au cours de la cérémonie qui n'a duré qu'une demi-heure.

A Rome, le couturier Valentino déclarait samedi que la robe que Mme Kennedy porterait pour son mariage était à New York depuis six mois. Cette robe lui avait été commandée en mars dernier lorsqu'il avait présenté sa collection à New York et elle avait été expédiée en mai. De couleur beige, elle est composée d'une casaque de dentelle et de crêpe georgette, et d'une jupe courte plissée.

Le couturier a compris que ce serait celle que Mme Kennedy porterait pour son mariage lorsqu'il a été informé qu'avant de partir pour la Grèce, elle avait commandé à Bergodf Goodman de New York un cache-chignon de même tissu.

Quant à M. Onassis, il portait un costume bleu sombre et une cravate rouge, oeillet à la boutonnière.

"Je suis très heureuse d'être ici", avait déclaré samedi Mme Kennedy à l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse qui n'avait eu guère le temps de lui poser une autre question. En effet, les "gorilles" de M. Onassis l'ont obligé à regagner immédiatement la barque qui l'avait amené jusqu'à l'île de Skorpios. La future Mme Onassis était radieuse samedi à bord du "Christina", en pantalon de toile blanche et chemisier noir, pieds nus, très discrètement maquillée, ses longs cheveux au vent, dans le grand soleil de Grèce. Mme Kennedy a répondu dans son français parfait.

A New York, l'archevêché grec-orthodoxe des Amériques a fait savoir qu'il avait prononcé la dissolution du premier mariage de M. Onassis à l'issue du divorce obtenu, dans l'Etat de l'Arkansas, par Mme

Voir EPOUSE, page 7

L'Amérique ressent le choix de Jackie comme un camouflet

par Louis WITNITZER

collaboration spéciale de New York

"Timeo Danaos et dona ferentes" (Je crains les Grecs et surtout quand ils apportent des cadeaux). C'est le texte du télégramme que le président John F. Kennedy avait envoyé en novembre 1963 à son épouse pour lui déconseiller d'effectuer une croisière en mer à bord du yacht d'Aristore Onassis, richissime armateur grec. Ce dernier avait alors maille à partir avec le gouvernement américain et les hommages assidus qu'il prodiguait à Lee Radziwill, soeur de Jacqueline Kennedy, étaient jugés suffisamment embarrassants en haut lieu sans que par surcroit la première dame du pays vienne étaler au grand jour un "copinage" jugé mal séant.

Depuis 25 ans, une rivalité sans merci mettait aux prises "Ari" Onassis ("Je suis un pirate" avoue-t-il mais ses ennemis l'ont surnommé "l'araignée velue") et Stavros Niarchos, autre armateur herculéen. Le premier gère à peu près sans intermédiaires, à la manière de Paul Getty, Howard Hughes et H. Hunt sa fortune apatride : 300 milliens de dollars, 100 compagnies, 5,000 employés, 4 millions de tonnes. Le second "avoue" 500 millions de dollars. Tous deux épousèrent en premières noces les filles de l'armateur Stavros Livanos (qui lui non plus n'a rien d'un mendiant). L'un fit construire des pétroliers de 105,000 tonnes, l'autre de 106,000 tonnes. L'un acheta une île, l'autre une île plus grande (Scorpios, la nouvelle patrie de Jacqueline). L'un installa son quartier général à bord d'un yacht somptueux, l'autre, Onassis, fit convertir une ancienne Corvette canadienne en palais flottant (le "Christina") où Churchill, Greta Garbo et Cary Grant venaient se reposer.

Niarchos épousa en deuxièmes noces la fille d'Hen-

Voir AMERIQUE, page 7

Marches de solidarité

La contestation des étudiants s'oriente vers une autre direction

Loin de constituer le terme du mouvement de contestation étudiante déclenché il y a près de deux semaines à travers le Québec, les grandes marches de solidarité qui se déroulent aujourd'hui à Montréal et à Québec indiquent plutôt que la "révolution étudiante" s'oriente dans une autre direction.

Pour l'Union générale des étudiants du Québec, les marches permettront aux étudiants qui depuis 10 jours ont travaillé séparément dans leurs institutions de se retrouver tous ensemble pour communiquer au public leur désir de société nouvelle.

La marche sera aussi pour les étudiants l'occasion de manifester leur décision ferme de ne pas tenir compte de l'ultimatum du ministre de l'Education, M. Cardinal, les enjoignant de retourner en classe aujourd'hui.

Une marche toutefois a été contremandée : il s'agit de celle de Chicoutimi. A ce CEGEP, les cours ont repris ce matin à 8 h. 10, mais il devait y avoir assemblée générale cet après-midi pour renseigner les étudiants sur les résultats de l'occupation.

La contestation sera redéfinie dans les jours à venir à Chicoutimi.

A Jonquière, les élèves sont également rentrés en classe, mais l'occupation technique continue 24 heures par jour. Des comités d'étudiants travailleront tous les soirs et les locaux continueront d'être occupés pendant la nuit.

Au CEGEP Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, les professeurs se sont présentés aux cours ce matin, mais l'abbé Charles Valois, directeur de l'institution, a avoué que peu d'étudiants y avaient assisté. L'abbé Valois, qui a réintégré son bureau, a déclaré que le collège était très propre, les étudiants ayant fait le ménage avant de terminer l'occupation physique des lieux. Seul l'économat restait quelque peu chambardé ce matin.

Les étudiants de ce CEGEP ont par ailleurs fait savoir ce matin qu'ils réinvitaient les administrateurs à venir discuter avec eux, et qu'ils avaient décidé de poursuivre leurs travaux d'ateliers avec les professeurs et les parents. Ils

Voir ETUDIANTS, page 2

• *L'Université a raté l'occasion de descendre dans la rue* — Page 5

• *Pas de sanctions contre les étudiants des Sciences sociales* — Page 18

• *L'indice d'une contestation qui prendra beaucoup plus d'ampleur* — Page 20

Trêve de 36 heures au Nord-Vietnam

d'après AFP, PA, UPI, Reuter

Pendant qu'on attend la réaction d'Hanoï au dernier plan soumis par le président Johnson en vue d'en venir à un arrêt total des bombardements au Nord, les Etats-Unis et le Nord-Vietnam décrètent un cessez-le-feu de 36 heures sur une étendue de 288 milles carrés au Nord afin de permettre la libération de 14 marins nord-vietnamiens.

La libération des prisonniers se veut un "geste de bonne volonté" déclare un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon. Les prisonniers ont été libérés à bord d'un navire de débarquement américain et ils ont pris pied sans incident sur la terre nord-vietnamienne, a ajouté le porte-parole.

Les quatorze prisonniers faisaient partie d'un groupe de 19 hommes capturés alors que les trois bateaux sur lesquels ils étaient embarqués avaient été coulés dans le golfe du Tonkin au cours d'une patrouille. Les cinq autres ont déjà été libérés, deux pour maladie en 1967, les trois autres en mars 1968.

Le cuirassé américain "New

Voir VIETNAM en page 2

• *Saigon n'a pas droit de veto, dit Humphrey* — Page 70

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 59, 62 à 70
Arts et spectacles / 50-51
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 16
Editorial / 4
Finance / 54 à 56
Horoscope / 17
Informations étrangères / 61
Les secrets de polichinelle / 16
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 59
'Mot-mystère" / 52
Nouvelles régionales / 56
Radio et télévision / 22
Sports / 37 à 47
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 34

CKAC 73 AU CADRAN

DROITS

SUITE DE LA PAGE 1

où la jeunesse discute et propose des solutions constructives.

"Jamais je ne refuserai de répondre aux besoins de mon temps en utilisant des moyens nouveaux!"

Sur la question constitutionnelle et linguistique, M. Bertrand ajoutait à ses déclarations au fur et à mesure qu'il progressait dans sa tournée.

A Clarenceville, où la population est à forte proportion anglophone, le chef du gouvernement a déclaré, en anglais, à un groupe de citoyens de l'endroit et à d'autres venus des paroisses voisines :

"Je suis prêt à servir Missisquoi, sa population anglophone et francophone... cette région où l'on a tenté de vivre en bonne entente, de réaliser l'amitié qu'on doit trouver entre citoyens d'un même comté... Ce comté appartient autant aux anglophones qui y vivent qu'à moi-même, car ils aiment ce Québec qui est nôtre.

Quelques instants plus tard, dans la petite municipalité de Pike River (St-Pierre-de-Véronel, M. Bertrand a tout d'abord déclaré que sa carrière s'était passée à défendre tout le monde sans consideration des partis, de race, langue ou religion.

"La reconnaissance des gens d'ici, a-t-il dit, a fait que pendant 20 ans j'ai plongé des racines profondes dans la terre de Missisquoi, des racines d'une telle vigueur qu'elles m'ont permis d'assurer ma carrière politique et m'ont préparé à assumer aujourd'hui le premier poste du Québec, ce Québec auquel vous croyez, qui devient de plus en plus fort, ce Québec qui est le fruit de votre travail, ce Québec où doit régner la justice et le respect des droits."

M. Bertrand a ensuite fait allusion aux nombreux immigrants loyalistes venus s'installer à Pike River. "Ces gens deviennent québécois comme nous a-t-il dit. Il viennent ici pour y faire leur vie, ils ajoutent à notre richesse. Ce n'est pas à vous, gens de Pike River et des alentours que je dois dire combien nous devons les accueillir avec amour."

Le chef du gouvernement a ensuite déclaré aux citoyens qu'il continuerait à les servir et à servir le Québec. "J'espère, a-t-il ajouté, que lorsque je quitterai ce Québec, on pourra dire la même chose de moi que l'on a dit de M. Johnson: qu'il fut un Québécois fidèle et un Canadien loyal!"

Pour bâtir un Québec, a ensuite affirmé M. Bertrand, rien n'empêche de rechercher la solidarité canadienne. Nous sommes à côté des frontières américaines, nous avons besoin du Canada; mais le Canada a davantage besoin de nous pour demeurer le Canada.

A Bedford, municipalité d'environ 4,000 habitants dont 60 p. 100 environ sont francophones, le premier ministre a demandé aux anglophones de veiller à ce qu'une place de plus en plus grande soit faite au français dans les industries locales.

"Nous avons des problèmes sérieux, a dit M. Bertrand. Nous devons les régler en hommes de raison et non en fanatiques. Il nous faut un Québec fort dans la solidarité canadienne où tous ceux qui croient comme moi travailleront ensemble, en posant des gestes concrets.

A Farnham, où les problèmes d'emploi sont, paraît-il, assez profonds, M. Bertrand a par ailleurs déclaré qu'il comprenait la nécessité du développement industriel et que, d'ailleurs, un Québec fort ne pourrait s'ériger sans une base économique solide, surtout en raison des jeunes que nous continuons à former.

C'est à Cowansville, finalement, que M. Johnson a clôturé sa tournée du comté, devant plus d'un millier d'électeur massés devant l'hôtel-de-ville.

Du haut du balcon de l'édifice municipal, M. Bertrand a tout d'abord fait allusion à l'amitié qui l'avait lié à M. Daniel Johnson.

"Son nom, a-t-il dit, appartient à l'histoire du Québec. La jeunesse pourra s'inspirer de sa loyauté à la solidarité canadienne. La vie, toutefois, doit continuer, il faut poser des gestes et non faire des discours".

L'un de ces gestes, selon M. Bertrand, est celui d'assurer une place de plus en plus importante au français dans le Québec. Le premier ministre a cité l'expérience de Cowansville où, sur un même campus, cohabitent une école anglaise et une école française utilisant certains services en commun.

"Je sais que mes compatriotes anglophones, a-t-il dit, en anglais, qui sont des gens de raison, comprendront que le français doit être utilisé de plus en plus afin de conserver au Québec cette particularité qui en fait un apport pour le Canada. Ils comprendront qu'il faut agir et apprendont davantage le français. Cowansville donnera l'exemple à cette province.

M. Bertrand a terminé son discours en affirmant à ses électeurs qui le connaissent depuis 20 ans que même devenu premier ministre, il était demeuré le même.

"Mes idées sont les suivantes, a-t-il lancé: il faut un Québec fort mais, pour cela, il nous faut un gouvernement bien organisé, un gouvernement actif, un Parlement où les sornettes et les discussions inutiles devront cesser, un parlement capable de répondre aux besions de la population, un gouvernement qui, tout en suivant les jalons posés par M. Johnson mettra l'accent sur l'utilisation des méthodes modernes pour régler des problèmes nouveaux.

Vous qui m'avez appuyé, aidez-moi à remplir ce rôle au service du Québec, à réaliser ce rêve d'un Québec fort, capable de préparer l'avenir de nos jeunes à qui il appartient."

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

Jersey" a abandonné hier ses opérations au Nord-Vietnam pour bombarder le Sud-Vietnam à la hauteur de la ville de Nha Trang. Le navire a tiré salve après salve pendant une heure et demie sur des grottes présumées suspectes.

Par ailleurs, des porte-parole américains et sud-vietnamiens ont confirmé, aujourd'hui, qu'aucune attaque au sol due à l'initiative des Vietcong et Nord-Vietnamiens n'avait été signalée au cours de la journée d'hier sur l'ensemble du territoire sud-vietnamien.

Cependant, 110 missions de bombardement ont été effectuées, dimanche, au-dessus du Nord-Vietnam par les pilotes américains en dépit d'un plafond très bas. Un avion à réaction "Phantom" qui participait à l'une de ces missions a été abattu par la DCA nord-vietnamienne au large de l'île du Tigre, non loin de la zone démilitarisée. Les artilleurs nord-vietnamiens ont abattu ensuite un hélicoptère géant "Jolly Green" qui venait récupérer les deux membres d'équipage.

Enfin, le quartier général américain annonce que 24 Américains ont perdu la vie dans la chute d'un bimoteur de transport C-47 dans les hauts plateaux. Vingt des 24 morts étaient des membres de l'aviation, deux étaient de l'armée et les deux autres étaient des civils.

Nervosité à Saigon

Entre-temps, à Saigon, on s'attend à un regain d'activité de la part des bouddhistes. De source bien informée, on apprend que des manifestations pourraient se dérouler pendant les prochains jours. Certaines d'entre elles auraient lieu en faveur du général Duong van Minh, héros de la révolution du Vietnam après quatre ans d'exil en Thailande.

Le président van Thieu et l'ambassadeur Ellsworth Bunker ont conféré durant une heure, hier — leur quatrième rencontre en cinq jours. Selon des diplomates de l'ONU, le président Johnson offre de cesser complètement les bombardements aériens au Nord et de reconnaître le FNL comme interlocuteur valable si Hanoï accepte, de son côté, de reconnaître le régime de Saigon.

Différends avec Saigon

Six sénateurs sud-vietnamiens ont admis samedi après-midi qu'il existait des différends entre le Sud-Vietnam et les Etats-Unis concernant l'arrêt total des bombardements sur le Nord-Vietnam. Le président Thieu, soutenu par le vice-président Nguyen Cao Ky, et apparemment tous les membres du gouvernement et la majorité des sénateurs et députés, a décidé d'exercer le maximum de pression sur le gouvernement américain et ses alliés au Vietnam pour retarder ou empêcher la suspension des bombardements sur le Nord-Vietnam.

Cette soudaine opposition sud-vietnamienne a créé une tension dans les relations entre les gouvernements des deux pays. Toutefois, le président Thieu a encore reçu hier l'ambassadeur Ellsworth Bunker, mais les observateurs américains affirment qu'en réalité les conversations Thieu-Bunker n'ont rien de cordial. Le représentant du président Johnson aurait aussi reçu des instructions pour exercer le maximum de pression sur le président Thieu, pour qu'il accepte notamment l'ouverture de négociations avec le FNL. Or, le président Thieu a annoncé publiquement samedi qu'il ne reconnaîtra jamais le FNL et que son gouvernement n'acceptera pas de négocier avec les représentants du FNL.

Le président Thieu a demandé qu'Hanoi fasse savoir officiellement à Saigon qu'il est "prêt à procéder à une désescalade militaire", qu'il reconnaisse le gouvernement de Saigon comme le "seul représentant authentique du peuple sud-vietnamien" et qu'il engage avec Saigon "des négociations directes menant rapidement à des résultats sérieux". Ainsi, ce ne seraient plus les Etats-Unis qui mèneraient les négociations, mais le gouvernement sud-vietnamien.

Au cours de sa conférence de presse, le président Thieu a surpris les journalistes samedi en affirmant qu'il n'était pas au courant des détails des récentes propositions qui auraient été faites par Washington à Hanoi sur l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam. "Je ne sais pas quel message a été envoyé par les Etats-Unis à Hanoï", a dit le président Thieu, qui a ajouté: "Je ne peux pas vous dire tout ce qui se passe entre Washington et Hanoï".

Le durcissement sud-vietnamien constaté dans la conférence de presse du président Thieu et par les motions des deux Assemblées sud-vietnamiennes est un avertissement aux Etats-Unis, estiment les milieux diplomatiques à Saigon.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

qualifient la nouvelle occupation de psychologique. Les différents comités sont en train de rédiger des projets précis de réforme, et les étudiants ne reprendront les cours que lorsque ces projets seront acceptés par l'administration.

Un porte-parole des étudiants de Valleyfield a déclaré ce matin que les cours ont repris ce matin, et que "le régime totalitaire est revenu". Ce CEGEP devait être représenté par environ 200 étudiants à la grande marche de Montréal cet après-midi. Les étudiants ont également décidé qu'ils seraient présents à la réunion publique de la corporation du CEGEP qui doit avoir lieu ce soir.

Le CEGEP Maisonneuve, qui a été fermé par les autorités samedi dernier, était toujours occupé ce matin et les étudiants devaient tenir une assemblée afin de se prononcer sur une formule susceptible de permettre la reprise des cours.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une administration "sous une forme nouvelle", les étudiants du CEGEP de Maisonneuve blâment l'administration actuelle d'avoir "démissionné face à ses responsabilités en annonçant la fermeture du collège".

A l'école secondaire de Mont-de-LaSalle, à Laval, les administrateurs ont réintégré leurs locaux, mais il n'y avait pas de cours aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, les administrateurs ignoraient encore si les cours auraient lieu demain.

La marche de Montréal se terminera au centre sportif de l'Université de Montréal.

Faire les changements

"Pour la première fois, a déclaré hier soir un porte-parole de l'UGEQ, les étudiants ne manifesteront pas contre quelque chose. Les étudiants n'attendent plus les changements du ministre de l'Education, du premier ministre ou du gouvernement. Ils ont pris conscience au cours des derniers dix jours de réflexion qu'ils ne doivent plus demander le changement mais le faire."

L'UGEQ déclare que le mouvement étudiant n'est pas fini, qu'il ne finira pas, mais que sous des formes différentes il se poursuivra jusqu'à la victoire. Les assemblées étudiantes du week-end, et celles qui ont lieu aujourd'hui, permettent de voir dans quel sens ira la contestation durant les prochains jours : des sessions d'études visant à l'élaboration des mécanismes de cogestion ou d'autogestion.

Samedi soir, les étudiants du CEGEP Edouard-Montpetit ont ainsi décidé au cours d'un vote secret de transformer leur occupation. Ils consacreront la semaine à l'étude des modalités d'application d'un régime d'autogestion.

L'administration a été admise dans l'institution à partir de minuit. Le bulletin officiel du comité de coordination des étudiants précise cependant que les cadres administratifs ne disposeront d'aucun pouvoir relatif au domaine pédagogique et disciplinaire.

La conception et la mise en place des cours relèveront exclusivement des professeurs et des étudiants, note aussi le communiqué. L'assemblée de samedi soir a réuni 600 étudiants. Le vote a été de 375 en faveur de l'autogestion, 150 contre.

Le collège Edouard-Montpetit n'est pas la seule institution à avoir fait connaitre son option. L'école des Beaux-Arts poursuit déjà son expérience d'autogestion depuis les débuts de l'occupation.

A l'Université de Montréal, les étudiants de la faculté de Philosophie se réuniront demain matin pour abolir les cours traditionnels et installer un régime d'autogestion. Ce ne sera plus une occupation matérielle mais une "occupatin totale" car on occupera aussi les cerveaux, a déclaré samedi soir un porte-parole des occupants de la faculté.

A la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, une entente est intervenue hier après-midi entre le comité de coordination des occupants et les porte-parole des étudiants qui s'étaient jusqu'ici opposés à l'occupation des locaux. On s'est mis d'accord pour une union de toutes les forces pour la revendication de la cogestion. Un assemblée plénière devait ce matin se prononcer sur une proposition en ce sens.

Au département de géographie, on tiendra des sessions d'études jusqu'à la solution des problèmes les plus immédiats. Les étudiants n'ont pas encore précisé quelle formule ils privilégient. Après avoir participé à la marche aujourd'hui, les étudiants du département se réuniront en plénière, mercredi soir, pour prendre une position précise.

Au collège Ste-Marie, à Montréal, les étudiants occupaient toujours, hier soir. Mais une assemblée spéciale devait avoir lieu ce matin, à 10 h. Et les cours du soir devaient reprendre ce soir.

Au CEGEP du Vieux-Montréal, le siège social et le pavillon Lomer-Gouin étaient encore occupés hier soir, mais, là aussi, une assemblée générale était prévue pour ce matin, à 10 h. pour décider de la voie à prendre. Les dirigeants du Syndicat des étudiants du collège ont demandé également à leurs membres de participer à la marche d'aujourd'hui. Le ralliement des étudiants devait avoir lieu au parc de stationnement du siège social.

Hier soir, les dirigeants de l'UGEQ se refusaient à évaluer le nombre de participants aux différentes manifestations d'aujourd'hui. Mais on s'attendait à une participation massive étant donné le nombre d'institutions qui ont fait savoir leur intention d'appuyer la marche.

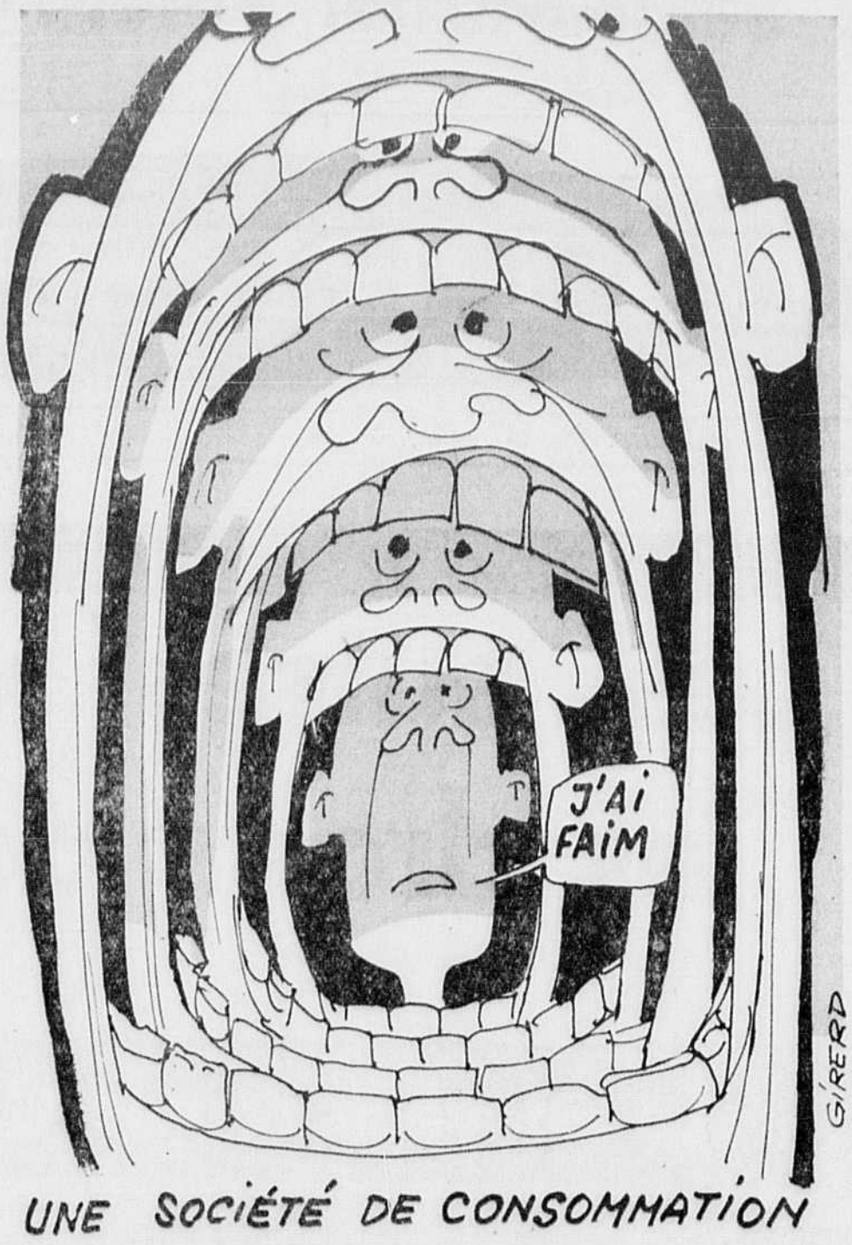

le TEMPS qu'il fera

Au-dessus de la normale

Située en bordure orientale d'une zone anticyclonique, la région de Montréal bénéficiera d'un temps généralement beau et de températures légèrement au-dessus de la normale aujourd'hui et demain.

Les Maritimes sont moins favorisées alors qu'elles subissent les derniers assauts de l'ouragan Gladys qui, après s'être transformé en tempête, a remonté la côte en direction nord-est.

Aujourd'hui, le temps devait être ensoleillé avec des périodes nuageuses alors que le maximum de 60 degrés devait être atteint. La nuit prochaine, le thermomètre devrait se maintenir au-dessus de 40 degrés.

Demain le temps sera ensoleillé durant la journée puis nuageux en fin de journée, à l'approche d'une perturbation qui se situait ce matin à l'ouest des Grand-Lacs. L'air étant assez sec à l'avant de cette perturbation, on ne prévoit pas de précipitations pour demain.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 60
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 40

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est : généralement ensoleillé aujourd'hui. Mardi généralement ensoleillé puis nuageux en fin de journée. Peu de changement dans la température. Vents de l'ouest de 15 milles aujourd'hui puis légers la nuit prochaine et mardi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, Ottawa et Sainte-Agathe, 60 et 40, à Sherbrooke, 60 et 35.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

APPELEZ AUJOURD'HUI – NE TARDEZ PAS
CONTRE-FENETRES – PORTES – AUVENTS – REVETEMENTS
PERMANENTS EN ALUMINIUM
Composez
279-8551
ALSCO
1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL, QUE.
SUCCURSALE D'OTTAWA : 605 SOMERSET — 236-0734

$ ÉPARGNES $
ALPRO
ALUMINIUM
PORTES • FENETRES • AUVENTS • REVETEMENT FENETRES
Spécial d'automne
FENETRE
$24.95
estimation gratuite
8042, rue ST-HUBERT Tél. : 279-2426
Montréal 10

B.P.
ALUMINIUM
Consultez quelqu'un qui s'y connait
CLAPBOARD EN ALUMINIUM
PORTES EN ALUMINIUM
FENETRES EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
BENOIT PERRAS
Président
GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE
B.P.
ALUMINIUM
60, Francois-Gauthier BOUCHERVILLE
655-1324

Il a plus de 110 ans.

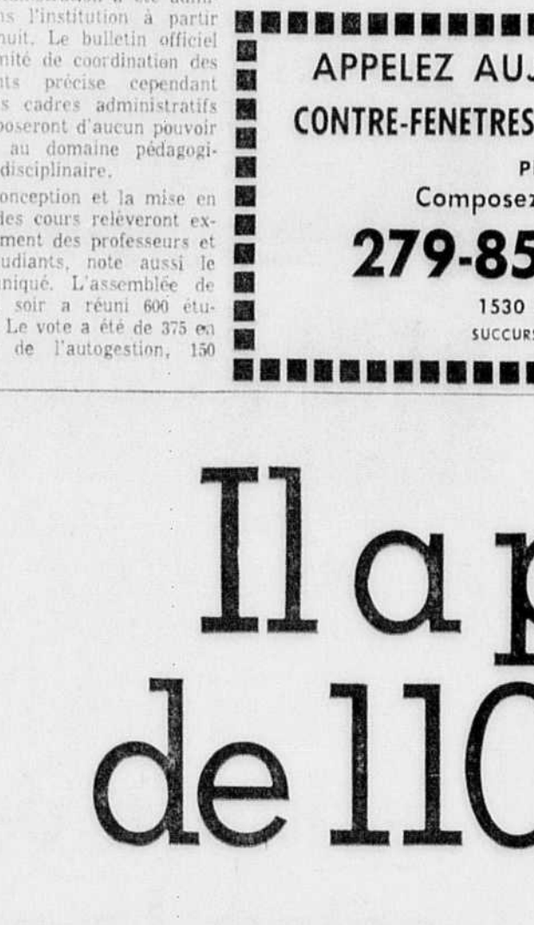

C'est, en effet, l'âge théorique d'un représentant de la New York Life.

Cet âge théorique est celui que lui confère l'expérience acquise par la New York Life, qui veille sur la sécurité financière de milliers de Canadiens depuis plus de 110 ans. Nous communiquons ainsi une sagesse plus que centenaire à cet homme relativement jeune qui nous représente. Nous lui avons appris, par exemple, certaines caractéristiques de l'impôt sur le revenu et comment réduire en partie cet impôt au moyen d'un plan d'épargne-retraite enregistré et assure. Notre représentant connaît aussi plusieurs moyens d'étendre votre couverture d'assurances à mesure que grandissent vos besoins, et cela sans trop mordre dans votre budget.

Ainsi, le représentant de la New York Life a le dynamisme d'un homme jeune et bénéficie de l'expérience d'une entreprise ancienne. Vous pouvez lui faire confiance: il connaît son affaire sur le bout du doigt.

Et il est à votre entière disposition.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU, gérant
2120 est, rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU, gérant

874-7111
LE numéro à composer pour vendre ou louer votre maison par une PETITE ANNONCE "SUCCÈS"

LA PRESSE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 21 OCTOBRE 1968 — 84e ANNEE — No 245
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Laval n'a pas l'intention de céder ses droits sur l'Express des îles

par Pierre VENNAT

La ville de Laval désire à tout prix éviter une polémique avec Montréal, mais n'entend pas pour autant laisser sacrifier ses intérêts alors que l'acquisition de l'Express des îles pourrait enfin l'aider à solutionner ses problèmes de transport en commun.

Les autorités de Laval, qui s'étaient réjouies que la Société urbaine de transport rapide Inc. eut obtenu le matériel roulant de l'Expo-Express pour le convertir en métro aérien au-dessus de l'île Jésus, s'étaient abstenues de commenter les déclarations de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et du maire Jean Drapeau qui avaient qualifié cette vente de "révoltante" et d' "insensée".

Tout comme elles se sont abstenues de se réjouir publiquement de la déclaration du ministre Jean-Luc Pépin qui a déclaré à Ottawa jeudi que la vente de l'Express des îles, ou l'Expo-Express si l'on aime mieux, était finale, afin de ne pas envenimer, dit-on, des relations avec l'administration de la métropole qui ont toujours été cordiales jusqu'ici et que l'on entend maintenir à ce niveau.

Ce silence ne signifie pas, au contraire, que Laval n'entend pas, elle non plus, faire valoir son point de vue à Québec dans le cas où la métropole aurait réellement l'intention de compter sur l'appui du gouvernement provincial pour entreprendre une campagne en vue de faire renverser la décision de la Compagnie de l'Exposition universelle.

Le porte-parole de la ville durant l'absence du maire Jacques Tétreault, qui doit revenir à l'hôtel de ville cette semaine après un court séjour en Europe, le Dr Lucien Paiement, a déclaré qu'il comprenait très bien la position de la métropole mais que l'on devait également comprendre celle de Laval.

"Montréal, de dire le Dr Paiement, s'est attiré l'éloge du monde entier avec Expo 67. Et Terre des hommes 1968 s'est également attirée un concert d'éloges bien mérité.

"Il est donc normal que les administrateurs de la métropole voient partir avec regret une partie de ce que fut l'Expo, tout comme on a regretté le départ des pavillons soviétique et tchécoslovaquie après l'Expo 67

"Mais, tout comme Terre des hommes 1968 fut un succès malgré l'absence de ces deux pavillons, je suis certain que les administrateurs de la métropole trouveront une solution de rechange à la satisfaction de tous".

Le Dr Paiement a rappelé que l'Expo-Express était une partie "utile" mais non essentielle de Terre des hommes alors que l'instauration d'un réseau de transport en commun à Laval est une nécessité.

"Le rapport Campeau a démontré hors de tout doute la nécessité pour Lava, la grande voisine de Montréal, de se doter d'un réseau de transport en commun. Il a conclu qu'un monorail ou métro aérien serait la solution idéale.

"Une société, SUTRI, s'est formée et a offert un montant pour obtenir le matériel de l'Expo-Expresse, lequel, il faut bien se le rappeler, était propriété, non de Montréal, mais de la Compagnie de l'Exposition Universelle.

"La soumission de SUTRI fut jugée recevable, elle était la plus haute, et SUTRI obtint le matériel.

"Il est dommage qu'une décision qui est avantageuse pour Laval semble être désavantageuse pour Montréal, mais, dans le fond, il n'en est rin.

"Car le métro aérien que compte ériger SUTRI avec l'Expo-Express alimentera chaque jour le métro montréalais de milliers de citoyens de Laval, tout comme il permettra aux nombreux Montréalais qui le désirent de se rendre facilement sur l'île Jésus. A la longue, tout le monde y gagnera".

28 morts, dont 21 sur les routes

Vingt-huit personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la dernière fin de semaine.

La route a été la cause de 21 pertes de vie.

Deux personnes sont mortes écrasées sous un tracteur. Un jeune homme a fait une chute funeste, un autre est mort dans un accident de chasse, un adolescent s'est tué en nettoyant son fusil, un bambin de 9 ans a été électrocuté et un homme s'est noyé.

Quatre accidents de la circulation ont causé, à elles seules, la mort de 10 personnes.

VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Irène Caissy, 23 ans, rue Hutchison, à Montréal, son frère, **Réal Caissy,** 20 ans, de Bonaventure, comté du même nom, et **Gérald Landry,** 19 ans, de Carleton, comté de Bonaventure, tués, vers 2 h. hier matin, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 6, à Maria, comté de Bonaventure.

Mme Dresser Donald, 60 ans, du 220, avenue Cloverdale, à Dorval, ainsi que **M. et Mme J. A. McDonnell,** âgés d'environ 60 ans, du 70, rue Trenton, à Manchester, New Hampshire, tués, vers midi et demi samedi, dans une collision de deux autos survenue à Baie-d'Urfé, à l'intersection du Chemin Morgan et de la route no 2-20. Une quatrième personne, blessée dans l'accident, a été transportée à l'hôpital Lakeshore, à Pointe-Claire.

Mlle Micheline Hébert, 26 ans, du 199 ouest, rue Notre-Dame, à Victoriaville, et **M. Thomas Guillemette,** 50 ans, du 625 de la rue Baie-Bernard, à Kingsey, comté de Drummond, tués dans une collision de deux autos survenue, vers 1 h. 15 samedi après-midi, sur la route no 20, à Saint-Cyrille, comté de Drummond. Mlle Hébert est morte quelques heures après l'accident, soit vers 5 h. 40, à l'hôpital d'Arthabaska.

Rachel Monette, 11 ans, et **Gilles Monette,** 3 ans, du 8139, rue David-Boyer, à LaSalle, tués, vers 6 h. vendredi soir, lorsque leur bicyclette a été heurtée par un autobus, près de l'intersection des rues Dollard et David-Boyer, à LaSalle.

Laurent Tancrède, 19 ans, d'Issoudun, comté de Lotbinière, tué, vers 7 h. hier soir, quand l'automobile dans laquelle il voyageait a capoté en bordure de la route, à Issoudun.

Suzanne Ravary, 17 ans, du 3, rue Charbonneau, à Sainte-Thérèse, a été tuée hier soir dans la collision de deux automobiles survenue à l'intersection des boulevards Dagenais et Labelle, dans le quatrier de Fabreville, à Laval. Six personnes ont subi des blessures dans cette collision et elles ont été transportées à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Mario Tremblay, 18 ans, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Tremblay, de la rue Duguay, à Alma, a succombé, vers 2 h. 30 hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, aux blessures subies un peu plus tôt dans la collision de sa motocyclette avec une auto, sur l'ancienne route no 55, à Saint-Bruno, comté du Lac-Saint-Jean-Est.

M. Denis Thibierge, 22 ans, du 368, rue Roberge, à Thetford Mines, comté de Mégantic, tué, vers 1 h. 30 hier matin, par un chauffard qui a négligé de s'arrêter. La victime était à pied au moment de l'accident survenu en face d'un "curb service", à Black Lake, comté de Mégantic, sur la route no 1.

Robert Carbonneau, 19 ans, du 2159, rue Gauthier, à Montréal, mort à l'hôpital Jean-Talon, vers 8 h. samedi soir, quelques trois heures après que sa motocyclette fut entrée en collision avec une automobile, à l'angle de la rue Bellechasse et de la 2e Avenue, dans le quartier Rosemont.

Janine Dupont, 15 ans, de la Route rurale no 1, à Dixville, comté de Stanstead, tuée, vers 5 h. samedi après-midi, dans le dérapage d'une auto survenu sur la Route rurale no 1, à Dixville. Le conducteur du véhicule a, pour sa part, été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Michel Rochette, 20 ans, du 3, rue Laurier, à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, s'est tué, vers 2 h. samedi matin, quand son auto a capoté sur la route du lac Saint-Joseph, non loin de Québec.

Alain Poulin, 18 ans, de Saint-Simon-les-Mines, dans la Beauce, s'est tué, vers 1 h. 30 samedi matin, quand son auto

Voir MORTS, page 6

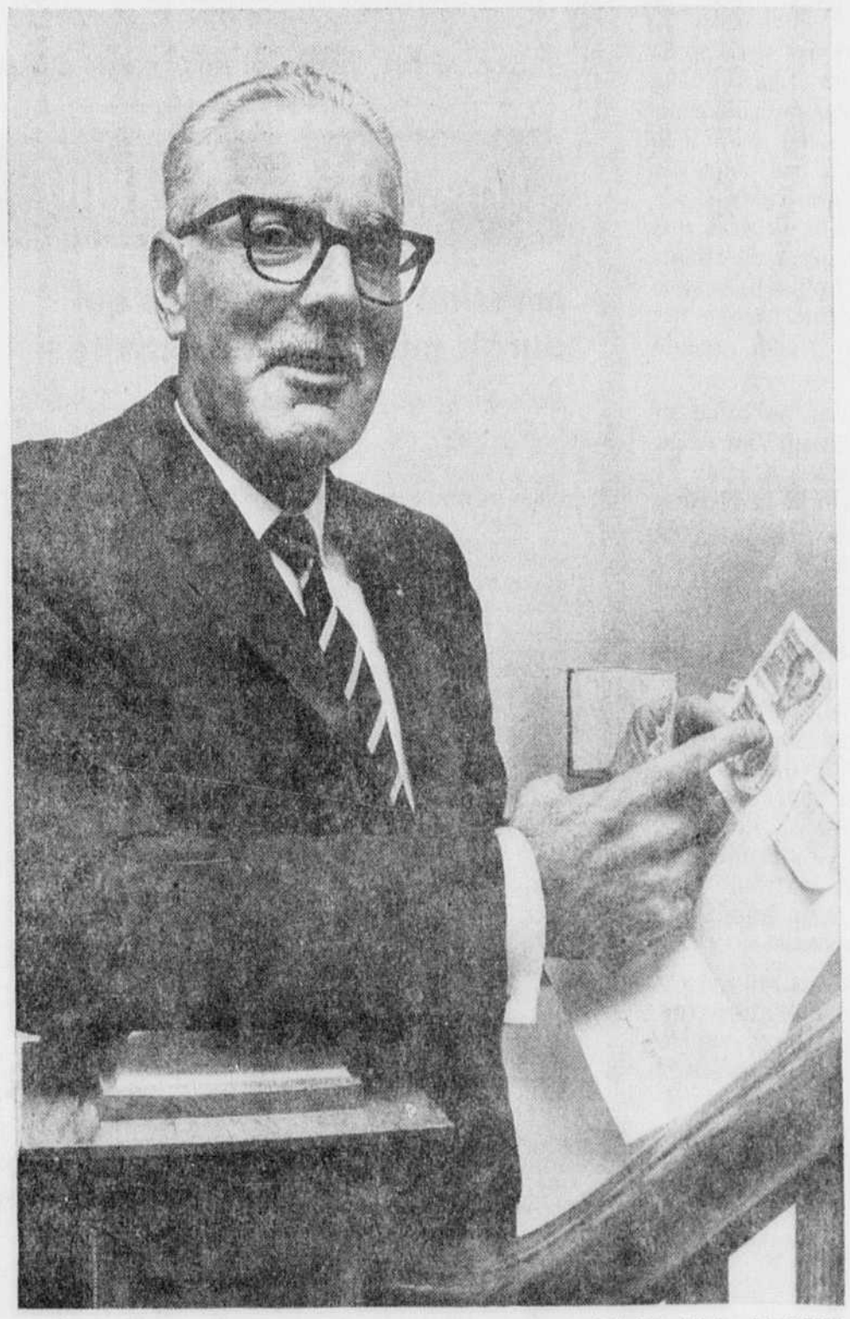

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Ce billet vaut $130,000

"Ce billet-là vaut $130,000", déclare M. John H. Roy, homme d'affaires de 54 ans de Montréal. Quand il a su, mardi, qu'il avait une chance sur 31 de remporter le "gros lot", il a offert son billet au plus offrant — "à la blague", précise-t-il, car il n'avait pas l'intention de le vendre. Puis, il a paisiblement attendu la suite des événements. Quand un journal montréalais lui a téléphoné, samedi matin, pour lui annoncer la nouvelle, il devait être parti à la chasse, n'eût été le mauvais temps. Il a été "agréablement surpris", mais est demeuré calme.

Le lait: 2 cents de plus la pinte, le 1er novembre

QUEBEC (PCI) — Les consommateurs du Québec auront à subir une augmentation du prix du lait de 2 cents la pinte à partir du 1er novembre prochain.

C'est du moins la prévision faite par l'Office des marchés agricoles du Québec qui a revisé ses ordonnances sur les prix maximum et minimum de revente, mais qui peut intervenir si le prix augmente de façon démesurée.

Les producteurs de lait destiné à la consommation recevront à partir de la même date $6.50 les 100 livres de lait dans la région centrale du Québec alors que les régions de l'Abitibi, de la Côte-Nord, et de Chibougamau le prix du lait aux producteurs sera également majoré de 50 cents les cent livres.

L'Office des marchés agricoles du Québec a pris ces décisions à la suite des représentations faites par les producteurs au cours d'audiences publiques tenues récemment à Montréal et à Québec.

Le nouveau prix de la pinte de lait livrée à domicile reste cependant inférieur à celui payé par les consommateurs de certaines autres provinces, dont l'Ontario.

Protestant contre l'augmentation du prix du lait annoncée par l'Office des marchés agricoles du Québec, la Laiterie Perrette Limitée a fait parvenir aux journaux le communiqué suivant:

"L'Office des marchés agricoles du Québec vient d'augmenter le prix du lait cru payé par les laiteries de Montréal aux cultivateurs. L'augmentation est de $6 à $6.50 les cent livres, ce qui est l'équivalent de 1½ cent par pinte de lait.

"Malheureusement, ils ont aussi augmenté d'environ 3 cents la pinte le prix minimum que paient les consommateurs dans les magasins. Le nouveau prix d'un contenant de trois pintes de lait dans les magasins, tel que dicté par l'Office des marchés agricoles du Québec, sera 77 cents au lieu de 69 cents.

"La Laiterie Perrette Limitée, une usine de grande importance au Québec, est révoltée de cette injustice envers le public consommateur.

"La compagnie Perrette, qui dessert 93 magasins dans Montréal et la région, réclame qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le prix à ce niveau.

"Si les autres laiteries ont augmenté le coût de production, le prix maximum pour un contenant de trois pintes de lait, vendu dans les magasins, devrait être 75 cents. Cette augmentation serait même supérieure à celle accordée aux cultivateurs.

"Le fait d'augmenter le prix aux magasins proportionnellement plus que le prix de la livraison à domicile a pour effet un prix protecteur pour les laiteries et livreurs faisant cette livraison.

"Le prix actuel dans les magasins à Toronto est de 69 cents seulement les contenants de trois pintes de lait, alors que les laiteries paient l'équivalent ou même plus aux cultivateurs de l'Ontario."

RAQ: le "comité de libération" se méfie de la CSN

Le "comité de libération des employés de la Régie des alcools du Québec" vient de faire parvenir aux média d'information un télégramme dans lequel il met les membres en garde contre les assemblées appelées par la CSN "pour supposément décider par vote secret de retourner ou non au travail".

On précise : "attention : dangereuse différence entre vote secret et vote libre". Le comité dit venir d'apprendre que la CSN "exige que les employés remettent la feuille verte que nous avons postée afin de toucher les secours de grève. C'est du chantage. Notre comité conseille, si vous vous sentez obligés de remettre la feuille verte par crainte ou autre raison, de copier le texte à l'avance, de poster ce texte dûment signé par vous immédiatement" au comité en question à un casier postal.

Le directeur de la grève à Montréal, M. Léo-Paul Gareau, a qualifié de mensongère l'affirmation de "ce comité qui, légalement, n'existe pas du tout".

Il a ajouté que jamais le syndicat n'avait exigé la remise de ces formules vertes contre paiement des allocations de grève. "Je sais cependant qu'un grand nombre de grévistes viennent d'eux-mêmes, écoeurés par

Voir RAQ en page 6

Léger tremblement de terre

VALLEYFIELD — Une faible secousse tellurique a secoué vers 6 h. 30, samedi matin, Saint-Antoine-Abbé, Ormstown et Franklin, dans le comté de Huntingdon.

Joint au téléphone, hier soir, le Père Maurice Buist, s.j., directeur de l'Observatoire de géophysique du collège Jean-de-Brébeuf, a confirmé la chose précisant que ladite secousse, "très faible", avait été enregistrée à 6 h. 37 par les sismographes de l'Observatoire et qu'elle avait duré de trois à quatre minutes, même si elle n'avait pu paraître que de quelques secondes aux gens touchés. Et d'ajouter qu'il lui faudrait compter sur les rapports d'au moins trois stations différentes, pour en définir la magnitude et l'épicentre, ce qui n'était pas le cas.

Le gagnant au sweepstake irlandais "n'attendait pas ça pour vivre"

par Louis-Bernard ROBITAILLE

M. John H. Roy, seul Québécois à avoir remporté le "gros lot" — $130,000 — au "sweepstake irlandais" de cet automne, a été "agréablement surpris" lorsqu'on lui a appris la nouvelle, dans la matinée de samedi, mais sa vie n'en sera pas changée pour autant.

"Je suis désolé, mais vous ne trouverez pas ici de 'human interest', pas de 'gars mal pris', qui attendait le montant pour vivre" nous prévient l'homme d'affaires de 54 ans en nous recevant dans sa maison de l'avenue Beloeil, à Outremont.

M. John H. Roy — d'origine bien francophone, malgré le prénom qui lui vient de son oncle — n'attendait pas cette petite fortune pour vivre, et il avoue volontiers qu'il prendra son temps pour décider de l'usage fructueux qu'il en fera.

"Mon métier, c'est de faire de l'argent"

Le "gros lot" aurait pu tomber sur quelqu'un qui en a vraiment besoin, mais, une chose est certaine, M. Roy saura quoi en faire: "Mon métier, dit-il à ce sujet, c'est de faire de l'argent. C'est un jeu, comme d'autres font des photos, ou du théâtre. C'est un jeu, d'accumuler, d'investir de l'argent. Parfois, on lit dans les journaux que c'est une veuve avec cinq enfants qui a remporté le prix. On apprend ensuite qu'il y a eu des chicanes, des histoires, que ça a causé du malheur. Dans mon cas, pas de problème: c'est de l'argent que je n'attendais pas, je vais prendre mon temps pour savoir ce que j'en ferai. Mais je sais où l'on peut faire de bons placements."

Copropriétaire d'une chaîne de magasins d'appareils électriques de la métropole, M. Roy — en plus d'être le cousin du confrère Michel Roy, du "Devoir", — est également père de quatre garçons, étudiants au collège Jean-de-Brébeuf.

Ce sont eux, surtout, qui ont été excités par la nouvelle: leurs camarades de collège leur en ont parlé. Ils ont proposé à leur père de séparer les $130,000 entre eux quatre — "paternel non compris".

Jouant "à faire de l'argent", M. Roy s'est depuis longtemps permis de jouer à des jeux moins rationnels. Depuis six ans, il achète cinq billets à chaque "sweepstake irlandais". A $2.50 le billet, cinq billets deux fois par année, pendant dix ans, soit environ $250: M. Roy, après ce rapide calcul, a convenu qu'il avait fait un bon placement. Il continuera d'ailleurs, nous dit-il, à acheter les billets du sweepstake... de même que ceux de la "taxe volontaire" du maire Drapeau.

M. John H. Roy a toujours cru en sa bonne étoile. Lieutenant des Fusilliers Mont-Royal en 1939, il a participé en 1942 au débarquement de Dieppe, "où un homme sur trois s'est fait tuer: si j'ai eu la chance de m'en tirer à ce moment-là, c'est que, vraiment, j'ai une bonne étoile. "Prisonnier pendant trois ans dans un camp allemand, le lieutenant Roy a toujours considéré comme une grande chance le fait d'être

Voir GAGNANT, page 6

Contrat de $4,369,000 à Dominion Bridge pour le pont Leblanc-Papineau

Le ministre de la Voirie du Québec, M. Fernand-J. Lafontaine, vient d'octroyer à la compagnie Dominion Bridge un contrat de $4,369,000 pour l'érection du nouveau pont Leblanc-Papineau. Les travaux en usine débuteront immédiatement, alors que l'on prévoit le lancement des travaux sur le chantier dès le mois de mars.

La compagnie Francon, à laquelle M. Lafontaine octroyait récemment le contrat d'aménagement des approches du pont, au coût de $1,327,752.25, s'est déjà mise à l'oeuvre il y a plusieurs semaines.

Le pont Leblanc-Papineau, qui pourra recevoir 5,000 véhicules à l'heure dans chaque direction, sera de type haubanné. Il aura une longueur de 1,330 pieds par 90 pieds de largeur et il comportera six voies, trois dans chaque sens, séparées par une bande centrale de 9 pieds de largeur.

Le ministre Lafontaine prévoit l'ouverture du nouveau pont à la circulation à l'automne 1969. Il constituera le cinquième lien routier entre les îles de Montréal et Jésus et il servira à décongestionner la circulation dans un secteur où la population s'accroît sans cesse.

De Laval, les automobilistes accéderont au nouveau pont par une autoroute à six voies divisées construite dans l'axe de l'actuel boulevard Leblanc. Elle joindra le boulevard de la Concorde, un demi-mille plus loin. Le boulevard Lévesque (route no 38) sera aussi rattaché au pont par une rampe d'accès et de sortie et un viaduc qui permettra de surplomber les voies rapides.

Jusqu'à la rue Champfleury, l'autoroute Leblanc sera en semi-dépression pour filer ensuite au niveau du sol jusqu'au boulevard de la Concorde. Un chemin de service longera l'autoroute de chaque côté.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième — 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 – poste 234

Pour des chemises ultra-propres et repassées à la perfection, exigez ce qu'il y a de mieux, le service de chemises JOLICOEUR

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTREAL — JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Tél. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

La Cour d'Appel donne raison à un architecte montréalais dans son action contre le Congo

La Cour d'appel du Québec vient de donner raison à un architecte montréalais, M. Jean Venne, qui poursuivait pour non-paiement de ses services rendus lors de l'Exposition universelle de Montréal la République démocratique du Congo.

Cette décision est particulièrement importante dans notre droit canadien, non en raison du montant réclamé ($12 millions), mais du fait que la Cour d'appel ait accepté d'accorder à un justiciable le droit de poursuivre un Etat souverain étranger.

Comme l'ont fait remarquer les juges Taschereau, Owen et Brossard, dans leurs notes écrites du jugement, la jurisprudence canadienne voulait jusqu'à présent qu'un Etat souverain jouisse au pays de la doctrine de l'immunité absolue qui soustrait les Etats souverains à la juridiction des tribunaux étrangers.

Les juges ont affirmé qu'en 1968 les Etats agissaient parfois dans les limites de leur souveraineté (actes étatiques), souvent à l'extérieur de celles-ci à titre de commerçants.

Les activités d'un Etat, à mesure qu'elles se font plus nombreuses, se diversifient et les actes proprement étatiques cèdent souvent la place à l'exercice d'actes commerciaux de la part d'un pays.

En conséquence, les juges ont considéré qu'il était temps que le Canada rejette la doctrine de l'immunité absolue pour adopter celle d'une immunité restrictive ou qualifiée, comme le font bon nombre de tribunaux étrangers, notamment ceux des Etats-Unis.

Il s'agirait donc, avant d'accorder une quelconque immunité à un Etat étranger, de définir s'il s'agit d'un acte proprement gouvernemental ou commercial. C'est la qualification. Si celle-ci est commerciale, l'Etat pourra être poursuivi devant les tribunaux québécois et canadiens.

Dans le jugement qui a été rendu unanimement par les trois juges de la Cour du Banc de la reine, il est dit que la République démocratique du Congo ne peut se soustraire à ses obligations contractées par ses chargés d'affaires avec l'architecte Venne pour la construction du pavillon du Congo à l'Expo 67.

Ce jugement marquera sans nul doute une importante étape dans l'évolution de la jurisprudence canadienne. Reste à savoir si le Congo en appellera de la décision de la Cour d'appel (laquelle était en tous points conforme à celle du juge de première instance en Cour supérieure) devant la Cour suprême du Canada.

Saint-Eustache endosse la campagne pour un nouveau pont

par Pierre VENNAT

Les autorités de la ville de Saint-Eustache viennent, à l'unanimité, d'endosser la campagne amorcée par trois conseillers de Laval, puis endossée publiquement par le conseil de cette municipalité, en faveur de la construction d'un nouveau pont dans la partie ouest de la ville de Laval, pour la relier à l'ouest de l'île de Montréal.

Le conseiller Jean-Paul Paquette, de Saint-Eustache, appuyé par M. Jacques Dion, a fait adopter par ses collègues, à l'unanimité, une résolution appuyant le projet de la construction d'un nouveau pont enjambant la rivière des Prairies dans la partie ouest de la ville de Laval.

On se souvient que les conseillers de Laval, MM. Eddie Kaplansky, Jean Giosi et Lorne Bernard, ont recueilli des milliers de signatures, qu'ils ont reliées, remises au maire Jacques Tétreault qui les a fait parvenir au ministère de la Voirie, où l'on a répondu que le projet faisait l'objet d'une étude sérieuse de la part du ministère.

Entre-temps, le conseil de Laval avait adopté, à l'unanimité, une résolution du maire Tétreault réclamant le pont.

Enfin, le député Jean-Noël Lavoie a, lui aussi, fait un sondage auprès de ses électeurs sur la question, sondage dont il n'avait toujours pas, aux dernières nouvelles, dévoilé les résultats.

D'autre part, le comité exécutif, à l'unanimité, a fait savoir à la compagnie Bomar Contractors Ltd. son refus à une augmentation du taux qu'elle voulait charger pour recevoir des ordures ménagères dans son dépotoir.

On se souvient que ce dépotoir Bomar, dans le secteur Bon-Air, avait fait couler beaucoup d'encre cet été.

A la suite de nombreuses plaintes, un comité bipartite, présidé par le Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif, et comprenant en outre MM. Marcel Bourdages, également membre du comité exécutif, Lorne Bernard et Jean Giosi, conseillers de l'opposition, a soumis un volumineux rapport, soumettant ce dépotoir à une série de mesures sévères, sinon c'est la perte de son permis municipal.

Or Bomar, dans une communication datée du 7 octobre, faisait savoir au conseil qu'elle entendait, à l'avenir, charger $9 par voyage qu'elle reçoit dans sa carrière qui sert de dépotoir d'enfouissement sanitaire, au lieu de $6 comme précédemment.

Ce qu'elle ne pourra faire, puisque la ville de Laval a répliqué qu'elle "n'accepte aucune augmentation du prix des voyages, et ceci pour la durée des contrats pour l'enlèvement des vidanges présentement en vigueur".

Une augmentation du tarif chargé par Bomar aurait presque signifié, à plus ou moins long terme, une augmentation du prix que paient les citoyens de Laval pour l'enlèvement de leurs ordures ménagères.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL 844-1711

Comparez nos PRIX !

ASPIRINE BAYER 200 comp. Rég. 1.65 PRIX COUPE 1.06
SEL DE FRUIT ENO Grand format Rég. 1.19 PRIX COUPE .77
CEPACOL Liquide 14.oz Rég. 1.40 PRIX COUPE .99
COLGATE Pâte dentifrice Format super 8 oz - Rég. 1.45 PRIX COUPE .99
AGAROL 16 onces Rég. 1.45 PRIX COUPE .99

CREST pâte dentifrice, Format Super 8 oz Rég. 1.59 — PRIX COUPE 1.09
LAIT de MAGNESIE PHILLIPS 200 comprimés Rég. 1.44 — PRIX COUPE 1.09
LAIT de MAGNESIE PHILLIPS 26 onces Rég. 1.36 — PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr. 4 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE Rég. 1.39 — PRIX COUPE .98
BROMO-SELTZER FORMAT FAMILIAL Rég. 1.15 — PRIX COUPE .83
NOXZEMA 14 onces Rég. 2.49 — PRIX COUPE 1.69
FROSST "217" 100 COMPRIMES Rég. 1.68 — PRIX COUPE 1.09
COCILLANA Sirop 16 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .69
PIN BLANC Sirop 16 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .69
VICKS 44 Sirop 3 oz — Rég. 1.65 PRIX COUPE 1.39

BICHOLATE LILAS 100 COMPRIMES Rég. 1.65 — PRIX COUPE .98
CONTAC-C 24 CAPSULES Rég. 2.99 — PRIX COUPE 2.37
10 capsules Rég. 1.49 — PRIX COUPE $1.09
LISTERINE 22 oz — Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.29
LAVORIS Rince-bouche 22 oz Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.19
GERITOL TONIQUE 24 onces ou 80 comprimés Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.75
BROMO-QUININE 32 comprimés Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
KOTEX SERVIETTES SANITAIRES Boîte de 48 Rég. 1.95 — PRIX COUPE 1.47
PARAMETTE 125 cap. — Rég. 5.40 PRIX COUPE 3.09
PARAMETTE 20 oz — Rég. 4.95 PRIX COUPE 2.99

LIVRAISON VILLE ET BANLIEUE
FACILITES DE CREDIT
à notre succursale dans le GRAND MAGASIN DUPUIS

Faits divers

Deux jeunes gens se mutilent en travaillant sur des explosifs

par Lucien CHAMPEAU

Deux jeunes gens de Ville LaSalle ont subi d'horribles mutilations hier après-midi alors qu'ils tentaient de perfectionner des explosifs.

La Sûreté du Québec a révélé que les blessés se nomment :

Guy Tremblay, âgé de 23 ans, et domicilié au no 12, de la 66e avenue, à Ville LaSalle;

et Guy Lalande, 25 ans, domicilié au no 137, de la 68e, avenue, dans la même ville.

Ils ont été transportés à l'hôpital Saint-Eusèbe, de Joliette, où la police n'a pu les interroger car ils se trouvaient encore dans la salle des interventions chirurgicales.

La tragédie s'est déroulée dans un chalet de Rawdon.

Selon le témoignage de voisins, MM. Tremblay et Lalande sont passionnés des plongées sous-marines. Pour mieux soulever de lourds objets du fond de l'eau, ils avaient décidé d'utiliser des explosifs.

Hier après-midi pendant que leurs deux compagnes se délassaient à l'extérieur du chalet, ils se sont plongés dans des expériences chimiques.

Pour ce faire, ils ont suivi les données d'un livre de recettes comportant glycérine et acides, puis ont relié le tout par deux fils à l'accumulateur de leur auto à l'extérieur.

En mettant le courant, le résultat a été instantané et foudroyant.

Le caporal A. Pilon, de Rawdon, arrivé sur les lieux le premier, a alerté le lieutenant J.-E.-O. Latour, de l'escouade de sécurité de la SQ. Ce dernier a confié l'enquête aux agents G. Lemire et D. Lajoie.

Dès le début, l'hypothèse d'activités subversives a été écartée: "Mais la cuisine où s'était déployée la force de la déflagration présentait le spectacle d'un champ de bataille. "On voyait des lambeaux de chair un peu partout, au plafond, sur les murs et sur les étagères. Je crains qu'au moins l'un des deux blessés n'ait perdu l'usage d'une ou des deux mains", a relaté l'agent Lemire.

Pomerleau et Coe devaient se livrer à la police

Un policier de Saint-Michel a déclaré que Willie Pomerleau et Jacques "Sonny" Coe, deux des trois individus recherchés depuis l'attentat dont avaient été victimes Richard Blass et Claude Ménard, il y a environ deux semaines, devaient se livrer aujourd'hui, en compagnie de leur avocat.

Blass et Ménard avaient été blessés de plusieurs coups de feu dans un garage de Saint-Michel. Blass, hospitalisé depuis à l'hôpital Jean-Talon, est sous la surveillance constante de la police.

Les policiers attendent que Blass soit remis de ses blessures avant de l'interroger sur au moins trois meurtres commis à Montréal.

Un mandat d'arrestation aurait également été émis contre Rocco Girolano.

Bagarres entre adolescents : trois blessés

Deux bandes de motards en sont venues aux coups hier après-midi à la Pointe-Saint-Charles, en face du no 1237, rue Island.

La police révèle qu'on s'est battu à coups de bâtons de baseball et qu'une fois la rencontre terminée, deux jeunes de 16 et 17 ans, gisaient sur l'arène fort mal en point. Ils ont été hospitalisés au Reddy Memorial.

Quelques heures plus tôt, une vingtaine de jeunes portant des blouses de cuir ont assailli un jeune de vingt ans dans le sous-sol d'une église située au no 2115, rue Centre. Ils l'ont battu à tel point qu'il a dû par la suite être hospitalisé au Général.

Chauffeur de taxi dépouillé

Un chauffeur de taxi de Verdun, M. Bernard Forget, du 140 de la rue Church, a été la victime d'un vol à main armée, samedi, en fin de soirée. C'est à l'angle des rues Galt et Drake, dans le quartier Ville-Emard, que l'individu, qu'il avait fait monter dans son auto-taxi, à Verdun, l'a délesté d'une somme de $70 environ, après lui avoir déchiré les poches. Son méfait commis, le voleur a pris la fuite dans une direction inconnue.

Vol de $1,500 dans un logement : femme de 70 ans ligotée

Un vol de $1,500 a été commis vers 10 h 15 samedi matin, chez M. Paul-Emile Blais, au 35 de la rue Shamrock, dans le nord de la métropole. Au moment de l'arrivée des deux voleurs, âgés d'environ 25 à 35 ans, la mère de M. Blais était seule dans le logement. Après avoir ligoté sur une chaise Mme Virginie Blais, 70 ans, l'un des deux bandits, apparemment bien informé, s'est dirigé vers le tiroir où se trouvait le coffre de métal contenant les $1,500. Après quoi, ils ont tous deux pris la fuite dans une direction inconnue.

Cambriolages

Au cours de l'une de leurs plus grosses rafles de la fin de semaine, des malfaiteurs se sont glissés à l'intérieur de la mercerie Parizella, au 4564, rue Papineau, et ont volé $7,280 de vêtements.

Chez M. M. Brassard, 3734 St-Hubert, on a volé un manteau de castor, une étole de vison et $800 en billets de banque.

Au Metropolitan Ladies Wear, 364 ouest, rue Ste-Catherine, des rôdeurs ont brisé les glaces des montres et ont déshabillé sept mannequins de leurs manteaux de drap avec collets de vison, le tout valant $2,300.

GAGNANT

SUITE DE LA PAGE 3

passé au travers de cette aventure.

Il est possible que cette aventure militaire lui ait donné le goût du risque. Mais, en homme d'affaires avisé, M. Roy se contente maintenant de prendre des risques aux cartes... et dans les loteries. Pour le reste, il fait des placements sûrs.

Y aura-t-il un septième magasin d'appareils électriques, grâce à cette entrée inattendue de capitaux?

"Vous savez, il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, explique-t-il; bien sûr, un apport de capitaux, ça ne fait pas de tort, mais il y a bien des façons de faire fructifier l'argent..."

M. John H. Roy avait reçu un câble d'Irlande dès mardi dernier le prévenant qu'il se trouvait sur la liste des gagnants: il était certain d'avoir remporté au moins $1,200 et avait une chance sur 31 de remporter le gros lot — un cheval sur 31. Samedi matin, un journal lui a téléphoné pour lui annoncer qu'il avait choisi le bon cheval: Emerillo. "Maintenant, dit-il, j'attends un câble d'Irlande me disant: "On vous doit beaucoup d'argent..."

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

a capoté en bordure de la route de Saint-Simon-les-Mines.

Carol Jobin, 19 ans, du 1849 de la Route rurale no 2, à Champigny, dans la banlieue de Québec, tué par une auto, vers 11 h. 30 vendredi soir, en roulant à bicyclette devant la maison de ses parents.

Sonia Gendron, 2 ans, de Charlesbourg, tuée par un camion, vendredi soir, en face de la maison de ses parents.

M. Réal Côté, 24 ans, de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, tué, vers 11 h. vendredi soir, quand un arbre est tombé sur son auto, dans le rang no 2, à Saint-Antonin.

ECRASES SOUS UN TRACTEUR

M. Doris Bruneau, 38 ans, du 38, rue Saint-Laurent, à Windsor, comté de Richmond, s'est tué, vers 2 h. 30 samedi après-midi, sur une route secondaire du canton Melbourne, dans le même comté, quand le tracteur qu'il conduisait s'est renversé, l'écrasant sous son poids.

Mme Caroline Badger, 20 ans, de Brome-Ouest, comté de Brome, s'est tuée, vers 6 h. hier matin, dans des circonstances identiques, sur la Route rurale no 3 de Brome-Ouest. Son mari, qui était au volant du tracteur, s'en est heureusement tiré indemne.

VICTIME DE L'ONDE

M. Raymond Martel, 48 ans, du 47, rue Visitation, à Farnham, comté de Missisquoi, s'est noyé, vers 4 h. hier après-midi, dans le lac Champlain, quand son embarcation à moteur a chaviré dans la baie Missisquoi.

ELECTROCUTE

Pierre Beaulac, 9 ans, fils de M.et Mme Guy Beaulac, du 643, Place du Marché, à Shawinigan, électrocuté, vers 7 h. 30 hier soir, lorsqu'en grimpant sur une clôture de broche entourant un transformateur, il a touché un fil d'une puissance de 4,000 volts. La mort a été instantanée.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Michel Cayouette, 26 ans, de Saint-David-de-Falardeau, comté de Dubuc, s'est tué, vers 2 h. hier après-midi, en déposant sur le sol son fusil de calibre .22, alors qu'il était à la chasse avec un groupe d'amis.

TUE EN NETTOYANT SON FUSIL

Jean-Pierre Delisle, 16 ans, de l'avenue Ménard, à Morin Heights, s'est tué accidentellement, au début de la soirée de vendredi, au restaurant Réjean Tassé, à Morin Heights, lorsqu'en nettoyant un fusil de calibre .303, le coup partit, l'atteignant à la tête.

CHUTE FUNESTE

Serge Dufresne, 20 ans, du Lac-Charbonneau, Route rurale no 65, à Saint-Lin, comté de l'Assomption, est mort hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'une chute d'un troisième étage survenue au 5349 de la rue Marquette, à Montréal, vers 4 h. 45, samedi matin. Signalons que M. Dufresne a été le donneur, pour la sixième transplantation cardiaque pratiquée à l'Institut de cardiologie de Montréal, sur M. Yvon Therrien, de 9 h. hier soir à 1 h. ce matin.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

l'attitude de ce comité, porter leur feuille au local de grève".

M. Gareau a dit qu'il trouve inconcevable "que des employés, durant une grève tout spécialement, induisent en erreur d'autres travailleurs et leur demandent de retourner au travail sans condition. Légalement, aucun membre de la RAQ n'est protégé actuellement par une convention collective".

Il a spécifié qu'au cours de l'assemblée qui aura lieu demain matin à 10 h. au Centre Paul-Sauvé, il y aura des explications sur les sujets qui demeurent en suspens. Le vote secret se déroulera de manière à permettre aux travailleurs de s'exprimer librement. Ils inscriront leur choix sur leur bulletin dans des isoloirs, de sorte qu'ils n'auront pas à subir l'influence d'un voisin qui pourrait surveiller leur façon de voter.

Le comité fait les sept recommandations suivantes :

—retourner immédiatement la feuille verte ou une copie exacte dûment signée dans une enveloppe affranchie;

—si certains employés de la Régie n'ont pas reçu la correspondance du comité, écrire au comité;

—assister aux assemblées de la CSN, mais être sur ses gardes;

—exiger un vote de non-confiance envers les deux syndicats représentant les employés de la Régie;

—retirer le mandat donné à ces syndicats;

—sitôt que la majorité des employés de la RAQ aura fait parvenir la feuille verte ou copie exacte, le "comité de libération des employés de la RAQ" fera des démarches pour redonner aux employés leur emploi sans perte de droits acquis, en protégeant leur sécurité et prévoyant des conditions de salaires et travail améliorées;

—légalement, déclare le comité, vous n'êtes plus obligés de demeurer dans la CSN. Agissez vite".

Le maire Drapeau part ce soir pour sa tournée européenne

Afin de promouvoir dès maintenant la prochaine saison de Terre des hommes, le maire Jean Drapeau quitte Montréal ce soir pour entreprendre une tournée fulgurante au travers de l'Europe — tournée qui, en l'espace de 19 jours, lui fera visiter 11 grandes villes dans dix pays différents.

Déjà, des entretiens ont été prévus et organisés avec les principaux représentants des gouvernements, dans chacune des villes traversées par le maire. Bon nombre de ces villes sont situées en Europe centrale.

Accompagné de M. Guy Huot et de M. Bill Bantey, respectivement directeur général et directeur des relations publiques de Terre des hommes, le maire Drapeau, dans son voyage-éclair, ira non seulement saluer les pays qui sont déjà représentés à l'exposition, mais ceux aussi qui ont manifesté le désir d'y participer en 1969.

Le maire Drapeau et ses deux compagnons quittent Montréal ce soir, à 7 h. 40, à destination de Paris, à bord d'un avion d'Air Canada. Peu après son arrivée dans la capitale française, le maire sera présent au dévoilement officiel d'une plaque commémorative sur la maison historique où vécut le fondateur de Montréal, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

Après Paris, la délégation montréalaise se rendra à Amsterdam et à La Haye, aux Pays-Bas. A Rome, en Italie, à Vienne, en Autriche, à Sofia, en Bulgarie, à Budapest, en Hongrie, à Prague, en Tchécoslovaquie, à Varsovie, en Pologne, à Bruxelles, en Belgique, et à Londres, en Grande-Bretagne.

La CMM prévoit des dépenses de $118,080

Le total des dépenses d'administration de la Corporation de Montréal métropolitain pour 1969 atteindra $118,080, mais, compte tenu d'un remboursement de $32,849.30 de la part de la municipalité de Pointe-aux-Trembles, le budget est diminué à $85,230.30, a-t-on appris au cours d'une réunion du conseil de cet organisme, présidé par Me Maurice Riel.

Le remboursement effectué par Pointe-aux-Trembles est de $32,849.30.

Quinze ville seront appelées, comme le stipule la loi, à écoper proportionnellement au montant total de leur évaluation foncière.

La ville de Montréal payera pour sa part $54,500.27.

Les 14 autres municipalités membres de la CMM sont appelées à rembourser respectivement :

Saint - Laurent, $6,208.08 ; Mont-Royal, $3,626.06 ; Westmount, $2,602 ; Verdun, $1,308.79 ; Lachine, $2,443.69 ; LaSalle, $3,184.07 ; Saint-Michel, $2,925.10 ; Montréal-Nord, $3,249.73 ; Outremont, $854.43 ; Montréal-Est, $1,079.03 ; Pointe-aux-Trembles, $1,579.86 ; Hampstead, $816.38 ; Montréal-Ouest, $491.89 ; et Saint-Pierre, $361.32.

Colizza : la police poursuit son enquête

Le meurtre d'un jeune Canadien d'origine italienne qui avait été trouvé mort dans une ruelle, à l'arrière du 4386 de la rue de Lanaudière, n'a pas encore été éclairci après quatre mois de recherches.

C'est devant le coroner Laurin Lapointe qu'a débuté le début de l'enquête sur la mort de Giuseppe Colizza, survenue le 27 mai dernier.

L'enquête qui a été très brève n'a permis d'entendre que les témoignages des policiers qui ont fait la découverte de la victime, du médecin-légiste qui a pratiqué l'autopsie et du père de la victime qui a identifié son fils à la morgue.

Le coroner Lapointe a demandé à l'issue de l'enquête que les policiers poursuivent leurs recherches afin que le ou les agresseurs de même que d'autres circonstances soient présentés devant lui afin d'éclaircir le meurtre.

Mort les mains dans ses poches

Le jeune Colizza qui demeurait avec ses parents sur la rue Delaroche aurait quitté le domicile familial au cours de l'après-midi du 26 mai en disant à son père qu'il s'en allait à la pêche.

M. Vincenzo Colizza a signalé en réponse à une question du procureur de la Couronne, Me Paul Bélanger, que son fils n'aurait jamais été l'objet de menaces et qu'il travaillait régulièrement.

Et le père n'a revu son fils vivant depuis cet après-midi du 26 mai.

Quant aux policiers qui ont trouvé le corps du jeune homme, l'un d'eux a déclaré qu'il avait les mains dans ses poches et que sa tête reposait dans une mare de sang. Le docteur Jean Hould qui a pratiqué l'autopsie a affirmé pour sa part que la victime a été atteinte de deux balles à la tête et d'une balle à l'abdomen.

La mort violente de Colizza est, à ce jour, inexplicable et les policiers devront continuer leur enquête.

La querelle autour de Murray Hill continue

La querelle autour de la concession de Murray Hill à l'aérogare se continue à coups de résolutions, déclarations aux journaux, etc.

Le président des Taxis LaSalle, M. Gérard Brunet, qui avait déjà dénoncé ce monopole pour se voir prendre à partie par le président de Murray Hill, vient à nouveau de s'en prendre à cette compagnie.

Dans une déclaration adressée à LA PRESSE, M. Brunet accuse Murray Hill de "n'avoir rien compris".

"Il est vrai, de dire M. Brunet, que notre compagnie veut justice. Dans notre métier, le mot "justice" veut dire: travailler à différents endroits avec des permis de transport appropriés."

Pendant ce temps, le Conseil du travail de Montréal a adopté une résolution demandant au Congrès du travail du Canada de réclamer l'abolition par le gouvernement fédéral du monopole de Murray Hil à l'aérogare et la permission pour les chauffeurs de taxis d'y cueillir des clients, ce qui leur est refusé actuellement.

La résolution fait remarquer que le régime privilégié dont bénéficie Murray Hill fait perdre plusieurs millions de dollars par année aux chauffeurs de Montréal.

Remise de deux procès : la Saint-Jean et "I, a woman"

Le juge en chef de la Cour municipale, Me Paul Champagne, a accepté la remise de deux procès qui sont en voie de devenir célèbres : "I, a Woman" et celui des présumés manifestants de la Saint-Jean.

Le film qui a soulevé de nombreux débats juridiques et autres après 144 représentations dans deux salles de projection montréalaises, et dont les deux gérants sont accusés d'avoir présenté un spectacle indécent, reviendra devant le tribunal le 17 décembre prochain.

Quant aux présumés manifestants de la Saint-Jean, sept des 14 qui ont comparu vendredi ont été libérés alors que les sept autres ont vu leur procès remis au 5 novembre. Au nombre des derniers se trouve M. Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui a pour sa part eu une réduction de son cautionnement.

Fixé à $1,500 lors de la comparution de M. Bourgault, son cautionnement a été réduit par le juge Champagne à $500. L'avocat du prévenu, Me Antonio Lamer, a effectivement fait part au juge qu'il n'y avait pas de danger que son client disparaisse, qu'il n'avait, par ailleurs, aucun antécédent judiciaire et, en outre, que le cautionnement élevé de M. Bourgault montre qu'on a fait une distinction entre les prévenus qui sont accusés de la même chose, soit d'avoir participé à une émeute.

EPOUSE

SUITE DE LA PAGE 1

Athina Livanos Onassis, la première épouse de l'armateur grec.

Au Vatican, les experts en droit canon rappellent que l'instruction "Crescens Matrimoniurum" de la Congrégation orientale du 22 février 1967 sur les mariages mixtes a reconnu la validité des mariages célébrés entre catholiques et orthodoxes devant un prêtre orthodoxe. Mais dans le cas de Mme Kennedy le conjoint non catholique est divorcé. Or, si l'Eglise orthodoxe, par une interprétation extensive d'un texte de St-Mathieu, comme cela fut relevé au Concile, admet dans certains cas le divorce, l'Eglise catholique y demeure opposée. Il s'agit maintenant de savoir si la dissolution du premier mariage de M. Onassis, prononcée par un tribunal ecclésiastique orthodoxe, sera reconnue par le Vatican.

Discrétion du Vatican

Sur le front religieux, un porte-parole haut placé a déclaré hier soir que "le Vatican aimerait faire preuve de toute la compréhension nécessaire à propos du mariage de Jacqueline avec M. Onassis". Cependant, précisa-t-il, Mme Kennedy n'avait pas jusqu'ici fourni les informations qui rendraient une telle compréhension possible.

"Si nous étions informés, par exemple, que le précédent mariage de M. Onassis avait été annulé par l'Eglise orthodoxe, la situation serait beaucoup plus facile", a-t-il ajouté.

D'ailleurs, le porte-parole a tenu à souligner qu'il ne parlait pas à titre officiel. Il a référé les journalistes aux experts en droit canon. Ces derniers ont affirmé qu'il n'avaient pas en leur possession tous les éléments pour qu'ils puissent se faire une idée.

A Athènes, le quotidien "Acropolis" avait tiré sur toute la largeur de sa première page que les enfants d'Onassis avaient dit "non" à son mariage. Selon ce journal, Alexandros, 19 ans, et Christina, 17 ans, espéraient une réconciliation entre leur mère Tina, actuellement marquise de Blandford, qu'ils adorent, et leur père. Ces derniers jours, le bruit courait en effet que le couple Blandford était sur le point de divorcer. "C'est la seule ombre à la joie rayonnante de Jackie et d'Onassis", écrivait hier le journal.

Côté opinion publique, la nouvelle du mariage d'une jeune femme de 39 ans, dont la célébrité est mondiale, avec un homme de 62 ans (sinon plus, car des informations affirment que M. Onassis a profité des imprécisions de l'état civil de l'Empire ottoman pour se rajeunir) continue cependant à susciter des réactions diverses, même si le premier effet de surprise est passé.

Il est vrai, toutefois, comme le rappelle le "Saturday Evening Post", que la première femme de M. Onassis, née Tina Livanos, marquise de Blandford depuis son deuxième mariage, est également âgée aujourd'hui de 39 ans. Elle n'en avait que 16 lorsqu'elle devint la première Mme Onassis. Mais le journal rapporte d'autre part le jugement exprimé par une "très jolie femme" dont il ne révèle pas l'identité : "Lorsqu'Aristote vous parle, il vous fait sentir que vous seule comptez. Plus on le connaît, plus on l'aime, et, en fin de compte, on le trouve presque beau."

Les caricaturistes des journaux grecs ont commenté le mariage Kennedy-Onassis avec beaucoup d'insolence. Une des caricatures les plus drôles représente Mme Kennedy comme une déesse du Mont Olympe. M. Onassis est représenté comme un sauteur à la perche. Il tente d'arriver à la même hauteur que sa nouvelle épouse. La légende sous la caricature se lit ainsi : sauteur olympique. En effet, la taille de Jacqueline Kennedy dépasse celle d'Onassis de quatre pouces.

Quant à l'âge de M. Onassis, le journal argentin "Clarin" affirme que l'armateur est âgé de 68 ans et non de 62 comme il le prétend.

AMERIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

ry Ford, roi de l'automobile. Onassis hausse la mise et se marie à la seule reine que les Américains aient jamais eue, Jacqueline Kennedy. Le lendemain de l'assassinat de John F. Kennedy le "requin de Smyrne" fit "par hasard" surface sur les berges du Potomac et alla présenter à Jacqueline Kennedy ses fortune apatride: 300 millions de dollars, 100 compagnies, 5,000 employés, 4 millions de tonnes. Le second "avoue" 500 millions de dollars. Tous deux épousèrent en premières noces les filles de l'armateur Stavros Livanos (qui lui non plus n'a rien d'un mendiant). L'un fit construire des pétroliers de 105,000 tonnes. Quatre ans plus tard il se mit à courtiser celle qui était devenue entre-temps le symbole de la culpabilité nationale, la veuve dont la fermeté, la dignité romaine avaient fait aux yeux de ses concitoyens une demi-déesse. Ce furent d'abord, l'hiver passé, des dîners intimes dans l'appartement de "Jacky" à la lisière de Central Park. Le clan Kennedy avait, il faut l'avouer, donné dans la "Café Society" autant que dans la politique. A Palm Beach, à Hyannisport, ils avaient invité Frank Sinatra, Truman Capote, Mike Nichols. Du théâtre à l'opéra le pas est vite franchi. Elisabeth Taylor et Richard Burton amenèrent Melina Mercouri qui fit connaître "La Callas" qui introduisit Onassis.

Durant 4 ans, "Jacky" avait rempli sans déroger son rôle de veuve inconsolable et de mère modèle. Elle menait ses enfants à l'école et passait les fins de semaine à Cape Cod, avec "la famille." Les "prétendants" qu'on lui attribuait : G. Agnelli, de la "Fiat," Lord Harlech, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à la cour du roi Arthur (entendez auprès de John F. Kennedy), le comte Pecci-Blunt, aristocrate florentin — l'accompagnaient au théâtre, l'emmenaient parfois danser, mais leur dignité, leur élégance morale et physique ne déparaient point l'image de l'"Américaine exemplaire." Aux sports d'hiver au Colorado, sur les plages d'Acapulco ou de Porto-Ercole, au Cambodge, Jacqueline Kennedy — gaie, charmante, élégante, distinguée — prouvait que sans s'être muée en statue elle comptait bien ne pas manquer à la mémoire de son époux. Onassis, vieil Ulysse habitué à naviguer en eaux troubles, ne s'embarrassa point de scrupules historiques ou poétiques et résolut de transformer la reine Guenièvre Pénélope.

Sa cour fut menée tambour battant. En mars dernier, Jacqueline effectua une croisière à bord du "Christina" en mer des Caraïbes. Puis Onassis vint tous les mois passer une semaine à New York; il gâtait Jacqueline de somptueux cadeaux (bijoux, fleurs). Il passa deux fins de semaine avec elle à Hyannisport.

Après l'assassinat de Robert Kennedy, elle se rendit en Grèce, accompagnée de Ted Kennedy, rejoindre "Ari" à bord de son yacht. C'est alors que Maria Callas quitta précipitamment le "Christina" et débarqua à New York. "J'en ai assez", avait-elle dit.

Cependant, Lee Radziwill et Ted Kennedy, loin d'être enchantés par le choix de Jacqueline, tentèrent de la dissuader de convoler avec le "gluant playboy", l'émule de Farouk, de Rubirosa et d'Ali Khan (il se vante d'avoir une fille dans chaque port). Ils ne voyaient pas d'un bon oeil Mme Kennedy épouser cet aventurier qui fit fortune aux dépens du gouvernement américain. En effet, contrevenant à la législation américaine il avait acheté des navires "Liberty" à bas prix. Il fut obligé de verser une indemnité de sept millions de dollars pour éviter des poursuites.

En outre, Onassis eut maille à partir avec le prince Rainier de Monaco et avec le gouvernement péruvien (ses navires furent arraisonnés en eaux territoriales). Il possède deux passeports (argentin et grec), une villa à Montevideo, une autre à Monaco, un hôtel particulier à Paris, un palais près d'Athènes, mais pas de résidence fixe. Ses navires battent pavillon panamien et libérien pour ne pas payer des impôts.

On reproche également à ce brasseur d'affaires de s'enrichir par les catastrophes nationales (la fermeture du canal de Suez sert à doubler sa fortune), son soutien à la junte militaire grecque dont Robert Kennedy avait dit au printemps dernier, qu'il lui couperait les vivres s'il était élu. "Cet individu tentaculaire (Onassis), sans foi ni loi qui n'aurait pas eu de place dans le monde moins cruel que prônait John F. Kennedy", dit-on.

Peine perdue. Jacqueline Kennedy estimant qu'après avoir rendu durant 5 ans à Dieu ce qui est à Dieu, elle avait gagné le droit de verser son dû à César. Des goûts et des couleurs "non est disputendum". Cet étranger est trop riche? Trop voyant? Trop vieux? Trop onctueux? Trop parvenu? Trop cynique (il avait dit au vénérable président Caramanlis: Otez vos mains de mon veston, j'ai débuté comme débardeur et j'en ai gardé des biceps qui pourraient vous réduire en miettes"). N'en déplaise à l'Amérique, il sera son mari et le père de Caroline et de John-John. Elle troque son piédestal pour la couche qui avait hébergé Maria Callas et partagera la vie et les coutumes de Soranya, Greta Garbo, Elisabeth Taylor, Sophia Loren, Brigitte Bardot. Bientôt on dire "La Kennedy" comme on dit "La Lollo," "La Bardot."

Aux Etats-Unis la nouvelle est ressentie comme un camouflet. Consternation, incrédulité, déception et partout les passants aussi bien que les journaux demandent "Pourquoi celui-là?". "C'est la fin d'un rêve" écrit un éditorialiste célèbre et un commentateur respecté de la télévision opine: "Ce mariage clôt irrévocablement l'ère de la nouvelle frontière." Certains s'inquiètent, qui savent qu'Onassis enrôle les membres de sa famille au cervice de ses affaires. Jacqueline qui dérida De Gaulle, charma André Malraux, désarma Nikita Khrouchtchev, va-t-elle "intervenir" pour les intérêts du futé armateur?

Il serait futile de chercher à démêler les motifs psychologiques de son choix. Dans une certaine mesure, l'homme qui a marqué le plus profondément Jacqueline Kennedy fut son père, John Vernou Bouvier, agent en bourse artistocrate aventurier, image du Reth Butler d'"Autant en emporte le vente" surnommé "Orchidée noire," éternellement bronzé, dynamique, rieur et dont le magnétisme faisait tourner la tête des femmes.

Retrouva-t-elle de façon différente cette force animale chez John F. Kennedy et chez le petit Levantin aux tempes grises? Seul le duc de Windsor qui troqua lui aussi un royaume pour le droit au bonheur défend aujourd'hui Jacqueline et cette serveuse de café qui me dit: "Elle a bien raison; comme celà, si Wallace est élu, elle aura au moins un endroit où se réfugier."

FAITS divers

Jeune homme accusé d'avoir tenu un maison de débauche

Un jeune homme de 20 ans, Michel Bergeron, de Verdun, a protesté samedi matin, aux Sessions de la Paix, de son innocence à l'accusation d'avoir tenu "une maison de débauche". Il subira son enquête préliminaire vendredi. Le juge Emile Trottier a fixé à $200 le montant du cautionnement pour une mise en liberté provisoire.

Selon l'accusation, la présumée "maison de débauche" aurait été à l'usage d'une clientèle âgée de 14 à 16 ans. De tels présumés clients sont censés comparaître à la Cour de Bien-être social, à la suite de la même rafle policière qui a mené à la comparution de Michel Bergeron.

D'autre part, quatre jeunes gens, âgés de 18 à 20 ans, ont comparu samedi matin sous l'accusation de possession d'une demi-once de marijuana et de deux cigarettes du même produit. Ils ont admis le fait. Ils avaient été appréhendés la veille, au cours de l'après-midi, alors qu'ils fumaient paisiblement, square Dominion, sur un banc. Ils avaient à peine commencé à fumer que six hommes, appartenant à l'escouade policière dite de la "moralité", entreprenaient de les appréhender.

Le juge Trottier a fixé à mercredi la date du prononcé de la sentence de ces quatre jeunes gens. A cette occasion, il a évoqué des jugements de la Cour d'Appel de Colombie-Britannique, comme quoi les sentences pour possession de marijuana devaient servir d'alerte, comme quoi ladite possession était quelque chose de grave, comme quoi le statut d'étudiant ne rend pas le délit moins grave comme quoi, quand on fait des études avancées on est censé savoir davantage la "gravité" de l'acte qu'on commet, etc. Le juge a cependant ajouté que chaque cas devait être étudié individuellement.

Toujours aux Sessions de la paix du samedi matin, le même juge a annoncé que si ce qu'il a traité de "véritable fléau des vols à l'étalage", continuait il imposerait des sentences plus sévères que jusqu'à maintenant . . .

Femme poignardée au cours d'un vol

Une femme de 57 ans a été poignardée à plusieurs reprises, vers 10 h. 20 hier soir, au cours d'un vol perpétré au restaurant-épicerie Ledoux, situé au 173, rue DuMarais, dans le centre de la métropole.

Mme Laurette Ledoux, a été blessée de plusieurs coups de couteau à la tête et aux bras par un adolescent d'environ 19 ans. Le jeune bandit, laissant sa victime baignant dans son sang, a pris la fuite avec $100.

Mme Ledoux a été transportée à l'hôpital Saint-Luc, où elle est dans un état grave. Les policiers ont l'identité du jeune voleur et son arrestation serait imminente.

Le CERCE réclame l'abolition du péage sur le pont Champlain

Le Conseil économique régional des Cantons de l'est demande, dans une résolution dont copie vient d'être envoyée au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, que le péage soit aboli sur le pont Champlain, qui relie Montréal à cette région économiquement défavorisée du Québec, aux dires du CERCE.

Adoptée à la demande de divers organismes, dont l'Association des camionneurs des Cantons de l'est et la ville de Sherbrooke, la résolution précise que le péage sur le pont Champlain, "pénalise" la région des Cantons de l'est qui se trouve déjà, "depuis une décade, dans une période de stagnation économique" et "dans une position concurrentielle défavorisée" par rapport à Montréal.

Le CERCE souligne que le pont Champlain est le seul "pont payant" au Québec et que l'écart de développement entre les Cantons de l'est et Montréal se trouve aggravé par cette situation.

Dans sa lettre à M. Trudeau — et dont copie a également été envoyée aux principaux ministres du cabinet ainsi qu'aux députés fédéraux de la région — le CERCE fait astucieusement remarquer que c'est parce que certaines aspirations de ce genre n'ont pas été satisfaites que les Cantons de l'est "ont basculé dans le camp créditiste aux dernières élections"...

Autobus : avis de grève expédiés au ministère

Il n'y a eu au cours de la fin de semaine aucune séance de négociations entre la partie syndicale et la partie patronale en ce qui concerne la situation des travailleurs à l'emploi des secteurs "Mille Iles" et "Métropolitain" du "Transport Provincial".

Rejoint par téléphone, l'agent d'affaires du syndicat, M. Normand Dionne, a fourni ce renseignement hier soir. Il a par ailleurs précisé que les avis de grève ont été expédiés au ministère du Travail et que le syndicat attend maintenant la convocation du conciliateur, M. Gilles Laporte.

Rappelons que l'expédition de tels avis de grève constitue une étape du processus juridique actuel menant au moment où le déclenchement d'une grève peut être légal.

Hold-up de $4,000 dans un restaurant A & W

Un vol à main armée de $4,000 a été perpétré, tôt ce matin, au restaurant A W drive-in, au 1797, boulevard Taschereau, à Jacques-Cartier.

Les individus ont fait irruption dans le restaurant, vers 1 h. 15, et ont ordonné à la caissière de leur remettre le contenu de la caisse. Ils ont pris la fuite en auto en se dirigeant vers Montréal.

MESSAGE DU CAPITAINE LOUIS-RENÉ DRAPEAU AUX VÉTÉRANS

Saviez-vous que votre admissibilité pour un emprunt immobilier à 3½% du gouvernement fédéral expire le 31 octobre, 1968. Après cette date, ce qui aujourd'hui peut être la meilleure opportunité de votre vie, sera fini à tout jamais.

MAINTENANT

Il est encore temps d'agir et de vous renseigner en ce qui a trait aux bénéfices auxquels vous avez droit. Afin de vous assister et de vous renseigner sur vos droits de vétérans, le CAPITAINE LOUIS-RENE DRAPEAU VOUS INVITE à une assemblée où toutes réponses à vos question seront données, par un expert du département des vétérans, si disponible, le 21 octobre 1968, à 767 Bélanger est, à 8:00 p.m.

Tous les vétérans sans exception et leurs épouses sont invités à assister sans aucuns frais ni obligation à cette assemblée. Les vétérans déjà qualifiés et ayant en leur possession leur certificat d'admissibilité sont aussi invités avec leurs épouses.

Veuillez, s.v.p., apporter vos papiers de démobilisation. La Société général d'Habitations a mis son personnel et ses locaux à la disposition du CAPITAINE LOUIS-RENE DRAPEAU et de ses vétérans.

Pour plus d'informations, appelez :

274-9417 **270-3181**

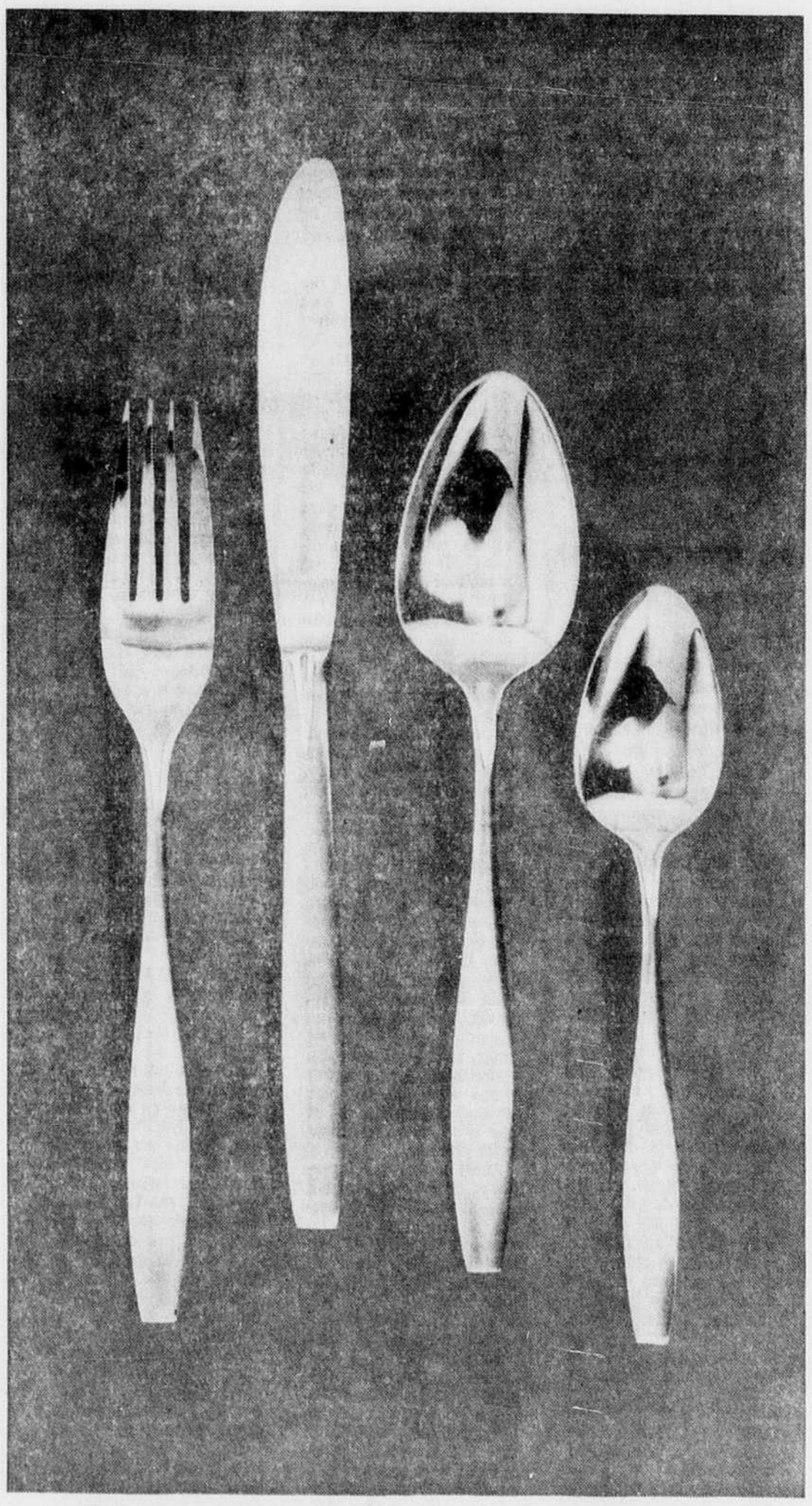

Couvert de 4 pièces en acier inoxydable: 69¢ seulement avec tout achat d'essence Shell.

Une chance sans précédent de rassembler un service complet de couverts de style scandinave, à un prix défiant toute concurrence—69¢ seulement le couvert de 4 pièces—avec tout achat d'essence Shell.

Chaque couvert comprend fourchette de table, couteau de 8½ pouces avec tranchant alvéolé, cuillère à dessert et cuillère à thé. Chaque pièce est faite en acier inoxydable massif et de qualité telle qu'elle peut supporter *des années* d'usage quotidien. Le style moderne et dépouillé des couverts s'harmonise parfaitement avec tous les genres de porcelaine et de cristaux.

Vous pouvez en rassembler autant que vous voulez—et même les mettre de côté pour en faire cadeau! Rendez-vous donc à n'importe quelle station Shell participante et commencez à réunir votre service!

Chez Shell, vous trouvez des couverts—et les spécialistes du millage.

SHELL

Quand la Place des Arts prend des airs de discothèque...

par Anne Richer

photos Robert Nadon, LA PRESSE

La "trudeaumanie" continue. Un essaim de jolies filles entoure le Premier ministre, sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, transformée ce soir-là en salle de danse. M. Trudeau était un des invités d'honneur de cette grande manifestation.

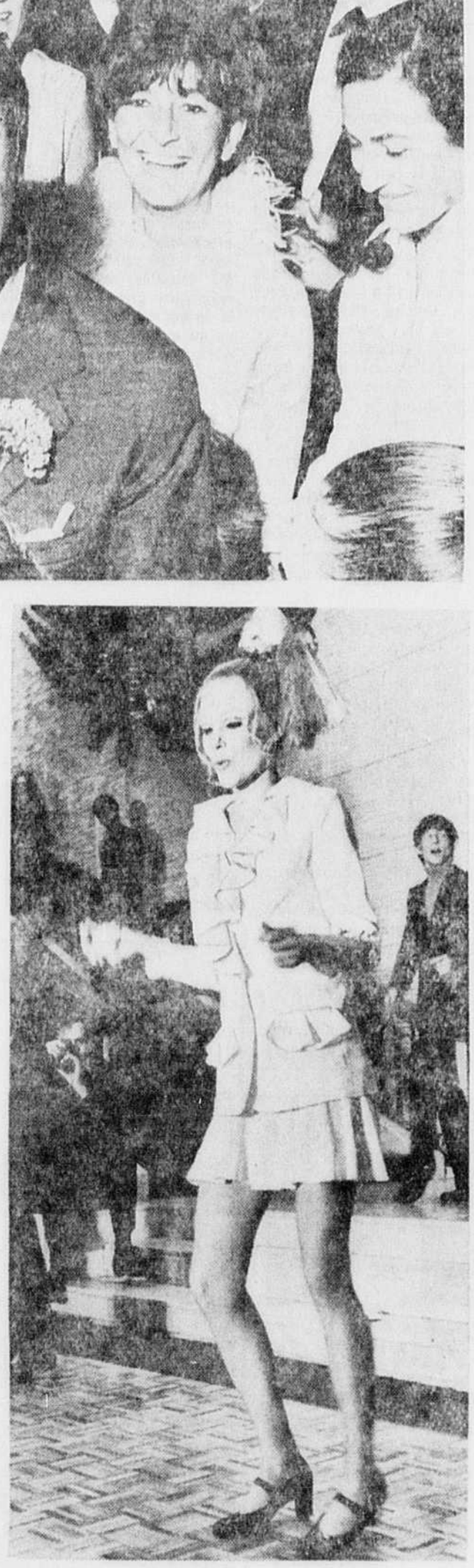

Le défilé de modes, présenté par "Le Château" fut, mise à part la visite du Premier ministre, le point culminant de la soirée de gala. Les mannequins ont présenté une mode jeune tout à fait dans l'vent. Une jeune fille porte ici un deux-pièces en crêpe blanc, composé d'une jupe mini et d'une blouse à volants.

Ce fut une véritable invasion.

La Salle Wilfrid-Pelletier d'ordinaire vibrante de sons et de grands spectacles avait pris pour l'occasion des airs de discothèque d'un côté pour les jeunes, et de salle de danses plus classiques pour les autres. Mais ceux qu'on appelle "les croulants" étaient samedi soir dans l'euphorie la plus complète. En tout 1500 personnes étaient de la fête.

Réunis dans un même idéal : venir en aide au Comité des Jeunes de l'Orchestre symphonique, les Montréalais s'étaient donné rendez-vous. Les robes de bal de nos élégantes rivalisaient de splendeurs. Cependant, à l'étage des jeunes, la mini-robe avait tous les honneurs. Les jeux de sons et lumières, les images psychédéliques ont suffi pour mettre les "yé-yé" dans l'ambiance de la plus grande discothèque en ville.

Partout d'immenses fleurs en papier. De vraies fleurs aussi dans tous les coins. Des expositions de photographies, de sculptures et, au coeur de la soirée, un défilé de modes jeunes, dans une mise en scène exceptionnelle. L'orchestre "The Clockwork", scandait les pas de danses des mannequins et mettait même des fourmis dans les jambes des spectateurs. Le rythme était fou, les jeunes filles ravissantes, les modèles on ne peut plus dans l'vent

Sur le coup de minuit, comme dans les meilleurs contes de fées, le premier ministre a fait son apparition. Toutes les têtes se sont retournées pour apercevoir Pierre Elliott Trudeau et tenter de deviner le nom de l'heureuse à son bras. Le mystère ne fut pas de longue durée. En petite robe noire, les cheveux coiffés simplement, le sourire radieux, Mlle Louise Marleau, comédienne, a fait bien des envieuses.

Sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, transformée ce soir-là en une immense piste de danse, le premier ministre a donné une démonstration de son savoir-faire en entrainant avec lui dans un "charleston endiablé" une dizaine de jeunes femmes. Puis encore trois petits tours . . . et il disparut.

Le Tout-Montréal s'est bien amusé et cela dans un but qui l'honore : venir en aide au Comité des Jeunes de l'Orchestre symphonque de Montréal. Les Protecteurs de ce Comité et de "Variété symphonique" étaient tous présents à cette grande manifestation.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le Bal de la Marine

Le Vice-amiral R. L. Hennessy des quartiers généraux d'Ottawa, rehaussait de sa présence samedi soir le bal de la Marine. Mme Stapley, dont le mari est l'ancien officier-commandant de la Base Donnacona, lui avait réservé cette danse.

VENTE

EPARGNEZ jusqu'à 50%

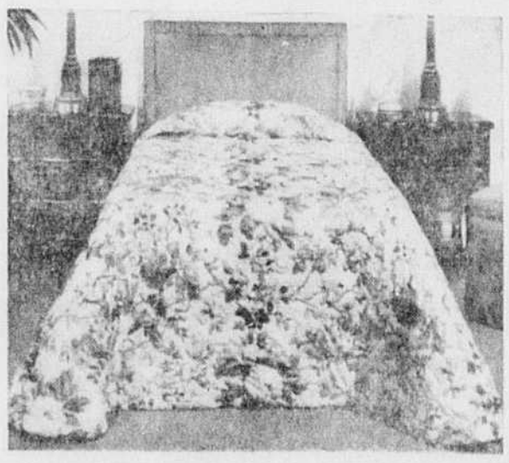

SOLDE DU MANUFACTURIER
COUVRE-LITS CAPITONNES EXCLUSIFS
nettle creek

Couleurs unies ou imprimées, capitonnage Vermicelli inusité et magnifique capitonnage Bonaz.

Oui madame !
Vous trouverez ici un couvre-lit pour
● TOUS LES GOUTS ● TOUT DECOR ● TOUT BUDGET

Offerts dans toutes les dimensions y compris les formats "King" et "Queen". Habituellement sur commande spéciale. Maintenant en magasin avec escompte jusqu'à 50%

ACHAT SPECIAL
Grand assortiment de
RIDEAUX DE DOUCHE
de haute qualité
Jusqu'à 50% DE RABAIS

Achetez en toute confiance
Entière satisfaction ou argent remis

Linen Chest

5388, chemin Reine-Marie 484-5505
OUVERT JUSQU'A 9 H. JEUDI et VENDREDI

BRAVO!

Qu'il s'agisse d'un ou de cinquante invités, POM a toutes les bonnes choses à manger dont vous aurez besoin. Des petits et des grands gâteaux de toutes sortes, des biscuits et des beignets et tout un choix de pains qui vous permettront de faire des hors-d'oeuvre et des sandwiches délicieux. Pour être sûr de plaire à vos invités, assurez-vous bien que POM soit de la partie, car les boulangers POM vous offrent plus de bonnes choses à manger que n'importe quelle autre boulangerie de Montréal.

Les boulangers POM
HARRISON BROTHERS LIMITED

Quelle fraîcheur!

Une application de poudre pour les pieds tous les matins... une agréable sensation de fraîcheur toute la journée!

La poudre pour les pieds du Dr Scholl rafraîchit et assure un confort parfait. La poudre Bromidrosis du Dr Scholl neutralise les odeurs; la poudre Solvex prévient le pied d'athlète. Visitez la section du Dr Scholl dans les pharmacies, les magasins de chaussures, les magasins à rayons ou de variétés.

Dr Scholl *Pour le confort des pieds*
(prononcer "chô-le")

Les familles des astronautes

SEABROOK, Texas (UPI) — Mme Harriett Eisele, épouse de l'astronaute Donn Eisele qui se trouve actuellement dans la capsule d'Apollo 7 en orbite autour de la terre, a assisté paisiblement dimanche dernier au service religieux de la petite église méthodiste de Seabrook au Texas. Ses trois enfants l'accompagnaient, Elinda, 14 ans, Donn, 10 ans et Jon, trois ans. Ce dernier célébrera son quatrième anniversaire de naissance pendant que son père sera dans l'espace.

La mère de l'astronaute Walter Cunningham a confié pour sa part qu'elle avait perdu le sommeil depuis le lancement de la capsule Apollo.

Quant à l'épouse du commandant pilote, Mme Walter Schirra, elle a passé la journée du lancement à sa demeure, avec sa fille Suzanne, onze ans, et des amis. Son fils Walter, 18 ans, est demeuré à l'université Standord où il est étudiant.

L'épouse du cosmonaute Walter Cunningham a assisté au lancement en compagnie de ses deux enfants, Brian, huit ans et Kimberley, cinq ans.

Il fallait y penser!...

LUTON (Reuter) — Les autorités d'un service de police à Luton, Angleterre, ont rappelé à Barbara Mitchell, agent de la circulation, que son emploi consiste à surveiller les automobilistes et non pas à les distraire.

Cette femme agent de police a été obligée de descendre l'ourlet de sa jupe d'uniforme de quatre pouces, soit à hauteur du genou.

Un peu déçue, Barbara Mitchell a avoué cependant qu'une femme agent de circulation, portant la mini-jupe, doit certainement être un sujet de distraction.

• FOURRURES
• QUALITE
• STYLES
sous un même toit chez
Laberge, Chevalier et Compagnie Ltée Fourreurs
1475, rue AMHERST 521-2126
Près du boul. de Maisonneuve

Si vous tricotez un ensemble de robe et jaquette en laine torse et qu'on n'indique pas s'il faut le doubler ou non, dites-vous que si cela était indispensable, il en serait question dans les instructions, et notamment dans la partie décrivant la manière de finir votre tricot.

Dans beaucoup de cas, le doublage est facultatif; toutefois, je suis d'avis que la doublure ajoute à l'apparence élégante du vêtement et c'est pourquoi, en règle générale, je préfère doubler mes tricots. Si vous êtes assez bonne couturière, vous réussirez sans peine à doubler votre ensemble.

Commencez par repasser à la pattemouille toutes les pièces de votre tricot et assurez-vous que toutes les mesures correspondent à celles qui figurent dans vos instructions. Choisissez pour votre ensemble une doublure légère, en crêpe de Chine ou en organdi soyeux. Pour un manteau, il vaut mieux utiliser du satin ou du taffetas de qualité plus épaisse. Veillez à ce que votre doublure soit toujours de bonne qualité; il n'arrive que trop souvent qu'on se serve d'une étoffe médiocre et peu durable, qui n'ajoute guère à la beauté du tricot. Il est préférable de choisir une teinte assortie plutôt qu'un ton contrastant; si votre tricot est en laine chinée, choisissez une teinte harmonisante.

Disposez sur la doublure toutes les pièces de votre tricot; coupez, en laissant autour de chaque pièce un pouce d'étoffe pour les coutures. Il faut compter deux pouces pour le bas de la robe et celui de la jaquette. Assemblez, tel qu'indiqué, les pièces du tricot et ensuite, séparément, la doublure. Faites dans celle-ci toutes les pinces requises, de sorte qu'elles correspondent exactement à celles du tricot.

Posez la doublure à l'intérieur de la robe; avec l'excédent de l'étoffe faites un pli à l'encolure, dans la partie du dos. Repliez la doublure vers l'intérieur, autour du cou et des emmanchures, et fixez-la à points glissés. Fixez la doublure avec soin sur les côtés, à l'envers du tricot, en évitant de tirer. Faites un ourlet de deux pouces au bas de la robe.

Assemblez les parties de la jaquette de la même façon, en introduisant les manches dans les emmanchures. Fixez la doublure autour du cou, sans oublier de faire un pli à l'encolure avec l'excédent de l'étoffe. Cousez à points glissés les devants et les bas des manches. Faites un ourlet de deux pouces au bas de chaque manche. Fixer la doublure au tricot dans le haut et le bas de l'emmanchure, ainsi que sur les côtés, au bas de la jaquette.

Très élégants, ces pulls à manches raglan "pour lui et pour elle" s'agrémentent d'une bande tricotée au point endroit et au point envers, dont le motif consiste en pointes de flèche. Les deux modèles se tricotent en grosse laine. Les instructions portant sur le modèle "pour elle" sont préparées pour les tailles 12, 14 et 16 (32-34 et 36 pouces de tour de poitrine) et celles qui portent sur le même modèle pour homme — pour un tour de poitrine de 38-40 et 42 pouces. Ces deux modèles feront un magnifique cadeau de Noël.

Pour obtenir le feuillet d'instructions no F 6805, veuillez envoyer un chèque de 40 cents (ou un mandat postal), adressé à: **PARLONS TRICOT, a-s de La Presse, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, P.Q. Souvenez-vous de mentionner le patron désiré.**

Patron F 6805

Fabuleux Miami $199
Tout inclus — Transport de Montréal aller-retour. Hôtel, 3 repas par jour. Départ 30 nov. 8 jours.
Pour informations, appelez
HOLIDAY TRAVEL SERVICE
288-2241

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront très originaux: indépendants, inventifs et habiles de leur esprit et de leurs mains, ils auront un très bon fond. Généreux, optimistes, équilibrés, ils feront beaucoup de bien autour d'eux. Très intuitifs et réceptifs, ils seront en mesure d'atteindre des objectifs élevés.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vos impulsions premières seront les meilleures; suivez-les malgré quelques oppositions. Ecoutez les mouvements de votre coeur en toute simplicité et dites votre attachement à l'être aimé. Cultivez un idéal réciproque. Bonheur durable.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Faites souvent un retour sur vous-même, car c'est dans la solitude que vous verrez clairement la route à suivre. Sur le plan affectif, vous saurez refuser gentiment une proposition avilissante. Vous pourrez vous détendre gaiement dans le cadre familial.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Formez un groupe avec les personnes auxquelles vous pensez déjà afin de vous livrer à une activité artistique ou autre. Ne restez pas sur vos déceptions, mais expliquez à l'être aimé ce que vous attendiez de lui. Une bonne entente se construit.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Essayez d'avoir une idée du déroulement de l'avenir d'après le passé; réalisez peu, mais bien. Efforcez-vous à la douceur et au calme dans vos rapports sentimentaux. Renoncez au détail pour ne tenir compte que de l'essentiel.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Excellentes circonstances pour la réalisation de vos ambitions, mais vous devrez faire preuve de persévérance. Laissez vos meilleurs sentiments devenir en vous-même des réalités tangibles: vous pourrez ainsi réaliser un bonheur merveilleux.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous avez une forte avance sur vos concurrents; laissez les dévoler leur jeu et n'intervenez que s'il y a déloyauté. Ne forcez pas votre enthousiasme; pour l'instant l'être aimé ne voit que ce qui est apparent et visible; apprenez à vous mieux connaître.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vos supérieurs sont dans l'état d'esprit nécessaire pour vous écouter favorablement; ne ratez pas cette chance. Votre partenaire a le désir de se confier à vous; encouragez-le. Vous vous découvrirez de nombreux points communs.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Un certain caprice appellera sur vous des désapprobations; remettez-vous dans le droit chemin. Maîtrisez votre irritation devant l'entêtement de l'être aimé. Fuyez-le un moment; il reviendra de lui-même à des idées plus conciliatrices.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Votre avenir s'annonce plus clair; profitez-en pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent. Une discussion avec l'être aimé vous diviserait davantage aujourd'hui. Pratiquez une activité quelconque en commun et montrez vos bons sentiments.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

N'hésitez pas à faire un petit travail en apparence sans importance, mais qui vous sera d'un grand secours par la suite. Soyez irréprochable aux yeux de votre famille et imposez lentement mais sûrement l'être aimé. La lutte sera longue, mais victorieuse.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Malgré un peu d'imprévu qui bouleversera vos projets primitifs, il y a pour vous des possibilités intéressantes. Dans le domaine des sentiments, préparez-vous à faire face à des situations nouvelles et conservez votre optimisme.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il y aura du bon travail à accomplir à la seule condition d'être pratique et positif et de ne pas prendre vos désirs pour des réalités. Sur le plan affectif, méfiez-vous des mirages et observez une juste prudence.

ELLE S'EN VIENT
SUZANNE
ET SES PECHES MIGNONS

$100,000.00

FUTURS PROPRIETAIRES
PARTICIPEZ AU
TOURBILLON
DES
DOLLARS
AVEC
RAYMOND LEMAY
DES MILLIERS DE
DOLLARS VOUS ATTENDENT!

Societe Generale d'Habitations Inc

LE TOURBILLON DES DOLLARS
CASE POSTALE 400, Station R, Montréal 326
NOM .....
ADRESSE ..... APT. .....
VILLE ..... TEL. .....

Pour les tout-petits les séparations brusques sont difficiles

(droits réservés, La Presse et The London Sunday Times)

Il arrive souvent qu'un jeune enfant brusquement séparé de sa mère affiche un comportement étrange qui dure assez longtemps, comme peuvent le constater les parents qui doivent hospitaliser leurs enfants. Quand ils reviennent à la maison, ceux-ci sont exigeants et pleurent pour des riens. Les psychologues peuvent même affirmer que des enfants séparés trop tôt de leur mère ont plus de chances de devenir plus tard des délinquants.

Il serait difficile de mesurer sur des humains l'effet de la durée de ces séparations. Aussi, a-t-on tenté des expériences avec des singes rhésus, qui ont fini par donner des signes de dépression, et par devenir aussi exigeants qu'un bébé humain.

Les savants de l'université de Cambridge, en Angleterre, ont conclu que les expériences faites avec des singes pouvaient apporter des conclusions valables pour les humains.

Ce qu'on a trouvé de plus intéressant, c'est le rôle que joue la mère dans l'acquisition de l'autonomie chez le petit. La mère ne semble pas apprécier que d'autres femelles s'occupent de ses petits. Quand elle est seule avec sa progéniture, et n'a pas à la "protéger" contre de telles intrusions, le petit a plus de chance d'acquérir de l'autonomie.

Quant à la séparation d'avec la mère, il semble que plusieurs facteurs peuvent influencer le petit: son âge, la durée de la séparation, et son degré d'autonomie avant cette séparation.

Longchamps
Haute Coiffure
est heureux d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'elle compte maintenant parmi ses artistes coiffeurs
M. Henri-Gil
Lamarche
Portier à votre disposition
4824 Côte-des-Neiges

M. HENRI-GIL bien connu pour ses créations de coiffures de jour et de cocktail avec ou sans postiches
Pour rendez-vous 731-7583

OMEGA
Précise
aux Olympiques...
précise
à votre poignet.

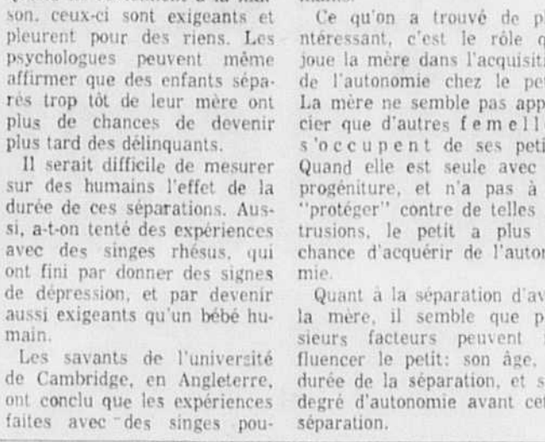

CHRONOMETRE OFFICIEL AUX JEUX OLYMPIQUES-1968 DE MEXICO

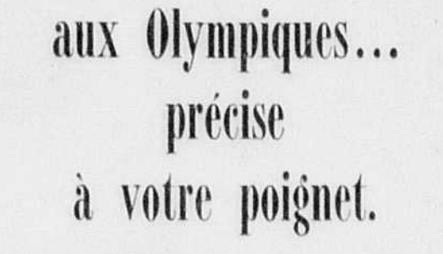

Pressez, elle démarre. Pressez de nouveau, elle arrête. La nouvelle Omega Chronoscope vous permet de mesurer le temps au cinquième de seconde. Cette montre tout usage imperméable est offerte en acier inoxydable avec cadran lisible sous le poignet, tel qu'illustré, ou sous forme traditionnelle de montre bracelet.
DEPUIS $110.00
BIRKS
BIJOUTIERS
Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou

Vous en rêvez ...depuis longtemps

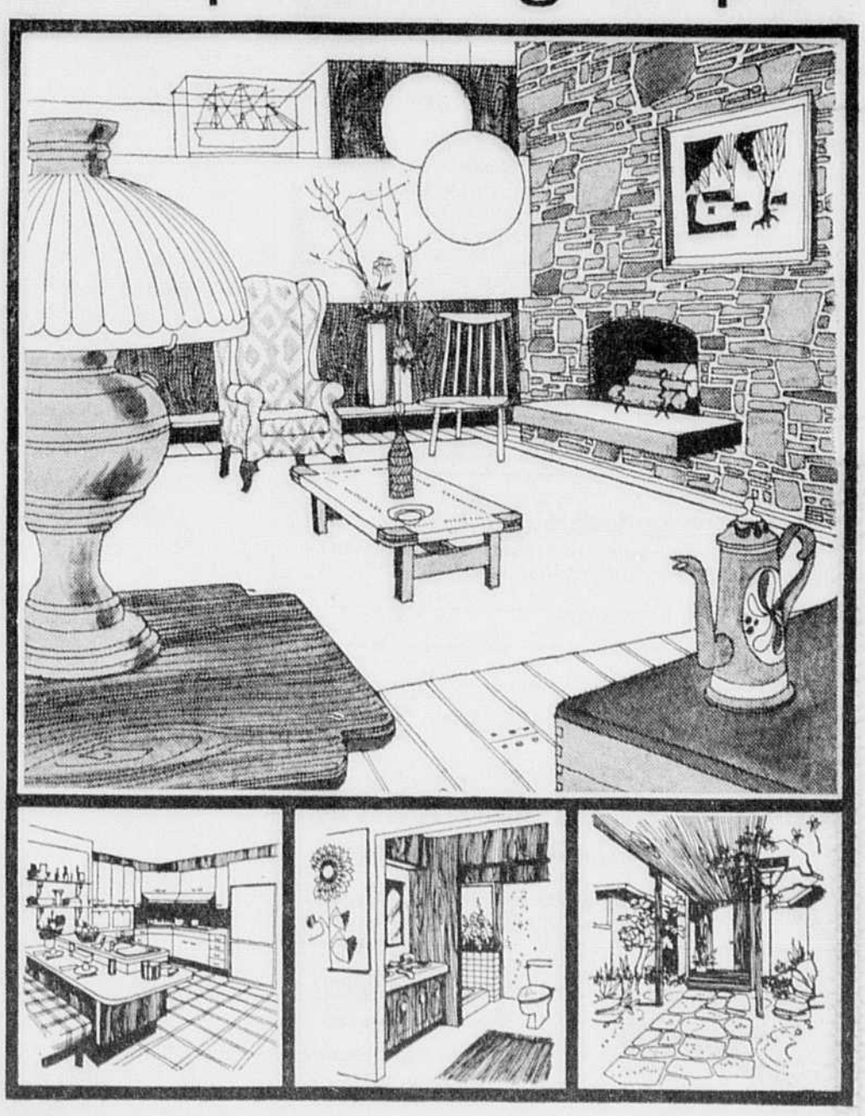

et vous pouvez le réaliser

Depuis longtemps, sans doute, vous rêvez d'une salle de jeu attrayante, planifiée et bien construite selon vos besoins, pour vos réceptions, une partie de cartes, la récréation familiale... oui vous en rêvez et nous pouvons le réaliser. Que ce soit pour la réfection de votre cuisine, une chambre supplémentaire, un garage ou simplement pour refaire la peinture de votre demeure, Ideal Home Service met à votre disposition une équipe professionnelle, des matériaux de haute qualité et des artisans consciencieux. Quelle que soit la nature ou l'ampleur du travail, Ideal Home Service peut réaliser vos améliorations domestiques.

L'automne arrivé, c'est le moment choisi de réaliser vos projets afin de rendre votre foyer plus attrayant et confortable; vous en jouirez d'autant plus.

Vous pouvez compter sur Ideal Home Service pour tout; depuis les plans détaillés jusqu'au nettoyage après-contrat; un petit détail qui a son importance.

TELEPHONEZ IMMEDIATEMENT — Nous ne sommes pas plus loin que votre appareil téléphonique

484-5287
Ideal Home Service
• Tous les travaux entrepris par Ideal Home Service sont complètement garantis sans condition
• Plans de financement à taux bancaire disponibles

FRANCOISE FAUCHER
PRÉSENTE

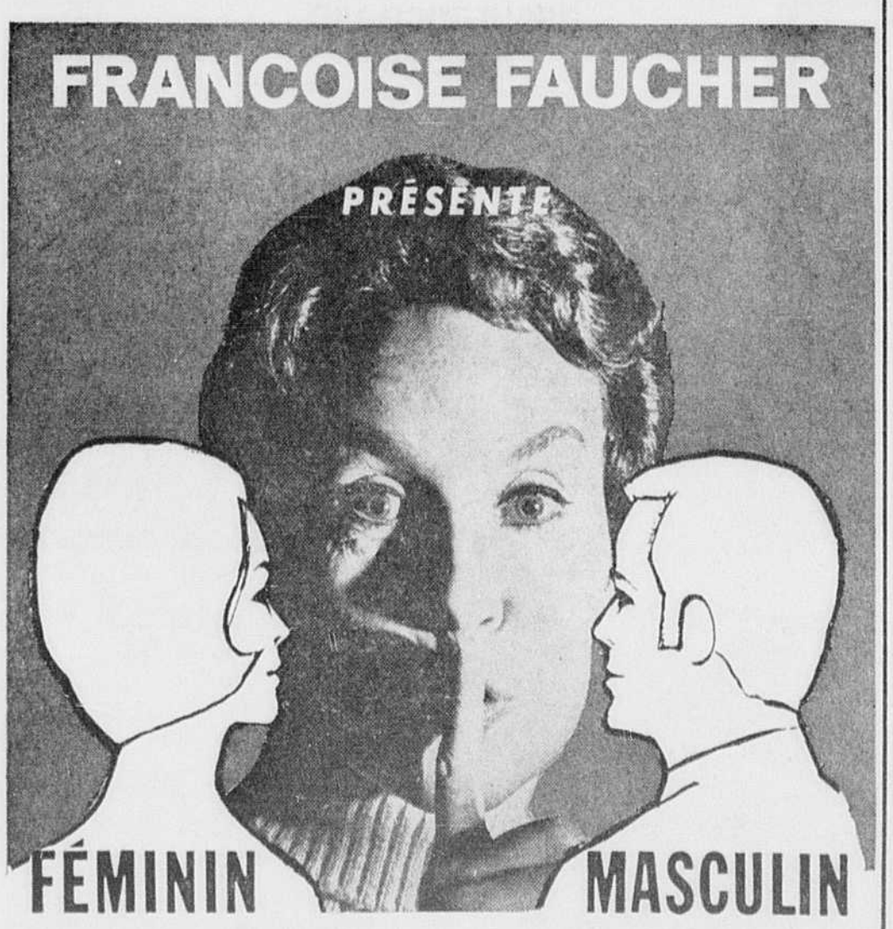

FÉMININ MASCULIN
DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 05 à 10 h 00
avec le concours de LUCIEN WATIER
CKAC

Les journaux constituent de véritables "universités" populaires" J.-G. Francoeur

TROIS-RIVIERES — "Quelqu'un a déjà écrit que les journaux constituaient de véritables "universités populaires", Ce n'est pas exagéré à mon sens. Le mot "université" suggérant une idée d'universalité ou de totalité dans les connaissances, et le mot "populaire", une idée de masse, c'est bien là le rôle que jouent les journaux en mettant à la portée de tous un bagage quasi incroyable de connaissances", a déclaré, hier, M. Jacques-G. Francoeur, président des journaux Trans-Canada Ltée.

Il prenait part à un colloque sur "L'éducation et les média d'information" au congrès provincial annuel des Anciens des Frères de Saint-Gabriel.

Trop souvent, a-t-il dit, en pensant aux journaux, on ne pense qu'aux faits divers et aux nouvelles à sensation qui sont nécessaires pour intéresser le lecteur jour après jour. Mais derrière cette façade, il y a beaucoup plus : "Avez-vous songé, a-t-il dit, que le contenu d'une seule édition d'un quotidien ou d'un journal de fin de semaine, publié sous le format d'un livre, représenterait un ouvrage fort respectable. Et à quel prix modique, par surcroit.

"Un ouvrage varié, touchant tous les points de l'activité humaine : l'actualité, il va sans dire, mais également les arts, les lettres, les sciences, la politique, la religion, l'histoire, la géographie, l'économie, et que sais-je.

"Et combien de personnes qui n'ont jamais lu un livre et n'en liraient peut-être pas, même si on leur en offrait, parcourent leur bouquin quotidien sans s'en rendre compte". Citant une récente enquête de l'"American Newspaper Publishers Association", M. Francoeur a dit : "Les jeunes, comme les adultes choisissent la lecture des journaux parce qu'ils trouvent que c'est la meilleure façon d'apprendre. Il n'y a rien d'étonnant à cela ; prenons par exemple, pour fins d'illustration, les événements des derniers mois".

Le lecteur de journal a eu un véritable cours de médecine avec les reportages sur les greffes du coeur, des reins, et des cornées. Il a suivi un cours de sciences depuis quelques jours en s'intéressant aux exploits des trois cosmonautes d'Apollo-7. La crise de la livre sterling, les problèmes du franc, les menaces au dollar, la chute des réserves d'or lui ont permis de suivre un véritable cours d'économie internationale.

Côté géographie et histoire, a poursuivi M. Francoeur, la guerre au Vietnam, le conflit Nigéria-Biafra, les troubles raciaux aux Etats-Unis ou l'occupation de la Tchécoslovaquie, autant de sujets qui l'ont obligé à se familiariser avec des pays éloignés et leur histoire ainsi que leur géographie.

N'insistons pas sur le cours de théologie et de morale qu'a entraîné la pilule. Du côté sociologie, l'enquête sur la condition de la femme a tenu les manchettes de nouveau.

1
Disques au rabais — Appel à tous les mélomanes ! Disques anglais et français, son mono, en réduction. Musique et chansons diverses depuis le folklore et le calypso aux monologues amusants. Ne manquez pas cette offre. Vente .97

Téléphonez à 844-1515 poste 627

DISQUES, RAYON 91, AU SEPTIEME CENTRE-VILLE SEULEMENT

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE

Faites provision d'articles de toilette indspensable à chacun

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

17
Eau de rose et glycérine Clifton. La lotion adoucissante par excellence pour les mains. Flacon 13 plus un autre de 9 oz. Valant 2.50 **1.97**

18
Dippity-do — Gelée pour la mise en plis de cheveux. Formule ordinaire ou super-ferme. 8 oz. Vente .97

19
Crème dentifrice Colgate. Blanchit les dents et rafraîchit la bouche. Tube grand modèle. Vente .97

20
Rasoir "Speed-Flexshaver" Philishave. Rasoir électrique, tête rasante à grilles micro-fine, cordon spirale. Courants AC/DC 110 volts. Vente **14.97**

Téléphoner à 842-6261 sur commandes de $2 et plus

Articles de papeterie

PAPETERIE, RAYON 18 REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

2
Images à peindre d'après les numéros Craftmaster. Grand choix de sujets. Camarades de jeux, Contes de fées, Légendes, Jeunes chiens, Jeunes chats ou chevaux, Ord. 1.50 .97

3
Jeu des Mille Bornes. Jeu de cartes français inventé par les célèbres frères Parker. Toute la famille s'amusera pendant des heures. Ord. 2.79 **1.97**

4
Peintures Tempora. Six pots de peinture de couleurs vives avec une palette. Idée splendide pour garder les enfants à la maison. Ord. 1.35 .97

5
Draws-a-lot. Plume à liquide pour le dessin. Pour les artistes en herbe qui veulent dessiner vite et bien. Liquide noir, rouge, bleu, jaune, orange, vert ou brun. **3/.97**

6
Crayons de couleurs Prisma. Boîte de 24 crayons de couleurs. Pour distraire les enfants pendant des heures. Ord. 3.98 **2.97**

7
Répertoire d'adresses ou de numéros de téléphone. Couverture veloutée vert foncé. Coloris divers. Ord. 1.98 .97

8
Couleurs "Wash-off". Les tout-petits pourront barbouiller vos murs avec ces crayons. Les couleurs disparaissent au lavage. 24 crayons. Ord. .45 le paquet **3/.97**

9
Papier à dessin. Coloris gais. Peut s'employer pour les aquarelles, le coloriages au crayon et le dessin. Ord. .75 **2/.97**

10
Ruban adhésif. D'une utilité sans fin. Se vend dans un distributeur. Ayez-en dans chaque pièce chez vous ½" sur 900". Ord. .59 **2/.97**

11
Bougies de plusieurs couleurs. Ornement très décoratif. Les diverses couleurs apparaissent à mesure que la bougie fond. .97

12
Papiers d'emballage pour Noël. Deux beaux papiers au choix. Métallisé ou avec motifs aux couleurs gaies. 3 feuilles de 26" de large par boîte. La boîte .97

13
Papier à lettres. Blanc, 7" sur 9", 40 feuilles par paquet. Ord. .69 **2/.97**

14
Enveloppes. Economisez en faisant maintenant une réserve d'enveloppes. 17 par paquet. Ord. .45 **3/.97**

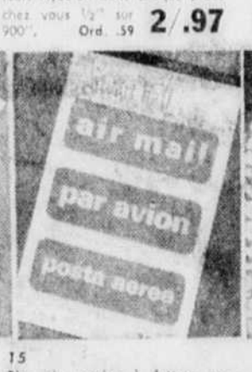

15
Bloc de papier à lettres par avion. Si vous avez beaucoup de correspondants à l'étranger, faites une provision de blocs de papier à lettres par avion dès maintenant et économisez ! Ord. .39 **3/.97**

16
Enveloppes par avion. Profitez de ces prix avantageux pour faire une provision de ces enveloppes. Ord. .39 **3/.97**

Friandises au rabais !

Téléphoner à 842-6261

BONBONS, RAYON 25, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

37
Chocolats Black Magic de Rowntree's. Assortiment de centres comprenant des crèmes, cerises, noix, caramel. Boîte ½ livre. Vente .97

38
Menthes au chocolat Meir's. Pastilles de menthe chocolatées ... saveur fraîche, parfaite après le repas. Boîte 7 oz. Ord. .55 **2/.97**

Au bonheur des fumeurs

Téléphoner à 842-6261

TABAC, RAYON 83, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

44
Pipe et support. Choix de six modèles Beau Nash de Londres. Support de plastique épais et garniture de laiton brillant. Ord. 4.45 L'ens. **2.97**

39
Cerises au marasquin de Neilson's. Grosses cerises au marasquin dans un crème liquide, enrobées de riche chocolat pur. Un choix des connaisseurs. Boîte 9⅛ oz. Vente .97

40
Caramels importés. Caramels de Galiard & Bowser. Parfums divers : butterscotch, réglisse, chocolat, café, aux noix, crème. Chaque bouchée enveloppée individuellement. Boîte ¼ lb. Ord. .30 **4/.97**

41
Délices Rowntree. — Tablettes "Coffee Crisp", "Aero" et pastilles Smarties à prix réduit. Regain d'énergie entre les repas. Ord. .15 ch. **8/.97**

45
Briquets Bolflamme. Modèles de table en bois de rose. Choix de 4 modèles : A. Forme carrée B. Forme pyramide C. Forme suivie D. Forme ronde ordinaire. Ord. 3.95 **2.97**

46
Tabac à pipe Erinmore. Tabac à pipe doux importé de Hollande, emballage sous vide. Parfum délicat. Boîte ½ livre. Ord. 1.08 **2/1.97**

42

Sachets de "gourmandises" par Mars

Vente **3/.97**

A. Maltesers ... bouchées ... culentes, croustillantes, ... bées de chocolat. Sac ... 7 oz.

B. Cacahuètes ... délicieux choc... ts de 6 oz.

C. Chocolat au lait. Sac de 6 oz.

D. Bonbons aux fruits. Sac de 7⅛ oz.

43
Assortiment de tablettes Mars. Centres délicieux au caramel mou et malt enrobés de chocolat au lait. 4 tablettes par paquet. Vente 3 paquets .97

47
Cendriers pour le bridge. Série quatre petits cendriers individuels en métal spécialement émaillé et noir. Ord. 1.99 .97

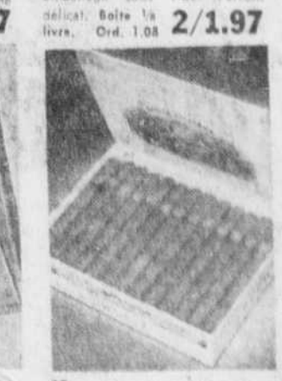

48
Cigares Havane. Cigares Santa Carissa Cuban ... bais et finement alliagées en boîte de 25. Ord. 5.00 **2.97**

Articles de photographie au rabais !

Téléphoner à 842-6261

ACCESSOIRES DE PHOTOGRAPHIE, RAYON 24, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

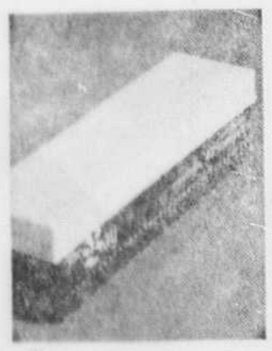

49
Classeur Universal pour diapositives — Plateau utile pouvant tenir jusqu'à 40 diapositives 35 mm. Ord. .49 **3/.97**

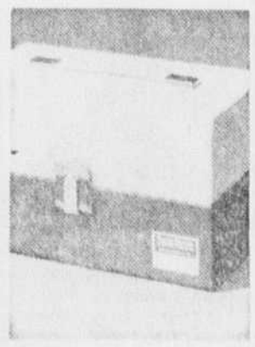

50
Coffret pour bobines "8mm Regular" — Pour le rangement des bobines "8mm Regular". Forme mallette amincie et poignée. — Tient 200 bobines 8 mm. Ord. 4.95 **3.97**

51
Film Dynachrome Super 8 — Film couleur Super 8 pour capter toutes les vraies couleurs avec votre ciné-caméra. Ord. 4.95 **3.97**

52
Visionneuse "Pana-vue" de Sawyer — Pour diapositives 35 mm images nettes et de grande précision. Modèle de prix réduit. Ord. 3.39 **2.97**

53
Visionneuse "Pana-vue" avec chargeur intégré — Modèle de luxe pour visionner les diapositives 35 mm. Le chargeur pour recharge. Ord. 5.50 **4.97**

54
Transformateur Sawyer — Pour la protection des diapositives. Recharge les piles de la visionneuse. Facile d'emploi. Cordon 10'. Ord. 4.50 **3.97**

55
Visionneuse Airequipt 12 — De grande luminosité pour diapositives. Une bonne idée de cadeau. Ord. 8.95 **7.97**

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-1571 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Cette année... Choisissez!

SNO-JET Vive la Différence !

9 modèles : de 15 ch. à 35 ch.

Pour un vaste choix de skis et d'équipement d'hiver, visitez maintenant notre vaste boutique.

CHARGEX Marques renommées telles que : "Fisher" — "Kastle" — "Dynastar" — "Koflash" — "White Stag" — etc. . . .

Prix défiant toute compétition !

ski city

1624 STE-CATHERINE Ouest — 932-1173
(à deux pas du métro Guy et Ste-Catherine)
540 Boul. LABELLE, CHOMEDEY — 681-2862

Championnats du monde au Canada

MEXICO (AFP) — Le congrès de la Fédération Internationale d'Aviron a attribué les championnats d'Europe 1969 à l'Autriche. Ils auront lieu à Klagenfurt.

Les championnats du monde 1970 auront lieu au Canada. Enfin, les championnats juniors 1969 se dérouleront en Italie.

CENTRE AUTO-NEIGE ENRG.,
324-1320
5734, BOUL. INDUSTRIEL
MTL-NORD
VENTE & SERVICE

5 MODELES DIFFERENTS

- Plan de financement facile sur les lieux.
- Service de mécaniciens experts.

CHARGEX

OUVERT VENDREDI SOIR et le SAMEDI

MONTRÉAL-NORD — 324-1320
ALFRED - ONTARIO — 679-4500

Un sport peu connu au Canada

Le ski de fond ou cross-country, apporté ici par les Scandinaves, est encore peu connu ici. Pourtant, il gagne de nouveaux adeptes de jour en jour. Il est peu coûteux, sans danger et procure un véritable plaisir.

Une fédération des sports de la montagne en voie de formation

Une association est en voie de formation de tous les clubs qui pratiquent chez nous les sports de la montagne : escalade ou alpinisme, randonnée à pied, ski de promenade. Des activités saines qui engagent profondément l'homme et pour lesquelles une préparation intensive n'est pas essentielle : tout au plus, un désir sincère de retrouver la nature et d'y dépenser des forces à la recherche d'un équilibre physique et moral.

C'est le projet que viennent de lancer conjointement plusieurs clubs déjà organisés : de Montréal, le Club de Montagne canadien, le Club de Montagne et grande Randonnée et l'Alpine Club of Canada section locale, le Club d'Escalade laurentien et enfin le Club Aventure, de Drummondville. S'y joindront éventuellement des groupes de Lévis, de Ste-Rose du nord (Saguenay) et d'institutions comme l'U. de M. et McGill.

Ressources, informations et connaissances seront ainsi mises en commun pour le profit de tous : les alpinistes et autres sportifs qui jouiront pleinement de l'expérience de groupes divers ; et le public en général qui, au seuil d'une civilisation des loisirs un peu troublante, voudra au moins se renseigner sur ces sports hors-série, qu'on pratique dans la Province, depuis longtemps et avec ferveur. Telle sera bientôt la Fédération de Montagne du Québec.

Les intéressés pourront se rencontrer, le jeudi le 24 octobre, à 20 heures, pour voir un film norvégien en couleurs, ainsi qu'un film tourné dans nos régions par André Hébert : on répondra aux questions des spectateurs qui pourront se familiariser sur place avec l'équipement scandinave. Rendez-vous au Centre de l'Immaculée-Conception.

D'autre part, le magazine "Perspectives" publiera bientôt un article sur le ski de fond, dans lequel André Hébert se livre à une étude approfondie des modalités de ce sport exceptionnel, tout en évoquant les joies qu'il procure.

Les Globetrotters à Montréal le 15

Une des premières attractions qui tiendront l'affiche du magnifique nouveau Forum, exception faite du hockey, sera la visite annuelle des fameux Globetrotters de Harlem qui nous visiteront vendredi soir, le 15 novembre pour alors offrir leur programme fameux qui a fait les délices de plus de 60 millions de gens dans 87 pays au cours des 42 dernières années.

Les fameux magiciens du ballon au panier qui ont disputé plus de 9,609 joutes aux quatre coins du globe durant leur illustre carrière feront alors face aux Nationals de New York, et comme c'est toujours leur habitude, il y aura de plus présentation de numéros de variété avant la joute et entre les demies quand des artistes réputés au monde entier seront en scène pour intéresser et très bien dérider l'assistance. Plus de 9,400 personnes ont envahi le Forum il y a un an pour applaudir les incomparables basketteurs et il semble bien qu'il y aura foule encore plus nombreuse cette année puisque chacun des plus de 16,000 sièges du nouveau Forum assurera une vue parfaite du court et des Trotters.

On peut donc être assuré que les Montréalais seront à nouveau servis de façon princière au nouveau Forum vendredi soir, le 15 novembre, quand les as d'Abe Saperstein — on a voulu leur conserver ce nom — viendront nous offrir leur fameux programme de près de trois heures fait de ballon au panier absolument magique, de comédie fameuse et aussi de sensations nombreuses, comme ils l'ont si bien fait d'ailleurs partout où ils ont joué à travers le monde entier depuis 1927.

ENFIN ARRIVÉ, LE SKI-DOO 69 L'AUTO-NEIGE QUI REND L'PLAISIR SANS ENNUIS

SÉRIE NORDIC

Tout ce qui se rapporte au Nordic est nouveau . . . à partir de sa chenille de 18" jusqu'à son allume-cigarette automatique. Le nouveau Nordic vous assure une tenue de route d'une souplesse et d'une stabilité insurpassées sans rien enlever de l'allant sportif propre à SKI-DOO.

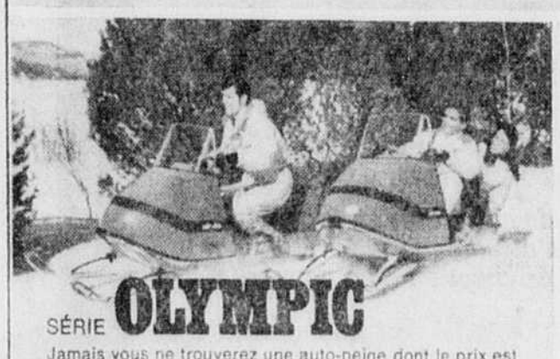

SÉRIE OLYMPIC

Jamais vous ne trouverez une auto-neige dont le prix est inférieur à celui de l'Olympic. Doté d'une puissance idéale et admirablement bien équilibré, l'Olympic vous offre des performances inégalées! Pas surprenant que plus de gens abordent le sport de l'auto-neige à bord d'un Olympic de préférence aux autres marques.

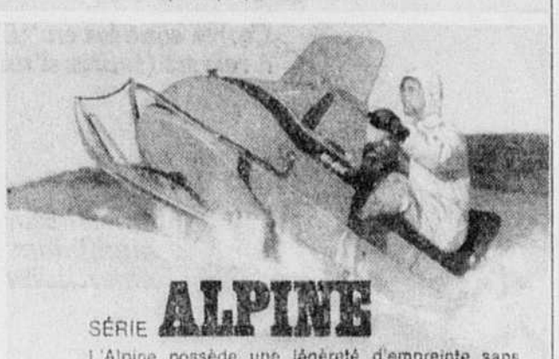

SÉRIE ALPINE

L'Alpine possède une légèreté d'empreinte sans pareille. Grâce à ses deux chenilles de 15" chacune, vous gravirez les pentes raides et filerez à travers les champs à toute vitesse. Vous n'aurez jamais à craindre de rester pris ou de vous enfoncer dans la neige quelles qu'en soient les conditions.

RÉSERVEZ VOTRE SKI-DOO 69 DÈS MAINTENANT ET SANS ENNUIS GRÂCE À NOTRE MODE DE FINANCEMENT PRATIQUE.

ski-doo* Bombardier
l'auto-neige par excellence
*Marque déposée

N. Beaudoin Automobile Inc.
5653 boul. Sauvé
Laval Ouest — 627-0362

Boucher Ski-Doo
1169 ouest, boul. Curé-Poirier
Jacques-Cartier — 679-2320
Spéc.: vêtements Ski-Doo

Clément & Frères Limitée
8520 boul. Parkway
ANJOU — 351-0200

Station de Service Comtois
546, boul. Laurier
Beloeil — 467-7409

Vente & Service Fairway Limitée
280, rue Béthanie
LACHUTE — 562-5266

Foyer du Cadeau Inc.
291, rue De Villemure,
St-Jérôme — 861-7621
438-1277-53

Garage Landry Enrg.
Roger Landry, prop.
1283 Route 48 - L'Assomption
837-4764 — 581-0662

Lanthier & Lalonde
4411, rue Papineau
526-4411

Pierre Lussier Ltée
10490, boul. Lajeunesse
389-1651-4662
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres

Nadeau & Fils Ltée
5145, boul. des Laurentides
Auteuil (Laval) — 622-0329

Nadon Sports
62 rue St-Louis
St-Eustache
473-5170

Pierrefonds Auto Ltée
14350 ouest, boul. Gouin
Ville de Pierrefonds
626-2122

Pigeon Marine & Sports Inc.
11921, rue Bellevois
Montréal-Nord — 322-1610

Poirier Automobiles Inc.
373, chemin Larocque
VALLEYFIELD — 373-6444

Réal Moto Inc.
1240, rue Provost
LACHINE — 634-4161

Riendeau Sports
1855, rue du Souvenir
Varennes — 652-2521

Centre d'Auto Neige Ste-Marthe Enrg.
Chemin Oka
Ste-Marthe-sur-le-Lac
473-3823

J. G. Trépanier Automobiles Limitée
13 St-Jean-Baptiste
Rigaud 238-5358

marina cartierville ltée
12525, boul. Lachapelle
(à l'entrée du pont Cartierville)
334-5730

AU CLUB D'AUTOS-NEIGE
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AUTO-NEIGE
A. C. A. N.
Vous invite à visiter
l'espace 103
au Salon International des Sports d'hiver
du 24 au 27 octobre
Place Bonaventure
• LOISIRS • PUBLICITE • ASSURANCE-GROUPE
• COMPETITIONS • REGLEMENTS • ASSURANCE
• CALENDRIER D'EVENEMENTS
J.-A. RATELLE, président national
38 rue ST-VINCENT Tél.: 819-326-3534
STE-AGATHE-DES-MONTS.

CET HIVER... POURQUOI PAS
LE "SNOW-CRUISER"
6 modèles différents
Vente et service
Distributeur autorisé "EVINRUDE"
PRESTIGE MARINE
15538, BOUL. GOUIN OUEST
PIERREFONDS, QUE.
626-4230

LA ROULOTTE DE VOYAGE Champlain

LA ROULOTTE D'HIVER
LA PLUS POPULAIRE

"LA FAMILIALE" 24'

La plus populaire au Québec, pouvant coucher 8 personnes.
Pouvant servir de chalet pour le ski et le ski-doo, pour la pêche sous la glace, etc. . . . plusieurs terrains de camping et caravaning sont maintenant ouverts 12 mois par année.
AUSSI AUTRES MODELES DE 18', 19½' 21', 24' CUSTOM

Comparez la roulotte de voyage CHAMPLAIN avec n'importe quelle autre roulotte... Vérifiez sa construction solide et robuste-.. Examinez-la partout... du plancher à la couverture... Nous croyons que vous serez convaincu qu'il n'y en a pas de meilleure. Aucune vous offrant plus de beauté, de style, de durabilité, de confort et de sûreté. Rien n'a été épargné pour faire de la CHAMPLAIN la valeur la plus exceptionnelle en roulotte de voyage au Canada.

En MONTRE à la Place BONAVENTURE du 24 au 27 OCTOBRE

ROULOTTES Champlain LTEE
Tél. : MONTREAL 658-0102
ST-LUC, P.Q.
AU SUD DE LAPRAIRIE SUR ROUTE 7 ET 9B
Tél. : ST-JEAN 348-4796

Cette année... Choisissez!

SNO-JET Vive la Différence !

9 modèles : de 15 ch. à 35 ch.

Pour un vaste choix de skis et d'équipement d'hiver, visitez maintenant notre vaste boutique.

CHARGEX Marques renommées telles que : "Fisher" — "Kastle" — "Dynastar" — "Koflash" — "White Stag" — etc. . . .

Prix défiant toute compétition !

ski city

1624 STE-CATHERINE Ouest — 932-1173
(à deux pas du métro Guy et Ste-Catherine)
540 Boul. LABELLE, CHOMEDEY — 681-2862

Championnats du monde au Canada

MEXICO (AFP) — Le congrès de la Fédération Internationale d'Aviron a attribué les championnats d'Europe 1969 à l'Autriche. Ils auront lieu à Klagenfurt.

Les championnats du monde 1970 auront lieu au Canada. Enfin, les championnats juniors 1969 se dérouleront en Italie.

CENTRE AUTO-NEIGE ENRG.,
324-1320
5734, BOUL. INDUSTRIEL
MTL-NORD
VENTE & SERVICE

5 MODELES DIFFERENTS

- Plan de financement facile sur les lieux.
- Service de mécaniciens experts.

CHARGEX

OUVERT VENDREDI SOIR et le SAMEDI

MONTRÉAL-NORD — 324-1320
ALFRED - ONTARIO — 679-4500

Un sport peu connu au Canada

Le ski de fond ou cross-country, apporté ici par les Scandinaves, est encore peu connu ici. Pourtant, il gagne de nouveaux adeptes de jour en jour. Il est peu coûteux, sans danger et procure un véritable plaisir.

Une fédération des sports de la montagne en voie de formation

Une association est en voie de formation de tous les clubs qui pratiquent chez nous les sports de la montagne : escalade ou alpinisme, randonnée à pied, ski de promenade. Des activités saines qui engagent profondément l'homme et pour lesquelles une préparation intensive n'est pas essentielle : tout au plus, un désir sincere de retrouver la nature et d'y dépenser des forces à la recherche d'un équilibre physique et moral.

C'est le projet que viennent de lancer conjointement plusieurs clubs déjà organisés : de Montréal, le Club de Montagne canadien, le Club de Montagne et grande Randonnée et l'Alpine Club of Canada section locale, le Club d'Escalade laurentien et enfin le Club Aventure, de Drummondville. S'y joindront éventuellement des groupes de Lévis, de Ste-Rose du nord (Saguenay) et d'institutions comme l'U. de M. et McGill.

Ressources, informations et connaissances seront ainsi mises en commun pour le profit de tous : les alpinistes et autres sportifs qui jouiront pleinement de l'expérience de groupes divers ; et le public en général qui, au seuil d'une civilisation des loisirs un peu troublante, voudra au moins se renseigner sur ces sports hors-série, qu'on pratique dans la Province, depuis longtemps et avec ferveur. Telle sera bientôt la Fédération de Montagne du Québec.

Les intéressés pourront se rencontrer, le jeudi le 24 octobre, à 20 heures, pour voir un film norvégien en couleurs, ainsi qu'un film tourné dans nos régions par André Hébert : on répondra aux questions des spectateurs qui pourront se familiariser sur place avec l'équipement scandinave. Rendez-vous au Centre de l'Immaculée-Conception.

D'autre part, le magazine "Perspectives" publiera bientôt un article sur le ski de fond, dans lequel André Hébert se livre à une étude approfondie des modalités de ce sport exceptionnel, tout en évoquant les joies qu'il procure.

Les Globetrotters à Montréal le 15

Une des premières attractions qui tiendront l'affiche du magnifique nouveau Forum, exception faite du hockey, sera la visite annuelle des fameux Globetrotters de Harlem qui nous visiteront vendredi soir, le 15 novembre pour alors offrir leur programme fameux qui a fait les délices de plus de 60 millions de gens dans 87 pays au cours des 42 dernières années.

Les fameux magiciens du ballon au panier qui ont disputé plus de 9,609 joutes aux quatre coins du globe durant leur illustre carrière feront alors face aux Nationals de New York, et comme c'est toujours leur habitude, il y aura de plus présentation de numéros de variété avant la joute et entre les demies quand des artistes réputés au monde entier seront en scène pour intéresser et très bien dérider l'assistance. Plus de 9,400 personnes ont envahi le Forum il y a un an pour applaudir les incomparables basketteurs et il semble bien qu'il y aura foule encore plus nombreuse cette année puisque chacun des plus de 16,000 sièges du nouveau Forum assurera une vue parfaite du court et des Trotters.

On peut donc être assuré que les Montréalais seront à nouveau servis de façon princière au nouveau Forum vendredi soir, le 15 novembre, quand les as d'Abe Saperstein — on a voulu leur conserver ce nom — viendront nous offrir leur fameux programme de près de trois heures fait de ballon au panier absolument magique, de comédie fameuse et aussi de sensations nombreuses, comme ils l'ont si bien fait d'ailleurs partout où ils ont joué à travers le monde entier depuis 1927.

ENFIN ARRIVÉ, LE SKI-DOO 69

L'AUTO-NEIGE QUI REND L'PLAISIR SANS ENNUIS

SÉRIE **NORDIC**

Tout ce qui se rapporte au Nordic est nouveau . . . à partir de sa chenille de 18" jusqu'à son allume-cigarette automatique. Le nouveau Nordic vous assure une tenue de route d'une souplesse et d'une stabilité insurpassées sans rien enlever de l'allant sportif propre à SKI-DOO.

SÉRIE **OLYMPIC**

Jamais vous ne trouverez une auto-neige dont le prix est inférieur à celui de l'Olympic. Doté d'une puissance idéale et admirablement bien équilibré, l'Olympic vous offre des performances inégalées! Pas surprenant que plus de gens abordent le sport de l'auto-neige à bord d'un Olympic de préférence aux autres marques.

SÉRIE **ALPINE**

L'Alpine possède une légèreté d'empreinte sans pareille. Grâce à ses deux chenilles de 15" chacune, vous gravirez les pentes raides et filerez à travers les champs à toute vitesse. Vous n'aurez jamais à craindre de rester pris ou de vous enfoncer dans la neige quelles qu'en soient les conditions.

RÉSERVEZ VOTRE SKI-DOO 69 DÈS MAINTENANT ET SANS ENNUIS GRÂCE À NOTRE MODE DE FINANCEMENT PRATIQUE.

ski-doo Bombardier
l'auto-neige par excellence

*Marque déposée

N. Beaudoin Automobile Inc.
5653 boul. Sauvé
Laval Ouest — 627-0362

Boucher Ski-Doo
1169 ouest, boul. Curé-Poirier
Jacques-Cartier — 679-2320
Spéc.: vêtements Ski-Doo

Clément & Frères Limitée
8520 boul. Parkway
ANJOU — 351-0200

Station de Service Comtois
546, boul. Laurier
Beloeil — 467-7409

Vente & Service Fairway Limitée
280, rue Béthanie
LACHUTE — 562-5266

Foyer du Cadeau Inc.
291, rue De Villemure,
St-Jérôme — 861-7621
438-1277-53

Garage Landry Enrg.
Roger Landry, prop.
1283 Route 48 - L'Assomption
837-4764 — 581-0662

Lanthier & Lalonde
4411, rue Papineau
526-4411

Pierre Lussier Ltée
10490, boul. Lajeunesse
389-1651-4662
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres

Nadeau & Fils Ltée
5145, boul. des Laurentides
Auteuil (Laval) — 622-0329

Nadon Sports
62 rue St-Louis
St-Eustache
473-5170

Pierrefonds Auto Ltée
14350 ouest, boul. Gouin
Ville de Pierrefonds
626-2122

Pigeon Marine & Sports Inc.
11921, rue Bellevois
Montréal-Nord — 322-1610

Poirier Automobiles Inc.
373, chemin Larocque
VALLEYFIELD — 373-6444

Réal Moto Inc.
1240, rue Provost
LACHINE — 634-4161

Riendeau Sports
1855, rue du Souvenir
Varennes — 652-2521

Centre d'Auto Neige Ste-Marthe Enrg.
Chemin Oka
Ste-Marthe-sur-le-Lac
473-3823

J. G. Trépanier Automobiles Limitée
13 St-Jean-Baptiste
Rigaud 238-5358

marina cartierville ltée
12525, boul. Lachapelle
(à l'entrée du pont Cartierville)
334-5730

AU CLUB D'AUTOS-NEIGE

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AUTO-NEIGE

A. C. A. N.

Vous invite à visiter
l'espace 103
au Salon International des Sports d'hiver
du 24 au 27 octobre
Place Bonaventure

- LOISIRS
- PUBLICITE
- ASSURANCE-GROUPE
- COMPETITIONS
- REGLEMENTS
- ASSURANCE
- CALENDRIER D'EVENEMENTS

J.-A. RATELLE, président national
38 rue ST-VINCENT Tél.: 819-326-3534
STE-AGATHE-DES-MONTS.

CET HIVER... POURQUOI PAS

LE "SNOW-CRUISER"

- 6 modèles différents
- Vente et service
- Distributeur autorisé "EVINRUDE"

PRESTIGE MARINE

15538, BOUL. GOUIN OUEST
PIERREFONDS, QUE.
626-4230

LA ROULOTTE DE VOYAGE **Champlain**

LA ROULOTTE D'HIVER

LA PLUS POPULAIRE

Comparez la roulotte de voyage CHAMPLAIN avec n'importe quelle autre roulotte... Vérifiez sa construction solide et robuste... Examinez-la partout... du plancher à la couverture... Nous croyons que vous serez convaincu qu'il n'y en a pas de meilleure. Aucune vous offrant plus de beauté, de style, de durabilité, de confort et de sûreté. Rien n'a été épargné pour faire de la CHAMPLAIN la valeur la plus exceptionnelle en roulotte de voyage au Canada.

"LA FAMILIALE" 24'

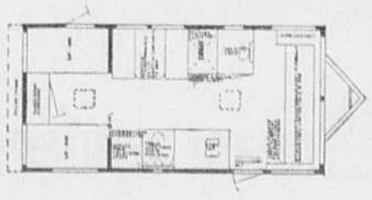

La plus populaire au Québec, pouvant coucher 8 personnes.

Pouvant servir de chalet pour le ski et le ski-doo, pour la pêche sous la glace, etc.... plusieurs terrains de camping et caravaning sont maintenant ouverts 12 mois par année.

AUSSI AUTRES MODELES DE 18', 19½', 21', 24' CUSTOM

En MONTRE à la Place BONAVENTURE du 24 au 27 OCTOBRE

ROULOTTES Champlain LTEE

Tél. : MONTREAL 658-0102

ST-LUC, P.Q.
AU SUD DE LAPRAIRIE SUR ROUTE 7 ET 9B

Tél. : ST-JEAN 348-4796

Le ski canadien va-t-il maintenant connaître une éclipse?

Même si le Canada a vu baisser son prestige dans le domaine du hockey amateur où il fut longtemps le roi incontesté, il s'est fait connaître avantageusement dans le ski, au cours des 15 dernières années.

Les succès éclatants de Nancy Greene, surtout, ont consacré sa réputation. Celle-ci a abandonné la compétition depuis. Serait-il téméraire d'espérer bientôt une perle aussi rare? Pourtant, de jeunes skieuses marchent sur ses traces et pourraient bien reprendre le flambeau.

Chez les hommes, les grands succès se font attendre, mais l'on nous dit qu'il y a tout lieu de croire qu'un des nôtres atteindra bientôt aux premiers rangs.

Dans ce sport, la réputation du Canada ne date que des années 1950 et se limite au monde féminin : Lucile Wheeler, de Saint-Jovite, Anne Heggtveit, d'Ottawa ; et Nancy Greene, de Rossland, en Colombie-Britannique.

Lucile Wheeler devint la première championne canadienne du ski international, par une médaille de bronze aux Olympiques de 1956 et, l'année suivante, en se méritant le titre mondial en descente simple. Elle prit sa retraite comme skieuse tout de suite après cette victoire.

La championne suivante fut Anne Heggtveit qui gagna, aux Olympiques de 1960, la médaille d'or au slalom.

Nancy Greene, qui n'avait alors que 16 ans, arriva 33e dans le slalom que Mlle Heggtveit gagna en 1965

"C'était ma première compétition internationale, raconte Nancy, et je me rappelle que quand on joua notre hymne national et qu'on présenta à Anne la médaille d'or, je décidai que j'en gagnerait une, moi aussi."

La saison dernière, Nancy Greene a gagné la coupe mondiale des skieuses, enlevant au moins cette médaille à la France qui se préparait à les emporter toutes. Malgré le fait qu'elle ait dû manquer au moins le quart des compétitions de la coupe mondiale pour participer à une compétition canadienne dans le cadre des fêtes du Centenaire du Canada, Nancy Greene réussit à accumuler 126 points contre sa plus proche concurrente, Annie Famose, qui en récolta 75. Malgré son retard, elle reussit finalement à l'emporter sur Marielle Goitschel et se mérita un championnat mondial.

Sa victoire fit la manchette des journaux canadiens. Elle était la première diplômée du programme national d'entraînement au ski à gagner un titre mondial.

La championne canadienne répétait son exploit, l'année suivante, démontrant hors de tout doute qu'elle était vraiment dans une classe à part, avant de prendre sa retraite. Ses coéquipières et d'autres jeunes Canadiennes auront maintenant l'honneur du Canada à maintenir tandis que nos skieurs canadiens sont maintenant plus convaincus qu'ils peuvent en faire autant.

Un des espoirs du ski au Canada

Le skieur canadien Rod Hebron est bien déterminé à marcher sur les traces des Jean-Claude Killy et surtout de sa compatriote Nancy Greene. On le voit ici à l'épreuve du Maurier International où il sera un des concurrents à surveiller.

Du curling sans glace

Le Salon International de Ski, d'Auto-neige et des Sports d'Hiver de Montréal 1968 salue pour la première fois cette année la représentation du curling dans son enceinte.

Le programme varié de cette année se trouve complété par le curling qui prend ainsi la place qui lui revient de droit dans le concert des disciplines hivernales.

Les amateurs avertis de ce sport n'auront certainement pas d'hésitation pour assister à ces démonstrations, et il est certain que la section canadienne du Royal Caledonia Curling Club, organisatrice de cette nouvelle participation au Salon, engendrera une augmentation plus que sensible du nombre des adeptes de ce sport.

Ce but sera atteint étant donné l'organisation particulièrement soignée qui prévoit l'exposé d'informations détaillées, dans une atmosphère amicale, ainsi qu'une gamme impressionnante de présentations.

Une innovation remarquable prévoit la participation des experts et des visiteurs novices. Une planche en arborite de 24 pieds sur 5, sur laquelle figure, à l'échelle, la cible à atteindre. Chacun pourra essayer ses talents avec des pierres de 42 livres, poids réglementaire.

De création récente, ce nouveau jeu de curling sans glace à l'intérieur permet finalement à la mère de famille et aux enfants de jouer avec papa.

En un mot, tous ceux et celles qui viendront visiter le Salon International de Ski, d'Auto-neige et des Sports d'Hiver auront tout à loisir l'occasion de faire connaissance avec ce sport: le curling.

SKI EN TOUT TEMPS à compter du 23 novembre
MACHINERIE A NEIGE ARTIFICIELLE... toujours du bon ski
Semaines de ski à partir de $109.00 — Plan américain $14.50 par jour et plus. 4 milles du Mt-Tremblant — 2 remonte-pentes. Leçons individuelles — Danse et jeux organisés — Tous sports d'hiver.

GRAY ROCKS INN
ST-JOVITE, P.Q. CANADA — Tél. Code régional : 819, 425-2771
Ligne directe de Montréal : 861-0187

DE LA NEIGE ET DU PLAISIR A VOTRE PORTEE !
VOILÀ L'AUTRICHE !

DE LA NEIGE — de décembre à avril, partout, tout l'été dans les régions élevées — un terrain illimité, avec des milliers de pentes déboisées pour débutants et experts — plus de 1500 télésièges et monte-pente, des centaines de centres de villégiature, de superbes écoles de ski.

DU PLAISIR — à l'année longue, car la vie après-ski en Autriche, comme son atmosphère, est sans égale. OUI, IL Y A DU CHANT TYROLIEN. IL Y A EGALEMENT DE L'ENTHOUSIASME, UN ACCUEIL CHALEUREUX POUR LES VISITEURS, pas seulement dans le Weinstube et le bar-dancing après la tombée du jour — mais PARTOUT, TOUJOURS !

LES TAUX — sont les plus bas comparés à toute autre contrée importante où l'on fait du ski — écoles de ski, six jours (4 heures par jour) $10, billet d'un jour $2.50, leçons individuelles $2.50.

Etablissements depuis le grand luxe jusqu'au logement lit et petit déjeuner (depuis $2.40). Taux spéciaux, tout compris, avant et après saison.

L'AUTRICHE EST LE PAYS DES SKIEURS

Pour renseignements, adressez-vous à votre agence de voyage ou :

OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN DU TOURISME
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué.
Tél. 866-1103

Veuillez me faire parvenir de la documentation illustrée illustrée.

Nom .....

Adresse .....

VOYEZ
SKI-DOO '69!
Chez
PIGEON
MARINE & SPORTS Inc.
"La MAISON du SERVICE"
10 MAGNIFIQUES NOUVEAUX MODELES
DE 12 A 45 FORCES

Chez PIGEON
c'est l'endroit idéal
À PARTIR DE $695.00
- Prix plus avantageux
- Conditions faciles
- Service personnel
- Choix complet 10 modèles

SEULEMENT $27.00 PAR MOIS

- Bon choix de Ski-Doos usagés
- Remorques simples ou doubles
- Attaches pour remorques installées sur autos
- Traineaux — Carrioles — Toiles
- Habits — Bottes — Mitaines — Etc.
- Stock de pièces adéquat et mécaniciens entrainés à l'usine

Acceptons échanges de toutes marques
Commandez maintenant — Livraison sur demande

OUVERT LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS
JUSQU'A 9 H. 30 — LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

PIGEON
MARINE & SPORTS inc.
"La MAISON du SERVICE"
11921 BELLEVOIS, MONTREAL-NORD — 322-1610
10 rues à l'est de Pie IX, près boul. Gouin

Goulet SPORT
LE ROYAUME DU SKIEUR
8839, Rue BASILE-ROUTHIER près du boul. Métropolitain
388-2881
spécialiste de la mode à votre service

TROPHÉES
"DOFIS"
AU PRIX DE GROS
DIRECTEMENT DU FABRICANT
LA. 3-3149
Catalogue gratis sur demande
Daoust et Fils Ltée
Bijoutiers — Diamantaires
3699 Ste-Catherine E., près Nicolet
MONTREAL, P.Q.

Une station de rêve
POUR LE SKI
... à deux heures seulement de Montréal
Nous vous y offrons
TROIS TELESIEGES ET DES PENTES MAGNIFIQUES A QUELQUES VERGES DU PAVILLON
- une atmosphère joyeuse
- une bonne cuisine
- un gîte confortable où chaque chambre a un balcon
- des facilités pour le ski de nuit
- un plan pour une semaine de ski
- du divertissement tous les soirs
- une garderie
- sauna et piscine chauffée

N.B. L'argent canadien est accepté au pair sur les monte-pentes.
BOLTON VALLEY
R. Deslauriers, propriétaire
Tél. 802-434-2181

Faites de
LORD'S SPORT SHOP
Votre quartier général de SKI
BOUTIQUE DE SKI
Lord's
1300 ouest, Ste-Catherine
Ouvert jeudi et vendredi soir
Tél. : 866-8301

ENDROIT DE VACANCES TOUTE SAISON DANS NOS MERVEILLEUSES LAURENTIDES, PARADIS DE LA CHASSE, DE LA PECHE, DU SKI, DE L'AUTO-NEIGE ! ET ÇA A VOTRE PORTE.

TERRAIN DANS LA MONTAGNE
pour $199
PINE HILL — 5,000 pi. ca. (50' x 100')

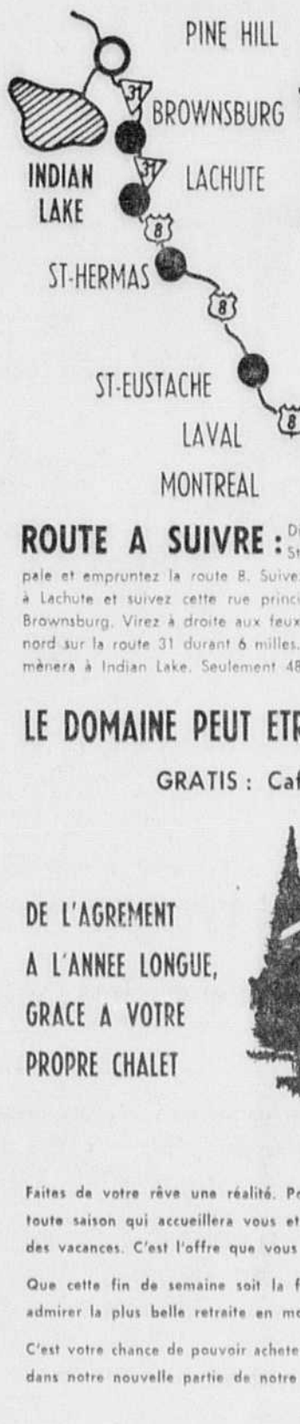

INDIAN LAKE
48 milles de Montréal

ROUTE A SUIVRE : Direction nord sur Route 11A, après avoir passé le Centre d'achats St-Martin tournez à gauche aux feux de circulation sur la rue principale et empruntez la route 8. Suivez la route 8 jusqu'à Lachute. Virez à gauche sur la rue principale à Lachute et suivez cette rue principale jusqu'au pont, traversez-le et empruntez la route 31 jusqu'à Brownsburg. Virez à droite aux feux de circulation sur la rue Maple à Brownsburg et continuez vers le nord sur la route 31 durant 6 milles. Dans le village de Pine Hill surveillez le virage à gauche qui vous mènera à Indian Lake. Seulement 48 milles de Montréal.

LE DOMAINE PEUT ETRE VISITE EN FIN DE SEMAINE SEULEMENT
GRATIS : Café et beignes servis sur les lieux

DE L'AGREMENT A L'ANNEE LONGUE, GRACE A VOTRE PROPRE CHALET

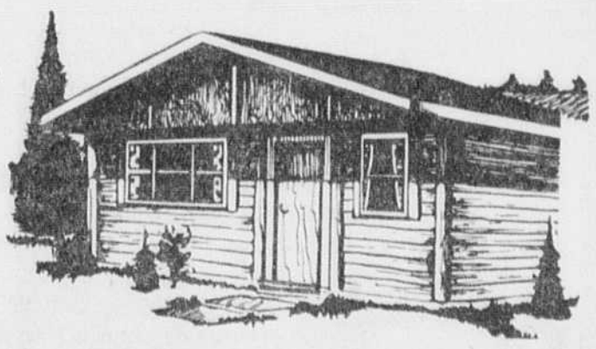

Faites de votre rêve une réalité. Possédez un coin bien à vous dans la montagne ; un coquet chalet toute saison qui accueillera vous et toute votre famille chaque fin de semaine et pendant la période des vacances. C'est l'offre que vous fait Indian Lake à un prix incroyablement bas.

Que cette fin de semaine soit la fin de semaine de l'année. Organisez une excursion qui vous fera admirer la plus belle retraite en montagne que vous puissiez rêver pour les vôtres.

C'est votre chance de pouvoir acheter un terrain tout boisé de 5,000 pi. car. pour seulement $199.00 dans notre nouvelle partie de notre immense développement Indian Lake.

LOBEL QUÉBEC LTÉE
5871, av. VICTORIA
suite 109, MTL., QUE.
735-2791

RENDONNÉES Sans-souci

L'AUTO-NEIGE BOA SKI 1969

Tous les modèles De Luxe comprennent comme accessoires standard :

un pare-choc avant double et une pare-choc arrière avec poignées chromées, un siège deux-tons avec dossier tonneau, tableau de bord "Grand sport" avec indicateur de vitesse Garde neige et protecteur de marche-pieds.

Laure Auto
Avenue Laure
Sept-Iles, P.Q.

Snyder Automobile Limitée
2150 rue Notre-Dame
Lachine — 637-4651

Service de pneus Tremblay Ltée
4841 rue Forest
Montréal-Nord — 323-1414

téléphotos UPI

... par l'émotion

Les vict... mes sont nombreuses à Mexico. Mais la ... bronze gagnée par John Ferris lui a p... up. Ferris s'est affaissé et le gagnan... daille d'or Charles Hickcox lui a porté secours. Greg Buckinham, médaille d'argent, semble étonné de l'incident.

Première médaille d'or pour la Yougoslavie

MEXICO (PC) — C'est en remportant en un temps de 1:15.8 le 100 mètres brasse qu'une Yougoslave a récolté, samedi, la première médaille d'or, jamais obtenue par son pays dans les épreuves de natation des Jeux olympiques.

Mlle Djurdjica Bjedov, une étudiante âgée de 21 ans, a en effet surclassé la championne mondiale, la Soviétique Galina Prozumenshikova, médaille d'argent en 1:15.9, et l'Américaine Sharon Wichman, médaille de bronze.

Le 100 mètres style libre a été des plus spectaculaires, alors que trois Américaines ont capté les trois premières positions et que la Canadienne Marion Lay, de Vancouver, terminait quatrième avec son meilleur temps jusqu'ici, soit 1:00.5. Elle fut le premier membre de l'équipe canadienne à récolter des points, soit trois, selon le système officieux d'accorder aux six premiers, dans l'ordre, 10-5-3-2-1.

18 médailles d'or

Un total de 18 médailles d'or ont été décernées samedi, dont sept aux équipes d'avironneurs et une au décathlon, remporté par l'Américain Bill Toomey avec un total de 8,193 points.

C'est Toomey qui fut d'ailleurs, le héros de la journée de samedi. Agé de 29 ans, il l'a finalement emporté en devançant deux Allemands de l'Ouest, Hans Joachim Walde et Kurt Bendlin, recordman du monde.

Les avironneurs allemands ont dominé dans cette discipline, récoltant trois médailles d'or et deux d'argent. Leur plus grande victoire fut sans contredit celle des huit devant l'Australie en deuxième place. L'équipe de Harvard, à qui l'on avait accordé beaucoup de chances, a terminé sixième et dernière.

C'est la première fois depuis 1908 que les Etats-Unis ne remportent aucune médaille dans ces épreuves, mais ailleurs, les Américains ont obtenu deux médailles d'or en natation et deux autres dans les épreuves de piste et pelouse.

La Noire américaine, Madeline Manning, étudiante en sociologie, a éclipsé le record mondial en remportant les 800 mètres avec un temps fantastique de 2:00.9, alors que l'ancien record, établi il y a quatre ans par la Britannique Ann Packer, était de 2:01.1.

La Canadienne Abby Hoffman a fini septième avec 2:06.8, soit deux secondes de plus que son meilleur temps.

La médaille d'argent est allée à la Roumaine Eona Silai, 2:02.5, et celle de bronze à la Hollandaise Maria Gommers.

Des surprises

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont également récolté une médaille d'or chacune samedi, les Australiens dans la natation et les avironneurs néo-zélandais dans le quatre avec barreur.

L'Australien Mike Wenden, âgé de 18 ans, a surpris les gros canons américains Ken Walsh, Mark Spitz et Zac Zorn au 100 mètres style libre.

Il a éclipsé le record de Walsh avec 52.2, grâce à une poussée fantastique au cours des derniers 10 mètres. Walsh est arrivé deuxième avec 52.8 et Spitz troisième, avec 53 secondes. Zorn fut le dernier à franchir la ligne d'arrivée.

Le nageur le plus surpris de tous fut probablement Don McKenzie, de l'Université d'Indiana. Il a vaincu les Soviétiques, détenteurs du record mondial, au 100 mètres brasse.

Son record olympique est de 1:06.2 et celui de McKenzie 1:07.7. Pankin a terminé troisième et son compatriote Vladimir Kosinsky, détenteur du record mondial au 200 mètres brasse, deuxième.

Chez les dames, la Californienne Jan Henne a battu de justesse ses compatriotes Sue Pedersen et Linda Gustavson au 100 mètres style libre, avec un temps d'une minute.

Le tir

Au tir, le Tchécoslovaque Jan Kurka a remporté la médaille d'or à l'épreuve de petit calibre couché aux dépens du Hongrois Laszlo Hammerl, deuxième, et du Néo-Zélandais Ian Ballinger, médaille de bronze.

Les haltérophiles russes ont remporté trois des sept médailles d'or de ces disciplines.

Le champion Léonide Zhabotinsky a égalé son propre record avec un total de 1,262 livres pour remporter le championnat des poids lourds.

Le cycliste français Daniel Morelon a remporté le sprint et les Français ont également mérité la médaille d'or au fleuret.

L'Américain Dick Fosbury a enlevé la médaille d'or des Jeux Olympiques au saut en hauteur même s'il était le seul à utiliser ce style peu orthodoxe du plongeon de dos. Il a réussi un bond de 7 pieds, 4¼ pouces, réalisant ainsi un nouveau record olympique.

Une prédiction: Montréal changera sa politique au service des parcs

MEXICO — Fantastique la piscine olympique de Mexico... fantastique, tant par son architecture extérieure que par ses facilités à l'intérieur...

Par exemple, le plafond est situé à une hauteur approximative de 30 mètres, soit environ 20 mètres au-dessus de la plate-forme de 10 mètres pour les plongeons...

Incidemment, pour accéder à la plate-forme, les plongeurs peuvent compter sur un ascenseur... finie la longue escalade de dix mètres dans des escaliers qui vous donnent le vertige...

Tout le long du bassin de 50 mètres, on a installé une voie ferrée qui permet aux photographes de progresser au même rythme que les nageurs, grâce à un petit chariot électrifié...

Pour les journalistes, c'est le paradis... en effet, de tous les centres athlétiques, la piscine est celle où les résultats leur parviennent le plus rapidement...

Le tableau géant, comme celui du stade olympique d'ailleurs, a été érigé par la société elektroimpex, de Hongrie...

Une prédiction. D'ici trois mois, il y aura un changement radical dans la politique du service des parcs de la ville de Montréal. Le maire Jean Drapeau aurait compris qu'il est inutile de prêcher l'olympisme pour Montréal si elle n'en donne pas l'exemple elle-même.

Les deux autres sports populaires à Mexico. Le soccer (football) à part évidemment, ont préparé des programmes d'envergure durant les Jeux... L'hipodromo de Las Americas présente des programmes de "turf" bien équilibrés... à ce qu'on dit... D'autre part, la deuxième corrida olympique, hier, a permis aux spectateurs d'admirer le matador Joselita Huerta, un vétéran de 12 ans des arènes mexicaines...

Puisqu'il est question de corrida, soulignons qu'il existe, à quelque 30 kilomètres du centre-ville de Mexico, un endroit où vous avez l'occasion de vous improviser matador... bien protégé par un habit de circonstance, vous êtes laissé à vous-même, face à une bête de 5 à 6 mois...

La langue anglaise peut vous suffire à Mexico. La station radio-phonique VIP ne diffuse qu'en anglais...

De plus, Mexico compte un hebdomadaire anglais, "The News", qui est devenu quotidien durant les Jeux... Son tirage a incidemment augmenté de 12,000 copies...

Parler de hockey quand le baromètre de Mexico indique un temps de 80 degrés, ça vous paraît anachronique ? Pourtant, tel n'est pas le cas. Un texte publicitaire invite les annonceurs à profiter de l'occasion qui leur était offerte de commanditer le hockey de la ligue Nationale et le football de la ligue Américaine... on demande 4,800 pesos, ou $364 américains la minute...

A la piscine, chaque victoire américaine, tant dans les épreuves éliminatoires que dans les finales, est accueillie par un tollé d'applaudissements... Il faut dire que Guillrmo Echevarria n'a pas encore participé au 1500-mètres style libre... Comme il est le seul Mexicain qui peut caresser l'espoir de mériter une médaille d'or, on peut s'attendre à ce que le plafond s'effondre, si jamais il triomphe.

Aujourd'hui à Mexico

BOXE
13:00 et 19:00

CYCLISME
TANDEM : 1ère et 2ème manches et belle éventuelle DF
4,000 m. poursuite par équipes pour 3e et 4e places DF
TANDEM : 1ère manche pour 3ème et 4ème places et pour 1ère et 2ème places F
4,000 mètres poursuites par équipes pour 1ère et 2e places F

EQUITATION
09:30 3e examen des chevaux
13:00 Sauts d'obstacles ind.

ESCRIME
08:00 Epée individuel
11:00 Sabre par équipes ED de DF
16:00 Epée ind. ED et repêchages
16:00 Sabre par équipe pour 4e places, pour 3e et 4e places Q
19:00 Sabre par équipes pour 1ère et 2e places F

GYMNASTIQUE
08:30 et 17:00 Exercices imposés individuels par équipe

HOCKEY SUR GAZON
10:30 Mexico vs Allemagne-Ouest (A)
Japon vs Belgique (A)
France vs Argentine (B)
12:00 Inde vs Allemagne-Est (A)
Pakistan vs Kenya (B
Australie vs Pays-Bas (B),
16:00 Nouv.-Zélande vs Espagne (A)
Gr.-Bretagne vs Malaisie (B)

TIR
Fusil de petit calibre à 50 m., trois positions
08:30 Position couchée
10:15 Position à genou
12:15 Position debout
08:30 Skeet

VOILE
13:00 Régates

NATATION
10:00 M Relais 4x200-m. nage libre E
D 200-m. nage libre E
M 200-m. brasse E
M 100-m. dos
17:00 M 100-m. dos 3 DF
D 100-m. papillon F
M Relais 4 200-m. nage libre F

VOLLEY-BALL
10:00 F URSS vs Etats-Unis
12:00 M Mexique vs Belgique
17:00 F Corée du Sud vs Mexique
19:00 M Japon vs URSS
10:00 M Bulgarie vs Tchécoslovaquie
12:00 M Etats-Unis vs Allemagne-Est
17:00 M Pologne vs Brésil

WATER-POLO
10:00 Grèce vs Yougoslavie (B)
Brésil vs Hongrie (A)
RAU vs Allemagne-Est (B)
09:00 Cuba vs Espagne (A)
10:00 Japon vs Mexique (B)
11:00 (?) vs Allemagne-Ouest (A
15:00 Etats-Unis vs URSS (A)
16:00 Hollande vs Italie (B)

Hier à Mexico

ATHLETISME

1,500 METRES (messieurs)
1 Kipchoge Keino, Kenya, 3:34.9, record olympique, ancien record 3:35.6 par Herb Elliott, Aust, 1960.
2 Jim Ryun, USA, 3:37.8
3 Bodo Tummler, All.-Ouest 3:39.0

DAMES, 400 mètres, relais
1 USA : 42.8, Barbara Ferrell, Margaret Bailes, Mildrette Netter, Wyomia Tyus 42.8 (record olympique et record du monde)
2 Cuba, 43.3
3 Russie, 43.4

400 METRES RELAIS (messieurs)
1 USA : 38.2 (Charles Green, Mel Pender, Ronnie Smith, Jim Hines (record mondial et record olympique. Ancienne marque 38.6, USA en 1967, ancien record mondial, USA en 64).
2 Cuba : 38.3
3 France : 38.4

LANCER DU POIDS (dames)
1 Margarita Gummel, All.-Est, 64'4", record mondial et record olympique. Ancien record mondial: 60' 11¾, Tamara Press, Russie, 1965. Ancien record olympique 59'6", Mlle Press, 1964
2 Marita Lange, Allem.-Est, 61'7½"
3 Nadezhda Chizhova, Russie, 59'8¼"

1,600 METRES-RELAIS
1 USA : 2:56.1 : Vincent Matthews, Ronald Freeman, Larry James, Lee Evans, record mondial et record olympique. Ancien record mondial : 2:59.6 par les USA en 1966. Ancien record olympique 3:00.7, par les USA en 1964.
2 Kenya : 2:59.6
3 Allemagne-Ouest : 3:00.5

SAUT EN LONGUEUR (messieurs)
1 Richard Fosbury, USA, 7'4¼". Record olympique. Ancien record : 7'1¾ par Valery Brumel, Russie, et John Thomas, USA, 1964.
2 Ed Caruthers, USA, 7'3½
3 Valentin Gavrilov, Russie, 7'2¾"

LE MARATHON

1	Wolde, Mamo (Ethiopie)	2h20:26.4
2	Kimihara Kinili (Japon)	2h23:31.0
3	Ryan, M.R. (N.-Zélande)	2h23:45.0
4	Akcay, I. (Turquie)	2h25:18.8
5	Adcocks, W.A. (Gr.-Br.)	2h25:33.0
6	Gebru, M. (Ethiopie)	2h27:16.8

BOXE

POIDS MINI-MOUCHE (Quarts de finale)
Hubert Skrzpczac (Pologne) bat Joseph Donavan (Aus.) aux points
Yong-Ju Lee (Corée) bat Alberto Morales (Mexique) aux points

POIDS LEGERS (huitièmes de finale)
L. Minami (Pérou) bat Y. Sevimli (Turquie aux points
Z. Vujin (Yougosl.) bat V. Belowsov (URSS) aux points
J. Grudzien (Pologne) bat A. Quinn (Irlande) aux points

LUTTE

52 KGS — CLASSEMENT FINAL
1—Nakata Shiegeo (Japon)
2—Sanders Richard (Etats-Unis)
3—Sukhbaatar Sureiav (Mongolie)

57 KGS — CLASSEMENT FINAL
1—Uetake Yoiiro (Japon)
2—Behn Donlad (Etats-Unis)
3—Abutaleb Gorgori (Iran)

63 KGS — CLASSEMENT FINAL
1—Kaneko Masaaki (Japon)
2—Enio Todorov (Bulgarie
3—Abassy Seyed (Iran)

70 KGS — CLASSEMENT FINAL
1—Movahed Abdallah (Iran)
2—Enio Valtchev (Bulgarie)
3—Danzandariaa Sereeter (Mongolie)

78 KGS — CLASSEMENT FINAL
1—Atalay Mahmut (Turquie)
2—Robin Daniel (France)
3—Purev Dagvasuren (Mongolie)

87 KGS — CLASSEMENT FINAL
1—Gurevitch Borie (URSS)
2—Jigiid Munkhbat (Mongolie)
3—Gardiev Prodane (Bulgarie

BASKETBALL
Panama 94, Sénégal 79
Porto Rico 56, USA 61
Cuba 89, Maroc 53
Bulgarie 64, Corée du Sud 60
Italie 98, Espagne 86

VOLLEYBALL (dames)
Tchécoslovaquie 3, Pérou 2
Japon 3, Pologne 0

VOLLEYBALL (messieurs)
Bulgarie 3, Brésil 0
Japon 3, Belgique 0

SOCCER
QUART DE FINALE
Hongrie 1, Guatémala 0
Mexique 2, Espagne 0
Japon 3, France 1
Bulgarie 1, Israël 1
(La Bulgarie gagne au tirage au sort)

WATER-POLO
Allemagne-Est 8, Japon 0
Allemagne-Ouest 6, Cuba 7
Espagne 6, Brésil 6
Mexique 11, Grèce 8

HOCKEY SUR GAZON
Kenya 1, Grande-Bretagne 0
Allemagne-Est 2, Mexique 0
Hollande 1, France 0
Neuv.-Zélande 1, Belgique 1
Australie 3, Argentine 1
L'Inde gagne par défaut contre le Japon

ESCRIME

FLEURET DAMES INDIVIDUEL
1 Novikova Elena (URSS) : 4 victoires, 1 défaite : médaille d'or
2 Roldan Pilar (Mexique) : 3 victoires, 2 défaites : médaille d'argent
3 Reite Ildiko (Hongrie : 3 victoires, 2 défaites : médaille de bronze (au nombre de touches)

NATATION

MESSIEURS (plongeons du tremplin de 3 mètres
1—Wrightson, Bern. (USA) 170.15 pts
2—Dibiasi Klaus (Italie) 159.74 pts
3—Henry James (USA) 158.09 pts

Classement final du décathlon

MEXICO (AFP) — Le décathlon détermine en quelque sorte l'athlète le plus complet des Jeux. C'est l'Américain William Toomey qui a gagné cette médaille d'or et voici en détail le classement des meilleurs dans ces épreuves :

1—Toomey William (EU) 8.193 points (record olympique. Ancien record : 8.001 par Ralph Johnson en 1960 à Rome). (Performances : 10.4 aux 100m., 7m87 longueur, 13m75 poids, 1m95 hauteur, 45.6 aux 400m. 14.9 aux 110 haies, 43m68 disque, 4m20 perche, 62m80 au javelot et 4:57.1 aux 1500 m.)
2—Walde Hans Joachim (Ale) 8.111 Pts (10.9., 7m64., 15m13., 2m01., 40.0., 14.8., 43m54., 4m30., 71m62) et 4:58.6).
3—Bendlin Kurt (Ale) 8.064 pts (10.7., 7m56., 14m74., 1m80., 48.3., 15.0., 46m78., 4m60., 75m42., 5:09.9).
4—Avilov Nickolay (URS) 7.909 pts (10.9., 7m64., 13m41., 2m07., 49.9., 14.5., 46m65., 4m10., 60m12 et 5:00.8).
5—Kirst Joachim (Ade) 7.861 pts (10.5., 7m61., 16m43., 1m98., 50.2., 15.6., 46m89., 4m15., 57m02., 5:20.2).
6—Waddell Thomas (EUA) 7.692 pts
8—Smidtt-Jensen Steen (Dan) 7.648 p
9—De Noorlande Eduard (Hol) 7.554 points.
10—Tiedtke Manfred (Ade) 7.551 pts.
11—Hedmark Lennart (Sue) 7.481 pts
12—Diessl Walter (Aut) 7.465 pts
13—Longe Clive (GBr) 7.338 pts
14—Biedermann Franz (Lie) 7.209 pts
15—Diourov Spas (Bul) 7.173 pts
16—Lespagnard Roger (Bel) 7.125 pts
17—Velez Donald (Nic) 7.044 pts
18—Trautmann Urs (Sui) 6.323 pts
19—Wu A-Min (TWN) 5.943 pts.
19 concurrents seulement ont achevé le concours.

L'IDÉAL POUR LE PLAISIR EN FAMILLE

Scorpion '69

l'auto-neige *éprouvée* qui ne vous fait jamais défaut

Faites plaisir à la famille. Adoptez Scorpion ...l'auto-neige qui atteint un nouveau sommet de style, d'énergie, de beauté et de puissance. Vous en serez fier. Jouissez de son énergie, sa souplesse, sa force. Elle offre 18 nouveaux avantages supérieurs... incluant un vaste compartiment à bagages à l'arrière... nouveaux freins à disques à double pression, gage d'arrêts sûrs et rapides... pattes de ski coussinées de caoutchouc et ressort conique à feuille unique assurant un déplacement plus confortable... nouvel embrayage remarquable... et la garantie la plus étendue de l'industrie!

Au dedans comme au dehors... la Scorpion '69 l'emporte sur toutes. Découvrez-la chez votre dépositaire Scorpion aujourd'hui même!

Distributeur: Agri-tech INC.

2025 CH. CHAMBLY, JACQUES-CARTIER-TÉL.: 674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS :

CHAGNON & FILS, St-Dominique, Co. Bagot, P.Q.
GARAGE ST-LOUIS ENR'G., St-Louis de Gonzague, P.Q.
J. LABONTE & FILS, 225, chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
SOUTH SHORE MOTOR BOAT, 2308, Marie-Victorin, Jacques-Cartier, P.Q.
SERVICE DE PISCINES GILBERT, 21, rue Larocque, Châteauguay, P.Q.
M. LUCIEN LAROUCHE, Station B.P., St-David de Falardeau, P.Q.
M. VINCENT BARBEAU, RR. No 3, Jonquière, P.Q.
M. BERNARD LAROSE, 8e avenue (132), St-Eustache, P.Q.
M. ONESIME JUTRAS, 1170, boul. St-Charles, Drummondville, P.Q.
M. LUDGER ROBERT ENRG., Woburn, P.Q.
BELLEHUMEUR AUTOMOBILES LTEE, 111, boul. Gréber, Pointe Gatineau, P.Q.
M. GERARD COUTOU, 141, route 42, Lac des François, P.Q.
THIBERT AUTOMOBILES LTEE, 171, rue St-Constant, P.Q.
GARAGE LECLERC LTEE, Repentigny, P.Q.
W. H. PERRON, 515, boul. Labelle, Chomedey, P.Q.
ALIX AUTO INC., 3630, boul des Mille Iles, St-François de Sales, P.Q.
M. LIONEL LANDRY, 339, St-Nazaire, Thetford Mines, P.Q.
CHARBONNEAU AUTO ELECTRIC, Ste-Julienne, P.Q.
BERNDT BROTHERS GARAGE, 436, rue St-Charles, Buckingham, P.Q.
LABROSSE AUTOMOBILES LTEE, Montebello, P.Q.
LAROCQUE TEXACO GARAGE, (Guillaume Larocque) Chénéville, P.Q.
GAGNON EQUIPEMENT, 574, boul. des Capucins, Québec, P.Q.
PICKEN FINA SERVICE, Richmond, P.Q.
RICHARD GAUDREAULT, Boul. Ste-Thérèse, Dolbeau, P.Q.
RENE SERVICE ENRG., McWatters, Noranda, P.Q.
GARAGE POUDRETTE, 168, boul. Richelieu Nord, St-Hilaire, P.Q.
ROCK MOTOCYCLETTES, R.R. No 3, Granby, P.Q.
CARRIER SUNOCO, 930, Wellington Sud, Sherbrooke, P.Q.
M. ANDRE LEVESQUE, 1200, Calixa-Lavallée, St-Hyacinthe, P.Q.
AUTO SPORT CENTRE, 149, Montée St-Luc, St-Luc, Co. St-Jean, P.Q.
ROLAND PAUZE & FILS, 253, St-Georges, St-Jérôme, P.Q.
GARAGE LACHAINE, Route 11, Val-David, P.Q.
GARAGE UBALD FOREST, Ste-Hélène, Comté Bagot, P.Q.
GARAGE DORES FONTAINE, Acton Vale, Co. Bagot, P.Q.
J. A. PELLETIER, 514, St-Antoine, Joliette, P.Q.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Erreurs des Alouettes que les Expos devront éviter!

Au moment où vient de naître le club de baseball Montréal, il est bien permis de se demander si ses propriétaires et officiels prennent le temps de jeter un regard vers les deux autres équipes sportives majeures de la métropole. C'est que ce que l'on voit donne matière à réflexion.

D'une part, vous avez le Canadien qui présente l'image du succès. De l'autre part, les Alouettes offrent depuis plusieurs années le tableau d'un club embourbé, incapable de sortir de cette embarrassante et décourageante situation.

Si ces messieurs des Expos sont assez curieux pour aller aux informations, il verront qu'à un certain moment le Canadien a changé de propriétaires passant des mains de l'hon. sénateur Donat Raymond à celles de la famille Molson, qu'il a remplacé à un certain moment un instructeur très fructueux, Dick Irvin, par un autre, Toe Blake, qui l'a été encore davantage. Ils constateront encore qu'il y a quelques années, le Canadien a élu un nouveau président, David Molson, et un nouveau directeur-gérant Sam Pollock pour succéder à l'hon. sénateur Hartland de M. Molson et au grand maître du hockey, Frank Selke, arrivé à l'âge de la retraite.

Et tout au cours de ces années, le succès a souri au club. Presque invariablement quand le club concluait un échange de joueurs, la transaction s'avérait heureuse. Lorsque de jeunes joueurs étaient inscrits à l'équipe, ils faisaient bien.

Les succès se sont échelonnés le long des saisons. Le Canadien est la grande attraction de la Ligue Nationale qui est fière de l'avoir dans ses rangs.

Les Alouettes eux aussi ont changé de propriétaires, du groupe Léo Dandurand, Lew Hayman, Ernie Craddock à celui de Robertson, Skelcher et Stone, puis à Ted Workman et finalement à Joe Atwell. Ils ont changé plusieurs fois de directeur-gérant et chef instructeur sans parler des adjoints et des joueurs dont la seul liste prendrait plus que tout l'espace de cette rubrique.

Et pourtant depuis les jours de M. Dandurand et de l'instructeur Douglas Walker, les saisons ont été une suite d'amers désappointements y compris celle de cette année devant l'élimination définitive du club des séries éliminatoires à la suite de sa défaite à Toronto.

Autant chaque décision prise par le Canadien s'est toujours avérée heureuse pour le club, autant la plupart de celles des Alouettes ont été malheureuses. Chaque fois qu'un nouveau chef instructeur s'est amené, il s'est imaginé qu'il fallait tout d'abord tout détruire ce que son prédécesseur avait bâti. Et comme nous avons eu Perry Moss, Jim Trimble, Darrell Mudra et Kay Dalton, l'équipe a souvent été démembrée.

S'il y a eu des jours, où on a accusé la direction d'être mesquine au point de vue finances, il faut reconnaître qu'en d'autres occasions elle a été extrêmement large. Ainsi, on prétend que si elle avait tenu les cordons de sa bourse plus serrés pendant le règne de Perry Moss et n'avait pas accepté par exemple de payer une somme aussi exorbitante à Sandy Stephens, elle aurait peut-être aidé et le jeune quart arrière, son instructeur et le club tout entier.

"Perry Moss aurait été un succès à Montréal si seulement il avait eu au-dessus de lui un gérant général", nous a dit quelqu'un qui a été associé pendant des années avec les Alouettes. "Il était à coup sûr un excellent instructeur mais il n'avait pas les qualifications requises comme gérant général et administrateur".

C'est le contraire qu'on a dit de Jim Trimble. Il aurait été un excellent directeur-gérant mais il lui aurait fallu un instructeur extrêmement compétent sur le terrain pour piloter l'équipe.

A-t-on raison de parler ainsi? C'est possible. Ce n'est pas sûr. Ce qui paraît toutefois certain c'est que les Alouettes n'ont jamais paru posser le geste qui aurait été la clef de l'énigme, la solution à leur problème.

Souvent des gens de football nous ont dit que Red O'Quinn et Sam Etcheverry, le premier comme gérant général et le second comme instructeur, auraient formé la combinaison idéale.

Ce que nous savons c'est qu'en 1960, il appert que des directeurs des Alouettes avaient cherché à faire nommer O'Quinn gérant-adjoint de Perry Moss mais que quelqu'un avait utilisé son droit de veto pour empêcher que la chose se fasse.

En 1965, Jim Trimble avait engagé Etcheverry comme l'un de ses aides en lui disant de se mettre et de se tenir en forme car si Bernie Faloney n'était pas le succès qu'il espérait, qu'il le lancerait dans la mêlée. La saison se passa sans qu'on vit Etcheverry au jeu. Les Alouettes auraient-ils dû embaucher Léo Cahill au départ de Trimble? Aujourd'hui qu'il est un succès avec les Argonauts, ils sont légion ceux qui le prétendent.

D'autres soutiendront que l'une des erreurs du club local a été de ne pas s'assurer les services d'un type tel que J. I. Albrecht qui excelle à dépister des joueurs de talent.

Enfin, chacun a sa version pourquoi le club n'a pas été le succès que tous auraient souhaité.

Des gens se sont souvent plu à mettre tout le blâme sur Ted Workman. Ce dernier n'était pas là cette année. La situation n'a pas été différente. Le club finissait troisième, par les années passées et participait aux séries et était éliminé en première instance. Cette année, il termine dernier.

Cette différence entre le Canadien et les Alouettes serait-elle le fait que le premier est considéré par tous ceux qui y sont attachés comme une véritable institution à laquelle on est fier d'appartenir et pour laquelle on veut se dévouer et que le second n'est envisagé par trop de ses gens que comme une simpl équipe sportive qui offre un gagne-pain? Mais il est certain que cette différence ne peut que retenir l'attention des dirigeants d'un nouveau club tel que celui des Expos. Eux aussi ont mille et une décisions à prendre. Souhaitons qu'ils posent les gestes qui seront à la base de leurs succès futurs. Tant qu'aux amateurs de football, ils attendront avec intérêt et impatience les prochains gestes des Alouettes.

Jean Béliveau marque son 500e but dans une victoire de 4-2 du Canadien à Détroit

DETROIT — Les équipes de l'expansion se tirent bien d'affaires, d'accord, mais au point de vue spectacle, rien n'égale une rencontre entre deux équipes de la division Est de la ligue Nationale!

Depuis le début de la saison, nous avions vu le Canadien conserver une fiche de deux victoires et un match nul contre des équipes de la division Ouest.

par Gilles TERROUX
(envoyé spécial de LA PRESSE)

Hier soir, à Détroit, le Tricolore a réellement démontré qu'il formait l'équipe idéale du circuit en triomphant des Red Wings de Détroit, 4-2.

Lors du court meeting qui a précédé le match, l'instructeur Claude Ruel avait mis ses joueurs en garde contre la tactique des Red Wings de se lancer à l'attaque avec ardeur dès les premières minutes de jeu.

Le message a été vite capté. Les Red Wings n'ont jamais eu la chance de s'organiser sérieusement.

Comment se fait-il que le Tricolore n'a pas surclasser les Red Wings alors?

Le gardien de but Roger Crozier peut répondre à la question. Il vous expliquera peut-être de quelle façon il a bloqué 38 lancers, dont celui de Claude Provost sur un lancer de punition. Il vous dira aussi qu'aucune équipe ne peut tenir un gardien aussi occupé que le Canadien.

"J'ai pu me rendre compte qu'ils avaient entrepris la saison sérieusement", a commenté Crozier.

Une étape pour Béliveau

L'instructeur Bill Gadsby a fait l'éloge de son gardien. "Je n'ai jamais vu Roger aussi alerte. Il vient de fournir une performance admirable", a dit Gadsby. Crozier n'était pas d'accord.

"Un bon match, si vous voulez mais je suis quand même du côté des perdants", a-t-il ajouté en sortant de la douche.

Le capitaine Jean Béliveau, toujours à l'aise à l'Olympia de Détroit, a marqué deux buts, dont le 500e de sa carrière dans la ligue Nationale. Béliveau est 3e derrière Gordie Howe et Maurice Richard.

Yvan Cournoyer et Jacques Laperrière ont réussi les autres buts du Tricolore tandis que Gary Unger et Gary Bergman ont trompé la surveillance de Rogatien Vachon.

Ce dernier a appris quelques heures avant le match seulement qu'il devait remplacer Lorne Worsley. "Je ne crains pas d'envoyer Rogatien dans la mêlée à la dernière minute parce qu'il est toujours prêt. Il travaille avec ardeur du début à la fin des exercices", a dit Ruel.

Worsley ressent encore des douleurs à la bouche et a dû se rendre chez un dentiste avant le départ de l'équipe de Minneapolis.

Le lancer de punition accordé à Provost au milieu de la troisième période était le sujet de conversation des 12,183 spectateurs (et des joueurs du Détroit) à l'issue du match.

"Comment peut-il bénéficier d'un lancer de punition après avoir réussi à lancer sur le gardien?" a demandé le gérant-général Sid Abel.

Provost a effectivement réussi à pousser la rondelle vers Crozier lorsque retenu par le défenseur Kent Douglas.

"L'arbitre (John Asley) m'a dit que ce n'était pas un lancer assez puissant", a déclaré Crozier. Provost était visiblement déçu d'avoir raté sa chance lors du premier lancer de punition de sa carrière.

"Au moins, j'ai lancé sur le filet", a-t-il murmuré. Il a lancé et avec force, par surcroit. Mais comme il l'avait fait depuis le début de la rencontre, Crozier a fait preuve d'habileté et de rapidité.

Le lancer de punition a coûté $75 à Douglas. Il devra payer des amendes de $25. et de $50 pour avoir écopé de punitions de mauvaise conduite et de match par suite de ses protestations auprès de l'arbitre.

Pour l'instructeur Claude Ruel, c'était un premier contact avec l'opposition de la division Est. Il s'est montré à la hauteur de la situation. Il a utilisé plusieurs formations, pour neutraliser l'offensive des Red Wings.

Ces derniers ont obtenu seulement 28 lancers.

BLOC-NOTES — Le président Clarence Campbell assistait au match à Détroit ... Il écoutera les versions du gérant-général Larry Regan, du Los Angeles, et de l'arbitre Bruce Hood, qui en seraient venus aux coups à Oakland la semaine dernière, lors de son voyage sur la côte du Pacifique en fin de semaine prochaine ... Les Red Wings étaient privés des services du vétéran Dean Prentice, handicapé par un "charley horse" ... Henri Richard a été coupé à la tête à la première période ... Le défenseur Bobby Baun a éclairci un mystère vieux de quatre ans en confiant aux journalistes de Détroit qu'il avait bel et bien la jambe fracturée lorsqu'il a marqué le but décisif du sixième match de la finale de la coupe Stanley en 1964 ... Les Maple Leafs de Toronto avaient ensuite éliminé les Red Wings de Détroit ... On se rappelle que Baun avait quitté la patinoire sur une civière à la troisième période mais qu'il était revenu au jeu pour marquer le but victorieux au début de la période supplémentaire... Le médecin avait gelé la jambe de Baun pour lui permettre de terminer la série ... Phil Esposito connait un début de saison exceptionnel avec les Bruins de Boston .. Il a marqué le but victorieux dans trois des quatre premières victoires des Bruins ... Avant le départ de Minneapolis, Lorne Worsley a dû visiter le dentiste... qui a renforcé sa dentition ... Worsley ressent une vive douleur à la gencive par suite du coup de bâton accidentel d'André Boudrias, jeudi dernier ... les joueurs du Canadien ont dû se lever à 6 h 30 samedi matin afin de pratiquer à 8 h ... à partir de 10 h le samedi, les jeunes de Bloomington sont les maitres à l'intérieur du centre sportif métropolitain ... L'équipe de Muskegon, de la ligue Internationale, intéresse plusieurs équipes de la ligue Nationale ... Les dépisteurs Frank Mario, du St-Louis; Jim Gregory, du Toronto et Lou Passador, du New York, assistaient tous les trois au match de samedi ...

PREMIERE PERIODE

1 — DETROIT, Unger (2e) (Howe) 6:09
2 — CANADIEN, Cournoyer (3e) (Béliveau et J.-C. Tremblay) 12:33
PUNITIONS : Anderson 7.01, Cournoyer 8:11, Douglas 12:26, Baun 13:59.

DEUXIEME PERIODE

3 — CANADIEN, Béliveau (2e) (Cournoyer et Ferguson) 0:23
4 — DETROIT, Bergman (2e) (Delvecchio) 0:57
5 — CANADIEN, Laperrière, (1er) (sans aide) 14:41
PUNITIONS : Harris 3:37, 15:18, Cournoyer, MacGregor 9:03, Harris, Backstrom 11:15.

TROISIEME PERIODE

6 — CANADIEN, Béliveau (3e) (Provost et G. Tremblay) 15:54
PUNITION : Ferguson 4:36.

LANCERS PAR :

CANADIEN :	19	9	14	— 42
DETROIT :	9	8	11	— 28

ASSISTANCE : 12,183.

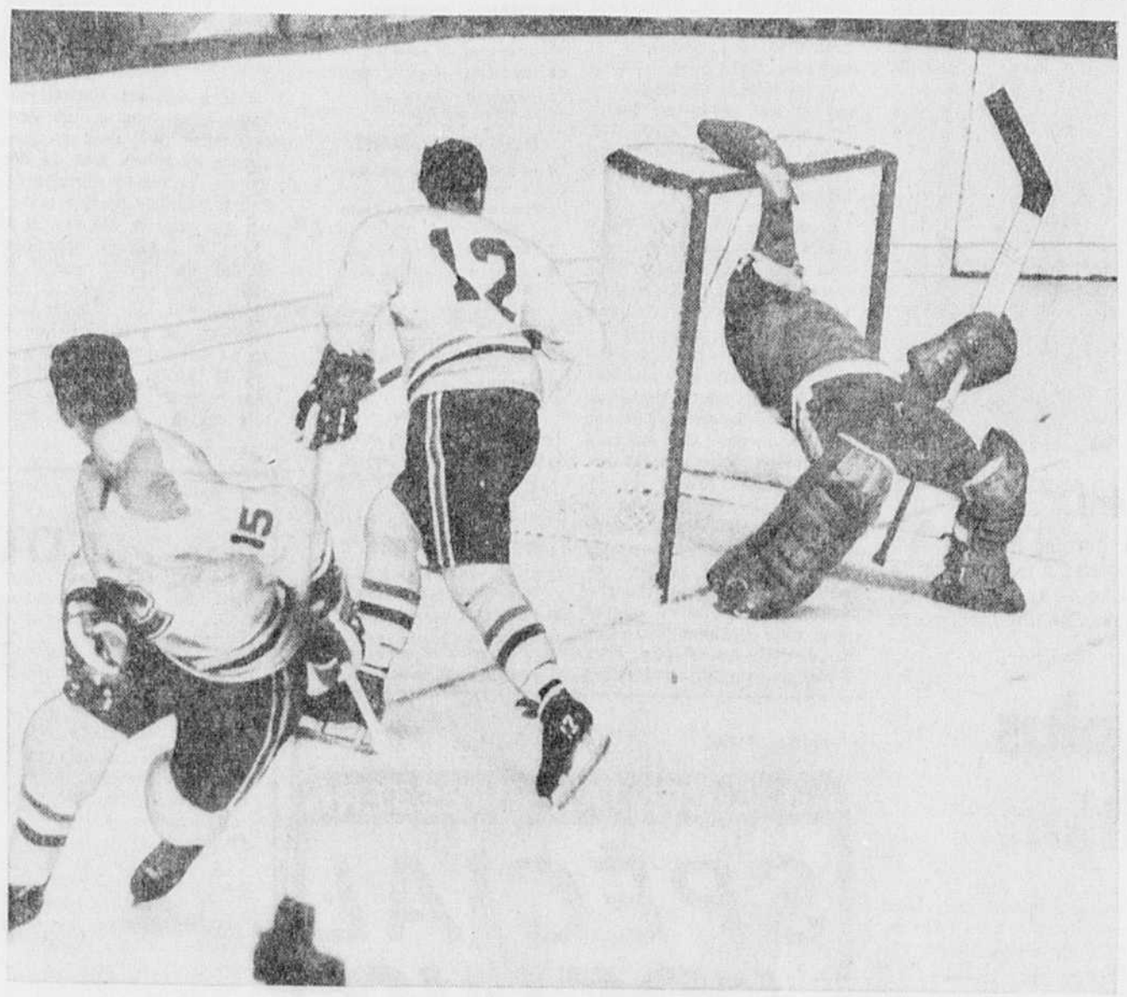

téléphoto PA

Roger Crozier a besoin d'un appui

La posture du gardien Roger Crozier semble intriguer Robert Rousseau (15) et Yvan Cournoyer (12) du Canadien. Débordé lors d'une attaque forcenée, le gardien du Détroit a dû s'appuyer sur la barre horizontale afin de retrouver son équilibre. Le Canadien l'a emporté par 4 à 2, hier soir.

Goyette marque 3 buts et les Rangers surclassent Los Angeles

On ne peut pas tenir en échec bien longtemps, un club aussi bien équilibré que celui des Rangers de New York.

Bernard Geoffrion, qui avait quitté Détroit de bien mauvaise humeur jeudi dernier, promettant aux journalistes, que les Rangers seraient en meilleure forme d'ici peu et critiquant le jeu défensif de ses protégés, avait le sourire aux lèvres hier à New York. Il a finalement assisté à un match explosif de ses Rangers qui ont surclassé les Kings de Los Angeles par 7 à 0 devant 14,612 spectateurs, au nouveau Madison Square Garden.

Geoffrion ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de ses joueurs de défense, de son gardien de buts Ed Giacomin et de son joueur d'attaque Phil Goyette.

L'intelligent Phil, comme l'appelle ses amis, a marqué trois buts, soit un dans chacune des trois périodes. C'était la 4e fois de sa carrière que Goyette obtenait un truc du chapeau. Giacomin a réussi son premier blanchissage de la saison. Don Marshall, Wait Tkaczuk, Rodrigue Gilbert et Jean Ratelle ont obtenu les autres buts des Rangers. Le but de Tkaczuk était son premier dans la ligue Nationale.

Oakland cause une surprise

Les Black Hawks de Chicago qui avaient joué comme des champions du monde en battant les Maple Leafs à Toronto, 3 à 1 samedi, ont connu une désappointante soirée devant leurs partisans, hier soir. Les Black Hawks ont baissé pavillon par 4 à 3 devant les Seals de Oakland, qui remportaient leur premier triomphe de la saison. C'était également le premier revers des protégés de Billy Reay depuis l'ouverture de la présente campagne.

Les Seals, qui connaissent des débuts difficiles autant du côté financier que du côté compétition, ont disputé leur plus beau match de l'année. Gerry Ehman a enregistré deux buts alors que lui et ses équipiers ennuyaient considérablement le gardien Denis Dejordy avec 40 lancers. Le gardien Gary Smith a été la grande vedette des Seals. Il a repoussé 45 lancers.

Gilles Marotte, qui n'avait pas compté un seul but l'an dernier, a obtenu le premier but du Chicago hier. Ken Wharram et Stan Mikita ont réussi les autres buts du Chicago.

L'ailier droit Claude Larose a enregistré ses deux premiers buts de la saison dans l'uniforme des North Stars du Minnesota et a aidé son club à vaincre les Kings de Los Angeles par 4 à 1.

Dans les autres matches samedi, Doug Mohns a marqué deux buts et Bobby Hull en a réussi un avec un lancer du tonnerre, alors que le Chicago battait les Leafs par 3 à 1. Trois buts des Bruins de Boston dans la première moitié du match leur ont permis de battre les Pingouins de Pittsburgh par 5 à 1. Bobby Orr a réussi son premier but de la saison. Avec seulement dix secondes de jeu, Ted Hampson, du Oakland, a dejoué Jacques Plante et l'a privé d'un blanchissage. Les Blues ont remporté une victoire de 4 à 1 devant 13,531 partisans. Camille Henry, Craig Cameron, Ab McDonald et Gary Sabourin ont marqué les buts du St-Louis.

Bob Bailey acheté par les Expos

Bob Bailey, un joueur de champ intérieur qui peut également jouer au champ extérieur, a été acheté par les Expos de Montréal des Dodgers de Los Angeles, en fin de semaine. Bailey, un frappeur droitier, a passé la majeure partie de sa carrière avec les Pirates de Pittsburgh.

Il a joué avec les Pirates de 1962 à 1966 et ensuite il passait aux Dodgers en compagnie du joueur d'arrêt-court Gene Michael en échange contre Maury Wills.

Né à Long Beach en Californie le 13 octobre 1942, Bob Bailey avait été choisi le meilleur joueur des ligues mineures en 1962 par la bible du baseball le "Sporting News". Cette même année, il avait été choisi le joueur de l'année et la recrue par excellence dans la ligue internationale avec les Jets de Columbus.

Boni de $135,000

On rapporte que Bob Bailey a reçu un boni de $135,000 pour signer avec les Pirates en 1961. En 1963, il a dominé les doubles-jeux, pour un joueur de 3e but avec 38, dans la ligue Nationale.

Bob est le fils de Paul "Buck" Bailey, ancien joueur des ligues mineures dans les années 39-40. Depuis le début de sa carrière dans les majeures, Bob Bailey a conservé une moyenne à vie de .253 au bâton. Il a pris part à 712 parties.

La saison dernière avec les Dodgers, Bob a participé à 116 parties. Il s'est présenté au bâton 322 fois et a obtenu 73 coups sûrs, 8 doubles, 2 triples et 4 coups de circuit. Il a fait compter 28 points.

Les Expos ont maintenant 32 joueurs, trente repêchés il y a une semaine et deux achetés depuis, Don Bosch des Mets de New York et Bob Bailey des Dodgers. Il y a aussi Larry Jackson, dont le nom reste toujours sur la liste des joueurs actifs des Expos, bien qu'il ait annoncé sa retraite au lendemain de la journée du repêchage.

Holmes marque trois filets

SHERBROOKE (PC) — La division "Est" de l'équipe nationale de hockey, qui a élu domicile à Hull, a vaincu de justesse hier, 4-3, les Castors de Sherbrooke, dans un match de hockey de la ligue Provinciale Senior du Québec.

Derek Holmes y est allé de trois filets pour les vainqueurs, alors que Bob Murdoch a complété le pointage de l'équipe nationale. Bob Eastman a marqué deux buts et Bob Dupré, le troisième, pour les Castors.

Richard et Laperrière reviennent à Montréal

DETROIT — Henri Richard et Jacques Laperrière ont pris aujourd'hui le chemin de Montréal au lieu d'accompagner leurs coéquipiers dans l'avion à destination de Los Angeles.

Richard, blessé lorsqu'il est venu en collision avec Pete Mahovlich à la première période du match d'hier, a subi une séparation de l'épaule gauche, tandis que Laperrière se plaint de douleurs au genou gauche. Ce dernier a été blessé quand il a été frappé par Ron Harris, des Red Wings, à la fin de la deuxième période, hier.

Richard et Laperrière doivent se rendre à l'hôpital Général de Montréal à leur arrivée dans la Métropole. Ils y seront examinés par le médcein du club, le Dr D. C. Kinnear.

Afin de remplacer les deux éclopés du Tricolore, Claude Ruel fera appel à deux joueurs du Houston au cours des prochains matches. Toutefois, il est possible que Dickie Duff, blessé à un genou, revienne au jeu à Oakland, vendredi soir.

Au moment d'aller sous presse, Ruel n'avait pas encore arrêter son choix sur les deux joueurs qu'il rappellera du Houston. Il est certain qu'un défenseur et un joueur d'avant de ce club seront dans l'alignement du Tricolore mercredi soir face aux Kings de Los Angeles.

RÉPARATION DE TONDEUSES À GAZON

SERVICE ET PIECES SUR TOUTES LES MARQUES

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

Ouvert tous les jours jusqu'à 5.30 h.
Samedi fermé

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel. HU. 1-8115

? POURQUOI une offre à petit profit durant octobre?

POURQUOI! Parce que nous sommes convaincus que c'est préférable de réaliser un petit profit sur chaque auto afin de vendre beaucoup plus d'autos. Le résultat? L'accumulation des petits profits pour nous, et de grandes épargnes pour vous.

LIVRAISON IMMÉDIATE DE PONTIAC, BUICK, CADILLAC, FIREBIRD, BEAUMONT, ACADIAN '69

FINANCEMENT A TAUX MODIQUE

MID-TOWN MOTORS
est le concessionnaire au petit profit
1395 o., boul. Dorchester
(angle Crescent) 866-9961

OUVERT JUSQU'A 10 P.M.

LE PETIT PROFIT, QUEL AVANTAGE! C'EST ENCORE MIEUX QUE LE MEILLEUR MARCHANDAGE!

Plan d'aménagement de la voie fluviale du Saint-Laurent

Les ingénieurs hydraulicients du Conseil national de recherches du Canada collaborent à un programme coordonné du ministère des Transports visant l'amélioration de la voie fluviale du Saint-Laurent en vue de son rôle de demain dans le domaine de la navigation.

Ces deux organismes gouvernementaux fédéraux poursuivant des études sur l'hydraulicité de la marée indispensables à la recherche touchant le phénomène des marées, études qui s'imposent aussi dans l'examen et la mise au point de travaux de génie qui pourraient être intégrés au programme général du ministère des Transports pour l'amélioration des voies d'eau propre à répondre aux exigences croissantes de la navigation moderne et à assurer un trafic maritime efficace et sans danger.

Les travaux de recherche du laboratoire d'hydraulique de la Division du génie mécanique, au Conseil national de recherches du Canada, sont un élément marquant de ces études, laboratoire dont le principal instrument d'étude est une nouvelle maquette géante du mouvement des marées sur le St-Laurent de Montréal à Pointe-au-Père, près de Rimouski, P.Q., soit une distance de 350 milles en direction du bas du fleuve.

Maquette du mouvement des marées

Cette maquette, logée dans un immeuble de deux ou trois étages couvrant deux pâtés de maisons, mesurera 750 pieds de long par 75 pieds dans sa partie la plus large. Ses proportions sont telles que son personnel de cinq ingénieurs et de six techniciens devront utiliser une voiturette électrique afin de vérifier les différents instruments de contrôle installés sur son vaste parcours.

Le stade initial de la maquette, commencé en 1966 et portant sur la distance qui sépare Montréal de Québec, est maintenant terminé, et des expériences s'y poursuivent actuellement. Le second stade, couvrant le parcours de Québec à Pointe-au-Père, sera probablement complété en janvier 1969, et la maquette dans son ensemble devrait pouvoir fonctionner pleinement en juillet de la même année.

D'après M. Simon Ince, chef du laboratoire d'hydraulique, la résistance hydraulique sur le St-Laurent a été réduite comme résultat des nombreux dragages au cours des années afin d'approfondir le chenal de navigation jusqu'à Montréal, ce qui a entraîné une baisse correspondante du niveau des eaux dans le port de Montréal et la possibilité d'autres dragages dans le port même. Ces facteurs, ajoutés au trafic maritime toujours croissant et à l'accroissement constant des dimensions des navires utilisant le St-Laurent, posent un grave problème pour l'avenir.

La maquette du mouvement des marées servira à déterminer l'influence des diverses modifications du fleuve, notamment l'élargissement et l'approfondissement du chenal, la construction de brise-lames, et le dragage des bas-fonds.

Coût justifiable économiquement

Le coût matériel de la maquette du St-Laurent, de son outillage et de l'équipement de mise au point et de contrôle des données s'y rattachant s'établit à quelque $600,000, sans tenir compte de l'effort, exprimé en terme d'énergie humaine, fourni par les ingénieurs et les techniciens de laboratoire, effort que M. Ince évalue, pour une période de 7 ans, à une somme additionnelle de $1,000,000.

Ce coût final, prévoit-t-on, s'établira à un ou deux pour cent des frais réels de construction et d'amélioration du chenal. Il est généralement admis que le coût d'une maquette de port ou de cours d'eau n'est économiquement justifiable que s'il représente de un à deux pour cent des travaux actuels, compte tenu de leur importance.

"Les études sur maquette, mentionne M. Ince, coûtent cher, mais l'expérience dans le domaine du génie prouve qu'elles assurent de très grandes économies."

La maquette, qui est alimentée par in immense réservoir souterrain de 500,000 gallons d'eau, est en béton sur fond moulé établi d'après les chartes hydrographiques du St-Laurent.

Les dimensions et les inclinaisons de la maquette sont déformées par rapport aux conditions réelles du fleuve, et pour compenser le taux de rapidité accrue des eaux qui en résulte, des bandes métalliques rugueuses ont été fixées à angle droit sur le fond, afin d'obtenir plus de résistance au courant. Une grande variété de jauges de courant d'eau et d'enregistreurs du niveau d'eau sont utilisés afin d'obtenir les données nécessaires des deux sources d'entrée de la maquette, soit le point de déchargement de l'eau, au site Montréal de la maquette, et d'élévation de la marée, au site Pointe-au-Père.

Ces instruments servent d'abord à vérifier la maquette. Des postes mesureurs permettent d'assurer que l'élévation d'eau et le mouvement de la marée dans la maquette correspondent, dans une proportion directe donnée, à l'élévation et au mouvement enregistrés dans le chenal même. Ainsi, dans la maquette, la marée passe de son point le plus bas à son point le plus haut, pour retomber ensuite à son point le plus bas, en quatre minutes, alors que dans le fleuve le cycle complet de la marée s'opère en 12 heures et 25 minutes.

Lorsque s'effectue un changement physique dans la maquette, les données enregistrées par ces instruments sont transmises au "centre nerveux" du Laboratoire d'hydraulique, situé à un niveau surplombant le point central de la maquette. Ces données reflètent l'effet du changement dans le chenal du fleuve tout le long de son parcours, en termes d'eaux hautes, d'eaux basses et de mouvement de la marée.

De plus, les données obtenues sont transmises à des ordinateurs particuliers pour utilisation par un modèle mathématique appelé à vérifier à fond les constatations de la maquette de la marée. Ceci fait, les ingénieurs pourront présenter des recommandations précises quant à la poursuite ou non de divers changements proposés.

Des Québécois exposeront leurs produits à Londres

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, annonce que sept industriels du Québec exposent leurs produits au "Royal International Dairy Show" qui a lieu à Londres, du 19 au 23 octobre 1968.

Les sociétés concernées sont Catelli-Habitant, Legrade Inc. et Seabrook Farm Frozen Foods de Montréal Jean Demers Inc, de Gentilly, Les Producteurs de sucre d'érable de Québec, Lactantia de Victoriaville et H. Saint-Jean et Fils de St-Hyacinthe. Parmi les produits exposés on remarque particulièrement le fromage et le sirop d'érable.

Le "Royal Internatinal Dairy Show" se tient à l'Olympia de Londres. On y trouve toute la gamme des produits se rattachant au secteur laitier, ainsi qu'au domaine agricole en général. Le nombre des exposants est d'environ 365. En 1967, plus de 80,000 personnes ont visité l'exposition.

Au Québec, l'industrie alimentaire se place au premier rang des industries de transformation, tant par le nombre de personnes qu'ell emploie que par la valeur des expéditions qui, en 1967, ont atteint viron deux milliards de dollars.

Ces dernières années, l'industrie alimentaire du Québec a pris un essor remarquable, gâce à la modernisation systématique de son équipement et de ses procédés de fabrication. L'évolution constante des coûts alimentaires, qui nécessite des recherches de plus en plus poussées dans le domaine de la production, contribue au dynamisme de cette industrie.

Importants clients de Chargex

Deux importantes compagnies viennent de se joindre au système de carte de crédit Chargex.

Chargex a en effet annoncé que la société Air Canada et que Supertest Petroleum Corporation Limited ont adhéré au système de carte de crédit conçu par la Banque Canadienne Nationale, la Banque Impériale, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

Air Canada devient ainsi la première grande compagnie aérienne qui accepte la nouvelle carte. La compagnie possède déjà la carte de crédit Air Canada à l'intention des hommes d'affaires.

Supertest Petroleum Corporation Limited est de son côté la première grande entreprise pétrolière canadienne à se joindre à Chargex.

ADMINISTRATEUR DE SIMPSONS, LIMITED

M. J. C. Barrow

M. G. Allan Burton, président du conseil d'administration et président de Simpsons, annonce l'élection de M. J. C. Barrow au conseil d'administration de la compagnie. M. Barrow est président du conseil et chef de l'exécutif de Simpsons-Sears Limited et administrateur de Simpsons-Sears Acceptance Company et de Allstate Insurance Company of Canada. M. Barrow est né et fit ses études à Toronto et entra chez The Robert Simpson Company Ltd, division des commandes postales, en 1946, devenant chef de l'exécutif de Simpsons-Sears Limited en avril 1966. Il est un ancien président du Retail Council of Canada et président du United Community Fund du Grand Toronto.

Andrew Hamilton (Montréal) Limitée

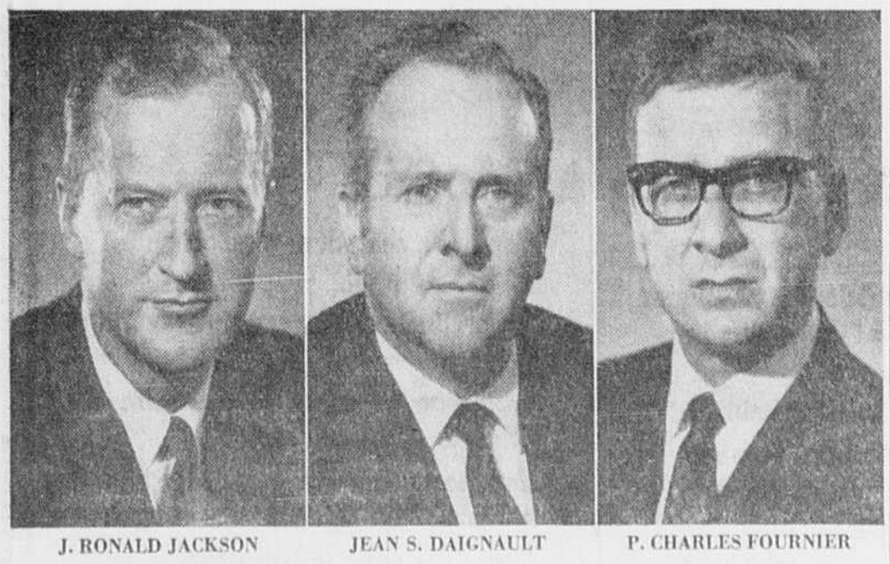

J. RONALD JACKSON — JEAN S. DAIGNAULT — P. CHARLES FOURNIER

M. Andrew Hamilton ayant démissionné le 1er juillet 1968 de ses fonctions de Président et Administrateur délégué, l'administration du cabinet d'expertises après sinistres connu sous la raison sociale de **Andrew Hamilton (Montréal) Limitée** est maintenant la suivante:

Président: M. J. Ronald Jackson. Dans les assurances depuis 1932, M. Jackson fait partie de la maison depuis 1945 et en était Vice-Président et Administrateur depuis 1962.

Secrétaire-Trésorier: M. Jean S. Daignault. Dans les assurances depuis 1939, M. Daignault faisait partie de la maison depuis 1947 et de son Conseil d'Administration depuis 1962.

Vice-Président: M. P. Charles Fournier. M. Fournier était entré au service de la maison en 1955 et devenu membre du Conseil d'Administration en 1962.

Le plus grand hôtel de tout l'Orient

La construction d'un hôtel de 17 étages dont le coût est évalué à $55 millions est actuellement en cours à Tokyo dans le centre des affaires. L'édifice, qui sera achevé en mars 1970, comprendra 1,000 chambres de luxe, venant s'ajouter aux 600 chambres déjà existantes de l'Imperial Hotel qui lui sera adjacent. La maquette ci-dessus donne une vue d'ensemble du complexe. Le bâtiment moins élevé, sur la gauche, représente un garage de stationnement de dix étages qui pourra recevoir 700 voitures. Une immense salle pouvant contenir 2,000 personnes sera réservée pour les congrès et de nombreux restaurants, boutiques et promenades intérieures agrémenteront le séjour des visiteurs, en particulier les nombreux touristes qui se rendront à l'Exposition d'Osaka.

Qui protège le consommateur des gouvernements?

—K. H. MacDonald

VICTORIA (PC) — Les divers paliers de gouvernements au Canada ont été critiqués par un porte-parole du Federated Council of Sales Finance Companies à propos de ce qu'il a qualifié de préoccupation officielle exclusive, consistant à protéger le consommateur du monde des affaires.

Le président de cette organisation, M. K. H. MacDonald, vice-président exécutif de Industrial Acceptance Corp. Ltd., de Montréal, a déclaré au cours du congrès annuel du FCSFC qu'il faut se poser la question suivante: Qui protège le consommateur des gouvernements?

"Si la ménagère ordinaire ne s'inquiétait pas plus en dépensant son argent que ne le fait le gouvernement avec celui qu'il reçoit des impôts, nous reviendrions tous au temps des cavernes, portant des peaux de bêtes et vivant de racines et de fruits sauvages," a-t-il déclaré.

M. MacDonald a mentionné qu'il n'y a que quelques mois les Canadiens s'étaient fait dire que les gouvernements ailaient effectuer des coupures dans leurs dépenses mais on leur annonce maintenant que les niveaux de ces dépenses seront encore plus élevés.

Andrew Hamilton (Montréal) Limitée

ANDREW HAMILTON, A.R.A.

Le 1er juillet 1968, M. Andrew Hamilton, A.R.A., démissionnait de ses fonctions comme Président et Administrateur délégué de la maison qu'il avait fondée en 1928, mettant ainsi fin à une carrière de plus de 68 ans dans les assurances.

GRATIS

pour votre bureau

Achetez 1 douz. de stylos-bille BIC Deluxe à pointe fine.

Obtenez deux douz. de stylos-bille BIC à pointe moyenne GRATUITEMENT

Mais pourquoi donner des stylos-bille BIC? Très simple. Nous sommes nouvellement établis au Canada et nous voulons que tous aient la chance d'essayer nos stylos-bille. Et nous sommes assurés qu'une fois que vous aurez essayé le stylo-bille qui se vend le plus au monde, vous ne voudrez plus vous servir des autres marques. C'est pourquoi nous faisons cette offre de lancement. **Achetez 1 douzaine de stylos-bille BIC à 49¢ et vous obtiendrez 2 douzaines de stylos-bille à 19¢ gratuites.** Achetez-en 10 douzaines, vous en obtiendrez 20 douzaines gratuites. Plus vous en achetez, plus vous en obtiendrez gratuitement.

Commandez l'offre "Spécial de bureau" S-588 de votre fournisseur habituel d'articles de bureau. Cette offre comporte n'importe laquelle des 4 couleurs d'encres suivantes: bleue, noire, verte ou rouge. Vous pouvez en commander autant que vous désirez mais hâtez-vous, la quantité de stylos-bille BIC gratuits est limitée.

Une valeur de $10.44 à $5.88

BIC — *le stylo-bille le plus populaire au monde. Fonctionne du premier coup... coup sur coup!*

BIC PEN OF CANADA LIMITED, Downsview, Ontario

N-3F *Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau.*

REGION DE MONTREAL
ADANAC OFFICE SUPPLIES LTD. 439, rue St-François-Xavier
AMERICAN HOSPITAL SUPPLIES 4850, rue Bourg, St-Laurent
A. & T. OFFICE SUPPLIES 1253, av. Greene, Westmount
BLEURY OFFICE SUPPLIES LTD. 1070, rue Bleury
BRAULT BOUTHILLIER LTEE 205 est, rue Laurier
CRESTAR LTD. 621 ouest, rue Craig
CRITES & RIDDELL LTD. 1050, rue de la Montagne
C.F. DAWSON CO. LTD. 387 ouest, rue Notre-Dame
DAWSON BROS. 239 ouest, rue Notre-Dame
EUGENE DOUCET LTEE 2261, avenue Papineau
EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES 8815, avenue du Parc
FOURNITURE CLASSIQUE INC. 3375, rue Frieur
FRY'S SCHOOL SUPPLIES LTD. 162, Ronald Drive
LEY'S OFFICE SUPPLIES 8388, boul. St-Laurent
LIBRAIRIE BOULEVARD 8485, rue Langelier, St-Léonard
LIBRAIRIE DE LA SALLE 1487, avenue de la Salle
LIBRAIRIE LAMOTHE LTEE 5042, boul. St-Laurent
LIBRAIRIE L.S.C. 2244, rue Rouen
LIBRAIRIE PARENT INC. 5196, rue St-Hubert
LIGHTSTONE SALES CO. INC. 8400, Darnley Road
MARK J. CO. LTD. 8005, 18e Avenue, Ville St-Michel
McFARLANE SON & HODGSON 200, rue Deslauriers, St-Laurent
MERCURY OFFICE SUPPLIES INC. 234 ouest, rue St-Paul
MIDTOWN OFFICE STATIONERS 4436, boul. St-Laurent
HOWARD O'DELL COM. STATIONERS 439, rue McGill
PAPETERIE BREL LTEE 7750, rue Lecourt
PICHE & HARVEY 137, rue St-Pierre
F. PILON INC. 5830, rue Andover, Ville Mont-Royal
RELIABLE PRINTING COMPANY 171 ouest, rue St-Paul
SERVICE DES ECOLES ST-GABRIEL 1601 est, boul. Gouin
ST. MICHEL OFFICE EQUIPMENT 3719, rue Dickens
SUPERIOR OFFICE SUPPLIES LTD. 4970, rue Amiens
WHEATLEY & WILSON 480 ouest, rue de la Gauchetière

BELOEIL
LES LIBRAIRIES UNIES LTEE 63, Montée-des-Trentes

BOUCHERVILLE
LIBRAIRIE L. FOY INC. 650, Fort St-Louis

CHICOUTIMI
LIBRAIRIE COMMERCIALE LTEE 22 est, rue Cartier

DRUMMONDVILLE
LIBRAIRIE DION INC. 257, Hériot
LIBRAIRIE FERLAND 400, Lindsay

GRANBY
AUTHIER FRERES LTEE 267, Principale

HULL
LIBRAIRIE MONPETIT 113, Hôtel-de-Ville

JOLIETTE
LIBRAIRIE RENE MARTIN INC. 398, Notre-Dame

LAUZON
J.G. FERLAND LTEE 581, Trans-Canada E.

LAVAL-DES-RAPIDES
DUNO INC. 68, boul. Cartier

POINTE-CLAIRE
OFFICE STATIONERS LTD. 86, boul. Hymus

QUEBEC
A.B. MACHINE INC. 590, Côte de la Montagne
LIBRAIRIE CANADIENNE 393, de la Canardière
LIBRAIRIE LANGLAIS LTEE 357, St-Joseph
LIBRAIRIE QUEBEC INC. 590, Côte de la Montagne
T.J. MOORE CO. LTD. 122, Côte de la Montagne
J.E. RICHARD 290, rue St-Vallier

ST-HYACINTHE
LIBRAIRIE RICHER LTEE 1400, des Cascades
EMILE SOLIS & FILS INC. 1440, des Cascades

ST-JEAN
LIBRAIRIE RICHELIEU 170, St-Jacques
CLAUDE PAYETTE INC. 470, boul. du Sémin.

ST-JEROME
LIBRAIRIE H. PARENT ENRG. 345, rue St-Georges

THETFORD MINES
LIBRAIRIE LESSARD 236, Notre-Dame sud

TROIS-RIVIERES
P.V. AYOTTE LTEE 1465, Notre-Dame

VALLEYFIELD
LIBRAIRIE G. BOYER 10, Nicholson
VALLEYFIELD OFFICE EQUIPMENT 38, Ste-Cécile

VICTORIAVILLE
JACQUES BERGERON LTEE 21 est, Notre-Dame
LEO G. TURCOTTE 305, Notre-Dame

BROCKVILLE
STEWART STATIONERY STORES 158, rue King

CORNWALL
GLENAN DISTRIBUTORS 343, rue Pitt
STEWART STATIONERY STORES 352, Montreal Road
STORMONT STATIONERS 328, rue Pitt

OTTAWA
R. W. ALEXANDER & CO. 1191, rue Wellington
CAPITOL STAMP & STATIONERY 465, Gladstone
EVANS & KERT LTD. 132, rue Queen
McFARLANE SON & HODGSON 880, rue Wellington
POPHAM COMPANY 130-132, rue Albert
WESTHILL 325, chemin Richmond
ARY WOODS OFFICE 400, rue Bank

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Abitibi	—	8¼	8	—	
Alcan	1000	28	28	28	
Alcan 4½	—	34½	34½	—	
Algoma	300	21⅛	21⅛	21⅛	
A Scan Inv p	—	17¾	17¾	—	
Arg C pr	—	12⅞	12⅞	—	
Atl Sug	—	6¾	6⅝	—	
Bq CN	—	12¾	12⅝	—	
Bq Epargne	—	11½	11½	—	
Bq Imp C	1000	18⅜	18⅜	18⅜	
Bq de Mont	500	14⅜	14⅜	14⅜	
Bq NE	—	22	21¾	—	
Bq Provinciale	—	9½	9⅜	—	
Bq Royale	200	21½	21½	21½	
Bq Tor D	—	18⅜	17¾	—	
Bell Phone	200	45¼	45¼	45¼	
Brazil	—	20¼	19⅝	—	
BA Oil	—	46	45¾	—	
Brinco	2100	5⅝	5⅜	5⅝	
CAE	—	9¾	9½	—	
Cal Pow	500	26	26	26	
Can Cem	—	35¾	35⅝	—	
CD Sugar	—	36	36	—	
Can Steam	—	34½	34½	—	
C Brew	—	10⅛	10	—	
C Brew B	—	39¼	39¼	—	
C Int UrbUn	—	37½	37	—	
C Chem w	—	415	410	—	
CPI wts	—	530	515	—	
C Hudrac	—	23	23	—	
CIL	—	15	15	—	
CI Pow	—	28⅜	28	—	
C Marconi	—	7¾	7¾	—	
CP	800	71¾	71½	71¾	
CP 13 Pr	—	9¾	9⅜	—	
CP 4pc Pr	—	7⅜	7⅜	—	
CPI Pr	200	26¼	26¼	26¼	
Canron	—	8⅛	18½	—	
Central Del	200	16¾	16¾	16¾	
Chemcell	—	11⅞	10⅞	—	
Chem 1.75 Pr	—	27	27	—	
Chum A	—	21¼	21¼	—	
Cominco	—	33¼	32¾	—	
Cons Bath	—	18	17½	—	
Cons Bath Pr	—	21½	21½	—	
Cons Bath Wts	—	375	375	—	
Cons Text	—	14½	14½	—	
Couvrette	—	7¼	7¼	—	
Crain RL	—	16	16	—	
Crush Int	—	22	21⅞	—	
Denault A	—	17	17	—	
Denison	—	74⅜	74⅜	—	
Dist Seag	—	47¼	46½	—	
Dome Pete	—	75⅛	75⅛	—	
D Bridge	—	18	17¾	—	
D Coal Pr	600	15½	15½	15½	
D Corset	—	11⅝	11⅝	—	
Do Fasco	—	21⅜	21	—	
D Glass	—	13¾	13⅜	—	
Dosco	—	9½	9½	—	
D Stores	—	16½	16½	—	
Domtar	—	12	11⅞	—	
D Text	—	17½	17½	—	
Donohue Pr	—	19	19	—	
Du Pont	—	37	37	—	
Dupuis (A)	—	7	7	—	
Enamel (A)	—	5½	5½	—	
Fairbanks-M	—	9	9	—	
Falcon	—	98½	98¼	—	
Famous Play	—	63½	63⅜	—	
Fin Collec	700	21	21	21	
Fleetwood	—	19¼	18⅛	—	
Fraser	—	18	17½	—	
Fr Pete	—	820	815	—	
Fulcrum Inv	—	5¾	5¾	—	
Fulcr Pr	—	8	8	—	
Glengair	—	275	270	—	
Hawk Sidd	—	425	425	—	
Hollinger	—	32¾	32¾	—	
Home (A)	1200	30⅝	30½	30⅝	
Horne Pr	—	430	425	—	
Hud Bay M	—	70	69⅝	—	
HBC	—	22½	22½	—	
Husky Oil	—	25⅝	26¼	—	
Imp Oil	—	80¾	80	—	
Imp Tob	—	17	17	—	
Ind Accp	—	27	26⅞	—	
IAC 4½	—	69	69	—	
IAC wts	—	10½	10¼	—	
Inglis	—	10⅞	9½	—	
Inland GW	—	14	14	—	
Int Nickel	2100	40¾	40⅜	40⅜	
Int Util	300	49¼	49¼	49¼	
Inter PL	—	23	22¾	—	
Invest Gr A	—	10	9⅞	—	
Labatt	—	9	18¾	—	
Labatt p	—	24	23¾	—	
Lamont A	300	490	490	490	
Laur Fin	—	7	6¾	—	
Laur F 1.40	—	18	18	—	
Levy	—	32	31¼	—	
Loblaw A	—	9½	9¼	—	
Loblaw B	—	9⅞	9⅝	—	
Loeb M	—	12⅛	12	—	
MacKinn	200	7½	7½	7½	
MacLaren A	1200	17¼	17¼	17¼	
MacMillan	—	25½	25¼	—	
Marit Tel	—	18⅜	18⅜	—	
Massey F	—	20⅜	20⅛	—	
Melchers	700	11	11	11	
Marche Union	200	11⅛	11⅛	11⅛	
Miron 6	—	5¼	5⅛	—	
Molson A	—	27⅜	27⅜	—	
Molson B	—	27½	27½	—	
Moore Cp	—	29¼	28⅝	—	
Morse RA	—	19	19	—	
Mussens	—	8⅛	8⅛	—	
Nat Cont	—	8	8	—	
NFLD Light	—	8⅞	8¾	—	
Noranda	—	59¼	58¼	—	
North Gas	—	17¾	17½	—	
NS Light	—	8¾	8½	—	
Osahawa	—	38½	38	—	
Petrofina	—	18⅜	18	—	
Pac Pete	—	23⅜	23⅜	—	
Phillips C	—	9	9	—	
Placer	—	32½	33½	—	
Pow Cp	1500	12	12	12	
Pow C	—	36½	36¼	—	
Pow C	—	14¼	14	—	
Price	—	12¾	12½	—	
QN Gas	—	15½	15¼	—	
Q Phone	—	13½	13½	—	
Radio Eq	—	44¼	43	—	
Reitmon's	—	15¼	15	—	
Reitman A	—	13⅜	13⅜	—	
Rio Alg	—	33¼	33	—	
Rolland A	—	7⅜	7⅛	—	
Rolland B	—	7	7	—	
Royal Trust	—	23	22½	—	
St-L Cem A	—	26⅜	26	—	
Salada F	—	13¼	13⅛	—	
Scott LaS	—	29	29	—	
Shell Can	—	33¼	33	—	
Shell I Pr	—	34½	34½	—	
Shell I w	—	17⅛	17⅛	—	
Shop Save	—	21	20⅝	—	
Simp Sears	—	31¾	31¾	—	
Soc GF	—	8¼	8¼	—	
Sogemines	—	16⅜	16⅜	—	
Southam	—	52	51¾	—	
Steel Can	400	26¼	26¼	26¼	
Steinbg A	—	17	17	—	
Taxaco Can	—	33	33	—	
Tr-C PL	—	37¾	37½	—	
Tr Mt PL	—	13⅞	13⅜	—	
Triad Oil	—	395	390	—	
Trizec	1000	240	240	240	
Trust G Pr	—	21½	21½	—	
Un Carbide	—	22	21⅞	—	
Velcro	—	48¾	48	—	
Walk GW	—	39½	39	—	
Warnock	—	13½	13	—	
W Knapp	—	25	25	—	
W Pac Pd	—	5¼	5¼	—	
Weston	—	21½	21½	—	
Zeller's	—	16	15¾	—	
Worthington	—	16¾	16½	—	

Bourse canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Africana	8000	72	71	71	
Agassiz	—	73	70	—	
Ajax	—	11	11	—	
Ameranium	1000	3½	3½	3½	
Am Metra	200	410	410	410	
Anthonian	—	10½	10	—	
Arno	—	4½	4½	—	
Baker Talc	1000	56	56	56	
Bateman	1000	11½	11½	11½	
Beid C	—	200	200	—	
Blue Bon	—	330	320	—	
Br Presto	—	8	8	—	
Bruneau	5000	11	11	11	
Burt Hill	—	80	78	—	
C Secur A	—	335	325	—	
Canadore	3000	42	42	42	
Cannon Mines	1000	34	34	34	
Carbec	—	28	25	—	
Chemalloy	1800	500	490	500	
Comm H&M	400	5½	5½	5½	
Commod w	—	650	650	—	
C Canorama	—	15½	15½	—	
C Dolsan	—	30	30	—	
C Magador	—	11	11	—	
C New Pac	900	150	45	150	
C Pershcrt	—	98	92	—	
C Propriet	—	37	35	—	
C Virginia	—	126	120	—	
Corgemines	3000	81	80	81	
Crawford Ont	—	325	310	—	
Cr St L A	—	100	100	—	
Credo	—	29	29	—	
Daering Ex	—	7	7	—	
Dauphin	—	20	19	—	
Devils Elbow	—	26	26	—	
Dom Exp	3000	79	75	79	
Domco	—	12½	12	—	
Dumont	—	17½	17½	—	
Duvan	—	10	10	—	
Eagle Gold	—	470	440	—	
Empire Min	—	10	10	—	
Fab Met	—	6½	6½	—	
Fano	1000	13	13	13	
Fidelity	1500	42	42	42	
Fiscal	—	10⅛	10⅛	—	
Flint Rock	—	13	13	—	
FT Reliance	—	85	85	—	
Fox Lake	—	6	6	—	
Futurity	—	40	40	—	
Furlong	—	290	290	—	
Ghialsu	—	4	4	—	
Grt W Min	—	40	40	—	
Guardian M	6500	70	69	69	
Inspiratn	—	145	145	—	
Int Atlas	—	35	35	—	
Int. Norvolie	—	13	13	—	
James Bay	700	125	125	125	
Jorex	—	151	150	—	
Kiena	—	113	113	—	
Kodiac Pet	—	80	76	—	
Laduboro	—	36	36	—	
L Dufault	—	10½	10¼	—	
Lingside	—	4½	4½	—	
Louanna G	12000	23	23	23	
Magnetics Int	—	460	445	—	
Magnetics	—	9	8	—	
Matach	500	50	50	50	
Men Mines	—	15	15	—	
Midepsa	—	200	195	—	
Miro Mines	—	24	22	—	
Mistango	13000	56	55	56	
Mt Pleast	—	14½	14	—	
Nat Min	—	7	7	—	
N Formaq	2000	9	9	9	
NW MT Cost	—	64	60	—	
Newrich	—	14½	14½	—	
NA Rare M	2000	77	77	77	
NW Canalsk	—	11½	11	—	
Opem Ex	—	28	26	—	
Pat Silver	—	31	29	—	
Peace Riv	—	490	490	—	
Peel-Ider	—	42½	42½	—	
Peso S	—	480	470	—	
Phoenix O	200	605	605	605	
Pitt Gold	—	5	5	—	
Pow C-6 Pr	—	20	20	—	
Prime Potash	500	8	8	8	
Q Chib	—	71	70	—	
Q Cobalt	—	160	160	—	
Q Explo	—	14	14	—	
Rancheria	—	23	23	—	
Rouyn E	—	9	8½	—	
RA Pete	—	90	89	—	
Rusty L	—	9	8	—	
St L Col	500	265	264	265	
St L Div	—	95	95	—	
St Lucie	—	11	11	—	
St Maurice	—	310	290	—	
Sapowe	—	9	8	—	
Seaway H	—	23½	23½	—	
Silv Rq	2000	92	92	92	
Silv Sm	—	12½	12½	—	
Siscoe	—	5	5	—	
Sobeys A	—	8¾	8¾	—	
S Dufault	500	23	23	23	
Sprtn Air	—	99	99	—	
Stairs Ex	—	10	10	—	
Stylon CP	—	10	10	—	
Sturgeon	—	50	48	—	
Subeo	—	250	235	—	
Sullivan	—	450	450	—	
Suriaga	—	120	116	—	
Tache	2000	10	10	10	
Tazin	—	8½	8	—	
Ter Mng	—	30	30	—	
Trsterre	—	15	15	—	
Un Obalski	—	124	124	—	
V Der Hout	—	5	5	—	
West Tin	—	9	9	—	
West Hill	—	32	31	—	
Wisconsin	—	37½	36½	—	

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
5¾, 1er oct.	99½	100
5 , 1er juin	97	97½
7 , 1er avril	100½	101½
5½, 1e oct.	93½	94½
6 , 1er avril	99½	100
3¼, 1er juin	79½	80½
5½, 1er aout	88	89
5 , 1er juil	98	98½
6¼, 1er oct	100¾	101¼
4½, 1er sept	76¾	77¾
5¼, 1aer mai	82	83
5¾, 1aer Sept	87½	88½
6½, 1er oct.	96½	97½
4¼ , 1er sept	91¾	92¾
5½, 1er oct	99½	100
7 , 15 juin	100½	101½
6¼ 1e r d e c.	98½	99½
6½, 15 dec	100¼	100¾
Perpetuels 3	49	52
CNR 2¾, 15 sept	97	97½
CNR 5½, 15 dec	97½	98½
CNR 4, 1er fev.	74	75
CNR 5¾, 1er jan.	88	89
CNR 5½, oct.	79½	80½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 4½ mars	1990-93	98	99
BC. EL 6½ 1 er avr	1990	89	91
Ma Hyd 7¼ aout	1986-88	96½	97½
NBrs 7¾ 2 juil	1988	99½	100½
I.P.E. 4½ - janv	1988	96½	97½
NE 7½ 15 juin	1988	98	99
TN 7½ 15 fev.	1988	96½	97½
Ont Hyd 1er av	1992	96	97
Que 7½ 15 jan	1985-88	96½	97
Que 7½ 1er dec	1972-86-89	99	100
Que 7½ 15 mai	1980	98½	99½

MUNICIPALITES

Montr. 7, 1er jan	1992	89	91
TorMet7¼ 1er mai	1988	97	98

CONVERTIBLES

Simpsons 5½	1979	158	—
TC Pipe Line 6	1989	100	102
W Coast x-pon 5½	1988	100	102

INDUSTRIE

Abitibi 7¼	1987	95	97
Alm of Can 4½	1973	88½	89½
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
Bq de NE 7	1987	99	101
Bell Phone 6¼	1988	86	88
Bell Phone 7⅜	1991	101	101½
BA Oil 7⅜	1988	98¼	98¾

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2 à $2.25 ; Wolf River, Lobo et Cortland, $2 le minot.

Aubergines : $3 les boisseau.

Baume : $1 à $1.25 la doz.

Betteraves : 30 à 35 le paquet de 12 ; $1.25 à $1.50 pour 50 lb ; petites, $2 pour 50 lb.

Brocoli : $2 à $2.25 la doz.

Carottes : 60 à 70 la doz ; $1 à $1.25 pour 50 lb ; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 3 lb ou 24 cellos de 2 lb.

Céleri : $1 la doz.

Ciboulette : $1 la doz.

Chicorée et escarole : $1.25 la doz.

Choux : verts $1 les 50 lb ; Savoie $1.50 à $1.75 la doz ; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux de Bruxelles : $2.50 à $3 pour 16 pintes.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Choux-fleurs : $1.50 à $2 la doz.

Concombres : $2.50 à $3.50 pour 6 doz.

Citrouilles : $2.50 à $3.50 la doz. Marrow $1.50 à $2 le minot ; Zucchini, $2 à $2.50 pour 20 lb ; Hubbard, $2 la doz ; Pepper, 1.50 à $1.75 le cageot.

Echalotes : $1.50 à $1.75 la cageot de 2 ou 3 doz.

Epinard : $1 à $1.25 le minot ; $2 à $2.25 pour 12 cellos de 10 oz.

Laitue : Iceberg, $2.25 à $2.75 pour 18 ; frisée, $1.25 à $1.50 pour 24 ; Boston $1.25 à $1.50 pour 16 ; Romaine, $1.50 pour 12.

Oignons : 60 à 70 la doz ; $1.50 à $1.75 pour 50 lb ; gros $2.25 à $2.50 pour 50 lb.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil : 50 à 60 la doz.

Pommes de terre : 90 à 95 les 50 lb ; 28 les 10 lb ; grenailles, 65 à 75 les 50 lb ; lavée, $2 pour 50 lb ; grosses, $1.25 les 50 lb.

Piment vert : $2.50 à $2.75 le boisseau ; rouge, $3.50.

Poireaux : 90 à $1.25 la doz.

Pois verts : $1.75 à $2 pour 20 lb.

Salsifis : $1.50 la doz.

Radis : 50 à 70 la doz ; $2 les 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $1.50 à $1.75 le minot ; $1 à $1.25 les 50 lb.

Tomates : rouges $1 à $1.50 les 20 lb ; roses, $1.75 à $2.25 pour 20 lb ; 75 à $1 pour 15 lb, vertes, 75 la boîte.

Devises étrangères

PAYS	Unité mon.	En monnaie canadienne
Afrique du Sud	Rand	1.50
Afrique franc.	Franc CFP	.0044
Allemagne O	Mark	.2692
Antilles angl.	Dollar	.5579
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1964
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0213
Bermudes	Livre	2.5748
Birmanie	Kyat	.2269
Bolivie	Peso	.0966
Bresil	Cruzeiro	.2929
Bulgarie	Lew	.9169
Ceylan	Roupie	.1824
Chili	Escudo	.1298
Colombie	Peso	.0652
Costa-Rica	Colon	.1631
Danemark	Couronne	.1430
Egypte	Livre	2.4889
Equateur	Sucre	.0483
Espagne	Peseta	.0154
Etats-Unis	Dollar	1.07 9-32
Finlande	Livre	2.5104
France	Mark	.2575
Grece	Franc	.2157
Guatemala	Drachme	.0360
Haiti	Que-zal	1.0835
Hollande	Gourde	.2172
Honduras (Rep.)	Florin	.2945
Honduras (Brit.)	Lempira c	.5364
Hongrie	Dollar	.6651
Indes	Forint	.0908
Indonesie	Roupie	.1429
Irak	Rupiah	.0247
Iran	Dinar	3.0307
Islande	Rial	.0150
Israel	Krona	.0193
Italie	Livre	.3111
Jamaique	Lire	.001721
Japon	Livre	2.5678
Liban	Yen	.002995
Malaisie	Livre	.3397
Mexique	Dollar	.3508
Nicaragua	Peso	.0859
Norvege	Cordoba	.1531½
Nouv. Zelande	Couronne	.1502
Pacifique (co. fr.)	Dollar	1 2005
Pakistan	Franc CFP	.0150
Panama (Rep.)	Roupie	.2253
Paraguay	Balboa	1.07 9-32
Perou	Guarani	.0087
Philippines	Sol	.0247
Porto-Rico	Peso	.2745
Portugal	Dollar	1.07 9-32
Rep. Dominicaine	Escudo	.0375
Roumanie	Peso	1.07 9-32
Royaume-Uni	Leu	.1787
Salvador, El	Sterling	2.5636
Singapour	Colon	.4291
Suede	Dollar	.3508
Suisse	Couronne	.2074
Syrie	Franc	.21½98
Tchecoslovaquie	Livre	.2682
Turquie	Couronne	.1486
U.R.S.S.	Livre	.1212
Uruguay	Rouble	1.1922
Venezuela	Peso	.0043
Yougoslavie	Bolivar	.2397
	N Dinar	.0858

dividendes

Abitibi Paper (7½% priv)	$0.93¾ tr.	1-12-68	1-11-68	
Alcan Aluminium (ord. en $ amér.)	(x) $0.27½ tr.	5-12-68	6-11-68	
id. (4½% priv.)	$0.42 tr.	15- 1-69	31-12-68	
Banque d'Economie de Québec	$0.05 tr.	1-11-68	15-10-68	
Canadian Canners "A"	(xx) $0.10 tr.	2- 1-69	2-12-68	
Canadian Corporate Management	$0.75 sa.	15- 1-69	31-12-68	
Cdn Homestead Oils (6% priv.)	$.15 tr.	15-11-68	1-11-68	
Continental Can (en $ amér.)	(xxx) $0.55 tr.	16-12-68	22-11-68	
Dalfen's Ltd.	$.05 ann.	14-11-68	23-10-68	
Dominion Stores	$0.18 tr.	16-12-68	20-11-68	
Eagle Star Insurance (ord.)	1s. 6d. Int.	15- 1-69	11-12-68	
Imperial Life Assurance	$1.20 tr.	1- 1-69	5-12-68	
Magna Electronics (priv.)	$1.62½ tr.	1-12-68	15-11-68	
id. (ord.)	$0.02½ tr.	1-12-68	15-11-68	
McIntyre Porcupine Mines	$0.57½ tr.	1-12-68	1-11-68	
Reichold Chemicals Canada	(xxxx) $0.18 tr.	25-11-68	11-11-68	
Simpsons Ltd.	$0.16 tr.	13-12-68	15-11-68	
Stuart House International (priv.)	$0.12 tr.	1-11-68	24-10-68	
Union Carbide Canada	$0.15 tr.	1-12-68	11-11-68	

(x) Augmentation de 2½ cents.
(xx) Réduction de 8¾ cents.
(xxx) Augmentation de 5 cents.
(xxxx) Augmentation de 3 cents.

cote des grains

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Oct.	3.40½	3.42¾	3.40	3.42¾
Dec.	3.22¼	3.23¾	3.21½	3.23⅜
Mai	3.28¾	3.29¾	3.28¾	3.29⅛
Juil.	3.27	3.27⅛	3.26⅜	3.26⅝
GRAINE DE COLZA				
Nov.	2.12	2.12	2.10½	2.11⅛
Jan.	2.14¼	2.14¼	2.13⅛	2.13⅝
Mars	2.16⅝	2.17	2.15½	2.15⅝
Mai	—	—	—	2.17⅝
AVOINE				
Oct.	90¼	—	—	90⅛
Dec.	88¼	88⅛	88	88
Mai	86⅜	86⅝	86⅜	86⅜
Juil.	86¼	—	—	86¼
ORGE				
Oct.	1.13	—	—	1.12⅝
Dec.	1.10¾	1.11¼	1.10¾	1.11⅛
Mai	1.09⅝	1.10	1.09⅝	1.10
Juil.	—	—	—	1.08½
SEIGLE				
Oct.	1.22½	1.22¾	1.22	1.22¾
Dec.	1.20¼	1.20¼	1.19⅝	1.20⅛
Mai	1.23⅜	1.23½	1.23⅜	1.23½
Juil.	1.24½	—	—	1.24½

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw .90⅛ ; ex 3 cw .87⅜ ; 3 cw .87⅜ ; ex 1 fourragère .87⅛ ; 1 fourragère .85⅜ ; 2 fourragère .80⅜ ; 3 fourragère .77⅜ ; fourragère mélangée .46.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.13⅜ ; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.11⅜ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.08⅛ ; 2 fourragère 1.07⅜ ; 3 fourragère 1.04⅜.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22¾ ; 3 cw 1.18½ ; 4 cw 1.06¼ ; ergoté .98¾ ; sur voie 1.21⅛.

LIN : 1 cw 3.42⅛ ; 2 cw 3.38¾ ; 3 cw 3.12¾ ; spr voie 3.28¾.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.10⅛ ; No 2 Cdn 1.95⅛.

Marché du lin :

Prix comptant : $3.06⅜.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
FEVES SOYA				
Nov.	2.52¼	2.52¾	2.51⅛	2.51½
Jan.	2.56⅞	2.57¼	2.55⅝	2.55¾
Mars	2.61¼	2.61½	2.60	2.60⅛
Mai	2.63⅜	2.64¼	2.62⅝	2.63
Juil.	2.64⅜	2.64½	2.63⅜	2.63⅜
Aout	2.60¼	2.49¾	2.49⅛	2.49¼
BLE				
Dec.	1.26½	1.27	1.25⅛	1.25¼
Mars	1.32½	1.32⅞	1.31¼	1.31¼
Mai	1.35¾	1.36⅛	1.34½	1.34⅝
Juil.	1.36⅞	1.36⅞	1.35½	1.35¾
Sept.	1.39½	1.39⅝	1.38⅜	1.38¾
MAIS				
Dec.	1.07⅝	1.07⅞	1.06⅜	1.07⅛
Mars	1.12½	1.12¾	1.11⅜	1.12
Mai	1.15¾	1.16	1.14⅝	1.15¼
Juil.	1.18¾	1.18⅞	1.17¾	1.18¼
Sept.	1.19½	1.19½	1.18	1.18¾
AVOINE				
Dec.	66½	66⅛	65⅜	66
Mars	66¾	67	66¼	66⅝
Mai	66⅜	66⅝	65¾	66¼
Juil.	66⅜	64⅜	64	64⅛
Sept.	—	—	—	64½
SEIGLE				
Dec.	1.15½	1.15¾	1.15⅛	1.15⅜
Mars	1.18	1.18	1.17⅝	1.17⅞
Mai	1.18½	1.18½	1.17¾	1.18¼
Juil.	—	—	—	1.18½
Sept.	1.20	1.20	1.19½	1.19½

du parquet de la bourse

Ecarts étroits en hausse à l'ouverture

La séance débute sur un ton plutôt calme à la **BOURSE DE MONTREAL** où les écarts des cours évoluent dans une tendance étroitement en hausse. L'indice combiné s'inscrit à 176,00, en hausse de 0.10.

Parmi les gains les plus importants, les actions privilégiées de Dominion Coal, gagnanent 1 point à 15½ et celles de Canadien Pacifique ½ à 7¾. Financial Collection se replie de ¾ à 21. Central Del Rio gagne ¼ à 16¾.

A la Bourse Canadienne, dans le secteur minier, Mistango gagne .02 à 56 cents et Dominion Explorers 4 à 79 cents. Africana perd 1 cent à 71 cents.

* * *

A **Toronto,** les industrielles débutent en hausse tandis que les autres secteurs du marché se replient étroitement.

Canada Malting gagne ⅞ à 22½, Inglis ¾ à 11½, White Pass & Yukon ¾ à 46¾, Canadian Goldale ⅝ à 29⅛ et Imperial Oil ½ à 81. Canadian Tire "A" biasse de ½ à 56½.

Aux métaux, Leitch se replie de ⅜ à 11⅛ et Bethlehem Copper de ¼ à 13¾.

* * *

La hausse se poursuit ce matin à **Wall Street** dans un début de séance actif.

Les hausses par rapport aux baisses l'emportent dans la proportion de près de 2 contre 1. Les pétroles et les chimiques sont en hausse tandis que les aciers et les électroniques évoluent dans une tendance mixte.

Parmi les principaux gagnants à l'ouverture, Goodyear Tire gagne 1 point à 62½, Homestake 1¼ à 36, General Dynamics ⅜ à 44¼ et Kennecott ¼ à 47⅜. American Waterworks se replie de ⅜ à 14 et US Steel et Pacific Pete perdent ⅛ chacun.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises sont assez irrégulières cet après-midi à la Bourse de Paris. Effritements et progrès se partagent la cote. Le compartiment des produits chimiques se distingue toutefois par une fermeté générale. L'activité du marché diminue, notamment dans le secteur des banques où la grande fièvre de ces derniers jours semble s'estomper quelque peu. Le marché de l'or est de son côté absolument calme. Les cours du napoléon et du lingot restent respectivement inchangés à 60,50 francs et 6,275 francs.

americaine

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Allegh cp wts	800	18⅜	18⅛	18⅜
Atlas CP wts	1100	3½	3⅜	3½
Epp Arnes Eng	—	34⅜	34⅛	34⅜
Brazil LT PW	3000	18⅞	18¾	18⅞
Breeze Corp	100	35	35	35
Bishop Ind	3200	12¼	12	12¼
Brit Pet	3200	15¾	15¼	15¾
Can Javelin	500	18	17¾	17¾
Can Marconi	200	8⅜	8½	8½
CA Pete	—	90	89	—
Cominco	200	32	32	32
Creole Pet	600	41	40⅞	40⅞
Dynalectron	6800	17⅛	16	16⅞
Felmont Pet	500	22	22	22
Ford Can 270	50	268¼	270	—
Div Metals	1500	40¾	40⅜	40⅜
Hunt Chem	100	45	45	45
Imp Oil	300	75½	75⅛	75½
Jeannette Gl	100	21¼	21¼	21¼
La Land	900	69¼	68¾	68¾
Molybdenum	700	33	32⅜	32⅜
Philips Electr	700	41¼	41¼	41¼
Scurry

Les mémoires de Robert Kennedy

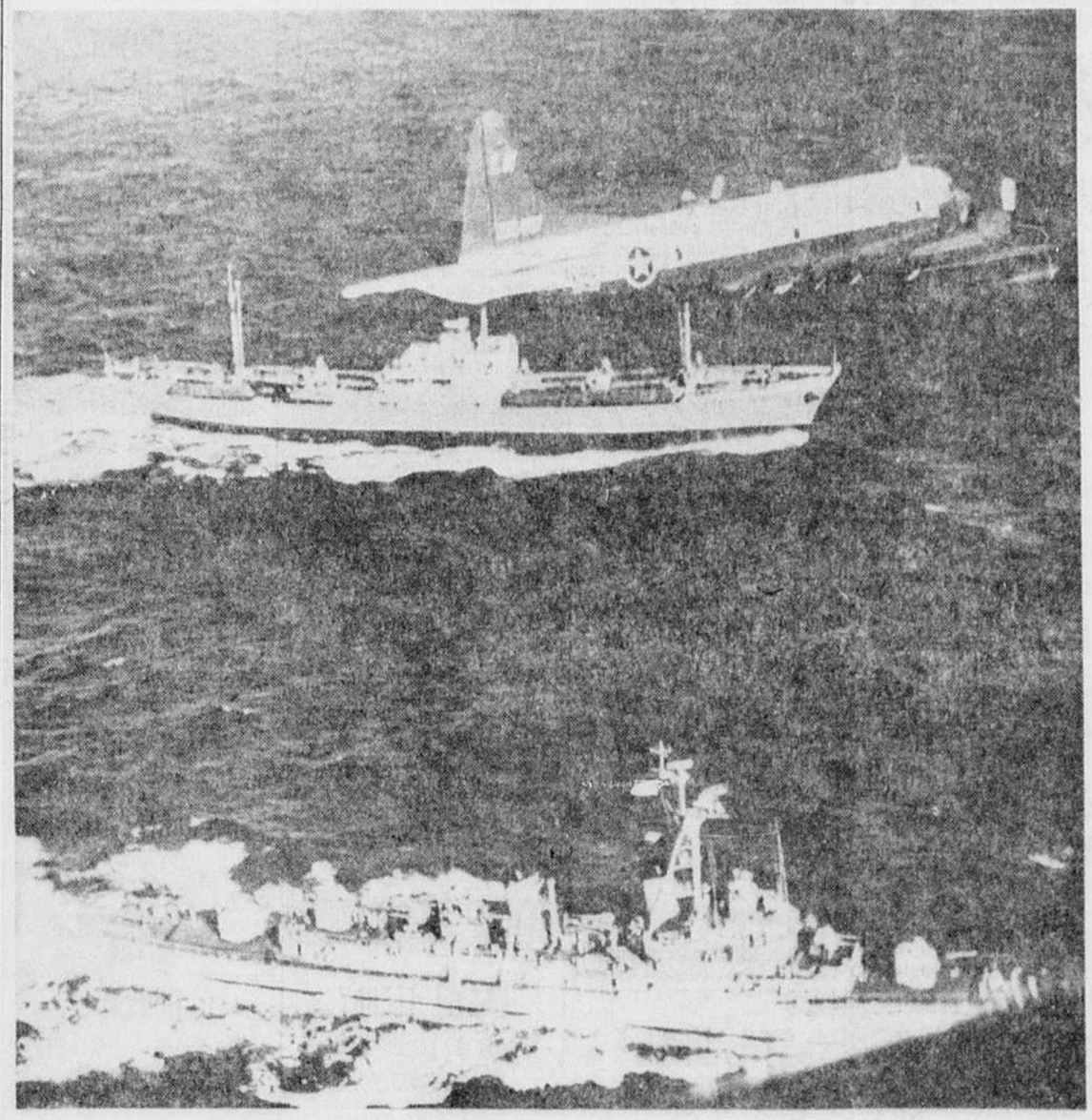

Après que le monde eut vécu des heures d'angoisse, les missiles soviétiques étaient retirés de Cuba en octobre 1962. On voit ici le destroyer américain "Barry" s'approchant du navire soviétique "Anesof", en Atlantique, pour vérifier un chargement de missiles cachés sous des toiles sur le pont. Un avion de la Marine surveille la scène.

Nouvelle pièce au dossier de la crise de Cuba d'octobre 1962 qui fit trembler le monde

NEW YORK (PC) — Le sénateur Robert Kennedy, dans ses mémoires personnels sur la crise de Cuba de 1962, révèle qu'un membre de l'état-major américain proposa alors d'utiliser des armes nucléaires contre Cuba tandis qu'un autre recommanda une attaque contre l'Union soviétique.

Il révèle également que son frère, le président John F. Kennedy, était prêt à ordonner l'invasion de Cuba par 250,000 hommes advenant l'échec du blocus naval de l'île.

Les mémoires de feu Robert Kennedy sur cette crise ont été publiés dimanche par le magazine "McCalls", qui a payé plus d'un million de dollars à la succession Kennedy pour se procurer ce document historique de 21,000 mots.

La crise d'octobre 1962 s'est produite quand les Etats-Unis, ayant découvert que des missiles soviétiques avaient été installés sur le sol cubain, exigèrent qu'ils soient retirés. Ce fut le plus dramatique affrontement entre les deux colosses nucléaires de toute la guerre froide.

D'après Robert Kennedy, certains membres du comité des états-majors combinés affirmèrent au président qu'une action militaire des Etats-Unis n'entrainerait pas de réplique de l'URSS ou de Cuba. Et même s'il y avait réplique, ces conseillers semblaient croire qu'une guerre serait dans le meilleur intérêt des Etats-Unis.

Le samedi 27 octobre, après que le président Kennedy eut écrit à Nikita Khrouchtchev pour réclamer une fois de plus le retrait des missiles soviétiques de Cuba, l'atmosphère était pessismiste à la Maison Blanche, écrit Robert Kennedy.

"Le président n'était pas optimiste et je ne l'étais pas non plus . . ." écrit le sénateur assassiné. "Il n'avait pas perdu tout espoir, mais cet espoir reposait sur un changement d'attitude de Khrouchtchev dans les prochaines heures. C'était un espoir, non une attente. On s'attendait plutôt à un affrontement militaire pour mardi et peut-être pour demain".

Le lendemain, toutefois, Khrouchtchev acceptait de démanteler et de retirer les missiles et consentait à l'inspection.

Dans ses mémoires, intitulés "Treize Jours", Robert Kennedy, qui était alors procureur général des Etats-Unis, raconte en détail l'activité du président et de ses conseillers depuis le 16 octobre, alors qu'il fut révélé pour la première fois que les Russes installaient des missiles à Cuba, jusqu'au 28 octobre, le dimanche où le retrait des missiles était annoncé.

Durant la première phase du débat sur la conduite à

suivre, la plupart des conseillers du président croyaient qu'une attaque aérienne contre l'emplacement des missiles pourrait bien être le seul recours possible, écrit Robert Kennedy.

C'est un peu plus tard, dit-il, que l'idée d'une quarantaine ou d'un blocus fut avancée.

Même si le blocus recevait de plus en plus d'appuis, écrit M. Kennedy, la plupart des conseiller militaires du président "affirmaient avec vigueur qu'une attaque militaire était nécessaire".

Parmi ces conseillers se trouvait le général Curtis LeMay, alors chef d'état-major de l'aviation, actuellement candidat indépendant à la vice-présidence dans l'équipe de l'ex-gouverneur George Wallace.

M. Kennedy ajoute que le général assurait au président "qu'il n'y aurait pas de réaction de la part des Russes" si on attaquait Cuba, mais "le président Kennedy demeurait sceptique".

Au cours des discussions finales, mentionnent les mémoires, "je pensais aux nombreuses occasions où j'avais entendu les militaires prendre des positions qui, si elles étaient fausses, avaient du moins l'avantage qu'il ne resterait personne de vivant pour s'en rendre compte après".

C'est samedi soir le 20 octobre que le président a décidé d'opter pour un blocus naval plutôt que pour une attaque aérienne.

A une dernière réunion le lendemain matin, John Kennedy a appris que même une attaque surprise ne réussirait peut-être pas à éliminer les bases de fusées.

Même après que le chef d'Etat eut annoncé sa décision le lundi soir, les préparatifs militaires se poursuivirent.

Les mémoires confirment d'ailleurs que le président Kennedy avait ordonné aux forces armées de se préparer à une invasion. C'est alors que le secrétaire à la Défense, M. McNamara, aurait dit au chef d'Etat que l'invasion nécessiterait 250,000 hommes.

Un des moments les plus critiques a été le mercredi, quand le blocus a été mis en vigueur et qu'on apprit qu'un sous-marin russe s'était placé juste à l'extérieur de la ligne de blocus, encadré par deux navires soviétiques.

Décrivant les réactions de son frère, le sénateur Kennedy note: "Il porta la main à son visage et se couvrit la bouche. Ses traits étaient tirés, ses yeux fatigués, presque gris . . . Inexplicablement, cela me fit penser à l'époque où il avait failli mourir, à celle où il a perdu son enfant, au moment où nous avions appris la mort de notre frère Joseph . . ."

Pendant la crise, la Maison-Blanche était en contact fréquent avec le premier ministre Khrouchtchev. C'est le vendredi qui se produisit le déblocage, à la réception d'une lettre où Khrouchtchev proposait de retirer les fusées de Cuba. Mais le lendemain un autre message de Moscou exigeait en retour le retrait des missiles américains en Turquie. Ceci fut refusé par Washington.

Les chefs d'état-major, dit le sénateur Kennedy, recommandaient alors une attaque aérienne lundi, suivie de près d'une invasion.

Au beau milieu de la réunion, la nouvelle arriva que l'avion du major Rudolf Anderson Junior, un des deux pilotes qui avaient découvert les installations de missiles, avait été abattu au-dessus de Cuba par une fusée russe.

"Au début, presque tout le monde était d'accord sur la nécessité d'une attaque le lendemain matin, écrit le sénateur Kennedy, mais le président a retenu les ardeurs trop vives."

Tout en continuant à préparer l'invasion, le président a écrit à nouveau à Khrouchtchve, et a attendu calmement la réponse.

Le sénateur Robert Kennedy était dans la salle d'armes à Washington pour assister à un spectacle d'équitation avec ses filles, quand la nouvelle lui est parvenue par le secrétaire d'Etat, M. Rusk, que les Russes acceptaient de retirer leurs missiles de Cuba.

Par tous les moyens nécessaires

À New York, les écoles devront être rouvertes

NEW YORK — (UPI) — Le "Board of Education" (Conseil de l'Education) de la ville de New York a autorisé aujourd'hui les principaux d'écoles à prendre les moyens nécessaires pour rouvrir les 900 écoles fermées actuellement par un conflit syndical qui prive de cours quelque 1,200,000 élèves.

Cette décision a été prise peu après que M. Albert Shanker, leader du syndicat des professeurs, eut rejeté hier après-midi la dernière offre de règlement du conflit faite par le maire John V. Lindsay. Il s'agit de la troisième grève depuis l'ouverture des écoles en septembre dernier.

Après sa dernière rencontre avec le maire, M. Shanker est parti pour Houston pour s'adresser aux membres de l'"Association of School Business Officers". C'était alors le premier d'une série d'entretiens que M. Shanker se propose d'avoir à travers le pays afin d'alerter la nation sur ce que le leader syndical appelle les dangers de laisser les systèmes d'éducation aux mains d'extrémistes racistes.

Le surintendant des écoles, M. Bernard Donovan, a déclaré qu'il avait autorisé les responsables locaux d'ouvrir et de faire fonctionner toutes les écoles dans leurs quartiers respectifs et, au besoin, de prendre les moyens nécessaires pour ce faire. Il a dit espérer que la réouverture des écoles pourrait se faire sans dommages.

Seul le surintendant de district, ou le principal d'une école ou encore la personne désignée comme principal d'une école, toutes personnes connues des autorités policières, peut prendre les moyens légaux nécessaires pour pénétrer dans les immeubles, a dit M. Donovan.

A la suite de l'échec de la rencontre d'hier entre le maire et M. Shanker, l'avocat Theodore Kheel a annoncé qu'il renonçait à tenter de résoudre le conflit. Il a ajouté qu'il avait été impossible de trouver la moindre base de règlement entre les deux parties.

Après la rencontre, le maire Lindsay s'est adressé aux Newyorkais sur les ondes locales pour déclarer que la crise scolaire avait dégénéré en intolérables tensions raciales et religieuses.

Il a ajouté que la grève des professeurs à laquelle s'ajoute maintenant la grève perlée des agents de police "était maintenant un danger immédiat pour un nombre indéterminé de Newyorkais".

Le maire Lindsay a donné comme exemple de danger un incident qui s'est déroulé vendredi dernier lorsque des parents et des professeurs ont brisé des fenêtres pour ouvrir les portes de certaines écoles et tout mis en oeuvre pour reprendre l'enseignement.

Si de tels incidents devaient se répéter alors que la police fait une grève perlée, les dangers d'émeutes seraient très grands.

N.Y.: grève perlée des policiers

NEW YORK — (AFP, UPI, PA) — Les agents de police de New York ont commencé aujourd'hui une grève perlée pour appuyer leurs revendications, notamment une hausse de salaire et des primes de risque. L'objectif que s'était fixé le syndicat pour ce matin, soit qu'un agent sur cinq se fasse porter malade, n'a toutefois pas été atteint.

En effet, seulement 933 agents ne se sont pas rendus au travail à cause de la "maladie". Il y a plus de 23,000 agents de police à New York. Leur syndicat est irrité par la lenteur des négociations et trouve également insuffisante la hausse de salaire proposée de $1,376 pour les deux prochaines années. Le salaire moyen actuel des policiers est de $9,383 par année.

La grève du zèle a débuté en réalité dès samedi dernier lorsque les policiers ont commencé à passer outre aux infractions mineures des automobilistes, principalement en ce qui a trait au stationnement illégal.

A la suite de cette manoeuvre, New York connait des embouteillages plus fréquents que d'habitude.

Ainsi, samedi, seulement 150 automobiles ont été touées pour stationnement illégal alors que normalement il y en a en moyenne 350. Et les 150 tickets de stationnement avaient tous été donnés par des officiers.

Trois avions canadiens de secours pour le Biafra sont immobilisés au Nigeria

LAGOS, (PC) — Tandis que des milliers de Biafrais meurent de faim, trois avions de transport canadiens "Hercules" sont inactifs, attendant le feu vert pour transporter des vivres et des médicaments au Nigeria déchiré par la guerre civile.

L'un de ces avions, prêté à la Croix-Rouge internationale, attend depuis une semaine à l'aéroport Ekeja, près de Lagos, la capitale fédérale du Nigeria. Deux autres, l'un à Recife, sur la côte nord-est du Brésil, et l'autre à l'île de l'Ascension, dans l'Atlantique, attendent également que l'on coupe court aux formalités pour entrer en action.

Apparemment, l'une des raisons du délai, c'est que le gouvernement nigérien ne sait pas dans quelle mesure il doit coopérer pour faciliter les opérations de secours au Biafra, cette province sécessionniste où la guerre civile fait rage depuis 16 mois.

Le major K. S. Ken Johnson, de Smith Falls, Ont., commandant du détachement canadien, a demandé mercredi dernier au chef d'état-major nigérian la permission de transporter des secours à Port Harcourt, à 300 milles de Lagos, mais la permission lui fut refusée pour "des raisons militaires".

Il avait inspecté la région, détenue par les forces nigérianes du colonel Benjamin Adekunle, surnommé le "Scorpion noir", qui ne voit pas d'un bon oeil le survol de sa région par des avions non militaires, et il a pu constater que les pistes situées près de Calabar, 100 milles à l'est de Port Harcourt, pouvaient accommoder les avions "Hercules".

Cependant, le lieutenant-colonel Leslie Hussey, d'Ottawa, commandant de l'escadrille de transport 436 stationnée à Ottawa, et le major Robert Gibson, de Saint-Bruno, commandant de l'escadrille de transport 429 stationnée à St-Hubert, se sont rendus à l'île de Fernando Po.

Ils ont également constaté que la piste pouvait être utilisée par les "Hercules". Cet aérodrome sert de point d'envol pour les opérations de secours au Biafra.

Toutefois, cette île, ancienne colonie espagnole, est devenue la semaine dernière une partie du nouvel Etat de la Guinée équatoriale, devenue indépendante, et le personnel canadien a maintenant besoin de visas pour y transiter avant de se rendre au Biafra.

Les observateurs canadiens ne seraient jamais allés au Biafra

LAGOS, Nigeria (PC, AFP) — Le major-général William A. Milroy, du Canada, a quitté Lagos hier, pour venir répondre aux questions d'un comité inter-parlementaire à Ottawa, portant sur le rôle de l'équipe internationale d'observateurs au Nigeria, équipe dont il faisait partie.

Son retour fait suite à de vives critiques formulées par des députés de l'Opposition, voulant que l'équipe ait été incapable de déterminer si oui ou non les troupes fédérales nigérianes s'étaient livrées au génocide, ce qu'affirme le Biafra sécessionniste en précisant que l'équipe ne s'est jamais rendue au Biafra.

Le général Milroy a déclaré samedi qu'il retournera à Lagos vendredi après avoir présenté au comité un rapport complet sur les relevés de l'équipe, les conditions et les méthodes d'opération, ainsi que les façons d'améliorer le travail des observateurs.

Cependant, il a ajouté qu'il ne pouvait faire aucune recommandation au comité, parce que seule l'équipe entière peut faire des recommandations.

Le major-général Milroy est commandant des forces terrestres canadiennes ainsi que du College militaire de Kingston, Ontario.

Il était rentré vendredi d'une tournée de quatre jours sur le front de la deuxième division nigeriane. Il a visité les villes d'Onistsha, Asaba, Ogwashi, Uku, Agbor et Benin, où il y a un an des milliers de civils Ibos étaient rassemblés, après la capture par les troupes fédérales de la région centre-ouest que détenaient les troupes biafraises.

Un autre membre de l'équipe, le major-général Henry Alexander, de Grande-Bretagne, a dit samedi qu'il rentrera à Londres dans environ trois semaines. Il a dit que son successeur serait sir Bernard Fergusson, ancien gouverneur de la Nouvelle-Zélande.

Le retour du général Alexander survient au moment où les observateurs réclament la réorganisation des méthodes d'opération. Ils se disent mécontents d'être conduits à proximité des premières lignes comme des touristes.

Le général Alexander a ajouté que les observateurs ont étudié avec le gouvernement fédéral nigerien la possibilité que l'équipe agisse à titre d'équipe de trêve advenant la reddition des troupes biafraises.

Interrogé pour savoir si les observateur pourront se rendre au Biafra, le général Alexander a répondu: "On nous a demandé de faire enquête sur le génocide, mais il est impossible d'y parvenir de ce côté-ci des lignes".

Dès ce matin, Schirra a placé Apollo-7 en position pour le retour sur Terre

HOUSTON, (AFP-UPI-PA) — Les pilotes d'"Apollo-7" ont fait fonctionner ce matin pour l'avant-dernière fois le puissant moteur de leur cabine spatiale, ce qui a eu pour effet d'abaisser légèrement l'orbite de la capsule et de la placer en meilleure position pour le retour sur Terre prévu pour demain matin à 7 h. 12.

La dernière mise à feu du moteur surviendra justement demain matin et l'allumage de 10 secondes, au-dessus d'Hawaii, freinera le navire spatial et amorcera la rentrée dans l'atmosphère terrestre. Le porte-avions "Essex", chargé de la récupération de la cabine "Apollo" et des trois cosmonautes Walter Schirra, Donn Eisele et Walter Cunningham, croise depuis le début de la mission à l'ouest des Bermudes, dans l'Atlantique, en prévision de cet événement.

Ce matin également, les trois cosmonautes sont de nouveau apparus sur les écrans de télévision américains. Pour cette septième et dernière émission d'une dizaine de minutes, les images étaient excellentes.

Les trois pilotes ont poursuivi, pour le bénéfice des téléspectateurs, la visite approfondie du navire spatial "Apollo". Ils ont ensuite décrit la vue qu'ils avaient de la Terre alors qu'ils traversaient le sud des Etats-Unis, du Texas à la Floride.

Journée orageuse

Hier, l'atmosphère n'était pas à la rigolade dans la cabine spatiale. Le commandant Schirra, agacé par les nombreux changements apportés au plan de vol, s'est en effet emporté et a dit au centre de contrôle de Houston: "J'en ai assez. Nous n'acceptons plus de changements de plan de vol".

Les cosmonautes ont gagné également un autre point: ils décideront eux-mêmes s'ils porteront leurs casques d'astronautes lors de leur retour sur Terre.

Le directeur de l'équipe des astronautes, M. Deke Slayton, a transmis cette recommandation à Schirra et à ses coéquipiers. Elle a pour but de laisser le choix aux pilotes entre deux risques: un accident possible de l'oreille interne dû au rhume de cerveau dont souffrent les trois hommes, ou des ecchymoses, voire des blessures, résultant des folles embardées auxquelles seront soumis les trois pilotes, la cabine et l'équipement de bord lors du freinage en 30 minutes de 17,500 milles à l'heure à quelque 85 milles à l'heure.

Ils auront donc la faculté de conserver ou de retirer leurs casques au-dessous de 50,000 pieds d'altitude.

Par ailleurs, la NASA a ordonné aux trois pilotes de revêtir leurs lourds scaphandres cosmiques lors de l'épilogue crucial de la mission soit la fulgurante rentrée dans l'atmosphère.

Schirra a réussi hier un bref allumage du moteur de 21,000 livres de poussée, opération prévue au plan de vol et qui a eu pour effet de changer quelque peu l'orbite d'"Apollo-7".

Le centre de contrôle a voulu alors ajouter une ou deux expériences mineures au plan de vol déjà surcharge. C'est à ce moment que Schirra s'est mis en colère.

"J'en ai assez, a dit Schirra. A partir de maintenant, c'est moi qui vais être le directeur du vol à bord. Nous n'allons plus accepter de remaniements du plan de vol."

Les cosmonautes se sont aussi plaints de la nourriture "trop sucrée" de leur menu.

La chasse aux halfpennies

(PA) — SHELTER, organisation britannique dont le but est de fournir des logements aux sans-abri, a lancé l'offensive "halfpenny".

Le Trésor a décidé de retirer de la circulation, d'ici août 1969, les 960 millions de halfpennies encore en possession des gens du Royaume-Uni.

"Les USA ont perdu la course à la Lune"

— Von Braun

MILAN (AFP) — "Les Etats-Unis ont perdu la course à la Lune", déclare Wernher Von Braun, chef du "Marshall Space Center", où sont nées les fusées "Saturne", dans une interview à l'hebdomadaire milanais "Tempo".

"Les Américains sont en retard par rapport aux Soviétiques parce qu'ils n'ont pas réalisé certaines expériences que ceux-ci ont effectuées et ont prouvé qu'ils savaient accomplir avec le vol de "Zond-V", affirme le savant américain qui ajoute: "Notre fusée "Saturne" est sans doute la plus puissante du monde mais mon impression est que les Soviétiques tenteront tout pour réaliser un vecteur qui dépasse le "Saturne", et ils y réussiront à cause de la réduction des efforts des Etats-Unis dans les programmes spatiaux."

Tchécoslovaquie

Commencement de l'occupation "légale"

PRAGUE (AFP, PA) — La mise en application du traité entré en vigueur vendredi concernant le stationnement provisoire de troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque est déjà commencée, tandis que des centaines de wagons ont été réquisitionnés pour le départ des troupes d'occupation fournies par les pays du pacte de Varsovie.

En remettant au mois d'avril prochain l'incorporation de quelque 50,000 recrues, le gouvernement tchécoslovaque a en effet dégagé les facilités de casernement pour un nombre égal de soldats soviétiques, soit à peu près les deux tiers de l'effectif total de 75,000 hommes que l'on estime généralement comme celui qui doit rester en Tchécoslovaquie. Mais les casernements rendus ainsi disponibles se trouvent dispersés sur tout le territoire. Pour permettre à certains d'entre eux d'être uniquement occupés par des troupes soviétiques, de très importants mouvements d'unités tchécoslovaques se regroupant et se recasant sont déjà enregistrés.

En outre, des réquisitions ont été effectuées pour loger quelque 10,000 officiers soviétiques, ainsi que le personnel civil et les familles. D'autre part, certains aérodromes où des unités tchécoslovaques sont encore stationnées doivent être à leur tour évacués afin d'être utilisés par les escadrilles soviétiques. On semble vouloir éviter ainsi une cohabitation constante entre unités soviétiques et tchécoslovaques. Par contre, l'utilisation de terrains d'exercice et d'entraînement ne pose pas de problèmes.

La presse tchécoslovaque a publié, sous les titres les plus neutres et sans aucun commentaire, le compte rendu de la session parlementaire qui a ratifié le traité soviéto-tchécoslovaque sur le stationnement provisoire des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie. De son côté, la télévision estime que la signature de ce traité "est certes un événement historique, mais le fait est trop récent pour en évaluer la portée: c'est l'histoire qui en jugera".

Le premier secrétaire du parti communiste de Slovaquie, M. Gustave Husak, a déclaré hier que "la ratification du traité a créé une situation permettant de normaliser les relations de notre pays avec l'URSS et les autres pays socialistes". Par contre, M. Jiri Hajek, ancien ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, a affirmé dans une interview que "le livre publié par l'URSS pour prouver qu'il existait une contre-révolution en Tchécoslovaquie ne pouvait pas citer un seul mot, un seul acte du parti ou de l'Etat s'écartant, dans le domaine de la politique étrangère, des principes socialistes".

Quant au maréchal Tito, il a condamné la "propagande mensongère anti-yougoslave" de la presse des cinq pays du pacte de Varsovie à la suite de l'attitude adoptée par Belgrade face aux événements de Tchécoslovaquie. On sait que le gouvernement et le parti communiste yougoslaves ont été parmi les premiers à condamner sévèrement l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Enfin, le parti communiste japonais a publié un communiqué condamnant l'accord soviéto-tchécoslovaque "comme justifiant l'acte d'agression illégitime".

De Gaulle passera cinq jours en Turquie

PARIS. (AFP) — Le général de Gaulle quittera Paris le 25 octobre pour une visite officielle de cinq jours en Turquie, où il rendra au président Cevdet Sunay la visite faite par ce dernier en France au mois de juin 1967. Le programme comprend des conversations officielles avec les dirigeants turcs, des cérémonies protocolaires et une visite de deux jours à Istanbul.

Le chef de l'Etat, qui sera accompagné notamment par Mme de Gaulle et par M. Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, quittera Paris dans la matinée de vendredi par avion et arrivera à l'aérodrome d'Ankara où il prononcera la première allocution du voyage. Les entretiens officiels s'ouvriront le lendemain matin, samedi 26, au palais présidentiel et le générale de Gaulle partira dans l'après-midi pour Istanbul où la journée du dimanche 27 et la matinée du lundi 28 seront consacrées à la visite de la ville et à plusieurs réceptions officielles.

Le général de Gaulle regagnera Ankara à la fin de la matinée et aura dans l'après-midi une seconde et dernière séance de travail avec le président Sunay. Le mardi 29, le président de la république française assistera aux cérémonies de la fête nationale turque célébrée ce jour-là et se rendra à une réception offerte par le chef d'état-major général de l'armée turque. Il quittera Ankara pour Paris à la fin de la matinée du 30 octobre, après avoir reçu du maire de la ville la clé d'or de la capitale.

Grève du zèle des policiers de New York

NEW YORK (AFP-UPI) — Les agents de police de New York ont commencé aujourd'hui une grève perlée pour appuyer leurs revendications, notamment une hausse de salaire et des primes de risque. Depuis ce matin, environ un agent sur cinq se fait porter malade.

Mais cette grève du zèle a débuté en réalité dès samedi lorsque les policiers ont commencé à passer outre aux infractions mineures des automobilistes, principalement en ce qui a trait au stationnement illégal.

Le syndicat des 23,000 agents de police de New York, irrité par la lenteur des négociations, trouve également insuffisante la hausse de salaire proposée de $1,376 pour les deux prochaines années.

Mon langage a plu aux Américains, dit Debré

PARIS (AFP) — "Le fait nouveau dans les rapports franco-américains c'est que le langage de la franchise et de l'explication sincère que j'ai employé, a plu aux dirigeants que j'ai rencontrés", a déclaré M. Michel Debré, ministre français des Affaires étrangères, dans une interview à l'hebdomadaire 'Paris-Match'.

Faisant allusion à sa récente visite à Washington, il a ajouté : "Cela ne veut naturellement pas dire que mes interlocuteurs approuvent sur chaque point les positions françaises. Mais ils ont mieux compris, et peut-être d'une certaine façon, mieux accepté la volonté française de suivre une politique nationale et, au-delà la conception française d'une politique européenne indépendante".

M. Debré se dit, en outre, "frappé par le sens des responsabilités qui caractérise le président Johnson".

Sur la Tchécoslovaquie, le ministre souligne que le choix d'un retour à la guerre froide est entre les mains des dirigeants soviétiques mais ne pense pas qu'une telle orientation "soit à long terme leur intérêt". Il ne croit pas, non plus, "qu'une sorte d'accord de coexistence et de partage de zones d'influences entre les Etats-Unis et la Russie puisse déboucher sur la paix ou la renaissance européenne". Il précise que l'évacuation du territoire tchèque et les [illegible] de notre sécurité sont [illegible] conditions de la détente. Il [illegible] que la volonté de la France de défendre son existence par les moyens dont elle dispose est un élément de dissuasion.

Sur l'Angleterre : "Nous sommes des alliés naturels, dit M. Debré, au-dessus des traités au-dessus des générations".

A l'égard de l'Allemagne, note-t-il, "le problème est tout différent : il faut que l'avenir soit différent du passé, soit même le contraire". De l'avis du ministre, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie a amené les dirigeants allemands à considérer "que la seule solution est une présence plus active et catégorique de l'Amérique en Europe, c'est-à-dire, une accentuation de l'intégration atlantique". Néanmoins, pour M. Debré, il ne faut pas "rejeter l'Europe entière dans une conception qui, pour ce qui concerne les nations de l'Ouest, les priverait de toute liberté d'agir" car "l'avenir ne peut être dans la division en Europe de l'Ouest et Europe de l'Est", et, "seule une conception européenne de la détente donne des chances aux nations européennes". "Les dirigeants actuels de l'Allemagne affirme M. Debré méritent notre confiance et notre soutien".

Le ministre français maintient que "le système monétaire international achève de mourir", et que "les idées que nous avons lancées continuent à faire leur chemin".

Quant à l'attitude du parti communiste, condamnant l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, M. Debré déclare : "Le parti communiste se rend compte de sa faiblesse dès qu'il apparaît clairement comme le parti de l'étranger. En ce sens là, sa première réaction a été une réaction sincère. Puis est revenu le vieux démon de l'obédience, qui n'est pas une obédience nationale".

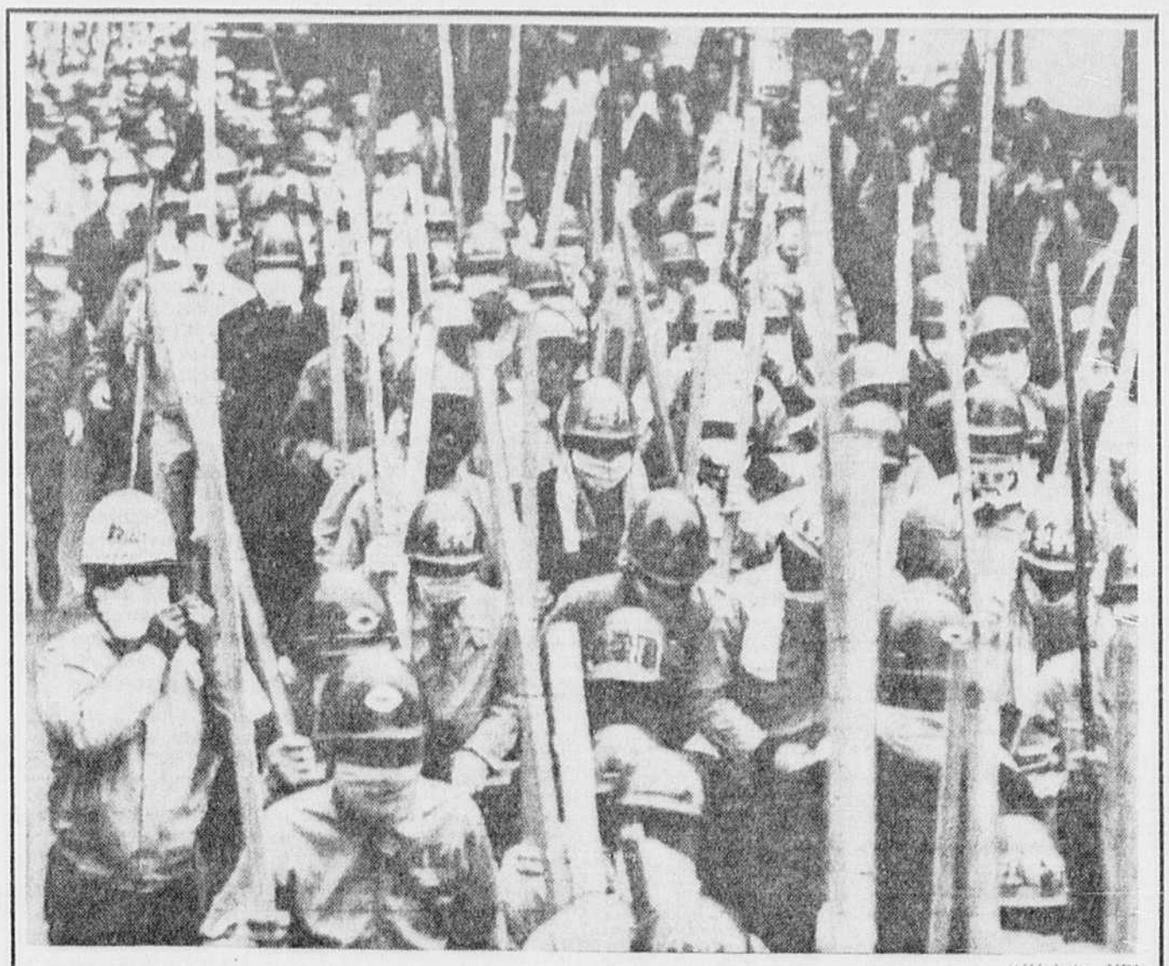

(téléphoto UPI)

700,000 étudiants et ouvriers manifestent contre la guerre et les bases américaines au Japon

TOKYO. (AFP) — Plus de 700,000 étudiants et syndicalistes japonais "pacifistes" ont manifesté aujourd'hui en 363 points différents du Japon pour s'opposer à la guerre du Vietnam et réclamer le retrait des bases américaines du Japon ainsi que le retour au Japon d'Okinawa.

A Tokyo, 7,000 étudiants, casqués et armés de bâtons, (notre photo), ont attaqué les quartiers généraux de l'agence de défense et de la police. "Un nombre considérable" de policiers et d'étudiants ont été blessés. 210 étudiants ont été arrêtés à la suite des heurts avec les forces de l'ordre. La police, armée de boucliers et de matraques, a fait usage de gaz lacrymogènes et a arrosé les manifestants avec un liquide coloré devant permettre ultérieurement leur identification.

A la gare de Shinjuku, le trafic a été sérieusement perturbé: 1,200 étudiants stationnaient sur les rails pour arrêter le transport de carburant vers les bases américaines et ont ainsi empêché l'acheminement de convois.

A Itazuke (Kyushu), 50 étudiants ont été arrêtés au cours d'une manifestation devant les grilles de la base américaine.

Enfin, 10,000 étudiants ont défilé à Kyoto et 13 étudiants ont été arrêtés à Osaka lors d'un rassemblement groupant 600 étudiants.

Une négociation séparée avec la Jordanie causerait une crise politique en Israël

(d'après PA. AFP, UPI)

Pendant qu'aux Nations Unies Israël et l'Egypte échangent des documents qui confirment que l'impasse subsiste en ce qui concerne le règlement du conflit israélo-arabe, le "Jerusalem Post" écrit ce matin que "le gouvernement semble être sur le point de prendre une décision qu'il a évitée jusqu'à présent et qui peut mettre en péril l'avenir du gouvernement d'union nationale".

Le journal fait ainsi allusion, pour la première fois, aux divergences d'opinion existant parmi les membres du gouvernement sur la position israélienne à l'égard des pays arabes.

"Ces développements, poursuis le journal, sont probablement la suite des contacts qu'a eus récemment à New York avec les représentants des pays arabes, M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères", ainsi que des rencontres secrètes à Londres entre hauts représentants israéliens et jordaniens.

"Les questions principales sont la définition de la position d'Israel au cas où les contacts avec les Arabes prendraient de l'ampleur et se transformeraient en négociations", ajoute le "Jerusalem Post".

Les milieux politiques de Jérusalem déclarent que le journal "exagère les dangers d'une crise politique".

Les démarches à New York

Les deux gouvernements de Jérusalem et du Caire ont soumis des notes confidentielles à l'ambassadeur suédois Gunnar V. Jarring, représentant particulier de l'ONU qui, depuis maintenant onze mois, s'efforce de ramener la paix au Moyen-Orient.

Le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, M. Mahamoud Riad, a pris de haut la formule de paix d'Israël en neuf points et a réitéré sa demande pour qu'Israël dire qu'il est prêt à appliquer la résolution passée par le Conseil de sécurité, le 22 novembre l'an dernier, et qui fournit une base de règlement.

Pendant ce temps, les Arabes ont ouvert le feu, aujourd'hui, sur deux camions-chenilles israéliens et ont tiré du bazooka par-dessus la ligne de cessez-le-feu, quelque part, en haute Galilée, rapporte un communiqué israélien.

A New York, le ministre israélien des Affaires étrangères a fait quelques projections.

"La situation s'est beaucoup modifiée depuis mon arrivée à New York il y a trois semaines et je souhaite donc revenir en Israël au cours des prochains jours pour participer aux discussions qui doivent se dérouler au sein de mon gouvernement", a déclaré hier M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, dans une interview accordée au correspondant à New York de la radio d'Etat israélienne.

"Bien qu'actuellement aucune négociation ne soit engagée entre Israël et un pays arabe quelconque, je pense qu'il est temps de déterminer quelle sera notre position au cours d'éventuelles négociations", a poursuivi le ministre.

M. Abba Eban s'est refusé à tout commentaire sur le dernier discours du général Moshé Dayan, ministre israélien de la Défense, invoquant qu'il n'avait lu que quelques extraits de presse.

Mais, évoquant la thèse centrale de ce discours sur l'inévitabilité d'une nouvelle guerre avec les Etats arabes, M. Eban a indiqué : "Je ne sais s'il est réaliste de parler de paix, mais je sais qu'il n'est pas réaliste de parler de l'inévitabilité de la guerre."

"Un gouvernement responsable, a poursuivi le ministre, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à une guerre éventuelle, mais il doit aussi faire tout son possible pour l'éviter. Seuls les pays qui font tout pour éviter la guerre la gagnent si elle éclate malgré tout."

A la question "Etes-vous optimiste ou pessimiste ? ", M. Eban a répondu : "Je ne pourrai répondre à cette question que lorsque j'aurai reçu les réponses des pays arabes à nos dernières propositions."

M. Abba Eban a enfin indiqué que, du point de vue diplomatique, la situation d'Israël s'était beaucoup améliorée au cours des dernières semaines et que c'était au tour des Arabes d'être sur la défensive.

Liban : Helou retire sa démission

BEYROUTH, Liban (AFP) — M. El Assaad qui a refusé d'accepter la démission de M. Helou, présentée samedi soir, avait convoqué les députés à son bureau pour hier matin. A la suite de cette réunion, le président de la Chambre et plusieurs parlementaires s'étaient rendus auprès du chef de l'Etat pour l'amener à revenir sur sa démission. M. Helou leur a fait savoir qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Cependant, après plusieurs autres démarches du président de la Chambre, des députés et de hautes personnalités libanaises, le président Helou a retiré sa démission.

La démission du chef de l'Etat était motivée par l'impasse dans laquelle se trouvait la crise ministérielle qui est à son onzième jour. Après avoir constaté l'échec du Dr Abdallah Yafi de former un gouvernement pouvant recueillir l'approbation de la Chambre, M. Charles Helou avait décidé de démissionner et de mettre ainsi le Parlement devant ses responsabilités.

A aucun moment, le calme n'a été troublé sur l'ensemble du territoire libanais.

Hier soir, M. Yafi formait un cabinet de quatre membres.

Humphrey : Saigon n'a pas droit de veto sur l'arrêt des bombardements

WASHINGTON (UPI-PA) — Le vice-président Hubert Humphrey a affirmé hier soir à la télévision américaine que le gouvernement du Sud-Vietnam n'a pas de droit d'exercer un "droit de véto" sur la décision des Etats-Unis de mettre fin aux bombardements aériens au Nord-Vietnam.

A son avis, le calme actuel et l'absence de combats doit être considéré comme un facteur important de cette décision.

Le candidat indépendant à la présidence, M. George Wallace, par contre, s'oppose carrément à l'arrêt des bombardements à moins que Hanoï fasse immédiatement des "concessions publiques". Le compagnon de campagne de M. Wallace, le général Curtis LeMay, estime que des vies américaines ont été gaspillées au Vietnam "parce que nous ne bombardions pas les bons objectifs".

De son côté, le candidat républicain M. Richard Nixon a laissé entendre qu'il rejetait toute participation du Vietcong à un gouvernmeent de coalition à Saïgon. Il a en même temps réclamé une "désaméricanisation" de la guerre.

Il s'est opposé à l'"imposition d'un gouvernement de coalition à Saïgon". Il y a peu de raisons de croire, a-t-il dit, qu'un tel gouvernement servirait les intérêts du peuple sud-vietnamien. D'autre part, pour permettre aux forces armées du Sud-Vietnam de prendre une part plus importante au conflit et réduite la prédominance des Américains, il prône une action par petites unités.

Pour sa part, le général Curtis LeMay, qui rentrait d'une tournée d'information au Vietnam, est d'avis que les chefs militaires américains à Saïgon ont été embarrassés et retardés par des restrictions politiques qui les ont empêchés de "finir la guerre le plus tôt possible".

Il a noté en particulier que les avions américains bombardaient les mauvais objectifs, sans vouloir cependant préciser quels objectifs ils devraient bombarder. "Si on croit que la guerre pourrait être menée de façon plus efficace, je pense qu'on peut dire qu'il y a eu un gaspil de vies humaines", a-t-il dit.

Le général LeMay est rentré à Washington à temps pour faire rapport à M. Wallace sur le Vietnam avant l'émission de télévision à laquelle participait hier soir le candidat indépendant.

Celui-ci a dénoncé les "concessions secrètes" qui auraient été faites par Hanoï à Washington pour obtenir l'arrêt des bombardements. "Je crois, a-t-il dit, que ces concessions devraient être annoncées au peuple américain et au reste du monde."

Le candidat démocrate à la vice-présidence, H. Edmund Muskie, a commenté à ce sujet que M. Wallace avait reçu les mêmes informations que les autres candidats, et qu'il voulait évidemment le faire savoir à la population. "Ce qu'il a appris peut lui permettre de faire la déclaration qu'il a faite", a-t-il ajouté.

Au cours d'une autre émission de télévision, le candidat démocrate à la présidence, M. Humphrey, a insisté sur le fait que les bombardements au Vietnam sont l'affaire des Américains, et que les Sud-Vietnamiens y participent très peu ou pas du tout. A son avis, le gouvernement de Saïgon ne peut donc avoir un droit de véto là-dessus.

Nixon lance l'opération "Blitz"

Selon PA, AFP

La campagne électorale américaine entre dans sa phase décisive avec le lancement de "l'opération Blitz" de M. Richard Nixon, la "remontée" de M. Hubert Humphrey dans les sondages et la poursuite du travail de sape de M. George Wallace.

Un peu plus de deux semaines séparent maintenant l'électorat américain de la "minute de vérité" où, dans le secret de l'isoloir, plus de 75 millions de citoyens à travers l'immense continent se presseront dans plus de 135,000 bureaux de vote pour choisir un président des Etats-Unis.

Le républicain Ricahrd Nixon aborde cette dernière partie de sa campagne avec l'avantage moral d'être toujours en tête des sondages nationaux. L'assurance dont il fait preuve depuis sa nomination à Miami Beach au début du mois d'août en est renforcée. Jouant sur le désir de changement du peuple américain, il poursuit ses voyages à travers le pays sans faire la moindre erreur tactique qui pourrait lui être fatal le 5 novembre.

M. Nixon, à la tête d'une machine parfaitement huilée, entend ne pas ternir l'image du "nouveau Nixon" qu'il s'efforce d'imposer non seulement aux Républicains, mais aussi aux démocrates désabusés de leur propre parti et à la masse mouvante des indépendants de qui dépend souvent une élection présidentielle américaine.

Il a stoiquement refusé de prendre le rsique d'un débat télévisé avec M. Humphrey auquel participerait M. Wallace, contre qui il porte ses attaques les plus virulentes. Le candidat indépendant à ses yeux est le principal danger pour son élection. Il entame donc un véritable marathon de discours qui sera couronné la veille du scrutin par quatre heures de télévision sur une chaîne nationale.

Ces marches interminables [illegible] parfois même bouent[illegible] au Sud-[illegible] on peut le constater sur cette photo [illegible] quelques "marines" américains de la cinquième division prendre un peu de repos. Mais il ne peut s'agir que d'une pause de courte durée, vu que ces unités sont chargées d'une mission de "nettoyage" entre Danang et le camp des forces spéciales de Thuong Duc.

L'ouragan Gladys a fait ses pires dégâts à Cuba et en Floride

CAP HATTERAS (Caroline du Nord) (PA, UPI) — L'ouragan Gladys a balayé la côte de la Caroline du Nord hier avec des vents de 80 milles à l'heure pour ensuite prendre le large dans l'Atlantique en direction du nord-est, se déplaçant à une vitesse d'environ 25 milles à l'heure.

La Caroline du Nord a subi peu de dommages et l'on a même accueilli avec satisfaction des pluies qui ont mis fin à une période de sécheresse.

L'ouragan a exercé le plus gros de ses ravages à Cuba et en Floride. La septième tempête tropicale de la saison a chassé 2,100 personnes de leurs foyers en Floride, causant trois pertes de vie et des dégâts estimés à plusieurs millions de dollars. L'ouragan est sorti du golfe du Mexique et s'est abattu, avec des vents de 100 milles à l'heure, sur le petit village de Bayport, semant la destruction sur son passage et emportant les toits de plusieurs maisons. Les récoltes de fruits ont été épargnées, mais un véritable mur d'eau de 8 pieds de hauteur a foncé sur les plages de la Floride et a causé de sérieuses inondations.

Avant d'atteindre la Floride, l'ouragan Gladys a traversé Cuba, où il a fait une victime et infligé des dommages considérables aux récoltes. A Cuba également, la tempête a provoqué d'importantes inondations.

Le mariage de Jackie

Réactions diverses suivant les pays

PARIS (AFP) — "Qu'on ne nous parle pas trop de roman d'amour", écrit dans le journal du dimanche, édition du dimanche de France-Soir, Philippe Labro, qui écrit en outre: "Il y a toujours eu chez cette jeune bourgeoise, élevée dans les écoles les plus snob des USA, une attirance vers l'argent, la puissance, le faste, la foire aux vanités".

Dans l'autre publication parisienne du dimanche, "L'Humanité-Dimanche", organe du parti communiste, Martine Monod sous le titre: "Carte du tendre et carnet de chèques", conclut un article sévère par ce jugement: "Nous avons oublié que ce n'est que dans les contes que les princesses choisissent les bergers. Dans la vie, leur parfum préféré, c'est toujours le pétrole".

La presse britannique est beaucoup plus indulgente à l'égard de la veuve du président Kennedy, sauf le "Sunday Telegraph", qui présente le mariage sous le titre: "La grande vie avec Aristote". Par contre, l'"Observer" écrit: "Jackie: nous sommes très heureux", et le "Sunday Mirror": "Si heureuse". Plein de lyrisme et pénétré de l'Antiquité, le "Sunday Telegraph" évoque ainsi Aristote Onassis: "Le crésus du XXe siècle a remporté sa plus grande victoire ... Ce Jason a rapporté chez lui la toison d'or ..."

Dans les pays catholiques, si la presse consacre de grandes manchettes à la nouvelle, elle se livre à peu de commentaires. C'est ainsi qu'à Madrid, seul le "Pueblo", organe des syndicats officiels, rappelle avec amertume l'exclamation d'un journaliste soviétique qui aurait dit: "C'est un sujet sensationnel pour un éditorial de la Pravda sur la société capitaliste".

En Allemagne fédérale, la presse et l'opinion se sont passionnées pour ce mariage, et c'est ainsi que le journal populaire à grand tirage: "Bild" (4 millions d'exemplaires), consacre cinq pages sur huit de sa publication au nouveau couple Kennedy-Onassis. Aussi bien dans la presse que dans l'opinion publique, règne la consternation, et le mariage est violemment critiqué un peu partout.

Ce sont à peu près les mêmes sentiments qui s'expriment dans la presse italienne. Le quotidien turinois "La Stampa" affirme: "Veuve d'un héros, elle devient la femme d'un milliardaire. Nous nous sentons tous un peu trahis". De son côté, le journal de Milan "Il Giorno" titre: "Dommage, Jacqueline". Le quotidien romain "Paese Sera" est encore plus sévère: "Au fond, Jacqueline prend la place d'un quelconque mannequin arriviste: c'est une erreur de style qui surprend".

La presse américaine est très divisée. L'enquête à laquelle s'est livré dans les salles de rédaction newyorkaises le quotidien populaire "Daily News", qui a posé la question: "Etes-vous triste ou heureux que Jackie Kennedy se marie", la majorité des personnes consultées se sont déclarées heureuses, et une minorité a affirmé sa parfaite indifférence.

Bonn : 3e suicide d'un officier

BONN (AFP) — Nouveau suicide d'un officier supérieur de la Bundeswehr — le troisième en dix jours — hier à Bonn.

Le lieutenant-colonel Johannes Grimm, 54 ans, attaché au ministère de la Défense, s'est tiré une balle dans la tête dans son bureau et a succombé peu après. Le ministère a indiqué que l'état de santé de l'officier "laissait à désirer depuis plusieurs années", et "qu'il n'existait pas de soupçon de faute de service".

Cette remarque paraît indiquer qu'il n'existe aucun lien entre cette mort et les décès de deux autres officiers de haut rang survenus le 8 octobre : celui du général Horst Wendtlandt, 56 ans, directeur adjoint des services de renseignement, qui s'est tiré une balle dans la tête, et celui du contre-amiral Hermann Luedke, 57 ans, décédé également au cours d'une partie de chasse. Dans ce dernier cas, le parquet, qui a ouvert une enquête sur la présence d'un film reproduisant des documents secrets parmi les effets du défunt, a conclu au suicide sur la foi du rapport d'autopsie, alors que l'on avait d'abord avancé la thèse de l'accident.

Benson traitera dans son budget de plusieurs problèmes économiques

(PC) — Lorsqu'il présentera son budget, demain, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, traitera de plusieurs problèmes économiques, exclusion faite de toute considération politique. Le problème primordial est celui de l'expansion économique. Dans le livre blanc, présenté la semaine dernière, M. Benson a laissé entendre que l'expansion en 1969 serait à peu près identique à celle de 1968 ce qui signifie une progression d'environ quatre pour cent.

Ce qui signifie une progression inférieure à celle de cinq pour cent considérée comme saine par le Conseil d'expansion économique.

Le gouvernement devrait-il encourager une expansion plus rapide en adoptant des politiques fiscales et monétaires expansionnistes ? Sa dernière tentative en ce sens avait provoqué une hausse inquiétante des coûts et des prix.

Toujours la semaine dernière, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a souligné de son côté que l'inflation demeure un problème à surveiller au Canada.

On prévoit que les prix hausseront de 3.3 pour cent cette année, ce qui constitue une hausse moins inquiétante qu'en 1967. Mais l'augmentation est encore beaucoup trop forte. Le Conseil économique estime qu'une hausse annuelle de deux pour cent des prix devait être le maximum acceptable.

En prenant les mesures connues pour réduire les tendances inflationnistes, on encouragerait le chômage, qui est déjà de cinq pour cent supérieur à l'an dernier. On s'attend, d'autre part, à l'arrivée d'un grand nombre de travailleurs au cours des prochaines années.

Il y a aussi les taux d'intérêt, relativement bas en août, mais qui ont repris une poussée vers le haut. Sur ce point, il n'y a pas de doute que la fluctuation monétaire mondiale a le dernier mot. Agissant seul pour réduire ces taux, le Canada ébranlerait la solidité du dollar canadien.

C'est ainsi que le mal de tête qu'est la présentation d'un budget national devient un problème politique, car pour obtenir une expansion économique normale, Ottawa, les provinces, les municipalités, les entreprises commerciales et le monde du travail doivent collaborer dans une attaque commune afin de résoudre les problèmes les plus pressants.

Aux Bourses

Après cinq séances assez inquiétantes, les titres ont repris leur ascension vers de nouveaux sommets, cette semaine, aux Bourses canadiennes.

La remontée a débuté mercredi. Les secteurs les plus encourageants ont été les métaux de base, les pétroles de l'Ouest, les aciers, les breuvages, les communications et les banques. Les aurifères et les industries forestières ont reculé légèrement.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 1.50 à 179.53. Le volume des échanges a été de 15,720,000 actions et les gains l'ont emporté sur les reculs dans une proportion de 435 à 323.

Aux Bourses canadienne et de Montréal, l'indice composé a gagné 1.14 à 173.90 et les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 182 à 146.

Nécrologie

Me Gaston Archambault

Me Gaston Archambault, c.r., âgé de 64 ans, est décédé à la suite d'une courte maladie.

Admis au Barreau en 1929, il a exercé activement sa profession et plaidé devant toutes les juridictions du Canada.

Président du Jeune Barreau en 1937, Conseil du Barreau de Montréal de 1959 à 1961, il fut nommé Conseil de la Reine en 1960.

Le défunt était le fils du juge Jean-Baptiste Archambault, juge en chef de la Cour de Circuit du district de Montréal, et de Corine Marcoux.

Il laisse dans le deuil ses frères Jules, Bernard, Yves, ses soeurs Renée, épouse de Me Charles Coderre, c.r., Rachel, épouse de Gilles Guérin, Ph.

La dépouille mortelle repose au 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges ; les funérailles auront lieu en l'église de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, le mardi 22 courant, à 9 h. a.m.

Gustave Richard

A Montréal, le 19 octobre 1968, est décédé subitement M. Gustave Richard (époux de feu Albertine Girard) à l'âge de 69 ans.

Il laisse dans le deuil ses enfants Thérèse (Mme Guy Vidricaire), Gilles, Lucille (Mme Guy de Varennes), Gisèle (Mme Guy Cyr), Francine (Mme Jean-Yves Côté) et Nicole (Mme Gilles Daigneault), ses gendres, ses petits-enfants Marc, Pierre, Diane, Josée et André Vidricaire, Manon, Benoit, Christian et Stéphane de Varennes, François, Bruno et Dominique Cyr, Sylvain, Frédéric et Vincent Côté, sa soeur (Blanche) et son beau-frère M. Paul Desrochers, ses frères (Edgar, Lionel, Rolland, employé à LA PRESSE, et Raymond), ses belles-soeurs, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, à 10 heures mardi matin, le 22 octobre 1968, et la sépulture aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'UEO prône la vigilance

PARIS (AFP) — Les événements de Tchécoslovaquie et la "relance" du traité de l'Europe occidentale envisagée par le "plan Harmel" ont été les deux facteurs ayant dominé les débats de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) qui a clôturé hier sa quatorzième session de cinq jours à Paris. L'UEO groupe les "Six" du Marché commun et la Grande-Bretagne.

L'UEO étant la seule organisation européenne chargée des problèmes de défense, l'Assemblée a examiné tous les aspects du "retour à la guerre froide", la pression exercée par Moscou sur les Balkans et la menace que présente pour l'Europe la pénétration soviétique en Méditerranée et au Moyen-Orient.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARCHAMBAULT (Gaston Mtre) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mtre Gaston Archambault, époux de Lucille Poirier. Lui survivent 2 soeurs Renée (Mme Charles Coderre) et Rachelle (Mme Gilles Guérin), 3 frères, Jules, Bernard et Yves. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASHTON (Annette) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Albert Ashton, née Annette Hamel, demeurant à 2371-B, Jean-Talon Est, mère de François. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Marie-Louise) — A Chambly, le 20 octobre 1968, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Arthur Barrette, née Marie-Louise Demers, demeurant à 217 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIES (Saül) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Saul Boies, époux de Jeanne Dufour, demeurant à 770 Bienville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est, ave Laurier
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là en destination de l'église Ste-Jeanne de Chantal, Ile Perrot Nord, où un libera sera chanté. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Benjamin) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Benjamin Bougie, époux de feu Stéphanie Lebeuf, père de Paul, Mme Henri Côté (Germaine), Mme Normand Lane (Liane) Roger et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 St-Laurent
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Alcime) — Subitement à Ste-Julie de Verchères, le 19 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcime Brassard, époux de feu Priscillia Rouisse. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
rue Principale à Ste-Julie
à 9h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAHEEN (Sarkis) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Sarkis Chaheen, époux de Jacqueline Coutu demeurant à 192 Gardenville, Longueuil. Il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Robert, Marc, Mme Pierre Maziade (Nicole), ses frères Frank, Eugène, ses soeurs Mme John Elias (Claire) et Mme Gordon Seward (Georgette). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Syrienne Orthodoxe St-Georges où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHIQUETTE (Laura) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Chiquette, née Laura Laireniere, demeurant à 27 Boul. Gervais, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain (Laval-des-Rapides), où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Berthier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Alphonse) — A Fabreville, le 19 octobre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Alphonse Corriveau, époux en 1eres noces de feu Blanche Olivier et en 2èmes noces de Germaine St-Jacques, demeurant à 4701 Boul. Dagenais, Fabreville. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
3535 Boul. Ste-Rose à Laval Ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard de Fabreville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Elise) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve François Couillard, née Elise Leclerc, demeurant 5325, Delanaudière. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Anne (Mme Hilaire Beauregard), Gérard et son épouse Simone Cauchon, Marguerite (Mme Antoine Bernier), Marie-Marthe, Elise (Mme Amédée Fortin), Berthe (Mme John Sawchuck), René et son épouse Jeanne Emard, Jean-Paul et son épouse Armande Serzerie; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Bernadette) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Bernadette Guénette, épouse de feu Ernest Desjardins, mère d'Ernestine (Mme L. Richer) de New-York, Jeanne (Mme R. Ménard), Blanche (Mme L. Simbolli), Elisée, Lucien, Jean-Paul, Bernard et Gérard. Elle est exposée au
Foyer St-Joseph,
5605 est, rue Beaubien
Le service sera célébré en la chapelle du Foyer, mardi le 22 courant à 7 h a.m. Inhumation au cimetière de Ste-Thérèse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Georges) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Georges Després, époux de Exilda Auclair. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
23, rue Laurier E.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI GENNARO (Bernardo) — A Montréal, le 21 octobre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Bernardo Di Gennaro, époux de feu Appolnia Boidassare; demeurant à 8121 Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'Italian Pentecostal Church, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUESNARD (Jules) — A LaSalle, le 20 octobre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Jules Douesnard sr., époux d'Alice Bouton, demeurant 502, 32e avenue, LaSalle. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale.
Avis des funérailles plus tard.

DUBOIS (Alice) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alice Brière épouse de feu Hector Dubois, demeurant à 7728 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry Est
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Edmond) — A Beauharnois, le 19 octobre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edmond Emard, époux de feu Alicia Gendron, demeurant au Foyer St-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice, Beauharnois
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FABI (Angelina) — A Montréal le 19 octobre 1968, est décédée Mme Frank Fabi, née Angelina Onofri, mère de Ida, Elda, Virgile, Emma (Mme Joseph Panetta), Anita (Mme A. S. Jackson) et Raymond, demeurant à 536 Ave Landsdown, Westmount. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Laurent) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Laurent Forest, époux d'Yvette Poirier. Il laisse dans le deuil 1 fils Yvan, 1 fille Michelle. Lui survivent, sa mère Mme Arthur Forest, 1 frère Père Yvan Forest s.j., 1 soeur Mlle Pauline Forest. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Jacques de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Marie-Ange) — A Cap St-Ignace, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée subitement Marie-Ange Dubé, épouse d'Emilien Fortin, mère de Marcel et Jacques. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Etouard de la Durantaye
Rue Cap St-Ignace
pour se rendre à l'église Cap St-Ignace, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yvonne) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Yvonne Meloche, épouse de feu Arthur Gauthier, autrefois de Lachine. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
3845 Boul. St-Martin
à Chomedey (Ville de Laval)
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pie-X, de Chomedey, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAHAM (James) — A l'hôpital St. Mary's, vendredi le 18 octobre 1968, est décédé M. James Graham, à l'âge de 73 ans, époux de Maria Smith, père d'Anna (Mme E. Gill), James-Victor, et Jennie. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
J. F. Wilson and Sons,
3784, avenue Verdun
Messe de requiem à l'église St. Thomas More, mardi, le 22 octobre 1968, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

KIERANS (William P.) — A Outremont, le 20 octobre, est décédé M. William P. (Bill) Kierans, époux de Lucette Leblanc, père de Mme Ron McKenzie (Anne-Marie), Mme M. Porter (Dawn), et de William J. (Bill), de Victoria, B.-C. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Georges) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Georges Laberge, époux de Rose-Anna Vendette, demeurant à 2173, rue Davidson. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON-PILOTTE (Blanche) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Pilotte, née Blanche Lauzon. Elle laisse dans le deuil ses filles Madeleine (Mme Lucien Déziel), Jeannine (Mme Lucien Cyr), ses fils Ernest et Roger et leurs épouses, ses frères Lucien et Adrien, ses soeurs Helmina et Marguerite. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Louis) — A Laprairie, le 18 octobre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis Lefebvre, célibataire, demeurant à 722, rue Houde. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
435, Chemin St-Jean,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKAY (Paul) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul Mackay, époux de Jacqueline Ader, père de Jacques Danielle et France. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Louisa Cusson, ainsi que 2 frères, Roland et Fernand, 2 soeurs, Marcelle (Mme Gérard Myles), Gisèle (Mme Marcel St-Hilaire). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3805 Boileau, angle Lacordaire
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Marie-Jeanne) — A Maple Grove, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Oyl de Masson, née Marie-Jeanne Hamelin, demeurant à 22 rue St-Joseph, à Maple Grove. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127 rue Ellice, Beauharnois
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Maple Grove, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCLINTOCK (Earl) — A l'hôpital Général de Montréal, le 19 octobre 1968, est décédé Earl McClintock, époux bien-aimé de Fay Levine, et père de Mme G. Copoloff (Brenda), et Harvey. Lui survivent : sa mère Mme J.H. McClintock, 2 frères Robert et Howard, 3 soeurs Mme A. Auger (Nellie), Mme M. Lalumière (Lola), Mme R. Harvey (Peggy). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St. Monica, où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McEWEN (Landolpho) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Landolpho McEwen, époux de Béatrice Hogues, demeurant à 11,900, rue Guertin, père de Mme Pierre Brouillet (Suzanne) et de Mme Jacques Labrosse (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, Boul. de Salaberry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Lionel "professeur") — A St-Basile-le-Grand, le 19 octobre 1968, à l'âge de 72 ans, 11 mois, est décédé M. Lionel Ménard, professeur, époux d'Angelina Ménard, demeurant à 18 rue Mathieu, à St-Basile-le-Grand, père de M. André Ménard de St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 Boul. Laurier, à Beloeil
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTOUR (Abbé Louis-Philippe) — A St-Jérôme, le 19 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. l'Abbé Louis-Philippe Montour, aumônier à l'Hôpital Youville. Exposé aux salons H. Trudel et Fils, 400 rue Labelle, St-Jérôme. Translation lundi soir le 21, départ à 7 h. p.m. pour l'église paroissiale de St-Philippe d'Argenteuil. Service mardi le 22 à 8 h. 30 a.m. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Sylvio) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Sylvio Morin, fils de feu Joachim Morin et de Léona Desroches, demeurant à 8333, St-Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Richard) — A Duvernay, le 20 octobre 1968, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Richard Paradis, époux de Suzanne Louiseize, demeurant au 11,685 Montpellier, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 Boul. Pie-IX
à 1 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (Aurore) — A Montréal le 19 octobre 1968, est décédée Mlle Aurore Perrault, fille de feu Alexis Perrault (Pilote), et de feu Mansias Gauthier. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Révérende Soeur Jeanne, S.S.C., Yvonne (Mme Z. Gagné), 1 belle-soeur, Adrienne, épouse de feu J. Perrault et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Le convoi funèbre est parti des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service fut célébré à 8 hres, par M. l'abbé Jean-Guy Cadotte, cousin, et de là au cimetière de Deschambault, comté Portneuf.

PILON (Mme Joseph) — A Pierrefonds, le 18 octobre 1968, à l'âge de 73 ans 4 mois, est décédée Mme Joseph Pilon née Alma Grevier, mère de l'abbé Edouard Pilon, responsable de pastorale à la Commission des écoles Catholiques de Montréal, Léo, Emile, Mme Fernand Paquin (Jeannine), Willie, Mme Marcel Pilon (Marguerite) Philippe et Jean-Guy. Demeurant à 19850A Boul. Gouin Ouest, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114, Boul. Gouin Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Rodrigue) — A St-Chrysostome, le 20 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement Rodrigue Poirier, agent d'assurance pour la Great West, Assurance-Vie, époux de Corona Ouimet. Il laisse dans le deuil ses enfants Huguette (Mme Marcel Décarie), Carmen (Mme Doris Labrèche), Pierrette (Mme Marcel Durocher), Donald, Louisette (Mme Jacques Desjardins) et ses frères et soeurs Yvette (Mme veuve Louis-Joseph Roy), Guy Poirier, Gaétane (Mme Léo Labadie), soeur Madeleine, des Soeurs des Sts-Noms-de-Jésus et Marie, Jacques Poirier, Jacqueline (Mme Lionel Payant), Soeur Réjeanne, des Soeurs Sts-Noms-de Jésus et Marie, l'abbé Ivanhoé p.s.s., Bruno Poirier, Gervaise (Mme Claude Bellemare) et de nombreux petits-enfants, demeurant 178, boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convois funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose
à 3 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 4 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. J.-L. Dumouchel

Décédé à sa résidence d'été de Saint-Jean, le 19 octobre, le défunt sera exposé au salon mortuaire Oligny 110, rue Saint-Georges, à Saint-Jean, Qué. Le service aura lieu mardi le 22 octobre, à 10 heures a.m., à la cathédrale de Saint-Jean, Qué. L'inhumation aura lieu à Kingsey Falls, Qué.

RAPATEL (Adrien) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Rapatel, époux de Marguerite Chaboillez demeurant à 5105 Ste-Catherine Est, app. 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Gustave) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gustave Richard, époux d'Albertine Girard, demeurant à 9200, Place de Montgolfier. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, Boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Rosario) — A Montréal le 20 octobre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Rosario Roy, époux en 1ières noces de feu Marie-Anne Martin et en 2èmes noces d'Albertine Nault, demeurant à 3435 rue Rouen, app. 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3196 Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9

Les citoyens de Saint-Michel votent l'annexion à Montréal

— Page 13

Les mémoires de Robert Kennedy
— Page 61

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Notre cahier sur le SKI
— page 25

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, lundi le 21 octobre 1968 / saint Hilarion / 84e année, No 245 / 72 pages / 6 cahiers / Les prévisions météorologiques : ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum : 45° / Maximum : 60°

AUJOURD'HUI

"Qu'est-ce qu'ils veulent, ces étudiants du Québec ?"

L'"occupation" des collèges et des écoles par les étudiants semble sur le point de se terminer. Mais est-ce que cela veut dire qu'après tout va rentrer dans l'ordre comme avant ? Rien n'est moins sûr.

On peut s'en rendre compte par le compte rendu de la table ronde organisée en fin de semaine par LA PRESSE dans le but de mieux connaître les motivations et les buts des "occupants".

Il ne s'agit plus seulement de demander de meilleures bourses ou même une deuxième université : c'est tout le système social nord-américain qui est remis en question : gouvernement, autorités, système économique. "On ne veut plus élire des gens pour gouverner à notre place, c'est au peuple, étudiant ou adulte, de gouverner lui-même directement", affirment les étudiants en révolte.

— En pages 8 et 9

• Première greffe du coeur à Toronto — Sixième à Montréal
— Page 49

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Apparition surprise

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a fait une brève mais remarquée apparition, lors du gala du Comité des jeunes à la Place des Arts, samedi soir. Mlle Louise Marleau l'accompagnait.

— Nos informations page 15

Un Québec fort dans la solidarité canadienne

Les "autres" vont respecter les droits de la majorité

– Jean-Jacques Bertrand

par Gilles DAOUST
envoyé spécial de LA PRESSE

COWANSVILLE — Un Québec fort dans la solidarité canadienne, un Québec bâti sur des bases économiques solides, dans le respect des droits et traditions des autres, en autant que ces "autres" respectent les droits de la majorité.

Tel le thème principal que tantôt en anglais, tantôt en français, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a développé hier au cours de la première tournée qu'il effectuait dans son comté de Missisquoi depuis son accession au poste de chef du gouvernement.

La tournée a conduit M. Bertrand à travers les principales municipalités du comté où cohabitent dans la plupart anglophones et francophones.

Par contre, M. Bertrand a insisté pour qu'au sein des industries et des écoles anglaises, le français ait une place plus grande.

La visite, au cours de laquelle M. Bertrand a rappelé les étapes diverses de sa carrière politique devant ses électeurs et les a remerciés de l'avoir appuyé jusqu'ici, a nettement démontré, selon les observateurs, que le nouveau premier ministre n'a aucunement l'intention d'être un chef de gouvernement transitoire.

Mais, en plus des éloges faits à feu M. Daniel Johnson, des remerciements à ses électeurs, de divers appels aux jeunes, M. Bertrand a formulé plusieurs commentaires sur la question de la contestation étudiante et de même que sur la question linguistique et constitutionnelle.

A Farnham, où, par un soleil d'automne éclatant, environ 400 électeurs étaient massés devant l'hôtel-de-ville, M. Bertrand a cité le dévouement de feu M. Daniel Johnson en exemple aux jeunes.

"Suivez cet exemple, a-t-il lancé, et vous parviendrez aux postes de commande.

"La meilleure contestation dans la vie d'un homme est celle qu'il fait avec lui-même pour se vaincre et pour servir".

Plus tard, à Cowansville, au terme de sa tournée, le chef du gouvernement devait ajouter devant plus d'un millier de citoyens:

"On dit que les hommes politiques sont des croulants? On dit qu'ils refusent la contestation? Non! Nous ne la refusons pas! Cependant nous demandons qu'il y ait un ordre. Non pas la tranquilité stagnante, mais un ordre où existe le respect de la liberté, un climat

Voir DROITS, page 2

Le nouveau couple Onassis

téléphoto PA

Mme Jacqueline Onassis tient son nouvel époux par le bras à l'issue de la cérémonie nuptiale qui s'est déroulée hier à Skorpios, îlot de l'archipel Ionien appartenant à l'armateur grec. Un pope orthodoxe les a unis.

Jackie a épousé Onassis selon le rite orthodoxe

LEUCADE, Grèce. (AFP, UPI) — Une cérémonie religieuse orthodoxe toute simple a consacré, hier après-midi, dans la chapelle toute blanche de la "petite Vierge", à Skorpios, l'union de Jacqueline Kennedy avec Aristote Onassis.

Les invités et les journalistes qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur de la chapelle ont suivi la cérémonie dans les jardins proches, sous une pluie torrentielle.

Accompagnée de ses enfants, Mme Kennedy avait quitté le yacht "Christina" à bord d'une vedette rapide pour se rendre à la chapelle située à proximité de la plage de l'île. M. Onassis s'est rendu à la chapelle en voiture.

Un grand nombre de journalistes, caméramen et photographes avaient tenté de s'approcher de l'île à bord de bateaux de pêche malgré l'interdiction qui leur avait été faite de débarquer sur l'île. Certains avaient sauté à l'eau et avaient gagné les arbres qui entourent la chapelle.

Le "Christina" était décoré de lumières multicolores et de drapeaux.

Le seigneur de l'île avait permis à une douzaine de journalistes d'assister à la cérémonie. Mais ils furent conduits à l'autre bout de l'île. S'étant rendus compte que la cérémonie nuptiale avait commencé, ils se rendirent à la chapelle, mais y trouvèrent la porte barrée par un agent du "Secret Service" américain.

L'archimandrite Polycarpos Athanassiou, recteur de l'église de Kapnikarea d'Athènes, entouré de deux chantres, a officié au cours de la cérémonie qui n'a duré qu'une demi-heure.

A Rome, le couturier Valentino déclarait samedi que la robe que Mme Kennedy porterait pour son mariage était à New York depuis six mois. Cette robe lui avait été commandée en mars dernier lorsqu'il avait présenté sa collection à New York et elle avait été expédiée en mai. De couleur beige, elle est composée d'une casaque de dentelle et de crêpe georgette, et d'une jupe courte plissée.

Le couturier a compris que ce serait celle que Mme Kennedy porterait pour son mariage lorsqu'il a été informé qu'avant de partir pour la Grèce, elle avait commandé à Bergodf Goodman de New York un cache-chignon de même tissu.

Quant à M. Onassis, il portait un costume bleu sombre et une cravate rouge, oeillet à la boutonnière.

"Je suis très heureuse d'être ici", avait déclaré samedi Mme Kennedy à l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse qui n'avait eu guère le temps de lui poser une autre question. En effet, les "gorilles" de M. Onassis l'ont obligé à regagner immédiatement la barque qui l'avait amené jusqu'à l'île de Skorpios. La future Mme Onassis était radieuse samedi à bord du "Christina", en pantalon de toile blanche et chemisier noir, pieds nus, très discrètement maquillée, ses longs cheveux au vent, dans le grand soleil de Grèce. Mme Kennedy a répondu dans son français parfait.

A New York, l'archevêché grec-orthodoxe des Amériques a fait savoir qu'il avait prononcé la dissolution du premier mariage de M. Onassis à l'issue du divorce obtenu, dans l'Etat de l'Arkansas, par Mme

Voir EPOUSE, page 7

L'Amérique ressent le choix de Jackie comme un camouflet

par Louis WITNITZER
collaboration spéciale de New York

"Timeo Danaos et dona ferentes" (Je crains les Grecs et surtout quand ils apportent des cadeaux). C'est le texte du télégramme que le président John F. Kennedy avait envoyé en novembre 1963 à son épouse pour lui déconseiller d'effectuer une croisière en mer à bord du yacht d'Aristore Onassis, richissime armateur grec. Ce dernier avait alors maillé à partir avec le gouvernement américain et les hommages assidus qu'il prodiguait à Lee Radziwill, soeur de Jacqueline Kennedy, étaient jugés suffisamment embarrassants en haut lieu sans que par surcroit la première dame du pays vienne étaler au grand jour un "copinage" jugé mal séant.

Depuis 25 ans, une [illegible]té sans merci met[illegible]x prises "Ari" Ona[illegible]e suis un pirate" [illegible]il mais ses ennemis [illegible] surnommé "l'araignée velue") et Stavros Niarchos, autre armateur herculéen. Le premier gère à peu près sans intermédiaires, à la manière de Paul Getty, Howard Hughes et H. Hunt sa fortune apatride : 300 millions de dollars, 100 compagnies, 5,000 employés, 4 millions de tonnes. Le second "avoue" 500 millions de dollars. Tous deux épousèrent en premières noces les filles de l'armateur Stavros Livanos (qui lui non plus n'a rien d'un mendiant). L'un fit construire des pétroliers de 105,000 tonnes, l'autre de 106,000 tonnes. L'un acheta une île, l'autre une île plus grande (Scorpios, la nouvelle patrie de Jacqueline). L'un installa son quartier général à bord d'un yacht somptueux, l'autre, Onassis, fit convertir une ancienne Corvette canadienne en palais flottant (le "Christina") où Churchill, Greta Garbo et Cary Grant venaient se reposer.

Niarchos épousa en deuxièmes noces la fille d'Hen-

Voir AMERIQUE, page 7

Marches de solidarité

La contestation des étudiants s'oriente vers une autre direction

Loin de constituer le terme du mouvement de contestation étudiante déclenché il y a près de deux semaines à travers le Québec, les grandes marches de solidarité qui se déroulent aujourd'hui à Montréal et à Québec indiquent plutôt que la "révolution étudiante" s'oriente dans une autre direction.

Pour l'Union générale des étudiants du Québec, les marches permettront aux étudiants qui depuis 10 jours ont travaillé séparément dans leurs institutions de se retrouver tous ensemble pour communiquer au public leur désir de société nouvelle.

La marche sera aussi pour les étudiants l'occasion de manifester leur décision ferme de ne pas tenir compte de l'ultimatum du ministre de l'Education, M. Cardinal, les enjoignant de retourner en classe aujourd'hui.

Une marche toutefois a été contremandée : il s'agit de celle de Chicoutimi. A ce CEGEP, les cours ont repris ce matin à 8 h. 10, mais il devait y avoir assemblée générale cet après-midi pour renseigner les étudiants sur les résultats de l'occupation.

La contestation sera redéfinie dans les jours à venir à Chicoutimi.

A Jonquière, les élèves sont également rentrés en classe, mais l'occupation technique continue 24 heures par jour. Des comités d'étudiants travailleront tous les soirs et les locaux continueront d'être occupés pendant la nuit.

Au CEGEP Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, les professeurs se sont présentés aux cours ce matin, mais l'abbé Charles Valois, directeur de l'institution, a avoué que peu d'étudiants y avaient assisté. L'abbé Valois, qui a réintégré son bureau, a déclaré que le collège était très propre, les étudiants ayant fait le ménage avant de terminer l'occupation physique des lieux. Seul l'économat restait quelque peu chambardé ce matin.

Les étudiants de ce CEGEP ont par ailleurs fait savoir ce matin qu'ils réinvitaient les administrateurs à venir discuter avec eux, et qu'ils avaient décidé de poursuivre leurs travaux d'ateliers avec les professeurs et les parents. Ils

Voir ETUDIANTS, page 2

• *L'Université a raté l'occasion de descendre dans la rue* — Page 5

• *Pas de sanctions contre les étudiants des Sciences sociales* — Page 18

• *L'indice d'une contestation qui prendra beaucoup plus d'ampleur* — Page 20

Trêve de 36 heures au Nord-Vietnam

d'après AFP, PA, UPI, Reuter

Pendant qu'on attend la réaction d'Hanoï au dernier plan soumis par le président Johnson en vue d'en venir à un arrêt total des bombardements au Nord, les Etats-Unis et le Nord-Vietnam décrètent un cessez-le-feu de 36 heures sur une étendue de 283 milles carrés au Nord afin de permettre la libération de 14 marins nord-vietnamiens.

La libération des prisonniers se veut un "geste de bonne volonté" déclare un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon. Les prisonniers ont été libérés à bord d'un navire de débarquement américain et ils ont pris pied sans incident sur la terre nord-vietnamienne, a ajouté le porte-parole.

Les quatorze prisonniers faisaient partie d'un groupe de 19 hommes capturés alors que les trois bateaux sur lesquels ils étaient embarqués avaient été coulés dans le golfe du Tonkin au cours d'une patrouille. Les cinq autres ont déjà été libérés, deux pour maladie en 1967, les trois autres en mars 1968.

Le cuirassé américain "New

Voir VIETNAM en page 2

• *Saigon n'a pas droit de veto, dit Humphrey* — Page 70

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 59, 62 à 70
Arts et spectacles / 50-51
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 16
Editorial / 4
Finance / 54 à 56
Horoscope / 17
Informations étrangères / 61
Les secrets de polichinelle / 16
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 59
'Mot-mystère" / 52
Nouvelles régionales / 56
Radio et télévision / 22
Sports / 37 à 47
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 34

CKAC 73 AU CADRAN

DROITS

SUITE DE LA PAGE 1

où la jeunesse discute et propose des solutions constructives.

"Jamais je ne refuserai de répondre aux besoins de mon temps en utilisant des moyens nouveaux!"

Sur la question constitutionnelle et linguistique, M. Bertrand ajoutait à ses déclarations au fur et à mesure qu'il progressait dans sa tournée.

A Clarenceville, où la population est à forte proportion anglophone, le chef du gouvernement a déclaré, en anglais, à un groupe de citoyens de l'endroit et d'autres venus des paroisses voisines :

"Je suis prêt à servir Missisquoi, sa population anglophone et francophone... cette région où l'on a tenté de vivre en bonne entente, de réaliser l'amitié qu'on doit trouver entre citoyens d'un même comté... Ce comté appartient autant aux anglophones qui y vivent qu'à moi-même, car ils aiment ce Québec qui est nôtre.

Quelques instants plus tard, dans la petite municipalité de Pike River (St-Pierre-de-Véronne), M. Bertrand a tout d'abord déclaré que sa carrière s'était passée à défendre tout le monde sans considération des partis, de race, langue ou religion.

"La reconnaissance des gens d'ici, a-t-il dit, a fait que pendant 20 ans j'ai plongé des racines profondes dans la terre de Missisquoi, des racines d'une telle vigueur qu'elles m'ont permis d'assurer ma carrière politique et m'ont préparé à assumer aujourd'hui le premier poste du Québec, ce Québec auquel vous croyez, qui devient de plus en plus fort, ce Québec qui est le fruit de votre travail, ce Québec où doit régner la justice et le respect des droits."

M. Bertrand a ensuite fait allusion aux nombreux immigrants loyalistes venus s'installer à Pike River. "Ces gens deviennent québécois comme nous a-t-il dit. Il viennent ici pour y faire leur vie, ils ajoutent à notre richesse. Ce n'est pas à vous, gens de Pike River et des alentours que je dois dire combien nous devons les accueillir avec amour."

Le chef du gouvernement a ensuite déclaré aux citoyens qu'il continuerait à les servir et à servir le Québec. "J'espère, a-t-il ajouté, que lorsque je quitterai ce Québec, on pourra dire la même chose de moi que l'on a dit de M. Johnson: qu'il fut un Québécois fidèle et un Canadien loyal!"

Pour bâtir un Québec, a ensuite affirmé M. Bertrand, rien n'empêche de rechercher la solidarité canadienne. Nous sommes à côté des frontières américaines, nous avons besoin du Canada; mais le Canada a davantage besoin de nous pour demeurer le Canada.

A Bedford, municipalité d'environ 4,000 habitants dont 60 p. 100 environ sont francophones, le premier ministre a demandé aux anglophones de veiller à ce qu'une place de plus en plus grande soit faite au français dans les industries locales.

"Nous avons des problèmes sérieux, a dit M. Bertrand, Nous devons les régler en hommes de raison et non en fanatiques. Il nous faut un Québec fort dans la solidarité canadienne ou tous ceux qui croient comme moi travailleront ensemble, en posant des gestes concrets.

A Farnham, où les problèmes d'emploi sont, paraît-il, assez profonds, M. Bertrand a par ailleurs déclaré qu'il comprenait la nécessité du développement industriel et que, d'ailleurs, un Québec fort ne pourrait s'ériger sans une base économique solide, surtout en raison des jeunes que nous continuons à former.

C'est à Cowansville, finalement, que M. Johnson a clôturé sa tournée du comté, devant plus d'un millier d'électeur massés devant l'hôtel-de-ville.

Du haut du balcon de l'édifice municipal, M. Bertrand a tout d'abord fait allusion à l'amitié qui l'avait lié à M. Daniel Johnson.

"Son nom, a-t-il dit, appartient à l'histoire du Québec. La jeunesse pourra s'inspirer de sa loyauté à la solidarité canadienne. La vie, toutefois, doit continuer, il faut poser des gestes et non faire des discours".

L'un de ces gestes, selon M. Bertrand, est celui d'assurer une place de plus en plus importante au français dans le Québec. Le premier ministre a cité l'expérience de Cowansville où, sur un même campus, cohabitent une école anglaise et une école française utilisant certains services en commun.

"Je sais que mes compatriotes anglophones, a-t-il dit, en anglais, qui sont des gens de raison, comprendront que le français doit être utilisé de plus en plus afin de conserver au Québec cette particularité qui en fait un apport pour le Canada. Ils comprendront qu'il faut agir et apprendont davantage le français. Cowansville donnera l'exemple à cette province.

M. Bertrand a terminé son discours en affirmant à ses électeurs qui le connaissent depuis 20 ans que même devenu premier ministre, il était demeuré le même.

"Mes idées sont les suivantes, a-t-il lancé: il faut un Québec fort mais, pour cela, il nous faut un gouvernement bien organisé, un gouvernement actif, un Parlement où les sornettes et les discussions inutiles devront cesser, un parlement capable de répondre aux besions de la population, un gouvernement qui, tout en suivant les jalons posés par M. Johnson mettra l'accent sur l'utilisation des méthodes modernes pour régler des problèmes nouveaux.

Vous qui m'avez appuyé, aidez-moi à remplir ce rôle au service du Québec, à réaliser ce rêve d'un Québec fort, capable de préparer l'avenir de nos jeunes à qui il appartient."

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

Jersey" a abandonné hier ses opérations au Nord-Vietnam pour bombarder le Sud-Vietnam à la hauteur de la ville de Nha Trang. Le navire a tiré salve après salve pendant une heure et demie sur des grottes présumées suspectes.

Par ailleurs, des porte-parole américains et sud-vietnamiens ont confirmé, aujourd'hui, qu'aucune attaque au sol due à l'initiative des Vietcong et Nord-Vietnamiens n'avait été signalée au cours de la journée d'hier sur l'ensemble du territoire sud-vietnamien.

Cependant, 110 missions de bombardement ont été effectuées, dimanche, au-dessus du Nord-Vietnam par les pilotes américains en dépit d'un plafond très bas. Un avion à réaction "Phantom" qui participait à l'une de ces missions a été abattu par la DCA nord-vietnamienne au large de l'île du Tigre, non loin de la zone démilitarisée. Les artilleurs nord-vietnamiens ont abattu ensuite un hélicoptère géant "Jolly Green" qui venait récupérer les deux membres d'équipage.

Enfin, le quartier général américain annonce que 24 Américains ont perdu la vie dans la chute d'un bimoteur de transport C-47 dans les hauts plateaux. Vingt des 24 morts étaient des membres de l'aviation, deux étaient de l'armée et les deux autres étaient des civils.

Nervosité à Saigon

Entre-temps, à Saigon, on s'attend à un regain d'activité de la part des bouddhistes. De source bien informée, on apprend que des manifestations pourraient se dérouler pendant les prochains jours. Certaines d'entre elles auraient lieu en faveur du général Duong van Minh, héros de la révolution du Vietnam après quatre ans d'exil en Thaïlande.

Le président van Thieu et l'ambassadeur Ellsworth Bunker ont conféré durant une heure, hier — leur quatrième rencontre en cinq jours. Selon des diplomates de l'ONU, le président Johnson offre de cesser complètement les bombardements aériens au Nord et de reconnaître le FNL comme interlocuteur valable si Hanoi accepte, de son côté, de reconnaître le régime de Saigon.

Différends avec Saigon

Six sénateurs sud-vietnamiens ont admis samedi après-midi qu'il existait des différends entre le Sud-Vietnam et les Etats-Unis concernant l'arrêt total des bombardements sur le Nord-Vietnam. Le président Thieu, soutenu par le vice-président Nguyen Cao Ky, et apparemment tous les membres du gouvernement et la majorité des sénateurs et députés, a décidé d'exercer le maximum de pression sur le gouvernement américain et ses alliés au Vietnam pour retarder ou empêcher la suspension des bombardements sur le Nord-Vietnam.

Cette soudaine opposition sud-vietnamienne a créé une tension dans les relations entre les gouvernements des deux pays. Toutefois, le président Thieu a encore reçu hier l'ambassadeur Ellsworth Bunker, mais les observateurs américains affirment qu'en réalité les conversations Thieu-Bunker n'ont rien de cordial. Le représentant du président Johnson aurait aussi reçu des instructions pour exercer le maximum de pression sur le président Thieu, pour qu'il accepte notamment l'ouverture de négociations avec le FNL. Or, le président Thieu a annoncé publiquement samedi qu'il ne reconnaîtra jamais le FNL et que son gouvernement n'acceptera pas de négocier avec les représentants du FNL.

Le président Thieu a demandé qu'Hanoi fasse savoir officiellement à Saigon qu'il est "prêt à procéder à une désescalade militaire", qu'il reconnaisse le gouvernement de Saigon comme le "seul représentant authentique du peuple sud-vietnamien" et qu'il engage avec Saigon "des négociations directes menant rapidement à des résultats sérieux". Ainsi, ce ne seraient plus les Etats-Unis qui mèneraient les négociations, mais le gouvernement sud-vietnamien.

Au cours de sa conférence de presse, le président Thieu a surpris les journalistes samedi en affirmant qu'il n'était pas au courant des détails des récentes propositions qui auraient été faites par Washington à Hanoi sur l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam. "Je ne sais pas quel message a été envoyé par les Etats-Unis à Hanoi", a dit le président Thieu, qui a ajouté: "Je ne peux pas vous dire tout ce qui se passe entre Washington et Hanoi".

Le durcissement sud-vietnamien constaté dans la conférence de presse du président Thieu et par les motions des deux Assemblées sud-vietnamiennes est un avertissement aux Etats-Unis, estiment les milieux diplomatiques à Saigon.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

qualifient la nouvelle occupation de psychologique. Les différents comités sont en train de rédiger des projets précis de réforme, et les étudiants ne reprendront les cours que lorsque ces projets seront acceptés par l'administration.

Un porte-parole des étudiants de Valleyfield a déclaré ce matin que les cours ont repris ce matin, et que "le régime totalitaire est revenu". Ce CEGEP devait être représenté par environ 200 étudiants à la grande marche de Montréal cet après-midi. Les étudiants ont également décidé qu'ils seraient présents à la réunion publique de la corporation du CEGEP qui doit avoir lieu ce soir.

Le CEGEP Maisonneuve, qui a été fermé par les autorités samedi dernier, était toujours occupé ce matin et les étudiants devaient tenir une assemblée afin de se prononcer sur une formule susceptible de permettre la reprise des cours.

Tout en reconnaissant la nécessité d'une administration "sous une forme nouvelle", les étudiants du CEGEP de Maisonneuve blâment l'administration actuelle d'avoir "démissionné face à ses responsabilités en annonçant la fermeture du collège".

A l'école secondaire de Mont-de-LaSalle, à Laval, les administrateurs ont réintégré leurs locaux, mais il n'y avait pas de cours aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, les administrateurs ignoraient encore si les cours auraient lieu demain.

La marche de Montréal se terminera au centre sportif de l'Université de Montréal.

Faire les changements

"Pour la première fois, a déclaré hier soir un porte-parole de l'UGEQ, les étudiants ne manifesteront pas contre quelque chose. Les étudiants n'attendent plus les changements du ministre de l'Education, du premier ministre ou du gouvernement. Ils ont pris conscience au cours des derniers dix jours de réflexion qu'ils ne doivent plus demander le changement mais le faire."

L'UGEQ déclare que le mouvement étudiant n'est pas fini, qu'il ne finira pas, mais que sous des formes différentes il se poursuivra jusqu'à la victoire. Les assemblées étudiantes du week-end, et celles qui ont lieu aujourd'hui, permettent de voir dans quel sens ira la contestation durant les prochains jours : des sessions d'études visant à l'élaboration des mécanismes de cogestion ou d'autogestion.

Samedi soir, les étudiants du CEGEP Edouard-Montpetit ont ainsi décidé au cours d'un vote secret de transformer leur occupation. Ils consacreront la semaine à l'étude des modalités d'application d'un régime d'autogestion.

L'administration a été admise dans l'institution à partir de minuit. Le bulletin officiel du comité de coordination des étudiants précise cependant que les cadres administratifs ne disposeront d'aucun pouvoir relatif au domaine pédagogique et disciplinaire.

La conception et la mise en place des cours relèveront exclusivement des professeurs et des étudiants, note aussi le communiqué. L'assemblée de samedi soir a réuni 600 étudiants. Le vote a été de 375 en faveur de l'autogestion, 150 contre.

Le collège Edouard-Montpetit n'est pas la seule institution à avoir fait connaître son option. L'école des Beaux-Arts poursuit déjà son expérience d'autogestion depuis les débuts de l'occupation.

A l'Université de Montréal, les étudiants de la faculté de Philosophie se réuniront demain matin pour abolir les cours traditionnels et installer un régime d'autogestion. Ce ne sera plus une occupation matérielle mais une "occupation totale" car on occupera aussi les cerveaux, a déclaré samedi soir un porte-parole des occupants de la faculté.

A la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, une entente est intervenue hier après-midi entre le comité de coordination des occupants et les porte-parole des étudiants qui s'étaient jusqu'ici opposés à l'occupation des locaux. On s'est mis d'accord pour une union de toutes les forces pour la revendication de la cogestion. Un assemblée plénière devait ce matin se prononcer sur une proposition en ce sens.

Au département de géographie, on tiendra des sessions d'études jusqu'à la solution des problèmes les plus immédiats. Les étudiants n'ont pas encore précisé quelle formule ils privilégient. Après avoir participé à la marche aujourd'hui, les étudiants du département se réuniront en plénière, mercredi soir, pour prendre une position précise.

Au collège Sainte-Marie, la majorité des étudiants de jour a voté pour une reprise conditionnelle des cours. Ces conditions : reprise des cours à 5 h, cet après-midi, poursuite de l'appui à la contestation étudiante et non-confiance à l'égard du conseil de l'association étudiante. Et, le scrutin apparaît déjà devoir être contesté, surtout à cause du vote de non-confiance qui, pris en même temps que les autres conditions, devrait, selon ceux qui contestent le scrutin, venir de la majorité entière, étudiants du soir y compriss.

De la majorité ayant droit de vote, puisqu'il semble que des élèves de 12e année ont voté aujourd'hui, sans pourtant être membres de l'association étudiante. Aussi, est-il question de contester le vote de ces derniers et de tenir un vote complémentaire chez les étudiants du soir. Il est aussi question que l'actuel conseil d'administration des étudiants disparaisse, après toutefois avoir transféré ses pouvoirs à trois conseils de section : une réforme de structures...

Au CEGEP du Vieux-Montréal, le siège social et le pavillon Lomer-Gouin étaient encore occupés hier soir, mais, là aussi, une assemblée générale était prévue pour ce matin, à 10 h, pour décider de la voie à prendre. Les dirigeants du Syndicat des étudiants du collège ont demandé également à leurs membres de participer à la marche d'aujourd'hui. Le ralliement des étudiants devait avoir lieu au parc de stationnement du siège social.

Hier soir, les dirigeants de l'UGEQ se refusaient à évaluer le nombre de participants aux différentes manifestations d'aujourd'hui. Mais on s'attendait à une participation massive étant donné le nombre d'institutions qui ont fait savoir leur intention d'appuyer la marche.

le TEMPS qu'il fera

Au-dessus de la normale

Située en bordure orientale d'une zone anticyclonique, la région de Montréal bénéficiera d'un temps généralement beau et de températures légèrement au-dessus de la normale aujourd'hui et demain.

Les Maritimes sont moins favorisées alors qu'elles subissent les derniers assauts de l'ouragan Gladys qui, après s'être transformé en tempête, a remonté la côte en direction nord-est.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

APPELEZ AUJOURD'HUI – NE TARDEZ PAS
CONTRE-FENETRES – PORTES – AUVENTS – REVETEMENTS
PERMANENTS EN ALUMINIUM
Composez
279-8551
ALSCO
1530 EST, BEAUBIEN, MONTREAL, QUE.
SUCCURSALE D'OTTAWA 605 SOMERSET — 236-0734

$ ÉPARGNES $
ALPRO
ALUMINIUM
PORTES
• FENETRES • PORTES
• AUVENTS • REVETEMENT
FENETRES
Spécial d'automne
FENETRE
$24.95
estimation gratuite
8042, rue ST-HUBERT Tél.: 279-2426
Montréal 10

B.P.
ALUMINIUM
Consultez quelqu'un qui s'y connait
CLAPBOARD
EN ALUMINIUM
PORTES
EN ALUMINIUM
FENETRES
EN ALUMINIUM
AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE
BENOIT PERRAS
Président
GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE
B.P.
ALUMINIUM
60, François-Gauthier
BOUCHERVILLE
655-1324

Il a plus de 110 ans.

C'est, en effet, l'âge théorique d'un représentant de la New York Life.

Cet âge théorique est celui que lui confère l'expérience acquise par la New York Life, qui veille sur la sécurité financière de milliers de Canadiens depuis plus de 110 ans. Nous communiquons ainsi une sagesse plus que centenaire à cet homme relativement jeune qui nous représente. Nous lui avons appris, par exemple, certaines caractéristiques de l'impôt sur le revenu et comment réduire en partie cet impôt au moyen d'un plan d'épargne-retraite enregistré et assure. Notre représentant connaît aussi plusieurs moyens d'étendre votre couverture d'assurances à mesure que grandissent vos besoins, et cela sans trop mordre dans votre budget.

Ainsi, le représentant de la New York Life a le dynamisme d'un homme jeune et bénéficie de l'expérience d'une entreprise ancienne. Vous pouvez lui faire confiance: il connaît son affaire sur le bout du doigt.

Et il est à votre entière disposition.

NEW YORK LIFE

New York Life

1425, rue de la Montagne
M. Leslie F. Farrell, CLU, gérant
2120 est, rue Sherbrooke
M. Albert Vaillancourt, CLU, gérant

874-7111
LE numéro à composer pour vendre ou louer votre maison par une PETITE ANNONCE "SUCCÈS"

LA PRESSE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 21 OCTOBRE 1968 — 84e ANNEE — No 245
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Laval n'a pas l'intention de céder ses droits sur l'Express des îles

par Pierre VENNAT

La ville de Laval désire à tout prix éviter une polémique avec Montréal, mais n'entend pas pour autant laisser sacrifier ses intérêts alors que l'acquisition de l'Express des îles pourrait enfin l'aider à solutionner ses problèmes de transport en commun.

Les autorités de Laval, qui s'étaient réjouies que la Société urbaine de transport rapide Inc. eut obtenu le matériel roulant de l'Expo-Express pour le convertir en métro aérien au-dessus de l'île Jésus, s'étaient abstenues de commenter les déclarations de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et du maire Jean Drapeau qui avaient qualifié cette vente de "révoltante" et d' "insensée".

Tout comme elles se sont abstenues de se réjouir publiquement de la déclaration du ministre Jean-Luc Pépin qui a déclaré à Ottawa jeudi que la vente de l'Express des îles, ou l'Expo-Express si l'on aime mieux, était finale, afin de ne pas envenimer, dit-on, des relations avec l'administration de la métropole qui ont toujours été cordiales jusqu'ici et que l'on entend maintenir à ce niveau.

Ce silence ne signifie pas, au contraire, que Laval n'entend pas, elle non plus, faire valoir son point de vue à Québec dans le cas où la métropole aurait réellement l'intention de compter sur l'appui du gouvernement provincial pour entreprendre une campagne en vue de faire renverser la décision de la Compagnie de l'Exposition universelle.

Le porte-parole de la ville durant l'absence du maire Jacques Tétreault, qui doit revenir à l'hôtel de ville cette semaine après un court séjour en Europe, le Dr Lucien Paiement, a déclaré qu'il comprenait très bien la position de la métropole mais que l'on devait également comprendre celle de Laval.

"Montréal, de dire le Dr Paiement, s'est attiré l'éloge du monde entier avec Expo 67. Et Terre des hommes 1968 s'est également attirée un concert d'éloges bien mérité.

"Il est donc normal que les administrateurs de la métropole voient partir avec regret une partie de ce que fut l'Expo, tout comme on a regretté le départ des pavillons soviétique et tchécoslovaquie après l'Expo 67.

"Mais, tout comme Terre des hommes 1968 fut un succès malgré l'absence de ces deux pavillons, je suis certain que les administrateurs de la métropole trouveront une solution de rechange à la satisfaction de tous".

Le Dr Paiement a rappelé que l'Expo-Express était une partie "utile" mais non essentielle de Terre des hommes alors que l'instauration d'un réseau de transport en commun à Laval est une nécessité.

"Le rapport Campeau a démontré hors de tout doute la nécessité pour Lava, la grande voisine de Montréal, de se doter d'un réseau de transport en commun. Il a conclu qu'un monorail ou métro aérien serait la solution idéale.

"Une société, SUTRI, s'est formée et a offert un montant pour obtenir le matériel de l'Expo-Expresse, lequel, il faut bien se le rappeler, était propriété, non de Montréal, mais de la Compagnie de l'Exposition Universelle.

"La soumission de SUTRI, fut jugée recevable, elle était la plus haute, et SUTRI obtint le matériel.

"Il est dommage qu'une décision qui est avantageuse pour Laval semble être désavantageuse pour Montréal, mais, dans le fond, il n'en est rin.

"Car le métro aérien que compte ériger SUTRI avec l'Expo-Express alimentera chaque jour le métro montréalais de milliers de citoyens de Laval, tout comme il permettra aux nombreux Montréalais qui le désirent de se rendre facilement sur l'île Jésus. A la longue, tout le monde y gagnera".

28 morts, dont 21 sur les routes

Vingt-huit personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la dernière fin de semaine.

La route a été la cause de 21 pertes de vie.

Deux personnes sont mortes écrasées sous un tracteur. Un jeune homme a fait une chute funeste, un autre est mort dans un accident de chasse, un adolescent s'est tué en nettoyant son fusil, un bambin de 9 ans a été électrocuté et un homme s'est noyé.

Quatre accidents de la circulation ont causé, à elles seules, la mort de 10 personnes.

VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Irène Caissy, 23 ans, rue Hutchison, à Montréal, son frère, **Réal Caissy**, 20 ans, de Bonaventure, comté du même nom, et **Gérald Landry**, 19 ans, de Carleton, comté de Bonaventure, tués, vers 2 h. hier matin, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 6, à Maria, comté de Bonaventure.

Mme Dresser Donald, 60 ans, du 220, avenue Cloverdale, à Dorval, ainsi que **M. et Mme J. A. McDonnell**, âgés d'environ 60 ans, du 70, rue Trenton, à Manchester, New Hampshire, tués, vers midi et demi samedi, dans une collision de deux autos survenue à Baie-d'Urfé, à l'intersection du Chemin Morgan et de la route no 2-20. Une quatrième personne, blessée dans l'accident, a été transportée à l'hôpital Lakeshore, à Pointe-Claire.

Mlle Micheline Hébert, 26 ans, du 199 ouest, rue Notre-Dame, à Victoriaville, et **M. Thomas Guillemette**, 50 ans, du 625 de la rue Baie-Bernard, à Kingsey, comté de Drummond, tués dans une collision de deux autos survenue, vers 1 h. 15 samedi après-midi, sur la route no 20, à Saint-Cyrille, comté de Drummond. Mlle Hébert est morte quelques heures après l'accident, soit vers 5 h. 40, à l'hôpital d'Arthabaska.

Rachel Monette, 11 ans, et **Gilles Monette**, 3 ans, du 8139, rue David-Boyer, à LaSalle, tués, vers 6 h. vendredi soir, lorsque leur bicyclette a été heurtée par un autobus, près de l'intersection des rues Dollard et David-Boyer, à LaSalle.

Laurent Tancrède, 19 ans, d'Issoudun, comté de Lotbinière, tué, vers 7 h. hier soir, quand l'automobile dans laquelle il voyageait a capoté en bordure de la route, à Issoudun.

Suzanne Ravary, 17 ans, du 3, rue Charbonneau, à Sainte-Thérèse, a été tuée hier soir dans la collision de deux automobiles survenue à l'intersection des boulevards Dagenais et Labelle, dans le quartier de Fabreville, à Laval. Six personnes ont subi des blessures dans cette collision et elles ont été transportées à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Mario Tremblay, 18 ans, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Tremblay, de la rue Duguay, à Alma, a succombé, vers 2 h. 30 hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, aux blessures subies un peu plus tôt dans la collision de sa motocyclette avec une auto, sur l'ancienne route no 55, à Saint-Bruno, comté du Lac-Saint-Jean-Est.

M. Denis Thibierge, 22 ans, du 368, rue Roberge, à Thetford Mines, comté de Mégantic, tué, vers 1 h. 30 hier matin, par un chauffard qui a négligé de s'arrêter. La victime était à pied au moment de l'accident survenu en face d'un "curb service", à Black Lake, comté de Mégantic, sur la route no 1.

Robert Carbonneau, 19 ans, du 2159, rue Gauthier, à Montréal, mort à l'hôpital Jean-Talon, vers 8 h. samedi soir, quelques trois heures après que sa motocyclette fut entrée en collision avec une automobile, à l'angle de la rue Bellechasse et de la 2e Avenue, dans le quartier Rosemont.

Janine Dupont, 15 ans, de la Route rurale no 1, à Dixville, comté de Stanstead, tuée, vers 5 h. samedi après-midi, dans le dérapage d'une auto survenu sur la Route rurale no 1, à Dixville. Le conducteur du véhicule a, pour sa part, été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Michel Rochette, 20 ans, du 3, rue Laurier, à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, s'est tué, vers 2 h. samedi matin,

Voir MORTS, page 6

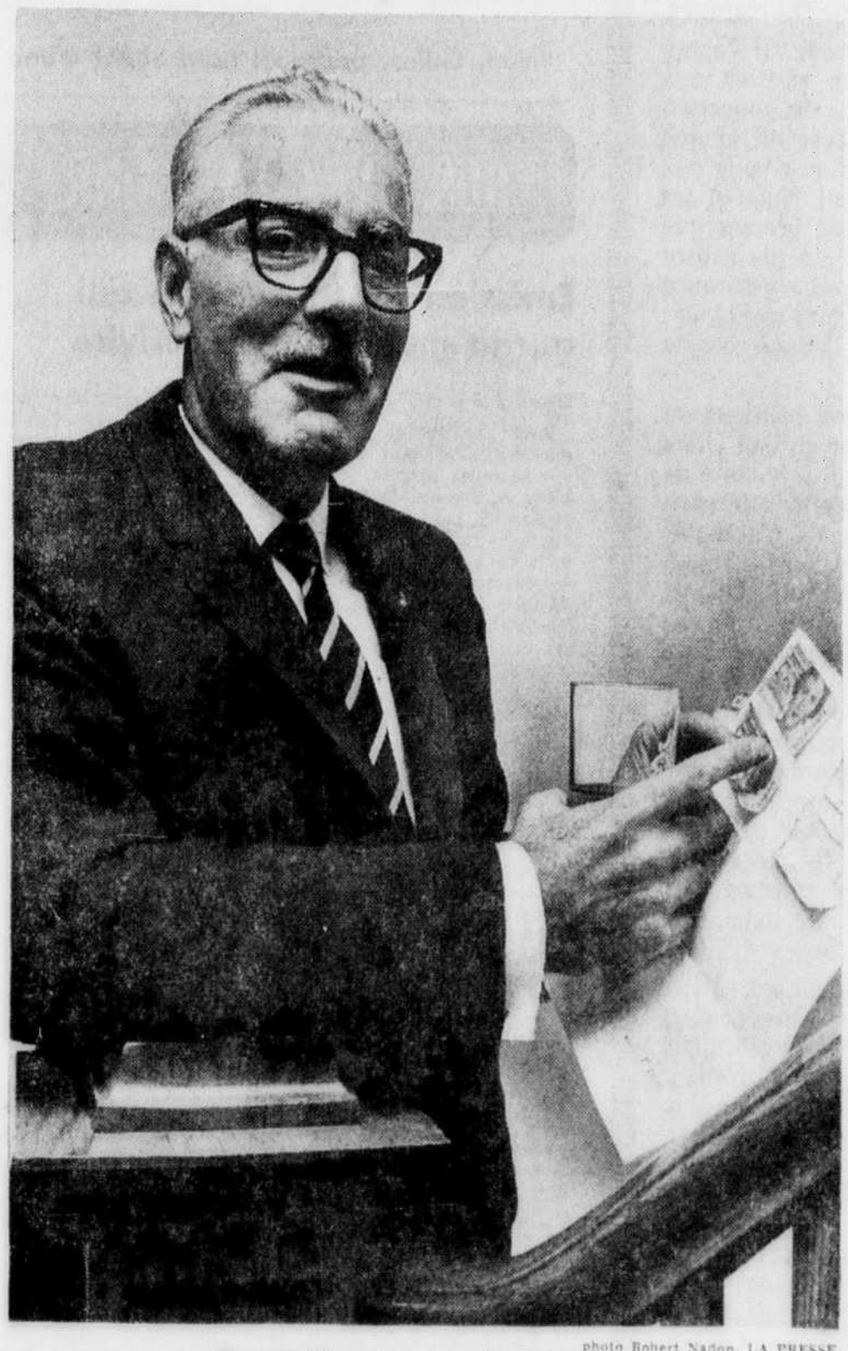

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Ce billet vaut $130,000

"Ce billet-là vaut $130,000", déclare M. John H. Roy, homme d'affaires de 54 ans de Montréal. Quand il a su, mardi, qu'il avait une chance sur 31 de remporter le "gros lot", il a offert son billet au plus offrant — "à la blague", précise-t-il, car il n'avait pas l'intention de le vendre. Puis, il a paisiblement attendu la suite des événements. Quand un journal montréalais lui a téléphoné, samedi matin, pour lui annoncer la nouvelle, il devait être parti à la chasse, n'eût été le mauvais temps. Il a été "agréablement surpris", mais est demeuré calme.

Le lait: 2 cents de plus la pinte, le 1er novembre

QUEBEC (PCf) — Les consommateurs du Québec auront à subir une augmentation du prix du lait de 2 cents la pinte à partir du 1er novembre prochain.

C'est du moins la prévision faite par l'Office des marchés agricoles du Québec qui a revisé ses ordonnances sur les prix maximum et minimum de revente, mais qui peut intervenir si le prix augmente de façon démesurée.

Les producteurs de lait destiné à la consommation recevront à partir de la même date $6.50 les 100 livres de lait dans la région centrale du Québec alors que les régions de l'Abitibi, de la Côte-Nord, et de Chibougamau le prix du lait aux producteurs sera également majoré de 50 cents les cent livres.

L'Office des marchés agricoles du Québec a pris ces décisions à la suite des représentations faites par les producteurs au cours d'audiences publiques tenues récemment à Montréal et à Québec.

Le nouveau prix de la pinte de lait livrée à domicile reste cependant inférieur à celui payé par les consommateurs de certaines autres provinces, dont l'Ontario.

Protestant contre l'augmentation du prix du lait annoncée par l'Office des marchés agricoles du Québec, la Laiterie Perrette Limitée a fait parvenir aux journaux le communiqué suivant:

"L'Office des marchés agricoles du Québec vient d'augmenter le prix du lait cru payé par les laiteries de Montréal aux cultivateurs. L'augmentation est de $6 à $6.50 les cent livres, ce qui est l'équivalent de 1½ cent par pinte de lait.

"Malheureusement, ils ont aussi augmenté d'environ 3 cents la pinte le prix minimum que paient les consommateurs dans les magasins. Le nouveau prix d'un contenant de trois pintes de lait dans les magasins, tel que dicté par l'Office des marchés agricoles du Québec, sera 77 cents au lieu de 69 cents.

"La Laiterie Perrette Limitée, une usine de grande importance au Québec, est révoltée de cette injustice envers le public consommateur.

"La compagnie Perrette, qui dessert 93 magasins dans Montréal et la région, réclame qu'il n'est pas nécessaire

Voir LAIT, page 6

Un juge demande aux avocats de ne pas abandonnner leurs clients

par Maurice MORIN

Le juge Maurice Cousineau, siégeant aux Assises, a déclaré, aujourd'hui, déplorer le fait "que les avocats de la défense, sans mentionner lesquels en particulier, abandonnaient leurs clients . . . en cours de route et qu'ils étaient ainsi responsables de la remise de procès devant les jurés".

Le tribunal a été obligé de différer à la session devant débuter le 4 novembre prochain un procès pour meurtre.

Tout en faisant la déclaration mentionnée plus haut, le juge Cousineau a ajouté : "Souvent les avocats de la défense agissent de bien drôles de façons et le public se demande avec raison ce qui se passe, et souvent la faute en est imputée aux juges".

"Dans le cas qui nous préoccupe, il en coûtera plus de deux mille dollars à la province."

Aux assises, au cours de la matinée, devait débuter le procès d'Yvon Gendron, âgé de 23 ans, de la 15e avenue, à Rosemont, accusé du meurtre du Dr Victor Gladu, un dentiste de la rue Saint-Hubert, tué de 19 coups de couteau, au cours d'un vol, le 5 juillet dernier.

Plus de soixante jurés étaient dans la salle d'audience (douze parmi ces derniers devaient former le corps du jury), les témoins étaient présents, de même que les détectives en charge de l'enquête.

Me Gérard Girouard, procureur de la couronne, s'est dit prêt à procéder, mais Me François Dorval, avocat attaché au Bureau de l'Assistance judiciaire, a affirmé, de son côté, qu'ayant été chargé de s'occuper du dossier à la toute dernière minute (il avait été chargé de la cause vendredi dernier), il ne pouvait s'occuper pour le moment des intérêts du jeune accusé et lui assurer une défense pleine et entière, vu le peu de temps qu'il avait eu à sa disposition.

Mes Gérard Beaudry et Louis Cliche se trouvant au prétoire, le tribunal demanda au premier

Voir JUGE en page 6

Une adolescente meurt après avoir respiré du décapant

OTTAWA (PCf) — Beverley Humffray, âgée de 16 ans, fille d'un professeur australien de pasage à Ottawa, est morte vendredi des suites de ce que la police a qualifié de "conséquence pathétique d'une excitation à bon marché". On l'a trouvée dans son lit, la tête couverte d'un sac de plastique avec, à côté d'elle, une bouteille vide de décapant à ongles.

Elle est morte, selon toute apparence, d'avoir reniflé les émanations de ce liquide. C'est la seconde victime à succomber à Ottawa, dans des circonstances identiques, en huit jours.

Le détective Yvon McNicoll, qui a dirigé l'enquête, a déclaré que le sac de plastique contenait encore quelques gouttes du liquide. Hut jours plus tôt, Raymond Champagne, âgé de 10 ans, était mort après avoir respiré les émanations d'une colle utilisée pour la construction d'avions-miniatures.

Le gagnant au sweepstake irlandais "n'attendait pas ça pour vivre"

par Louis-Bernard ROBITAILLE

M. John H. Roy, seul Québécois à avoir remporté le "gros lot" — $130,000 — au "sweepstake irlandais" de cet automne, a été "agréablement surpris" lorsqu'on lui a appris la nouvelle, dans la matinée de samedi, mais sa vie n'en sera pas changée pour autant.

"Je suis désolé, mais vous ne trouverez pas ici de 'human interest', pas de 'gars mal pris', qui attendait le montant pour vivre" nous prévient l'homme d'affaires de 54 ans en nous recevant dans sa maison de l'avenue Beloeil, à Outremont.

M. John H. Roy — d'origine bien francophone, malgré le prénom qui lui vient de son oncle — n'attendait pas cette petite fortune pour vivre, et il avoue volontiers qu'il prendra son temps pour décider de l'usage fructueux qu'il en fera.

"Mon métier, c'est de faire de l'argent"

Le "gros lot" aurait pu tomber sur quelqu'un qui en a vraiment besoin, mais, une chose est certaine, M. Roy saura quoi en faire: "Mon métier, dit-il à ce sujet, c'est de faire de l'argent. C'est un jeu, comme d' utres font des photos, ou du théâtre. C'est un jeu, d'accumuler, d'investir de l'argent. Parfois, on lit dans les journaux que c'est une veuve avec cinq enfants qui a remporté le prix. On apprend ensuite qu'il y a eu des chicanes, des histoires, que ça a causé du malheur. Dans mon cas, pas de problème: c'est de l'argent que je n'attendais pas, je vais prendre mon temps pour savoir ce que j'en ferai. Mais je sais où l'on peut faire de bons placements."

Copropriétaire d'une chaîne de magasins d'appareils électriques de la métropole, M. Roy — en plus d'être le cousin du confrère Michel Roy, du "Devoir", — est également père de quatre garçons, étudiants au collège Jean-de-Brébeuf.

Ce sont eux, surtout, qui ont été excités par la nouvelle: leurs camarades de collège leur en ont parlé. Ils ont proposé à leur père de séparer les $130,000 entre eux quatre — "paternel non compris".

Jouant "à faire de l'argent", M. Roy s'est depuis longtemps permis de jouer à des jeux moins rationnels. Depuis six ans, il achète cinq billets à chaque "sweepstake irlandais". A $2.50 le billet, cinq billets deux fois par année, pendant dix ans, soit environ $250: M. Roy, après ce rapide calcul, a convenu qu'il avait fait un bon placement. Il continuera d'ailleurs, nous dit-il, à acheter les billets du sweepstake... de même que ceux de la "taxe volontaire" du maire Drapeau.

M. John H. Roy a toujours cru en sa bonne étoile. Lieutenant des Fusilliers Mont-Royal en 1939, il a participé en 1942 au débarquement de Dieppe, "où un homme sur trois s'est fait tuer: si j'ai eu la chance de m'en tirer à ce moment-là, c'est que, vraiment, j'ai une bonne étoile. "Prisonnier pendant trois ans dans un camp allemand, le lieutenant Roy a toujours considéré comme une grande chance le fait d'être

Voir GAGNANT, page 6

Contrat de $4,369,000 à Dominion Bridge pour le pont Leblanc-Papineau

Le ministre de la Voirie du Québec, M. Fernand-J. Lafontaine, vient d'octroyer à la compagnie Dominion Bridge un contrat de $4,369,000 pour l'érection du nouveau pont Leblanc-Papineau. Les travaux en usine débuteront immédiatement, alors que l'on prévoit le lancement des travaux sur le chantier dès le mois de mars.

La compagnie Francon, à laquelle M. Lafontaine octroyait récemment le contrat d'aménagement des approches du pont, au coût de $1,327,752.25, s'est déjà mise à l'oeuvre il y a plusieurs semaines.

Le pont Leblanc-Papineau, qui pourra recevoir 5,000 véhicules à l'heure dans chaque direction, sera de type haubanné. Il aura une longueur de 1,380 pieds par 90 pieds de largeur et il comportera six voies, trois dans chaque sens, séparées par une bande centrale de 9 pieds de largeur.

Le ministre Lafontaine prévoit l'ouverture du nouveau pont à la circulation à l'automne 1969. Il constituera le cinquième lien routier entre les îles de Montréal et Jésus et il servira à décongestionner la circulation dans un secteur où la population s'accroit sans cesse.

De Laval, les automobilistes accèderont au nouveau pont par une autoroute à six voies divisées construite dans l'axe de l'actuel boulevard Leblanc. Elle joindra le boulevard de la Concorde, un demi-mille plus loin. Le boulevard Lévesque (route no 38) sera aussi rattaché au pont par une rampe d'accès et de sortie et un viaduc qui permettra de surplomber les voies rapides.

Jusqu'à la rue Champfleury, l'autoroute Leblanc sera en semi-dépression pour filer ensuite au niveau du sol jusqu'au boulevard de la Concorde. Un chemin de service longera l'autoroute de chaque côté.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième — 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 – poste 234

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est la notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

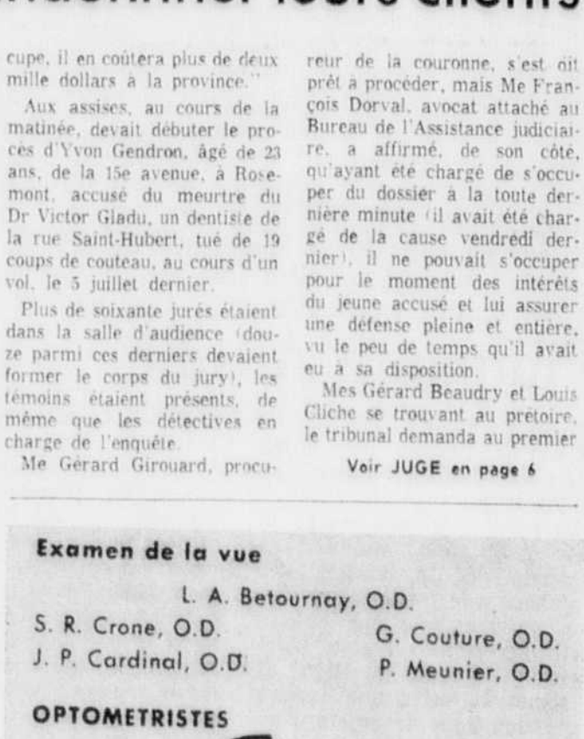
Pour des chemises ultra-propres et repassées à la perfection, exigez ce qu'il y a de mieux, le service de chemises JOLICOEUR
Tél. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

La Cour d'Appel donne raison à un architecte montréalais dans son action contre le Congo

La Cour d'appel du Québec vient de donner raison à un architecte montréalais, M. Jean Venne, qui poursuivait pour non-paiement de ses services rendus lors de l'Exposition universelle de Montréal la République démocratique du Congo.

Cette décision est particulièrement importante dans notre droit canadien, non en raison du montant réclamé ($12 millions), mais du fait que la Cour d'appel ait accepté d'accorder à un justiciable le droit de poursuivre un Etat souverain étranger.

Comme l'ont fait remarquer les juges Taschereau, Owen et Brossard, dans leurs notes écrites du jugement, la jurisprudence canadienne voulait jusqu'à présent qu'un Etat souverain jouisse au pays de la doctrine de l'immunité absolue qui soustrait les Etats souverains à la juridiction des tribunaux étrangers.

Les juges ont affirmé qu'en 1968 les Etats agissaient parfois dans les limites de leur souveraineté (actes étatiques), souvent à l'extérieur de celles-ci à titre de commerçants.

Les activités d'un Etat, à mesure qu'elles se font plus nombreuses, se diversifient et les actes proprement étatiques cèdent souvent la place à l'exercice d'actes commerciaux de la part d'un pays.

En conséquence, les juges ont considéré qu'il était temps que le Canada rejette la doctrine de l'immunité absolue pour adopter celle d'une immunité restrictive ou qualifiée, comme le font bon nombre de tribunaux étrangers, no tamment ceux des Etats-Unis.

Il s'agirait donc, avant d'accorder une quelconque immunité à un Etat étranger, de définir s'il s'agit d'un acte proprement gouvernemental ou commercial. C'est la qualification. Si celle-ci est commerciale, l'Etat pourra être poursuivi devant les tribunaux québécois et canadiens.

Dans le jugement qui a été rendu unanimement par les trois juges de la Cour du Banc de la reine, il est dit que la République démocratique du Congo ne peut se soustraire à ses obligations contractées par ses chargés d'affaires avec l'architecte Venne pour la construction du pavillon du Congo à l'Expo 67.

Ce jugement marquera sans nul doute une importante étape dans l'évolution de la jurisprudence canadienne. Reste à savoir si le Congo en appellera de la décision de la Cour d'appel (laquelle était en tous points conforme à celle du juge de première instance en Cour supérieure) devant la Cour suprême du Canada.

La CMM prévoit des dépenses de $118,080

Le total des dépenses d'administration de la Corporation de Montréal métropolitain pour 1969 atteindra $118,080, mais, compte tenu d'un remboursement de $32,849.30 de la part de la municipalité de Pointe-aux-Trembles, le budget est diminué à $85,230.30, a-t-on appris au cours d'une réunion du conseil de cet organisme, présidé par Me Maurice Riel.

Le remboursement effectué par Pointe-aux-Trembles est de $32,849.30.

Quinze ville seront appelées, comme le stipule la loi, à écoper proportionnellement au montant total de leur évaluation foncière.

La ville de Montréal payera pour sa part $54,500.27.

Les 14 autres municipalités membres de la CMM sont appelées à rembourser respectivement :

Saint - Laurent, $6,208.03 ; Mont-Royal, $3,626.06 ; Westmount, $2,602 ; Verdun, $1,308.79 ; Lachine, $2,443.69 ; LaSalle, $3,184.07 ; Saint-Michel, $2,925.10 ; Montréal-Nord, $3,249.73 ; Outremont, $854.43 ; Montréal-Est, $1,079.03 ; Pointe-aux-Trembles, $1,579.86 ; Hampstead, $816.38 ; Montréal-Ouest, $491.89 ; et Saint-Pierre, $361.32.

Remise de deux procès : la Saint-Jean et "I, a woman"

Le juge en chef de la Cour municipale, Me Paul Champagne, a accepté la remise de deux procès qui sont en voie de devenir célèbres : "I, a Woman" et celui des présumés manifestants de la Saint-Jean.

Le film qui a soulevé de nombreux débats juridiques et autres après 144 représentations dans deux salles de projection montréalaises, et dont les deux gérants sont accusés d'avoir présenté un spectacle indécent, reviendra devant le tribunal le 17 décembre prochain.

Quant aux présumés manifestants de la Saint-Jean, sept des 14 qui ont comparu vendredi ont été libérés alors que les sept autres ont vu leur procès remis au 5 novembre. Au nombre des derniers se trouve M. Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui a pour sa part eu une réduction de son cautionnement.

Fixé à $1,500 lors de la comparution de M. Bourgault, son cautionnement a été réduit par le juge Champagne à $500. L'avocat du prévenu, Me Antonio Lamer, a effectivement fait part au juge qu'il n'y avait pas de danger que son client disparaisse, qu'il n'avait, par ailleurs, aucun antécédent judiciaire et, en outre, que le cautionnement élevé de M. Bourgault montre qu'on a fait une distinction entre les prévenus qui sont accusés de la même chose, soit d'avoir participé à une émeute.

FAITS divers

Deux jeunes gens se mutilent en travaillant sur des explosifs

par Lucien CHAMPEAU

Deux jeunes gens de Ville LaSalle ont subi d'horribles mutilations hier après-midi alors qu'ils tentaient de perfectionner des explosifs.

La Sûreté du Québec a révélé que les blessés se nomment :

Guy Tremblay, âgé de 23 ans, et domicilié au no 12, de la 66e avenue, à Ville LaSalle et Guy Lalande, 25 ans, domicilié au no 137, de la 68e, avenue, dans la même ville.

Ils ont été transportés à l'hôpital Saint-Eusèbe, de Joliette, où la police n'a pu les interroger car ils se trouvaient encore dans la salle des interventions chirurgicales.

La tragédie s'est déroulée dans un chalet de Rawdon.

Selon le témoignage de voisins, MM. Tremblay et Lalande sont passionnés des plongées sous-marines. Pour mieux soulever de lourds objets du fond de l'eau, ils avaient décidé d'utiliser des explosifs.

Hier après-midi pendant que leurs deux compagnes se délassaient à l'extérieur du chalet, ils se sont plongés dans des expériences chimiques.

Pour ce faire, ils ont suivi les données d'un livre de recettes comportant glycérine et acides, puis ont relié le tout par deux fils à l'accumulateur de leur auto à l'extérieur.

En mettant le courant, le résultat a été instantané et foudroyant.

Le caporal A. Pilon, de Rawdon, arrivé sur les lieux le premier, a alerté le lieutenant J.-E.-O. Latour, de l'escouade de sécurité de la SQ. Ce dernier a confié l'enquête aux agents G. Lemire et D. Lajoie.

Dès le début, l'hypothèse d'activités subversives a été écartée: "Mais la cuisine où s'était déployée la force de la déflagration présentait le spectacle d'un champ de bataille.

"On voyait des lambeaux de chair un peu partout, au plafond, sur les murs et sur les étagères. Je crains qu'au moins l'un des deux blessés n'ait perdu l'usage d'une ou des deux mains", a relaté l'agent Lemire.

Pomerleau et Coe devaient se livrer à la police

Un policier de Saint-Michel a déclaré que Willie Pomerleau et Jacques "Sonny" Coe, deux des trois individus recherchés depuis l'attentat dont avaient été victimes Richard Blass et Claude Ménard, il y a environ deux semaines, devaient se livrer aujourd'hui, en compagnie de leur avocat.

Blass et Ménard avaient été blessés de plusieurs coups de feu dans un garage de Saint-Michel. Blass, hospitalisé depuis à l'hôpital Jean-Talon, est sous la surveillance constante de la police.

Les policiers attendent que Blass soit remis de ses blessures avant de l'interroger sur au moins trois meurtres commis à Montréal.

Un mandat d'arrestation aurait également été émis contre Rocco Girolano.

Bagarres entre adolescents : trois blessés

Deux bandes de motards en sont venues aux coups hier après-midi à la Pointe-Saint-Charles, en face du no 1237, rue Island.

La police révèle qu'on s'est battu à coups de bâtons de baseball et qu'une fois la rencontre terminée, deux jeunes de 16 et 17 ans, gisaient sur l'arène fort mal en point. Ils ont été hospitalisés au Reddy Memorial.

Quelques heures plus tôt, une vingtaine de jeunes portant des blouses de cuir ont assailli un jeune de vingt ans dans le sous-sol d'une église située au no 2115, rue Centre. Ils l'ont battu à tel point qu'il a dû par la suite être hospitalisé au Général.

Chauffeur de taxi dépouillé

Un chauffeur de taxi de Verdun, M. Bernard Forget, du 140 de la rue Church, a été la victime d'un vol à main armée, samedi, en fin de soirée. C'est à l'angle des rues Galt et Drake, dans le quartier Ville-Emard, que l'individu, qu'il avait fait monter dans son auto-taxi, à Verdun, l'a délesté d'une somme de $70 environ, après lui avoir déchiré les poches. Son méfait commis, le voleur a pris la fuite dans une direction inconnue.

GAGNANT

SUITE DE LA PAGE 3

passé au travers de cette aventure.

Il est possible que cette aventure militaire lui ait donné le goût du risque. Mais, en homme d'affaires avisé, M. Roy se contente maintenant de prendre des risques aux cartes... et dans les loteries. Pour le reste, il fait des placements sûrs.

Y aura-t-il un septième magasin d'appareils électriques, grâce à cette entrée inattendue de capitaux?

"Vous savez, il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, explique-t-il; bien sûr, un apport de capitaux, ça ne fait pas de tort, mais il y a bien des façons de faire fructifier l'argent..."

M. John H. Roy avait reçu un câble d'Irlande dès mardi dernier le prévenant qu'il se trouvait sur la liste des gagnants: il était certain d'avoir remporté au moins $1,200 et avait une chance sur 31 de remporter le gros lot — un cheval sur 31. Samedi matin, un journal lui a téléphoné pour lui annoncer qu'il avait choisi le bon cheval: Emerillo. "Maintenant, dit-il, j'attends un câble d'Irlande me disant: "On vous doit beaucoup d'argent..."

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

quand son auto a capoté sur la route du lac Saint-Joseph, non loin de Québec.

Alain Poulin, 18 ans, de Saint-Simon-les-Mines, dans la Beauce, s'est tué, vers 1 h. 30 samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route de Saint-Simon-les-Mines.

Carol Jobin, 19 ans, du 1849 de la Route rurale no 2, à Champigny, dans la banlieue de Québec, tué par une auto, vers 11 h. 30 vendredi soir, en roulant à bicyclette devant la maison de ses parents.

Sonia Gendron, 2 ans, de Charlesbourg, tuée par un camion, vendredi soir, en face de la maison de ses parents.

M. Réal Côté, 24 ans, de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, tué, vers 11 h. vendredi soir, quand un arbre est tombé sur son auto, dans le rang no 2, à Saint-Antonin.

ECRASES SOUS UN TRACTEUR

M. Doris Bruneau, 38 ans, du 38, rue Saint-Laurent, à Windsor, comté de Richmond, s'est tué, vers 2 h. 30 samedi après-midi, sur une route secondaire du canton Melbourne, dans le même comté, quand le tracteur qu'il conduisait s'est renversé, l'écrasant sous son poids.

Mme Caroline Badger, 20 ans, de Brome-Ouest, comté de Brome, s'est tuée, vers 6 h. hier matin, dans des circonstances identiques, sur la Route rurale no 3 de Brome-Ouest. Son mari, qui était au volant du tracteur, s'en est heureusement tiré indemne.

VICTIME DE L'ONDE

M. Raymond Martel, 48 ans, du 47, rue Visitation, à Farnham, comté de Missisquoi, s'est noyé, vers 4 h. hier après-midi, dans le lac Champlain, quand son embarcation à moteur a chaviré dans la baie Missisquoi.

ELECTROCUTE

Pierre Beaulac, 9 ans, fils de M.et Mme Guy Beaulac, du 643, Place du Marché, à Shawinigan, électrocuté, vers 7 h. 30 hier soir, lorsqu'en grimpant sur une clôture de broche entourant un transformateur, il a touché un fil d'une puissance de 4,000 volts. La mort a été instantanée.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Michel Cayouette, 26 ans, de Saint-David-de-Falardeau, comté de Dubuc, s'est tué, vers 2 h. hier après-midi, en déposant sur le sol son fusil de calibre .22, alors qu'il était à la chasse avec un groupe d'amis.

TUE EN NETTOYANT SON FUSIL

Jean-Pierre Delisle, 16 ans, de l'avenue Ménard, à Morin Heights, s'est tué accidentellement, au début de la soirée de vendredi, au restaurant Réjean Tassé, à Morin Heights, lorsqu'en nettoyant un fusil de calibre .303, le coup partit, l'atteignant à la tête.

CHUTE FUNESTE

Serge Dufresne, 20 ans, du Lac-Charbonneau, Route rurale no 65, à Saint-Lin, comté de l'Assomption, est mort hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'une chute d'un troisième étage survenue au 5349 de la rue Marquette, à Montréal, vers 4 h. 45, samedi matin. Signalons que M. Dufresne a été le donneur, pour la sixième transplantation cardiaque pratiquée à l'Institut de cardiologie de Montréal, sur M. Yvon Therrien, de 9 h. hier soir à 1 h. ce matin.

JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

ce qu'il avait à déclarer. Le disciple de Thémis affirma alors "que pour des raisons personnelles, il ne pouvait assurer la défense de l'inculpé, qu'il était vrai qu'il s'était occupé de l'affaire à l'enquête du coroner, mais qu'il avait dû se faire remplacer à l'enquête préliminaire par Me Raymond Daoust pour lui permettre de prendre quelques jours de repos, ayant été occupé, très occupé, dans une cause qui retenait son temps depuis un an".

Puis, il déclara que cette cause (sans le dire, il faisait allusion aux affaires de ville Saint-Michel) lui avait coûté $35,000... de sa poche, que dans le cas du jeune Gendron, il l'avait représenté bénévolement, ayant même été obligé de payer des transcriptions sténographiques.

Un devoir sacré pour la défense

C'est à ce moment que le juge Cousineau prit la parole pour déclarer "que c'était un devoir sacré pour la défense de défendre un accusé jusqu'au bout, que la cause soit bonne ou mauvaise, que les Assises ne devaient pas être un endroit pour dorer son blason".

Il ajouta : "les avocats de la défense agissent de bien drôles façons ; le public se demande avec raison... ce qui se passe". Il faudra que cela change, que le Barreau soit saisi de la situation, que les règles de procédures changent, que des motions soient présentées par les avocats qui désirent se "retirer" d'un dossier aux Assises, qu'il ne suffit pas pour un avocat de ne faire parvenir qu'une lettre pour laisser un client".

Le tribunal a continué : "Je tiens à déclarer que je ne m'adresse pas particulièrement à Me Beaudry, mais je dois dire et répéter que la situation est déplorable".

Me Gérard Beaudry prit aussitôt la parole pour affirmer que le Bureau de l'Assistance judiciaire avait été prévenu dès la fin du mois d'août dernier qu'il ne pourrait continuer à s'occuper des intérêts de Gendron.

Il ajouta que dans le passé, le jeune homme avait été son client et qu'il avait toujours été satisfait ... de ses services ; qu'à partir de septembre, le frère de l'inculpé avait écrit plusieurs fois au Bureau de l'Assistance judiciaire pour lui demander de s'occuper du jeune inculpé qui méritait un procès juste et équitable.

Enfin, il déclara "que s'il était obligé de représenter le jeune accusé, il le ferait inadéquatement, n'étant pas préparé à le faire présentement".

De son côté, Me Louis Cliche a soumis "qu'il ne possédait pas l'expérience de son confrère, qu'il ne pouvait prendre la cause . . . à pieds levés".

Me Beaudry, reprenant la parole, déclara s'insurger contre les remarques du juge Cousineau lorsqu'il a affirmé ... "que les avocats de la défense abandonnaient leurs clients en cours de route".

"Nous n'abandonnons jamais de clients, mais pour des raisons d'ordre professionnel, il nous arrive de nous retirer d'un dossier", a-t-il ponctué.

De son côté, Me Dorval affirma que le Bureau de l'Assistance judiciaire possédait des moyens limités, que dans la cause qui attirait présentement l'attention, plusieurs avocats avaient été pressentis pour représenter le jeune inculpé de meurtre, qu'aucun n'avait été en mesure d'accepter et que c'est pour cette raison qu'un procureur attaché au Bureau avait été obligé "de se saisir" de la cause . . . à la toute dernière minute et qu'enfin, n'étant pas assez familier avec le dossier, il se voyait obligé de réclamer une remise d'instruction. Ce qui lui fut finalement accordé.

Mais on conçoit qu'il faudra que les choses changent et ce, le plus tôt possible.

RAQ: le "comité de libération" se méfie de la CSN

Le "comité de libération des employés de la Régie des alcools du Québec" vient de faire parvenir aux média d'information un télégramme dans lequel il met les membres en garde contre les assemblées appelées par la CSN "pour supposément décider par vote secret de retourner ou non au travail".

On précise : "attention : dangereuse différence entre vote secret et vote libre". Le comité dit venir d'apprendre que la CSN "exige que les employés remettent la feuille verte que nous avons postée afin de toucher les secours de grève. C'est du chantage. Notre comité conseille, si vous vous sentez obligés de remettre la feuille verte par crainte ou autre raison, de copier le texte à l'avance, de poster ce texte dûment signé par vous immédiatement" au comité en question à un casier postal.

Le directeur de la grève à Montréal, M. Léo-Paul Gareau, a qualifié de mensongère l'affirmation de "ce comité qui, légalement, n'existe pas du tout".

Il a ajouté que jamais le syndicat n'avait exigé la remise de ces formules vertes contre paiement des allocations de grève. "Je sais cependant qu'un grand nombre de grévistes viennent d'eux-mêmes, écoeurés par l'attitude de ce comité, porter leur feuille au local de grève".

M. Gareau a dit qu'il trouve inconcevable "que des employés, durant une grève tout spécialement, induisent en erreur d'autres travailleurs et leur demandent de retourner au travail sans condition. Legalement, aucun membre de la RAQ n'est protégé actuellement par une convention collective".

Il a spécifié qu'au cours de l'assemblée qui aura lieu demain matin à 10 h. au Centre Paul-Sauvé, il y aura des explications sur les sujets qui demeurent en suspens. Le vote secret se déroulera de manière à permettre aux travailleurs de s'exprimer librement. Ils inscriront leur choix sur leur bulletin dans des isoloirs, de sorte qu'ils n'auront pas à subir l'influence d'un voisin qui pourrait surveiller leur façon de voter.

Le comité fait les sept recommandations suivantes :

—retourner immédiatement la feuille verte ou une copie exacte dûment signée dans une enveloppe affranchie;

—si certains employés de la Régie n'ont pas reçu la correspondance du comité, écrire au comité;

—assister aux assemblées de la CSN, mais être sur ses gardes;

—exiger un vote de non-confiance envers les deux syndicats représentant les employés de la Régie;

—retirer le mandat donné à ces syndicats;

—sitôt que la majorité des employés de la RAQ aura fait parvenir la feuille verte ou copie exacte, le "comité de libération des employés de la RAQ" fera des démarches pour redonner aux employés leur emploi sans perte de droits acquis, en protégeant leur sécurité et prévoyant des conditions de salaires et travail améliorées;

—légalement, déclare le comité, vous n'êtes plus obligés de demeurer dans la CSN. Agissez vite".

Le maire Drapeau part ce soir pour sa tournée européenne

Afin de promouvoir dès maintenant la prochaine saison de Terre des hommes, le maire Jean Drapeau quitte Montréal ce soir pour entreprendre une tournée fulgurante au travers de l'Europe — tournée qui, en l'espace de 19 jours, lui fera visiter 11 grandes villes dans dix pays différents.

Déjà, des entretiens ont été prévus et organisés avec les principaux représentants des gouvernements, dans chacune des villes traversées par le maire. Bon nombre de ces villes sont situées en Europe centrale.

Accompagné de M. Guy Huot et de M. Bill Bantey, respectivement directeur général et directeur des relations publiques de Terre des hommes, le maire Drapeau, dans son voyage-éclair, ira non seulement saluer les pays qui sont déjà représentés à l'exposition, mais ceux aussi qui ont manifesté le désir d'y participer en 1969.

Le maire Drapeau et ses deux compagnons quittent Montréal ce soir, à 7 h. 40, à destination de Paris, à bord d'un avion d'Air Canada. Peu après son arrivée dans la capitale française, le maire sera présent au dévoilement officiel d'une plaque commémorative sur la maison historique où vécut le fondateur de Montréal, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

Après Paris, la délégation montréalaise se rendra à Amsterdam et à La Haye, aux Pays-Bas. A Rome, en Italie, à Vienne, en Autriche, à Sofia, en Bulgarie, à Budapest, en Hongrie, à Prague, en Tchécoslovaquie, à Varsovie, en Pologne, à Bruxelles, en Belgique, et à Londres, en Grande-Bretagne.

Colizza : la police poursuit son enquête

Le meurtre d'un jeune Canadien d'origine italienne qui avait été trouvé mort dans une ruelle, à l'arrière du 4386 de la rue de Lanaudière, n'a pas encore été éclairci après quatre mois de recherches.

C'est devant le coroner Laurin Lapointe qu'a débuté le début de l'enquête sur la mort de Giuseppe Colizza, survenue le 27 mai dernier.

L'enquête qui a été très brève n'a permis d'entendre que les témoignages des policiers qui ont fait la découverte de la victime, du médecin-légiste qui a pratiqué l'autopsie et du père de la victime qui a identifié son fils à la morgue.

Le coroner Lapointe a demandé à l'issue de l'enquête que les policiers poursuivent leurs recherches afin que le ou les agresseurs de même que d'autres circonstances soient présentés devant lui afin d'éclaircir le meurtre.

Mort les mains dan ses poches

Le jeune Colizza qui demeurait avec ses parents sur la rue Delaroche aurait quitté le domicile familial au cours de l'après-midi du 26 mai en disant à son père qu'il s'en allait à la pêche.

M. Vincenzo Colizza a signalé en réponse à une question du procureur de la Couronne, Me Paul Bélanger, que son fils n'aurait jamais été l'objet de menaces et qu'il travaillait régulièrement.

Et le père n'a revu son fils vivant depuis cet après-midi du 26 mai.

Quant aux policiers qui ont trouvé le corps du jeune homme, l'un d'eux a déclaré qu'il avait les mains dans ses poches et que sa tête reposait dans une mare de sang. Le docteur Jean Hould qui a pratiqué l'autopsie a affirmé pour sa part que la victime a été atteinte de deux balles à la tête et d'une balle à l'abdomen.

La mort violente de Colizza est, à ce jour, inexplicable et les policiers devront continuer leur enquête.

LAIT

SUITE DE LA PAGE 3

d'augmenter le prix à ce niveau.

"Si les autres laiteries ont augmenté le coût de production, le prix maximum pour un contenant de trois pintes de lait, vendu dans les magasins, devrait être 75 cents. Cette augmentation serait même supérieure à celle accordée aux cultivateurs.

"Le fait d'augmenter le prix aux magasins proportionnellement plus que le prix de la livraison à domicile a pour effet un prix protecteur pour les laiteries et livreurs faisant cette livraison.

"Le prix actuel dans les magasins à Toronto est de 69 cents seulement les contenants de trois pintes de lait, alors que les laiteries paient l'equivalent ou même plus aux cultivateurs de l'Ontario."

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL 844-1711

Comparez nos PRIX!

ASPIRINE BAYER 200 comp. Rég. 1.65 PRIX COUPE 1.06
SEL DE FRUIT ENO Grand format Rég. 1.19 PRIX COUPE .77
CEPACOL Liquide 14.oz Rég. 1.40 PRIX COUPE .99
COLGATE Pâte dentifrice Format super 8 oz - Rég. 1.45 PRIX COUPE .99
AGAROL 16 onces Rég. 1.45 PRIX COUPE .99

CREST pâte dentifrice. Format Super 8 oz Rég. 1.59 — PRIX COUPE 1.09
LAIT de MAGNESIE PHILLIPS 200 comprimés Rég. 1.44 — PRIX COUPE 1.09
LAIT de MAGNESIE PHILLIPS 26 onces Rég. 1.36 — PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr. 4 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE Rég. 1.39 — PRIX COUPE .98
BROMO-SELTZER FORMAT FAMILIAL Rég. 1.15 — PRIX COUPE .83
NOXZEMA 14 onces Rég. 2.49 — PRIX COUPE 1.69
FROSST "217" 100 COMPRIMES Rég. 1.68 — PRIX COUPE 1.09
COCILLANA Sirop 16 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .69
PIN BLANC Sirop 16 oz — Rég. 1.25 PRIX COUPE .69
VICKS 44 Sirop 5 oz — Rég. 1.65 PRIX COUPE 1.39

BICHOLATE LILAS 100 COMPRIMES Rég. 1.65 — PRIX COUPE .98
CONTAC-C 24 CAPSULES Rég. 2.99 — PRIX COUPE 2.37
10 capsules Rég. 1.49 — PRIX COUPE $1.09
LISTERINE 22 oz — Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.29
LAVORIS Rince-bouche 22 oz Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.19
GERITOL TONIQUE 24 onces ou 80 comprimés Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.75
BROMO-QUININE 32 comprimés Rég. 1.09—PRIX COUPE .83
KOTEX SERVIETTES SANITAIRES Boite de 48 Rég. 1.95 — PRIX COUPE 1.47
PARAMETTE 125 cap. — Rég. 5.40 PRIX COUPE 3.09
PARAMETTE 20 oz — Rég. 4.95 PRIX COUPE 2.99

LIVRAISON VILLE ET BANLIEUE
FACILITES DE CREDIT
à notre succursale dans le GRAND MAGASIN DUPUIS

EPOUSE

SUITE DE LA PAGE 1

Athina Livanos Onassis, la première épouse de l'armateur grec.

Au Vatican, les experts en droit canon rappellent que l'instruction "Crescens Matrimoniurum" de la Congrégation orientale du 22 février 1967 sur les mariages mixtes a reconnu la validité des mariages célébrés entre catholiques et orthodoxes devant un prêtre orthodoxe. Mais dans le cas de Mme Kennedy le conjoint non catholique est divorcé. Or, si l'Eglise orthodoxe, par une interprétation extensive d'un texte de St-Mathieu, comme cela fut relevé au Concile, admet dans certains cas le divorce, l'Eglise catholique y demeure opposée. Il s'agit maintenant de savoir si la dissolution du premier mariage de M. Onassis, prononcée par un tribunal ecclésiastique orthodoxe, sera reconnue par le Vatican.

Discrétion du Vatican

Sur le front religieux, un porte-parole haut placé a déclaré hier soir que "le Vatican aimerait faire preuve de toute la compréhension nécessaire à propos du mariage de Jacqueline avec M. Onassis". Cependant, précisa-t-il, Mme Kennedy n'avait pas jusqu'ici fourni les informations qui rendraient une telle compréhension possible.

"Si nous étions informés, par exemple, que le précédent mariage de M. Onassis avait été annulé par l'Eglise orthodoxe, la situation serait beaucoup plus facile", a-t-il ajouté.

D'ailleurs, le porte-parole a tenu à souligner qu'il ne parlait pas à titre officiel. Il a référé les journalistes aux experts en droit canon. Ces derniers ont affirmé qu'il n'avaient pas en leur possession tous les éléments pour qu'ils puissent se faire une idée.

A Athènes, le quotidien "Acropolis" avait tiré sur toute la largeur de sa première page que les enfants d'Onassis avaient dit "non" à son mariage. Selon ce journal, Alexandros, 19 ans, et Christina, 17 ans, espéraient une réconciliation entre leur mère Tina, actuellement marquise de Blandford, qu'ils adorent, et leur père. Ces derniers jours, le bruit courait en effet que le couple Blandford était sur le point de divorcer. "C'est la seule ombre à la joie rayonnante de Jackie et d'Onassis", écrivait hier le journal.

Côté opinion publique, la nouvelle du mariage d'une jeune femme de 39 ans, dont la célébrité est mondiale, avec un homme de 62 ans (sinon plus, car des informations affirment que M. Onassis a profité des imprécisions de l'état civil de l'Empire ottoman pour se rajeunir) continue cependant à susciter des réactions diverses, même si le premier effet de surprise est passé.

Il est vrai, toutefois, comme le rappelle le "Saturday Evening Post", que la première femme de M. Onassis, née Tina Livanos, marquise de Blandford depuis son deuxième mariage, est également âgée aujourd'hui de 39 ans. Elle n'en avait que 16 lorsqu'elle devint la première Mme Onassis. Mais le journal rapporte d'autre part le jugement exprimé par une "très jolie femme" dont il ne révèle pas l'identité : "Lorsqu'Aristote vous parle, il vous fait sentir que vous seule comptez. Plus on le connaît, plus on l'aime, et, en fin de compte, on le trouve presque beau."

Les caricaturistes des journaux grecs ont commenté le mariage Kennedy-Onassis avec beaucoup d'insolence. Une des caricatures les plus drôles représente Mme Kennedy comme une déesse du Mont Olympe. M. Onassis est représenté comme un sauteur à la perche. Il texte d'arriver à la même hauteur que sa nouvelle épouse. La légende sous la caricature se lit ainsi : sauteur olympique. En effet, la taille de Jacqueline Kennedy dépasse celle d'Onassis de quatre pouces.

Quant à l'âge de M. Onassis, le journal argentin "Clarin" affirme que l'armateur est âgé de 68 ans et non de 62 comme il le prétend.

AMERIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

ry Ford, roi de l'automobile. Onassis hausse la mise et se marie à la seule reine que les Américains aient jamais eue, Jacqueline Kennedy. Le lendemain de l'assassinat de John F. Kennedy le "requin de Smyrne" fit "par hasard" surface sur les berges du Potomac et alla présenter à Jacqueline Kennedy ses condoléances. Quatre ans plus tard il se mit à courtiser celle qui était devenue entre-temps le symbole de la culpabilité nationale, la veuve dont la fermeté, la dignité romaine avaient fait aux yeux de ses concitoyens une demi-déesse. Ce furent d'abord, l'hiver passé, des dîners intimes dans l'appartement de "Jacky" à la lisière de Central Park. Le clan Kennedy avait, il faut l'avouer, donné dans la "Café Society" autant que dans la politique. A Palm Beach, à Hyannisport, ils avaient invité Frank Sinatra, Truman Capote, Mike Nichols. Du théâtre à l'opéra le pas est vite franchi. Elisabeth Taylor et Richard Burton amenèrent Melina Mercouri qui fit connaître "La Callas" qui introduisit Onassis.

Durant 4 ans, "Jacky" avait rempli sans déroger son rôle de veuve inconsolable et de mère modèle. Elle menait ses enfants à l'école et passait les fins de semaine à Cape Cod, avec "la famille." Les "prétendants" qu'on lui attribuait : G. Agnelli, de la "Fiat," Lord Harlech, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à la cour du roi Arthur (entendez auprès de John F. Kennedy), le comte Pecci-Blunt, aristocrate florentin — l'accompagnaient au théâtre, l'emmenaient parfois danser, mais leur dignité, leur élégance morale et physique ne déparaient point l'image de l'"Américaine exemplaire." Aux sports d'hiver au Colorado, sur les plages d'Acapulco ou de Porto-Ercole, au Cambodge, Jacqueline Kennedy — gaie, charmante, élégante, distinguée — prouvait que sans s'être muée en statue elle comptait bien ne pas manquer à la mémoire de son époux. Onassis, vieil Ulysse habitué à naviguer en eaux troubles, ne s'embarrassa point de scrupules historiques ou poétiques et résolut de transformer la reine Guenièvre Pénélope.

Sa cour fut menée tambour battant. En mars dernier, Jacqueline effectua une croisière à bord du "Christina" en mer des Caraïbes. Puis Onassis vint tous les mois passer une semaine à New York: il gâtait Jacqueline de somptueux cadeaux (bijoux, fleurs). Il passa deux fins de semaine avec elle à Hyannisport.

Après l'assassinat de Robert Kennedy, elle se rendit en Grèce, accompagnée de Ted Kennedy, rejoindre "Ari" à bord de son yacht. C'est alors que Maria Callas quitta précipitamment le "Christina" et débarqua à New York. "J'en ai assez", avait-elle dit.

Cependant, Lee Radziwill et Ted Kennedy, loin d'être enchantés par le choix de Jacqueline, tentèrent de la dissuader de convoler avec le "gluant playboy", l'émule de Farouk, de Rubirosa et d'Ali Khan (il se vante d'avoir une fille dans chaque port). Ils ne voyaient pas d'un bon oeil Mme Kennedy épouser cet aventurier qui fit fortune aux dépens du gouvernement américain. En effet, contrevenant à la législation américaine il avait acheté des navires "Liberty" à bas prix. Il fut obligé de verser une indemnité de sept millions de dollars pour éviter des poursuites.

En outre, Onassis eut maille à partir avec le prince Rainier de Monaco et avec le gouvernement péruvien (ses navires furent arraisonnés en eaux territoriales). Il possède deux passeports (argentin et grec), une villa à Montevideo, une autre à Monaco, un hôtel particulier à Paris, un palais près d'Athènes, mais pas de résidence fixe. Ses navires battent pavillon panamien et libérien pour ne pas payer des impôts.

On reproche également à ce brasseur d'affaires de s'enrichir par les catastrophes nationales (la fermeture du canal de Suez sert à doubler sa fortune), son soutien à la junte militaire grecque dont Robert Kennedy avait dit au printemps dernier, qu'il lui couperait les vivres s'il était élu. "Cet individu tentaculaire (Onassis), sans foi ni loi qui n'aurait pas eu de place dans le monde moins cruel que prônait John F. Kennedy", dit-on.

Peine perdue. Jacqueline Kennedy estimant qu'après avoir rendu durant 5 ans à Dieu ce qui est à Dieu, elle avait gagné le droit de verser son dû à César. Des goûts et des couleurs "non est disputendum". Cet étranger est trop riche? Trop voyant? Trop vieux? Trop onctueux? Trop parvenu? Trop cynique (il avait dit au vénérable président Caramanlis: Otez vos mains de mon veston, j'ai débuté comme débardeur et j'en ai gardé des biceps qui pourraient vous réduire en miettes"). N'en déplaise à l'Amérique, il sera son mari et le père de Caroline et de John-John. Elle troque son piédestal pour la couche qui avait hébergé Maria Callas et partagera la vie et les coutumes de Soranya, Greta Garbo, Elisabeth Taylor, Sophia Loren, Brigitte Bardot. Bientôt on dire "La Kennedy" comme on dit "La Lollo," "La Bardot."

Aux Etats-Unis la nouvelle est ressentie comme un camouflet. Consternation, incrédulité, déception et partout les passants aussi bien que les journaux demandent "Pourquoi celui-là?". "C'est la fin d'un rêve" écrit un éditorialiste célèbre et un commentateur respecté de la télévision opine: "Ce mariage clôt irrévocablement l'ère de la nouvelle frontière." Certains s'inquiètent, qui savent qu'Onassis enrôle les membres de sa famille au cervice de ses affaires. Jacqueline qui dérida De Gaulle, charma André Malraux, désarma Nikita Khrouchtchev, va-t-elle "intervenir" pour les intérêts du futé armateur?

Il serait futile de chercher à démêler les motifs psychologiques de son choix. Dans une certaine mesure, l'homme qui a marqué le plus profondément Jacqueline Kennedy fut son père, John Vernou Bouvier, agent en bourse artistocrate aventurier, image du Reth Butler d'"Autant en emporte le vente" surnommé "Orchidée noire," éternellement bronzé, dynamique, rieur et dont le magnétisme faisait tourner la tête des femmes.

Retrouva-t-elle de façon différente cette force animale chez John F. Kennedy et chez le petit Levantin aux tempes grises? Seul le duc de Windsor qui troqua lui aussi un royaume pour le droit au bonheur défend aujourd'hui Jacqueline et cette serveuse de café qui me dit: "Elle a bien raison; comme cela, si Wallace est élu, elle aura au moins un endroit où se réfugier."

FAITS divers

Jeune homme accusé d'avoir tenu un maison de débauche

Un jeune homme de 20 ans, Michel Bergeron, de Verdun, a protesté samedi matin, aux Sessions de la Paix, de son innocence à l'accusation d'avoir tenu "une maison de débauche". Il subira son enquête préliminaire vendredi. Le juge Emile Trottier a fixé à $200 le montant du cautionnement pour une mise en liberté provisoire.

Selon l'accusation, la présumée "maison de débauche" aurait été à l'usage d'une clientèle âgée de 14 à 16 ans. De tels présumés clients sont censés comparaître à la Cour de Bien-être social, à la suite de la même rafle policière qui a mené à la comparution de Michel Bergeron.

D'autre part, quatre jeunes gens, âgés de 18 à 20 ans, ont comparu samedi matin sous l'accusation de possession d'une demi-once de marijuana et de deux cigarettes du même produit. Ils ont admis le fait. Ils avaient été appréhendés la veille, au cours de l'après-midi, alors qu'ils fumaient paisiblement, square Dominion, sur un banc. Ils avaient à peine commencé à fumer que six hommes, appartenant à l'escouade policière dite de la "moralité", entreprenaient de les appréhender.

Le juge Trottier a fixé à mercredi la date du prononcé de la sentence de ces quatre jeunes gens. A cette occasion, il a évoqué des jugements de la Cour d'Appel de Colombie-Britannique, comme quoi les sentences pour possession de marijuana devaient servir d'alerte, comme quoi ladite possession était quelque chose de grave, comme quoi le statut d'étudiant ne rend pas le délit moins grave comme quoi, quand on fait des études avancées on est censé savoir davantage la "gravité" de l'acte qu'on commet, etc. Le juge a cependant ajouté que chaque cas devait être étudié individuellement.

Toujours aux Sessions de la paix du samedi matin, le même juge a annoncé que si ce qu'il a traité de "véritable fléau des vols à l'étalage", continuait il imposerait des sentences plus sévères que jusqu'à maintenant . . .

Femme poignardée au cours d'un vol

Une femme de 57 ans a été poignardée à plusieurs reprises, vers 10 h. 20 hier soir, au cours d'un vol perpétré au restaurant-épicerie Ledoux, situé au 173, rue DuMarais, dans le centre de la métropole.

Mme Laurette Ledoux, a été blessée de plusieurs coups de couteau à la tête et aux bras par un adolescent d'environ 19 ans. Le jeune bandit, laissant sa victime baignant dans son sang, a pris la fuite avec $100.

Mme Ledoux a été transportée à l'hôpital Saint-Luc, où elle est dans un état grave. Les policiers ont l'identité du jeune voleur et son arrestation serait imminente.

Le CERCE réclame l'abolition du péage sur le pont Champlain

Le Conseil économique régional des Cantons de l'est demande, dans une résolution dont copie vient d'être envoyée au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, que le péage soit aboli sur le pont Champlain, qui relie Montréal à cette région économiquement défavorisée du Québec, aux dires du CERCE.

Adoptée à la demande de divers organismes, dont l'Association des camionneurs des Cantons de l'est et la ville de Sherbrooke, la résolution précise que le péage sur le pont Champlain, "pénalise" la région des Cantons de l'est qui se trouve déjà, "depuis une décade, dans une période de stagnation économique" et "dans une position concurrentielle défavorisée" par rapport à Montréal.

Le CERCE souligne que le pont Champlain est le seul "pont payant" au Québec et que l'écart de développement entre les Cantons de l'est et Montréal se trouve aggravé par cette situation.

Dans sa lettre à M. Trudeau — et dont copie a également été envoyée aux principaux ministres du cabinet ainsi qu'aux députés fédéraux de la région — le CERCE fait astucieusement remarquer que c'est parce que certaines aspirations de ce genre n'ont pas été satisfaites que les Cantons de l'est "ont basculé dans le camp créditiste aux dernières élections"...

Autobus : avis de grève expédiés au ministère

Il n'y a eu au cours de la fin de semaine aucune séance de négociations entre la partie syndicale et la partie patronale en ce qui concerne la situation des travailleurs à l'emploi des secteurs "Mille Iles" et "Métropolitain" du "Transport Provincial"

Rejoint par téléphone, l'agent d'affaires du syndicat, M. Normand Dionne, a fourni ce renseignement hier soir. Il a par ailleurs précisé que les avis de grève ont été expédiés au ministère du Travail et que le syndicat attend maintenant la convocation du conciliateur, M. Gilles Laporte.

Rappelons que l'expédition de tels avis de grève constitue une étape du processus juridique actuel menant au moment où le déclenchement d'une grève peut être légal.

Hold-up de $4,000 dans un restaurant A & W

Un vol à main armée de $4,000 a été perpétré, tôt ce matin, au restaurant A W drive-in, au 1797, boulevard Taschereau, à Jacques-Cartier.

Les individus ont fait irruption dans le restaurant, vers 1 h. 15, et ont ordonné à la caissière de leur remettre le contenu de la caisse. Ils ont pris la fuite en auto en se dirigeant vers Montréal.

MESSAGE DU CAPITAINE LOUIS-RENÉ DRAPEAU AUX VÉTÉRANS

Saviez-vous que votre admissibilité pour un emprunt immobilier à 3½% du gouvernement fédéral expire le 31 octobre, 1968. Après cette date, ce qui aujourd'hui peut être la meilleure opportunité de votre vie, sera fini à tout jamais.

MAINTENANT

Il est encore temps d'agir et de vous renseigner en ce qui a trait aux bénéfices auxquels vous avez droit. Afin de vous assister et de vous renseigner sur vos droits de vétérans, le CAPITAINE LOUIS-RENE DRAPEAU VOUS INVITE à une assemblée où toutes réponses à vos question seront données, par un expert du département des vétérans, si disponible, le 21 octobre 1968, à 767 Bélanger est, à 8:00 p.m.

Tous les vétérans sans exception et leurs épouses sont invités à assister sans aucuns frais ni obligation à cette assemblée. Les vétérans déjà qualifiés et ayant en leur possession leur certificat d'admissibilité sont aussi invités avec leurs épouses.

Veuillez, s.v.p., apporter vos papiers de démobilisation. La Société général d'Habitations a mis son personnel et ses locaux à la disposition du CAPITAINE LOUIS-RENE DRAPEAU et de ses vétérans.

Pour plus d'informations, appelez :

274-9417 **270-3181**

23

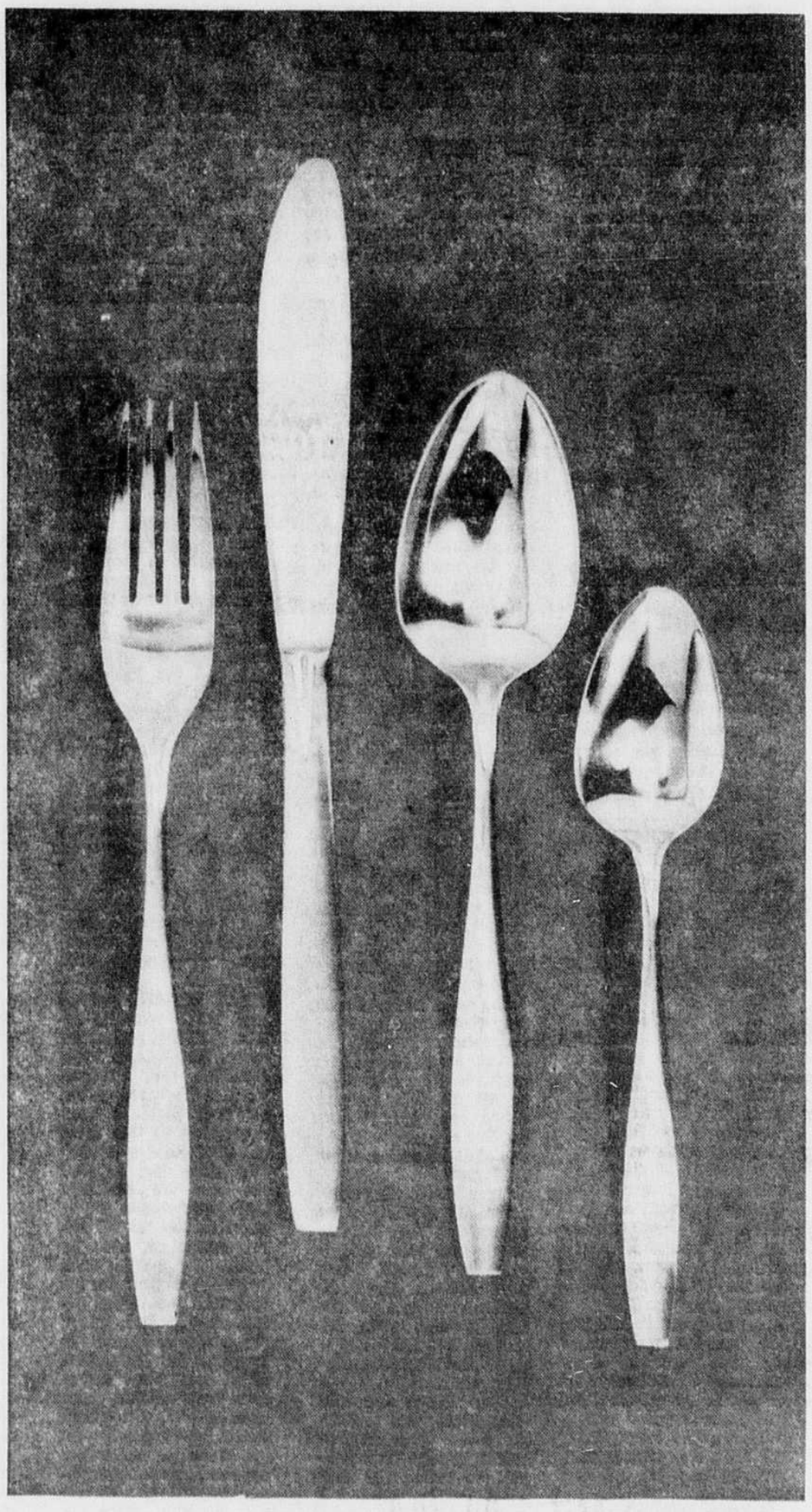

Couvert de 4 pièces en acier inoxydable: 69¢ seulement avec tout achat d'essence Shell.

Une chance sans précédent de rassembler un service complet de couverts de style scandinave, à un prix défiant toute concurrence—69¢ seulement le couvert de 4 pièces—avec tout achat d'essence Shell.

Chaque couvert comprend fourchette de table, couteau de 8½ pouces avec tranchant alvéolé, cuillère à dessert et cuillère à thé. Chaque pièce est faite en acier inoxydable massif et de qualité telle qu'elle peut supporter *des années* d'usage quotidien. Le style moderne et dépouillé des couverts s'harmonise parfaitement avec tous les genres de porcelaine et de cristaux.

Vous pouvez en rassembler autant que vous voulez—et même les mettre de côté pour en faire cadeau! Rendez-vous donc à n'importe quelle station Shell participante et commencez à réunir votre service!

Chez Shell, vous trouvez des couverts—et les spécialistes du millage.

SHELL

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Ch. Net
Abitibi	900	8⅛	8⅛	8⅛	
Alcan	9770	28⅛	27⅞	28	
Alcan 4¼	—	34½	34½	—	
Algoma	580	21¼	21⅛	21¼	
Anglo CP	110	5¾	5¾	5¾	
A Scan Inv pr	—	17¾	17⅝	—	
Arg C pr	—	12⅝	12⅛	—	
Asbestos	150	23¾	23¾	23¾	
Atl Sug	—	6¾	6⅝	—	
Bq CN	—	17¾	17⅝	—	
Bq Epargne	—	11½	11½	—	
Bq Imp C	3150	18½	18⅜	18½	
Bq de Mont	2210	14½	14⅜	14½	
Bq NE	100	21¾	21¾	21¾	
Bq Provinciale	550	9½	9½	9½	
Bq Royale	2750	22	21½	22	
Bq Tor D	400	18⅛	18	—	
Bell Phone	1990	45¼	45⅛	45⅛	
Bow Mer Pr	50	40½	40½	40½	
Brazil	—	20¼	19⅝	—	
BA Oil	550	46	45½	46	
BC Forest	350	23½	23½	23½	
Brinco	12910	5¾	5⅝	5¾	
Burns Foods	1500	22	22	22	
CAE	—	9¾	9½	—	
Cal Pow	2800	26½	26	26½	
Can Cem	25	35½	35½	35½	
CD Sugar	—	36	36	—	
Can Steam	—	34½	34½	—	
C Brew	100	10	10	10	
C Brew (B)	—	39¼	39¼	—	
C Int-Urb-un	—	37¼	37	—	
C Chem w	—	415	410	—	
C P L wts	700	520	515	515	
C Hydroc	—	23	23	—	
C I L	245	15	15	15	
CI Pow	200	27½	27½	27½	
C Marconi	—	7¾	7¾	—	
CP	8330	71¾	71¼	71¼	
CP 13 Pr	—	9¾	9⅝	—	
CP 4p c Pr	—	7⅝	7⅝	—	
CPI Pr	1060	26¼	26	26¼	
Cdn Tire (A	1500	57	57	57	
canron	300	18¾	18¾	18¾	
Central Del	600	16⅞	16¾	16⅞	
Chemcell	550	11¼	11	11	
Chem 1.75 Pr	—	27	27	—	
Chum "A"	—	21¼	21¼	—	
Col Cell Pr	200	11½	11½	11½	
Comonco	300	33¼	33¼	33¼	
Cons Bath	483	18	17⅞	17⅞	
Cons Bath Pr	100	21½	21½	21½	
Cons Bath Wts	—	375	375	—	
Cons Bldg	1000	345	345	345	
Cons Text	—	14½	14½	—	
Couvrette	900	7¼	7¼	7¼	
Crain RL	—	16	16	—	
Crush Int	100	22	22	22	
Denault "A"	—	17	17	—	
Denison	315	75	75	75	
Dist Seag	550	46¾	46⅝	46¾	
Dome Pete	—	7⅝	7⅝	—	
D Bridge	885	18	17⅞	18	
D Coal Pr	1470	15⅝	15½	15⅝	
D Corset	900	11⅜	11½	11⅜	
De Fosco	660	21½	21⅛	21⅛	
D Glass	10	14	13¾	13¾	
Dosco	—	9½	9½	—	
D Stores	200	16¾	16¾	16¾	
Domtar	750	12¼	12	12¼	
D Text	400	17⅝	17⅝	17⅝	
Donohue Pr	—	19	19	—	
Du Pont	360	37¼	37	37¼	
Dupuis A	300	7¼	7¼	7¼	
Enamel A	—	5½	5½	—	
Fairbanks-M	—	9	9	—	
Falcon	155	96	96	96	
Famous Play	25	64	64	64	
Fin Collection	700	21	21	21	
Fleetwood	—	19¼	19⅛	—	
Fraser	—	18	17½	—	
Fr Pete	2537	830	830	830	
Fulcrum Inv	—	5¾	5¾	—	
Fulcrum Pr	400	8	8	8	
Glengair	600	270	265	265	
Guar Trust	100	1 1/4	10¼	10¼	
Hawk Sidd	—	425	425	—	
Hollinger	500	32	32	32	
Home A	11950	30¾	30¼	30⅜	
Home B	4600	31¾	31¾	31¾	
Horne Pf	—	430	425	—	
Hud Bay M	25	69¾	69¾	69¾	
HBC	—	22½	22½	—	
Husky Oil	4400	27¼	27¼	27¼	
Imp Oil	1639	81	80⅞	81	
Imp Tb	270	17⅛	17	17	
Ind Acep	190	27	27	27	
IAC 4	—	69	69	—	
IAC wt	—	10½	10¼	—	
Inglis	3500	11¼	11¼	11¼	
Inland	—	14	14	—	
I Nicke	7630	40¾	40⅝	40⅝	
I Pap	200	39	39	39	
I Util	1160	49¼	49⅛	49¼	
Inter Pl	400	23	23	23	
Invest Gr	100	9⅞	9⅞	9⅞	
Labatt	—	19	18¾	—	
Labatt Pr	200	23¾	23⅝	23¾	
Lamontagne A	3356	495	490	495	
Lau Fin	—	7	6¾	—	
Lau F	—	18	18	—	
Levy	1400	33	32½	32⅝	
Loblaw A	1000	9¼	9⅛	9¼	
Loblaw B	1300	9⅞	9¾	9⅞	
Loeb M	400	12¼	12⅛	12⅛	
MacKin	200	7½	7½	7½	
MacLaren	1200	17¼	17¼	17¼	
MacMillan	1000	25½	25½	25½	
Marit Tl	254	18⅞	18⅞	18⅞	
Massey F	2449	20¾	20¼	20¼	
Melchers	2100	11	11	11	
March3 Un	500	11⅛	11	11	
Miron ¾	—	51½	51¼	—	
Molson A	100	27¼	27⅛	27¼	
Molson B	—	27½	27½	—	
Mre Corp	1600	29	29	29	
Morse RA	—	19	19	—	
Mussens	—	8¾	8¾	—	
Nat Cntain	200	8¾	8¾	8¾	
Nat Sea	300	7	7	7	
NFLD Lgt	—	8¾	8¾	—	
Noranda	360	59⅛	58¾	58¾	
North C Gas	200	17¾	17¾	17¾	
NS Light	685	8¾	8¾	8¾	
Oshawa A	25	38½	38½	38½	
Petro Fina	—	18⅜	8	—	
Pac Pete	1300	23	23	23	
Phillips C	100	9	9	9	
Placer	—	32½	32½	—	
Pow Corp	2080	12	11⅞	12	
Pow C 4¾	—	36¼	36¼	—	
Pow C 5	—	14¼	14	—	
Price	590	12¾	12⅝	15½	
Que Phone	150	13¾	13¾	13¾	
Radio Eng	200	44 3/4	43½	43½	
Reitmans	100	15¼	5¼	15¼	
Reitmans A	200	13	13	13	
Rio Algom	—	33¼	33	—	
Rolland A	200	7⅜	7⅛	—	
Rolland B	—	7	7	—	
Rolland pr	25	70	70	70	
Royal Trust	2670	23⅛	23	23	
St L Cem A	—	26⅞	26	—	
Salada F	100	13¼	13¼	13¼	
Scott LaS	—	29	29	—	
Shell Can	150	33	33	33	
Shell I p	—	34½	34½	—	
Shell I w	—	17⅛	17⅛	—	
Shop Save	930	20¾	20⅝	20⅝	
Simpsons	250	37½	37⅜	37½	
Simp Sears	—	31¾	31¾	—	
Soc GF	—	8¼	8¼	—	
Sogemines	600	16⅝	16½	16⅝	
Southam	100	52½	52½	52½	
Steel Can	980	26½	26¼	26½	
Steinbg A	435	17⅛	17	17⅛	
Texaco Can	200	33	33	33	
Tr C PL	620	36⅞	36¾	36⅝	
Tr Mt PL	1500	13⅝	13⅝	13⅝	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Ch. Net
Triad Oil	—	395	390	—	
Trizec	7300	240	235	235	
Trust G pr	—	21½	21½	—	
Un Carbide	—	22	21⅞	—	
U Westburne	600	13	13	13	
Velcro	200	49	49	49	
Viau	200	12¾	12¾	12¾	
Walk GW	595	39⅞	39¾	39⅞	
Warnock	—	13½	13	—	
W & Knapp	2200	27	25	27	
W Pac Pd	—	5¼	5¼	—	
Weston	200	2 ⅝	21⅝	21⅝	
Zellers	223	16	15⅞	15⅞	

Bourse canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Ch. Net
Africana	1300	72	70	70	
Agassiz	3200	73	70	71	
Ajax	—	11	11	—	
Ameraniu	1000	3½	3½	3½	
Am Met Ent	650	410	405	400	
Anthonian	—	10½	10	—	
Arno	—	4½	4½	—	
Baker Talc	12500	59	55	56	
Band-Ore	1500	12	10	12	
Bateman	5000	11½	11	11½	
Beld C w	—	200	200	—	
Bellechasse	3000	8	8	8	
Blue Bon	500	320	320	320	
Bruce-Presta	1000	8	8	8	
Bruneau	5000	11	11	11	
Burnt Hill	1000	80	77	77	
C Secur A	—	335	325	—	
Canadore	8000	42	41	42	
Can Mines	3500	35	34	35	
Carbec	2000	27	26	27	
Cartier-Que	1000	10	10	10	
Chemalloy	3400	505	490	500	
Com H M	1500	5⅜	5½	5½	
Comodore	4565	10¼	9	10¼	
Commodore w	—	650	650	—	
C Canorama	2000	15½	15½	15½	
C Dolsan	—	40	30	—	
C Manitoba	200	38	37	38	
C Mogador	—	11	11	—	
C Monpas	500	12	12	12	
C New Pac	1400	150	145	149	
C Pershcrt	2500	96	95	96	
C Propriet	5000	36½	35	36½	
C Virginia	2200	123	121	121	
C McKinney	000	20	20	20	
Corgemines	19000	81	79	80	
Crawford Ont	—	325	310	—	
Cr St-L A	—	100	100	—	
Credo	3000	29	29	29	
Daering Ex	3500	7	7	7	
Dauphin	—	20	19	—	
Devil's Elbow	3000	23½	23	23	
Dom Exp	14000	79	74	74	
Domco	—	12½	12	—	
Dumont	22000	18	16½	17	
Duvan	—	10	10	—	
Eagle Gold	650	450	440	450	
East Sull	700	600	600	600	
Empire Min	—	10	10	—	
Rab Met	—	6½	6½	—	
Fano	9000	14	13	13	
Fidelity	6300	43	42	42	
Fiscal	100	10¼	10¼	10¼	
Flint Vack	—	13	13	—	
F T Reliance	—	855	85	—	
Fox Lake	—	6	6	—	
Futurity	—	40	40	—	
Furlong	—	290	290	—	
Ghislau	—	4	3½	—	
Grt W Min	1500	40	40	40	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Ch. Net
Guardn Mines	9500	70	66	66	
Gui-Por Ur	1000	19	19	19	
Inland Ch	100	450	450	450	
Inspirat	200	145	145	145	
Int Atlas	—	35	35	—	
Int Norvalie	1000	13	13	13	
James Bay	2200	125	123	123	
Jorex	—	151	150	—	
Keltic Mng	1000	12	12	12	
Kiena	—	113	113	—	
Kodiac Pete	200	78	78	78	
Ladubora	—	36	36	—	
L Dufault	—	10½	10¼	—	
Lingside	—	4½	4½	—	
Louanna G	75500	23	23	23	
Magnetics In	1600	450	440	450	
Magnetics	6282	8	8	8	
Massval	2000	7	7	7	
Matachewan	5500	52	47	52	
Menorah Mines	—	15	15	—	
Mid Chib	500	13½	13	13½	
Midepso	—	200	195	—	
Miro Mines	1800	26	25	25	
Mistango	16200	67	54	61	
Mt Pleast	—	14½	14	—	
NAut Vend	1700	200	195	200	
Native Min	—	7	7	—	
N Formag	2000	9	9	9	
NW MT Costg	3500	65	64	65	
Newrich	3500	15	15	15	
NA Rare M	246700	91	77	86	
NW Canal	—	11½	11	—	
Opm Ex	500	28	82	28	
Pat Silver	2000	31	31	31	
Pce Riv	500	5	5	5	
Peel Eld	550	45	44½	45	
Peso S	500	480	470	470	
Phoenix O	2500	610	600	600	
Pitt Gd	—	5	5	—	
Pow Pr	—	20	20	—	
Prime Pat	500	8	8	8	
Q Chib	—	71	70	—	
Q Cobalt	1000	150	150	150	
Q Explo	4000	13½	13	13½	
Rancheria	—	23	23	—	
Rouyn E	—	9	8½	—	
RA Pete	—	90	89	—	
Rusty L	—	9	8	—	
St L Col	5100	270	260	265	
St L Div	—	95	95	—	
St Lucie	—	11	11	—	
St Maurice	1900	320	300	320	
Sapawe	8000	10	8	8	
Seaway H	—	23½	23½	—	
Silv Rg	87000	105	91	96	
Silv Rm	25000	15	12	15	
Sintra	—	5	5	—	
Sobeys (A)	—	8¾	8¾	—	
S Dufault	2500	24	23	24	
Spartan Air	1100	100	99	99	
Stairs Ex	1000	10	10	10	
Sturgeon	—	50	48	—	
Subeo	2000	245	226	226	
Sullivan	1200	455	455	455	
Superpack	300	18¼	18¼	18¼	
Surluga	500	115	115	115	
Tache	19500	10½	9	10	
Tazin	500	7½	7½	7½	
Terrex Mng	3500	30	30	30	
Timrod	500	50	50	50	
Trsterre	—	15	15	—	
Un Obalski	900	124	122	122	
Val-Mar	1000	12	12	12	
V Der Hout	1950	5⅛	5	5⅛	
Waite Dufault	1000	24½	24½	24½	
West Hill	500	32	32	32	
West Tin	—	9	9	—	
Wisconsin	17000	37	36	37	

Forte hausse de la production d'aluminium dans le monde libre

La production actuelle d'aluminium du monde non communiste dépasse de 10 pour cent la production enregistrée à pareille époque l'année dernière et il semble qu'en 1968 l'offre et la demande s'équilibreront à peu près.

Tel est, en substance, ce qu'a déclaré cette semaine M. Dana T. Bartholomew, vice-président directeur général, Finances, de l'Alcan Aluminium Limitée devant un groupe de banquiers et d'analystes financiers réunis en Suisse.

M. Bartholomew a également émis l'avis, en ce qui concerne le danger d'une capacité excédentaire de production dans les années à venir, que la réalisation de tous les projets d'expansion annoncés apporterait une augmentation de capacité de production de l'ordre de 10 à 10.5 pour cent par an dans les premières années 70 alors que l'augmentation annuelle de la demande, de 1960 à maintenant, n'a été que de 8.5 pour cent.

"Le maintien de cette tendance d'augmentation de la demande signifierait que 7 pour cent en moyenne de la capacité resterait inutilisée, de 1970 à 1972.

"Pour que l'industrie reste saine, il faudra soit couper de 20 pour cent l'expansion de capacité envisagée, soit être prêt à n'utiliser que 93 pour cent de la capacité des usines au début des années 70.

"L'attention doit donc se porter sur les entreprises nouvelles qui sont bien souvent handicapées par de lourdes dettes et qui, bien que n'ayant parfois aucun débouché assuré, doivent néanmoins tourner à pleine capacité. De toute évidence, l'établissement de certaines de ces nouvelles entreprises ne se justifie pas économiquement, étant donné surtout le taux élevé de l'intérêt et les prix auxquels le métal est disponible sur le marché."

M. Bartholomew a également fait savoir que les estimations de l'Alcan pour 1968 établissent à 1 milliard 40 millions de dollars le montant du produit de ses ventes et de ses revenus d'exploitation et à 1,200,000 tonnes les livraisons d'aluminium sous toutes formes. On prévoit que le bénéfice net de 1968 dépassera d'environ 12 pour cent celui de 1967.

"Pour les cinq prochaines années, l'Alcan espère augmenter de 45 pour cent ses bénéfices par rapport à ceux des cinq années précédentes, soit un accroissement annuel moyen de 8 pour cent par action" a également déclaré M. Bartholomew.

Pavillon psychiatrique de $3 millions à Granby

GRANBY — Un pavillon psychiatrique de $3,000 000 sera érigé près du futur hôpital général. M. E. J. Crevier, président de la Corporation de l'hôpital général de Shefford a confirmé officieusement la nouvelle, voulant qu'un pavillon indépendant de 75 lits soit construit sur le terrain qui avait été prévu pour la maison-mère des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe.

Cette nouvelle addition au projet initial transformera le site de l'hôpital actuel, en véritable complexe hospitalier. Depuis plusieurs années déjà, de nombreux projets étaient en branle pour améliorer le service hospitalier de Granby et la région. Le résultat de toutes les démarches peut s'établir maintenant comme suit : l'ancien hôpital Saint-Joseph de Granby a été vendu à la Corporation de l'hôpital général de Shefford. Cette Corporation se chargera de construire en 1969, le nouvel hôpital général de Shefford qui sera situé près de l'intersection du Boulevard Leclerc et de la rue Cartier. D'autre part, une troisième construction, le pavillon psychiatrique, viendra compléter ce complexe.

Il est à remarquer que l'ancien hôpital a été agrandi afin de fournir de meilleurs services externes. Cet agrandissement sera complété cette semaine et l'inauguration officielle est prévue pour le début de novembre, lorsque l'équipement sera complètement en place. Cet agrandissement se greffe sur le côté ouest de l'ancien hôpital où se situaient précédemment les services d'urgence. Avec une superficie additionnelle de 800 pieds carrés, le bloc opératoire, les services chirurgicaux et la salle d'accouchement ont été agrandis afin de permettre à tout le personnel préposé à ces services plus de facilité dans son travail et donner un confort additionnel aux patients.

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Amco In	18	10⅜	10¼	10½ + ¼
Barnes E	9	34⅜	33⅜	33⅜
Camp Ch	79	8⅛	7⅞	8⅛ +3-16
CnCdnF	46	4¾	4½	4½ — ¼
Creole 2.60a	29	41⅜	40⅝	41⅛ + ⅛
CrownPet .60	23	35⅛	34½	35 + ½
Crown Dr	21	6⅞	6⅝	6⅞ — ⅛
Goldfield	125	10⅜	10⅜	10½ — ⅛
HntChA .32	7	46	45	46 + ¾
Hygrad F	26	38⅞	38⅛	38¾ + ⅜
InvRoy .14a	6	9	8⅞	9 + ¼
Molybd	31	33	32⅜	32⅜ — ¼
NewPk	90	1 1/2	11	11 — ¼
Nuclear A	178	5¾	5⅝	5¾
Pac Ind	57	11½	11	11⅜ + ½
Peel Elder	198	43	40⅜	42⅝ +2½
Rellin 1.60	51	99⅞	96¼	99⅜ +3⅜
Scurry Rn	127	37⅛	36	36¾ +1
Seemon Br	25	13⅞	13⅜	13¾
Stylon Cp	44	37	36½	36⅝ + ⅜
Syntex .40	1345	69⅞	66	68⅝ +3¼
Techcol .40	109	42⅝	4 ⅜	42 —1
Teleft .40	2	22	22	22 + ⅛
UnAirPd .25e	16	19½	19¼	19¼
U Asb .07e	117.7	15-16	7 9-16	7⅝
Worn 7A .50	62	47⅜	47	47⅛ — ⅜
Wheelab .60a	5	34½	34	34¼ + ¼
WoolLtd .12e	6	3	3	3
WrHarg	40	2 11-16	2⅛	2⅝

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points: 64 cents, 93 points: 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros, 47½, coloré: 47⅝.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs: 18 à 18½; autres catégories pour nourrissage: 13½ à 14.

Poudre de lait de beurre: pour nourrissage: 13½ à 14, poudre de lait, 5½ à 6 cents.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, nouvelles: ,90 à ,95 les 50 livres, 28 à 30 les 10 livres, I.-P.-E. ,34 à ,35 les 10 livres, $1.80 à $1.90 les 75 livres, $1.20 à $1.25 les 50 livres, N.-B. ,30 les 10 livres, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros: 62.1, A-gros: 59.5, A-moyens: 58.2, A-petits: 42.4.

dividendes

Abitibi Paper (7½% priv)	$0.93¾ tr.	1-12-68	1-11-68
Alcan Aluminium (ord. en $ amér.)	(x) $0.27½ tr.	5-12-68	6-11-68
id. (4½% priv.)	$0.42 tr.	15- 1-69	31-12-68
Banque d'Economie de Québec	$0.05 tr.	1-11-68	15-10-68
Canadian Canners "A"	(xx) $0.10 tr.	2- 1-69	2-12-68
Canadian Corporate Management	$0.75 sa.	15- 1-69	31-12-68
Cdn Homestead Oils (6% priv.)	$.15 tr.	15-11-68	1-11-68
Continental Can (en $ amér.)	(xxx) $0.55 tr.	16-12-6⅞	22-11-68
Dalfen's Ltd.	$.05 ann.	14-11-68	23-10-68
Dominion Stores	$0.18 tr.	16-12-68	20-11-68
Eagle Star Insurance (ord.)	ls. 6d. Int.	15- 1-69	11-12-68
Imperial Life Assurance	$1.20 tr.	1- 1-69	5-12-68
Magna Electronics (priv.)	$1.62½ tr.	1-12-68	15-11-68
id. (ord.)	$0.02½ tr.	1-12-68	15-11-68
McIntyre Porcupine Mines	$0.57½ tr.	1-12-68	1-11-68
Reichold Chemicals Canada	(xxxx) $0.18 tr.	25-11-68	11-11-68
Simpsons Ltd.	$0.16 tr.	13-12-68	15-11-68
Stuart House International (priv.)	$0.12 tr.	1-11-68	24-10-6⅞
Union Carbide Canada	$0.15 tr.	1-12-68	11-11-68

(x) Augmentation de 2½ cents.
(xx) Réduction de 8¾ cents.
(xxx) Augmentation de 5 cents.
(xxxx) Augmentation de 3 cents.

du parquet de la bourse

Tendance hésitante irrégulière

Le groupe des industrielles et celui des banques ont enregistré, à l'indice, des gains modérés en matinée à la **Bourse de Montréal,** tandis que les indices des services publics et des papeteries se replient étroitement. L'indice combiné s'inscrit à 176.22, en hausse de 0.32.

Aux industrielles, Levy Industries gagne 1, à 33, Imperial Oil ¾ à 81, Canadien Pacifique ⅜ à 71⅝, Central Del Rio ⅜ à 16⅞, Home Oil "B" ½ à 31¾, French Pete 15 cents à 8.30 et Stelco ¼ à 26½. Aux banques, Royale du Canada gagne ¼ à 21¾ et Royal Trust ⅝ à 23.

Dans les autres secteurs, Falconbridge baisse de 2¼ à 96 mais sur un volume très restreint. Trans-Canada Pipeline à 36¾ et Financial Collection à 21 se replient de ¾ chacun. BC Forest à 23½ et Seagrams à 46¾ perdent ½ point chacun et Bell ¼ à 45⅛. Dominion Coal (le privilégié) gagne 1⅛ à 15⅜.

A la Bourse Canadienne, Peel-Elder aux industrielles gagne 2 points à 44½ et Commodore Business 1½ à 10¼. Aux minières, Mistango gagne ,07 à 61 cents, NA Rare Metals ,09 à 86, Silver Regent ,04 à 94 et Louanna ,01 à 23 cents.

A **Toronto,** les cours évoluent en baisse irrégulière cet après-midi, dans une ambiance modérément active.

Falconbridge baisse de 1¼ à 96⅜, Canadian Hydrocarbons de 1 à 22, Seagrams de ⅛ à 46⅜, Molson "A" se replie de ½, Acklands de ⅜ et Trans-Canada Pipeline de ¼. Sont en hausse, Peel-Elder de 2¼ à 45, Levy de 1 à 35, Inglis de 1 à 11¾ et Federal Grain de ½ à 9⅜. Parmi les titres les plus actifs, Montex gagne 15 cents à 2.55 et St. Maurice Gas 5 à 3.20.

Aux pétroles, Pacific Pete se replie de ½ à 23 et Husky Oil de ¼ à 26½. Aux métaux, Leithch perd 10 cents à 7.60.

* * *

A **Wall Street,** les hausses l'emportent sur les baisses mais l'ensemble de la tendance est hésitante et légèrement irrégulière cet après-midi.

Certains des principaux indices du marché sont légèrement déprimés dus à la faiblesse de quelques "blue chips", leurs principales composantes.

Durant le week-end aucun progrès apparent ne s'est manifesté concernant l'arrêt des bombardements et les pourparlers de paix au Vietnam mais Wall Street n'en reste pas moins optimiste en raison des nouvelles économiques favorables.

L'indice industriel des "blue chips" de Dow Jones s'inscrit à 966.50, en baisse étroite de .99 et celui des 60 titres clés de la PA marque un déclin de .3 à 358.3.

* * *

LONDRES. (PC) — Aucune tendance déterminante ne s'est manifestée aujourd'hui au Stock Exchange de Londres par suite d'un manque d'intérêt. Certaines valeurs clés ont perdu du terrain après avoir quelque peu progressé.

L'hebdomadaire à grand tirage News of the World a flèchi de 2 shillings 9 pence à 46 s 3 p à la suite de prises de profit qui surviennent après la hausse sensible de la semaine dernière provoquée par l'offre d'achat de Pergamon Press.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
Abitibi	5172	$8⅛	8	8 — ⅛
Acklands	1100	$14½	14¼	14½ — ⅛
Acklands p	z40	$23	22½	22½
Ackind 2p	105	$14⅝	14⅝	14⅝
Aimco Ind	100	$16½	16½	16½
Alta Gas T	1694	$37⅜	37¼	37⅜ + ⅝
Alta Gas p	z20	$77	77	77
Alta Gas w	5601	725	700	725 + 35
Alta Nat	200	$21½	21	21½ + ¾
Algo Cent	335	$10⅜	10⅜	10⅜ + ⅛
Algoma t	2055	$21¼	21⅛	21¼ + ⅛
Alonquin	200	315	315	315 +15
Algonq w	700	15	15	15
Alcan	5605	$28⅛	27⅝	28⅛ + ⅛
Alcan pr	75	$34⅜	34⅛	34⅛ — ¼
Alumin pr	z50	$17½	17½	17½
Anglo-cn	500	$5⅞	5¾	5⅞ + ⅛
Anglo-c pr	350	$15	15	15 — ¼
Ang CT 4½	125	$33	33	33
Ang CT 315	30	$46½	46½	46½
Argus B pr	50	$38½	38½	38½
Argus C pr	2150	$12⅞	12¾	12¾ — ⅛
Asbestos	320	$23½	23½	23½
Atco Ind	2485	$23¼	23	23 — ¼
Atl Sugar	2380	$6⅞	6⅝	6⅝ — ⅛
Atl Sug A	z30	$15	15	15
Atl S unit	40	$110¼	110¼	110¼ + ⅛
Auto Elec	225	$19⅜	19¾	19¾ — ¼
BACM Ind	300	$17¾	17¾	17¾ + ¼
Bahama	6600	110	100	110 +10
Bank Mtl	4970	$14⅜	14⅜	14½ + ⅛
Bank N S	1975	$22	21⅝	21⅞ + ⅛
Bartaco	750	$18⅞	18¾	18⅞ + ⅜
Bay Mills	400	$7⅞	7⅞	7⅞
Beaver L	261	$18¾	18⅜	18¾
Becker B p	1275	$17	16¼	16½ + ⅜
Belding Lt	100	$10½	10½	10½ + ½
Bell Canad	5690	$45⅜	45	45⅛ — ¼
Block Bros	760	$19	18⅞	19
Bow Valy	355	$27	26⅞	26⅞ + ⅛
Bow-m pr	z20	$40	40	40
Bramalea	4370	$12¼	12⅛	12⅛
Bramal w	1200	$10½	10¼	10½ — ⅛
Brazilian	521	$20¼	20¼	20¼
Brdg Tank	200	300	300	300
BA Oil	1599	$46¼	45½	46 + ¾
BC Forest	675	$24	23¾	24 + ¼
BC Pack A	100	$19⅞	19⅞	19⅞ — ⅛
BC Pack B	z50	$16¼	16¼	6¼
BC Sugar

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Tchécoslovaquie

Commencement de l'occupation "légale"

PRAGUE (AFP, PA) — La mise en application du traité entré en vigueur vendredi concernant le stationnement provisoire de troupes soviétiques sur le territoire tchécoslovaque est déjà commencée, tandis que des centaines de wagons ont été réquisitionnés pour le départ des troupes d'occupation fournies par les pays du pacte de Varsovie.

En remettant au mois d'avril prochain l'incorporation de quelque 50,000 recrues, le gouvernement tchécoslovaque a en effet dégagé les facilités de casernement pour un nombre égal de soldats soviétiques, soit à peu près les deux tiers de l'effectif total de 75,000 hommes que l'on estime généralement comme celui qui doit rester en Tchécoslovaquie. Mais les casernements rendus ainsi disponibles se trouvent dispersés sur tout le territoire. Pour permettre à certains d'entre eux d'être uniquement occupés par des troupes soviétiques, de très importants mouvements d'unités tchécoslovaques se regroupant et se recasant sont déjà enregistrés.

En outre, des réquisitions ont été effectuées pour loger quelque 10,000 officiers soviétiques, ainsi que le personnel civil et les familles. D'autre part, certains aérodromes où des unités tchécoslovaques sont encore stationnées doivent être à leur tour évacués afin d'être utilisés par les escadrilles soviétiques. On semble vouloir éviter ainsi une cohabitation constante entre unités soviétiques et tchécoslovaques. Par contre, l'utilisation des terrains d'exercice et d'entraînement ne pose pas de problèmes.

La presse tchécoslovaque a publié, sous les titres les plus neutres et sans aucun commentaire, le compte rendu de la session parlementaire qui a ratifié le traité soviéto-tchécoslovaque sur le stationnement provisoire des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie. De son côté, la télévision estime que la signature de ce traité "est certes un événement historique, mais le fait est trop récent pour en évaluer la portée: c'est l'histoire qui en jugera".

Le premier secrétaire du parti communiste de Slovaquie, M. Gustave Husak, a déclaré hier que "la ratification du traité a créé une situation permettant de normaliser les relations de notre pays avec l'URSS et les autres pays socialistes". Par contre, M. Jiri Hajek, ancien ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, a affirmé dans une interview que "le livre publié par l'URSS pour prouver qu'il existait une contre-révolution en Tchécoslovaquie ne pouvait pas citer un seul mot, un seul acte du parti ou de l'Etat s'écartant, dans le domaine de la politique étrangère, des principes socialistes".

Quant au maréchal Tito, il a condamné la "propagande mensongère anti-yougoslave" de la presse des cinq pays du pacte de Varsovie à la suite de l'attitude adoptée par Belgrade face aux événements de Tchécoslovaquie. On sait que le gouvernement et le parti communiste yougoslaves ont été parmi les premiers à condamner sévèrement l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Enfin, le parti communiste japonais a publié un communiqué condamnant l'accord soviéto-tchécoslovaque "comme justifiant l'acte d'agression illégitime".

De Gaulle passera cinq jours en Turquie

PARIS, (AFP) — Le général de Gaulle quittera Paris le 25 octobre pour une visite officielle de cinq jours en Turquie, où il rendra au président Cevdet Sunay la visite faite par ce dernier en France au mois de juin 1967. Le programme comprend des conversations officielles avec les dirigeants turcs, des cérémonies protocolaires et une visite de deux jours à Istanbul.

Le chef de l'Etat, qui sera accompagné notamment par Mme de Gaulle et par M. Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, quittera Paris dans la matinée de vendredi par avion et arrivera à l'aérodrome d'Ankara où il prononcera la première allocution du voyage. Les entretiens officiels s'ouvriront le lendemain matin, samedi 26, au palais présidentiel et le générale de Gaulle partira dans l'après-midi pour Istanbul où la journée du dimanche 27 et la matinée du lundi 28 seront consacrées à la visite de la ville et à plusieurs réceptions officielles.

Le général de Gaulle regagnera Ankara à la fin de la matinée et aura dans l'après-midi une seconde et dernière séance de travail avec le président Sunay. Le mardi 29, le président de la république française assistera aux cérémonies de la fête nationale turque célébrée ce jour-là et se rendra à une réception offerte par le chef d'état-major général de l'armée turque. Il quittera Ankara pour Paris à la fin de la matinée du 30 octobre, après avoir reçu du maire de la ville la clé d'or de la capitale.

Les Hongrois rentrent dans leur pays

BUDAPEST — (AFP) — Les premières unités hongroises rentrant de Tchécoslovaquie ont passé, à midi, la frontière en trois points, annonce l'agence MTI.

Des cérémonies ont été organisées en l'honneur des soldats. La plus importante s'est tenue à Gyor, cet après-midi : le général Pal Kovacs, vice-ministre de la Défense, y a souhaité la bienvenue aux unités hongroises qui ont rempli leur devoir internationaliste en Tchécoslovaquie, ajoute l'agence de presse hongroise.

Mon langage a plu aux Américains, dit Debré

PARIS (AFP) — "Le fait nouveau dans les rapports franco-américains c'est que le langage de la franchise et de l'explication sincère que j'ai employé, a plu aux dirigeants que j'ai rencontrés", a déclaré M. Michel Debré, ministre français des Affaires étrangères, dans une interview à l'hebdomadaire 'Paris-Match'.

Faisant allusion à sa récente visite à Washington, il a ajouté : "Cela ne veut naturellement pas dire que mes interlocuteurs approuvent sur chaque point les positions françaises. Mais ils ont mieux compris, et peut-être d'une certaine façon, mieux accepté la volonté française de suivre une politique nationale et, au-delà la conception française d'une politique européenne indépendante".

M. Debré se dit, en outre, "frappé par le sens des responsabilités qui caractérise le président Johnson".

Sur la Tchécoslovaquie, le ministre souligne que le choix d'un retour à la guerre froide est entre les mains des dirigeants soviétiques mais ne pense pas qu'une telle orientation "soit à long terme leur intérêt". Il ne croit pas, non plus, "qu'une sorte d'accord de coexistence et de partage de zones d'influences entre les Etats-Unis et la Russie puisse déboucher sur la paix ou la renaissance européenne". Il précise que l'évacuation du territoire tchèque et les impératifs de notre sécurité sont les conditions de la détente. Il rappelle que la volonté de la France de défendre son existence par les moyens dont elle dispose est un élément de dissuasion.

Sur l'Angleterre : "Nous sommes des alliés naturels, dit M. Debré, au-dessus des traités au-dessus des générations".

A l'égard de l'Allemagne, note-t-il, "le problème est tout différent : il faut que l'avenir soit différent du passé, soit même le contraire". De l'avis du ministre, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie a amené les dirigeants allemands à considérer "que la seule solution est une présence plus active et catégorique de l'Amérique en Europe, c'est-à-dire, une accentuation de l'intégration atlantique". Néanmoins, pour M. Debré, il ne faut pas "rejeter l'Europe entière dans une conception qui, pour ce qui concerne les nations de l'Ouest, les priverait de toute liberté d'agir" car "l'avenir ne peut être dans la division en Europe de l'Ouest et Europe de l'Est", et, "seule une conception européenne de la détente donne des chances aux nations européennes". "Les dirigeants actuels de l'Allemagne affirme M. Debré méritent notre confiance et notre soutien".

Le ministre français maintient que "le système monétaire international achève de mourir", et que "les idées que nous avons lancées continuent à faire leur chemin".

Quant à l'attitude du parti communiste, condamnant l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, M. Debré déclare : "Le parti communiste se rend compte de sa faiblesse dès qu'il apparait clairement comme le parti de l'étranger. En ce sens là, sa première réaction a été une réaction sincère. Puis est revenu le vieux démon de l'obédience, qui n'est pas une obédience nationale".

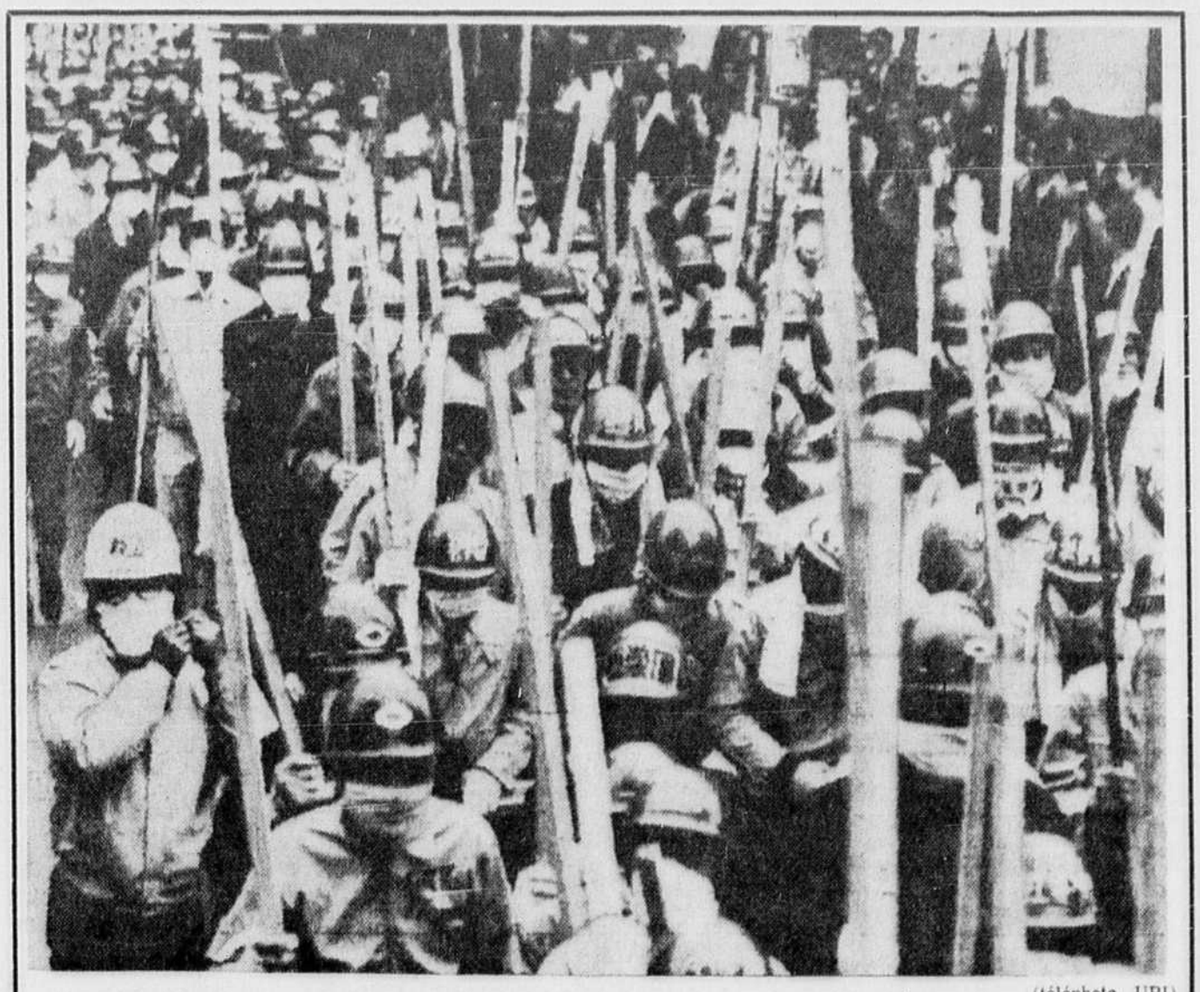

(téléphoto UPI)

700,000 étudiants et ouvriers manifestent contre la guerre et les bases américaines au Japon

TOKYO. (AFP) — Plus de 700,000 étudiants et syndicalistes japonais "pacifistes" ont manifesté aujourd'hui en 363 points différents du Japon pour s'opposer à la guerre du Vietnam et réclamer le retrait des bases américaines du Japon ainsi que le retour au Japon d'Okinawa.

A Tokyo, 7,000 étudiants, casqués et armés de bâtons, (notre photo), ont attaqué les quartiers généraux de l'agence de défense et de la police. "Un nombre considérable" de policiers et d'étudiants ont été blessés. 210 étudiants ont été arrêtés à la suite des heurts avec les forces de l'ordre. La police, armée de boucliers et de matraques, a fait usage de gaz lacrymogènes et a arrosé les manifestants avec un liquide coloré devant permettre ultérieurement leur identification.

A la gare de Shinjuku, le trafic a été sérieusement perturbé: 1,200 étudiants stationnaient sur les rails pour arrêter le transport de carburant vers les bases américaines et ont ainsi empêché l'acheminement de convois.

A Itazuke (Kyushu), 50 étudiants ont été arrêtés au cours d'une manifestation devant les grilles de la base américaine.

Enfin, 10,000 étudiants ont défilé à Kyoto et 13 étudiants ont été arrêtés à Osaka lors d'un rassemblement groupant 600 étudiants.

Une négociation séparée avec la Jordanie causerait une crise politique en Israël

(d'après PA, AFP, UPI)

Pendant qu'aux Nations Unies Israël et l'Egypte échangent des documents qui confirment que l'impasse subsiste en ce qui concerne le règlement du conflit israélo-arabe, le "Jerusalem Post" écrit ce matin que "le gouvernement semble être sur le point de prendre une décision qu'il a évitée jusqu'à présent et qui peut mettre en péril l'avenir du gouvernement d'union nationale".

Le journal fait ainsi allusion, pour la première fois, aux divergences d'opinion existant parmi les membres du gouvernement sur la position israélienne à l'égard des pays arabes.

"Ces développements, poursuit le journal, sont probablement la suite des contacts qu'a eus récemment à New York avec les représentants des pays arabes, M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères", ainsi que des rencontres secrètes à Londres entre hauts représentants israéliens et jordaniens.

"Les questions principales sont la définition de la position d'Israël au cas où les contacts avec les Arabes prendraient de l'ampleur et se transformeraient en négociations", ajoute le "Jerusalem Post".

Les milieux politiques de Jérusalem déclarent que le journal "exagère les dangers d'une crise politique".

Les démarches à New York

Les deux gouvernements de Jérusalem et du Caire ont soumis des notes confidentielles à l'ambassadeur suédois Gunnar V. Jarring, représentant particulier de l'ONU qui, depuis maintenant onze mois, s'efforce de ramener la paix au Moyen-Orient.

Le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, M. Mahamoud Riad, a pris de haut la formule de paix d'Israël en neuf points et a réitéré sa demande pour qu'Israël dire qu'il est prêt à appliquer la résolution passée par le Conseil de sécurité, le 22 novembre l'an dernier, et qui fournit une base de règlement.

Pendant ce temps, les Arabes ont ouvert le feu, aujourd'hui, sur deux camions-chenilles israéliens et ont tiré du bazooka par-dessus la ligne de cessez-le-feu, quelque part, en haute Galilée, rapporte un communiqué israélien.

A New York, le ministre israélien des Affaires étrangères a fait quelques projections.

"La situation s'est beaucoup modifiée depuis mon arrivée à New York il y a trois semaines et je souhaite donc revenir en Israël au cours des prochains jours pour participer aux discussions qui doivent se dérouler au sein de mon gouvernement", a déclaré hier M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, dans une interview accordée au correspondant à New York de la radio d'Etat israélienne.

"Bien qu'actuellement aucune négociation ne soit engagée entre Israël et un pays arabe quelconque, je pense qu'il est temps de déterminer quelle sera notre position au cours d'éventuelles négociations", a poursuivi le ministre.

M. Abba Eban s'est refusé à tout commentaire sur le dernier discours du général Moshé Dayan, ministre israélien de la Défense, invoquant qu'il n'avait lu que quelques extraits de presse.

Mais, évoquant la thèse centrale de ce discours sur l'inévitabilité d'une nouvelle guerre avec les Etats arabes, M. Eban a indiqué : "Je ne sais s'il est réaliste de parler de paix, mais je sais qu'il n'est pas réaliste de parler de l'inévitabilité de la guerre."

"Un gouvernement responsable, a poursuivi le ministre, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à une guerre éventuelle, mais il doit aussi faire tout son possible pour l'éviter. Seuls les pays qui font tout pour éviter la guerre la gagnent si elle éclate malgré tout."

A la question "Etes-vous optimiste ou pessimiste ? ", M. Eban a répondu : "Je ne pourrai répondre à cette question que lorsque j'aurai reçu les réponses des pays arabes à nos dernières propositions."

M. Abba Eban a enfin indiqué que, du point de vue diplomatique, la situation d'Israël s'était beaucoup améliorée au cours des dernières semaines et que c'était au tour des Arabes d'être sur la défensive.

Liban : Helou retire sa démission

BEYROUTH, Liban (AFP) — M. El Assaad qui a refusé d'accepter la démission de M. Helou, présentée samedi soir, avait convoqué les députés à son bureau pour hier matin. A la suite de cette réunion, le président de la Chambre et plusieurs parlementaires s'étaient rendus auprès du chef de l'Etat pour l'amener à revenir sur sa démission. M. Helou leur a fait savoir qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Cependant, après plusieurs autres démarches du président de la Chambre, des députés et de hautes personnalités libanaises, le président Helou a retiré sa démission.

La démission du chef de l'Etat était motivée par l'impasse dans laquelle se trouvait la crise ministérielle qui est à son onzième jour. Après avoir constaté l'échec du Dr Abdallah Yafi de former un gouvernement pouvant recueillir l'approbation de la Chambre, M. Charles Helou avait décidé de démissionner et de mettre ainsi le Parlement devant ses responsabilités.

A aucun moment, le calme n'a été troublé sur l'ensemble du territoire libanais.

Hier soir, M. Yafi formait un cabinet de quatre membres.

Humphrey : Saigon n'a pas droit de veto sur l'arrêt des bombardements

WASHINGTON (UPI-PA) — Le vice-président Hubert Humphrey a affirmé hier soir à la télévision américaine que le gouvernement du Sud-Vietnam n'a pas de droit d'exercer un "droit de veto" sur la décision des Etats-Unis de mettre fin aux bombardements aériens au Nord-Vietnam.

A son avis, le calme actuel et l'absence de combats doit être considéré comme un facteur important de cette décision.

Le candidat indépendant à la présidence, M. George Wallace, par contre, s'oppose carrément à l'arrêt des bombardements à moins que Hanoï fasse immédiatement des "concessions publiques". Le compagnon de campagne de M. Wallace, le général Curtis LeMay, estime que des vies américaines ont été gaspillées au Vietnam "parce que nous ne bombardions pas les bons objectifs".

De son côté, le candidat républicain M. Richard Nixon a laissé entendre qu'il rejetait toute participation du Vietcong à un gouvernement de coalition à Saigon. Il a en même temps réclamé une "désaméricanisation" de la guerre.

Il s'est opposé à l'"imposition d'un gouvernement de coalition à Saigon". Il y a peu de raisons de croire, a-t-il dit, qu'un tel gouvernement servirait les intérêts du peuple sud-vietnamien. D'autre part, pour permettre aux forces armées du Sud-Vietnam de prendre une part plus importante au conflit et réduite la prédominance des Américains, il prône une action par petites unités.

Pour sa part, le général Curtis LeMay, qui rentrait d'une tournée d'information au Vietnam, est d'avis que les chefs militaires américains à Saigon ont été embarrassés et retardés par des restrictions politiques qui les ont empêchés de "finir la guerre le plus tôt possible".

Il a noté en particulier que les avions américains bombardaient les mauvais objectifs, sans vouloir cependant préciser quels objectifs ils devraient bombarder. "Si on croit que la guerre pourrait être menée de façon plus efficace, je pense qu'on peut dire qu'il y a eu un gaspillage de vies humaines", a-t-il dit.

Le général LeMay est rentré à Washington à temps pour faire rapport à M. Wallace sur le Vietnam avant l'émission de télévision à laquelle participait hier soir le candidat indépendant.

Celui-ci a dénoncé les "concessions secrètes" qui auraient été faites par Hanoï à Washington pour obtenir l'arrêt des bombardements. "Je crois, a-t-il dit, que ces concessions devraient être annoncées au peuple américain et au reste du monde."

Le candidat démocrate à la vice-présidence, H. Edmund Muskie, a commenté à ce sujet que M. Wallace avait reçu les mêmes informations que les autres candidats, et qu'il voulait évidemment le faire savoir à la population. "Ce qu'il a appris peut lui permettre de faire la déclaration qu'il a faite", a-t-il ajouté.

Au cours d'une autre émission de télévision, le candidat démocrate à la présidence, M. Humphrey, a insisté sur le fait que les bombardements au Vietnam sont l'affaire des Américains, et que les Sud-Vietnamiens y participent très peu ou pas du tout. A son avis, le gouvernement de Saigon ne peut donc avoir un droit de veto là-dessus.

Nixon lance l'opération "Blitz"

Selon PA, AFP

La campagne électorale américaine entre dans sa phase décisive avec le lancement de "l'opération Blitz" de M. Richard Nixon, la "remontée" de M. Hubert Humphrey dans les sondages et la poursuite du travail de sape de M. George Wallace.

Un peu plus de deux semaines séparent maintenant l'électorat américain de la "minute de vérité" où, dans le secret de l'isoloir, plus de 75 millions de citoyens à travers l'immense continent se presseront dans plus de 135,000 bureaux de vote pour choisir un président des Etats-Unis.

Le républicain Ricahrd Nixon aborde cette dernière partie de sa campagne avec l'avantage moral d'être toujours en tête des sondages nationaux. L'assurance dont il fait preuve depuis sa nomination à Miami Beach au début du mois d'août en est renforcée. Jouant sur le désir de changement du peuple américain, il poursuit ses voyages à travers le pays sans faire la moindre erreur tactique qui pourrait lui être fatal le 5 novembre.

M. Nixon, à la tête d'une machine parfaitement huilée, entend ne pas ternir l'image du "nouveau Nixon" qu'il s'efforce d'imposer non seulement aux Républicains, mais aussi aux démocrates désabusés de leur propre parti et à la masse mouvante des indépendants de qui dépend souvent une élection présidentielle américaine.

Il a stoiquement refusé de prendre le rsique d'un débat télévisé avec M. Humphrey auquel participerait M. Wallace, contre qui il porte ses attaques les plus virulentes. Le candidat indépendant à ses yeux est le principal danger pour son élection. Il entame donc un véritable marathon de discours qui sera couronné la veille du scrutin par quatre heures de télévision sur une chaîne nationale.

Ces marches interminables sur des routes poussiéreuses, parfois même boueuses, au Sud-Vietnam, sont épuisantes, comme on peut le constater sur cette photo où l'on voit quelques "marines" américains de la cinquième division prendre un peu de repos. Mais il ne peut s'agir que d'une pause de courte durée, vu que ces unités sont chargées d'une mission de "nettoyage" entre Danang et le camp des forces spéciales de Thuong Duc.

L'ouragan Gladys a fait ses pires dégâts à Cuba et en Floride

CAP HATTERAS (Caroline du Nord) (PA, UPI) — L'ouragan Gladys a balayé la côte de la Caroline du Nord hier avec des vents de 80 milles à l'heure pour ensuite prendre le large dans l'Atlantique en direction du nord-est, se déplaçant à une vitesse d'environ 25 milles à l'heure.

La Caroline du Nord a subi peu de dommages et l'on a même accueilli avec satisfaction des pluies qui ont mis fin à une période de sécheresse.

L'ouragan a exercé le plus gros de ses ravages à Cuba et en Floride. La septième tempête tropicale de la saison a chassé 2,100 personnes de leurs foyers en Floride, causant trois pertes de vie et des dégâts estimés à plusieurs millions de dollars. L'ouragan est sorti du golfe du Mexique et s'est abattu, avec des vents de 100 milles à l'heure, sur le petit village de Bayport, semant la destruction sur son passage et emportant les toits de plusieurs maisons. Les récoltes de fruits ont été épargnées, mais un véritable mur d'eau de 8 pieds de hauteur a fondé sur les plages de la Floride et a causé de sérieuses inondations.

Avant d'atteindre la Floride, l'ouragan Gladys a traversé Cuba, où il a fait une victime et infligé des dommages considérables aux récoltes. A Cuba également, la tempête a provoqué d'importantes inondations.

Nécrologie

Me Gaston Archambault

Me Gaston Archambault, c.r., âgé de 64 ans, est décédé à la suite d'une courte maladie.

Admis au Barreau en 1929, il a exercé activement sa profession et plaidé devant toutes les juridictions du Canada.

Président du Jeune Barreau en 1937, Conseil du Barreau de Montréal de 1959 à 1961, il fut nommé Conseil de la Reine en 1960.

Le défunt était le fils du juge Jean-Baptiste Archambault, juge en chef de la Cour de Circuit du district de Montréal, et de Corine Marcoux.

Il laisse dans le deuil ses frères Jules, Bernard, Yves, ses soeurs Renée, épouse de Me Charles Coderre, c.r., Rachel, épouse de Gilles Guérin, Ph.

La dépouille mortelle repose au 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges ; les funérailles auront lieu en l'église de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, le mardi 22 courant, à 9 h. a.m.

Gustave Richard

A Montréal, le 19 octobre 1968, est décédé subitement M. Gustave Richard (époux de feu Albertine Girard) à l'âge de 69 ans.

Il laisse dans le deuil ses enfants Thérèse (Mme Guy Vidricaire), Gilles, Lucille (Mme Guy de Varennes), Gisèle (Mme Guy Cyr), Francine (Mme Jean-Yves Côté) et Nicole (Mme Gilles Daigneault), ses gendres, ses petits-enfants Marc, Pierre, Diane, Josée et André Vidricaire, Manon, Benoit, Christian et Stéphane de Varennes, François, Bruno et Dominique Cyr, Sylvain, Frédéric et Vincent Côté, sa soeur (Blanche) et son beau-frère M. Paul Desrochers, ses frères (Edgar, Lionel, Rolland, employé à LA PRESSE, et Raymond), ses belles-soeurs, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, à 10 heures mardi matin, le 22 octobre 1968, et la sépulture aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARCHAMBAULT (Gaston Mtre) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mtre Gaston Archambault, époux de Lucille Poirier. Lui survivent 2 soeurs Renée (Mme Charles Coderre) et Rachelle (Mme Gilles Guérin), 3 frères, Jules, Bernard et Yves. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASHTON (Annette) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Albert Ashton, née Annette Hamel, demeurant à 2371-B, Jean-Talon Est, mère de François. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Marie-Louise) — A Chambly, le 20 octobre 1968, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Arthur Barrette, née Marie-Louise Demers, demeurant à 217 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIES (Saül) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Saül Boies, époux de Jeanne Dufour, demeurant à 770 Bienville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 Est ave Laurier
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h., et de là en destination de l'église Ste-Jeanne de Chantal, Ile Perrot Nord, où un libera sera chanté. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Benjamin) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Benjamin Bougie, époux de feu Stéphanie Leboeuf, père de Paul, Mme Henri Côté (Germaine), Mme Normand Lane (Liane) Roger et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 St-Laurent
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Alcime) — Subitement à Ste-Julie de Verchères, le 19 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcime Brassard, époux de feu Priscilla Rouisse. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
rue Principale à Ste-Julie
à 9h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAHEEN (Sarkis) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Sarkis Chaheen, époux de Jacqueline Coutu demeurant à 192 Gardenville, Longueuil. Il laisse dans le deuil ses enfants Michel, Robert, Marc, Mme Pierre Mazlade (Nicole), ses frères Frank, Eugène, ses soeurs Mme John Elias (Claire) et Mme Gordon Seward (Georgette). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Syrienne Orthodoxe St-Georges où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHIQUETTE (Laura) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Chiquette, née Laura Lafrenière, demeurant à 27 Boul. Gervais, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain (Laval-des-Rapides), où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Berthier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Alphonse) — A Fabreville, le 19 octobre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Alphonse Corriveau, époux en 1ères noces de feu Blanche Olivier et en 2ièmes noces de Germaine St-Jacques, demeurant à 4701 Boul. Dagenais, Fabreville. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
3535 Boul. Ste-Rose à Laval Ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard de Fabreville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Elise) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve François Couillard, née Elise Leclerc, demeurant 8323, Delanaudière. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Anne (Mme Hilaire Beauregard), Gérard et son épouse Simone Cauchon, Marguerite (Mme Antoine Bernier), Marie-Marthe, Elise (Mme Amédée Fortin), Berthe (Mme John Sawchuck), René et son épouse Jeanne Emard, Jean-Paul et son épouse Armande Sergerie; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Bernadette) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Bernadette Guenette, épouse de feu Ernest Desjardins, mère d'Ernestine (Mme L. Richer) de New-York, Jeanne (Mme R. Ménard), Blanche (Mme L. Simboli), Elisée, Lucien, Jean-Paul, Bernard et Gérard. Elle est exposée au
Foyer St-Joseph,
5605 est, rue Beaubien
Le service sera célébré en la chapelle du Foyer, mardi le 22 courant à 7 h a.m. Inhumation au cimetière de Ste-Thérèse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Georges) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Georges Després, époux de Exilda Auclair. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier E.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI GENNARO (Bernardo) — A Montréal, le 21 octobre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Bernardo Di Gennaro, époux de feu Appolnia Boldassare; demeurant à 8121 Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'Italian Pentecostal Church, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUESNARD (Jules) — A LaSalle, le 20 octobre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Jules Douesnard st., époux d'Alice Bouton, demeurant 502, 32e avenue, LaSalle. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale.
Avis des funérailles plus tard.

DUBOIS (Alice) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alice Brière épouse de feu Hector Dubois, demeurant à 7728 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria Ltée
340 rue Jarry Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMARD (Edmond) — A Beauharnois, le 19 octobre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edmond Emard, époux de feu Alicia Gendron, demeurant au Foyer St-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice, Beauharnois
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FABI (Angelina) — A Montréal le 19 octobre 1968, est décédée Mme Frank Fabi, née Angelina Onofri, mère de Ida, Elda, Virgile, Emma (Mme Joseph Panetta), Anita (Mme A. S. Jackson) et Raymond, demeurant à 536 Ave Landsdown, Westmount. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave. Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Laurent) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Laurent Forest, époux d'Yvette Poirier. Il laisse dans le deuil 1 fils Yvan, 1 fille Michelle. Lui survivent, sa mère Mme Arthur Forest, 1 frère Père Yvan Forest s.j., 1 soeur Mlle Pauline Forest. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Jacques de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Marie-Ange) — A Cap St-Ignace, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée subitement Marie-Ange Dubé, épouse d'Emilien Fortin, mère de Marcel, et Jacques. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edouard de la Durantaye
Cap Saint-Ignace
pour se rendre à l'église Cap St-Ignace, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yvonne) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Yvonne Meloche, épouse de feu Arthur Gauthier, autrefois de Lachine. Les funérail les auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
3845 Boul. St-Martin
à Chomedey (Ville de Laval)
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pie-X, de Chomedey, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAHAM (James) — A l'hôpital St-Mary's, vendredi le 18 octobre 1968, est décédé M. James Graham, à l'âge de 73 ans, époux de Maria Smith, père d'Anna (Mme E. Gill), James-Victor, et Jennie. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires
J. F. Wilson and Sons,
5784, avenue Verdun
Messe de requiem à l'église St-Thomas More, mardi, le 22 octobre 1968, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

KIERANS (William P.) — A Outremont, le 20 octobre, est décédé M. William P. (Bill) Kierans, époux de Lucette Leblanc, père de Mme Ron McKenzie (Anne-Marie), Mme M. Porter (Dawn), et de William J. (Bill), de Victoria, B.-C. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111 rue Laurier ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Raphaël d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Georges) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Georges Laberge, époux de Rose-Anna Vendette, demeurant à 2175, rue Davidson. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON-PILOTTE (Blanche) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Pilotte, née Blanche Lauzon. Elle laisse dans le deuil ses filles Madeleine (Mme Lucien Déziel), Jeannine (Mme Lucien Cyr), ses fils Ernest et Roger et leurs épouses, ses frères Lucien et Adrien, ses soeurs Helmina et Marguerite. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Louis) — A Laprairie, le 18 octobre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis Lefebvre, célibataire, demeurant à 722, rue Houde. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKAY (Paul) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul Mackay, époux de Jacqueline Ader, père de Jacques Danielle et France. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Louisa Cusson, ainsi que 2 frères, Roland et Fernand, 2 soeurs, Marcelle (Mme Gérard Myles), Gisèle (Mme Marcel St-Hilaire). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
5805 Boileau, angle Lacordaire
pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Marie-Jeanne) — A Maple Grove, le 19 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Ovide Masson, née Marie-Jeanne Hamelin, demeurant à 22 rue St-Joseph, à Maple Grove. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.
127, rue Ellice, Beauharnois
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Maple Grove, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCLINTOCK (Earl) — A l'hôpital Général de Montréal, le 19 octobre 1968, est décédé Earl McClintock, époux bien-aimé de Fay Levine, et père de Mme G. Copoloff (Brenda), et Harvey. Lui survivent : sa mère Mme J.-H. McClintock, 2 frères Robert et Howard, 3 soeurs Mme A. Auger (Nellie), Mme M. Lalumière (Lola), Mme R. Harvey (Peggy). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St. Monica, où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McEWEN (Landolpho) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Landolpho McEwen, époux de Béatrice Hogues, demeurant à 11,900, rue Guertin, père de Mme Pierre Brouillet (Suzanne) et de Mme Jacques Labrosse (Jacqueline). Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, Boul. de Salaberry
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Lionel "professeur") — A St-Basile-le-Grand, le 19 octobre 1968, à l'âge de 72 ans, 11 mois, est décédé M. Lionel Ménard, professeur, époux d'Angelina Ménard, demeurant à 18 rue Mathieu, à St-Basile-le-Grand, père de M. André Ménard de St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 Boul. Laurier, à Beloeil
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTOUR (Abbé Louis-Philippe) — A St-Jérôme, le 19 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. l'Abbé Louis-Philippe Montour, aumônier à l'Hôpital Youville. Exposé aux salons H. Trudel et Fils, 400 rue Labelle, St-Jérôme. Translation lundi soir le 21, départ à 7 h. p.m. pour l'église paroissiale de St-Philippe d'Argenteuil. Service mardi le 22 à 8 h. 30 a.m. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Sylvio) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Sylvio Morin fils de feu Joachim Morin et de Léona Desroches, demeurant à 8333, St-Dominique. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Richard) — A Duvernay, le 20 octobre 1968, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Richard Paradis, époux de Suzanne Louiseize, demeurant au 11,085 Montpellier, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 Boul. Pie-IX
à 1 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (Aurore) — A Montréal le 19 octobre 1968, est décédée Mlle Aurore Perrault, fille de feu Alexis Perrault (Pilote), et de feu Mansias Gauthier. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Révérende Soeur Jeanne, S.S.C., Yvonne (Mme Z. Gazné), 1 belle-soeur, Adrienne, épouse de feu J. Perrault et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu ce matin. Le convoi funèbre est parti des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service fut célébré à 8 hres, par M. l'abbé Jean-Guy Cadotte, cousin, et de là au cimetière de Deschambault, comté Portneuf.

PILON (Mme Joseph) — A Pierrefonds, le 18 octobre 1968, à l'âge de 73 ans 4 mois, est décédée Mme Joseph Pilon née Alma Grevier, mère de l'abbé Edouard Pilon, responsable de pastorale à la Commission des écoles Catholiques de Montréal, Léo, Emile, Mme Fernand Paquin (Jeannine), Willie, Mme Marcel Pilon (Marguerite) Philippe et Jean-Guy. Demeurant à 19830A Boul. Gouin Ouest, Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114, Boul. Gouin Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

POIRIER (Rodrigue) — A St-Chrysostome, le 20 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement Rodrigue Poirier, agent d'assurance pour la Great-West, Assurance-Vie, époux de Corona Ouimet. Il laisse dans le deuil ses enfants Huguette (Mme Marcel Décarie), Carmen (Mme Doris Labrèche), Pierrette (Mme Marcel Durocher), Donald, Louisette (Mme Jacques Desjardins) et ses frères et soeurs Yvette (Mme veuve Louis-Joseph Roy), Guy Poirier, Gaétane (Mme Léo Labadie), soeur Madeleine, des Soeurs des Sts-Noms-de-Jésus et Marie, Jacques Poirier, Jacqueline (Mme Lionel Payant), Soeur Réjeanne, des Soeurs Sts-Noms-de-Jésus et Marie, l'abbé Ivanhoé p.s.s., Bruno Poirier, Gervaise (Mme Claude Bellemare) et de nombreux petits-enfants, demeurant 178, boul. Ste-Rose, Ste-Rose, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
187, boul. Ste-Rose
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 4 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAPATEL (Adrien) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Rapatel, époux de Marguerite Chaboillez demeurant à 8105 Ste-Catherine Est, app. 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Gustave) — A Montréal, le 19 octobre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gustave Richard, époux d'Albertine Girard, demeurant à 9260, Place de Montgolfier. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, Boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Rosario) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Rosario Roy, époux en 1ières noces de feu Marie-Anne Martin et en 2ièmes noces d'Albertine Nault, demeurant à 3435 rue Rouen, app. 6. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUCIER (Jean-Guy) — Après une courte maladie à l'Hôpital Sacré-Coeur, le 18 octobre 1968 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Guy Saucier, employé de la Cité de Montréal depuis 17 ans ; époux de Lilyane Perrault; père de Marguerite (Mme Pierre Charron); Jocelyne, Richard, Jean-Guy, Danielle et Lorraine, il laisse sa mère Mme A.-E. Saucier, sa soeur Mme Cédric Granda. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
700, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Bon Pasteur, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Gaudias) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Gaudias Savard, époux de feu Elisabeth Courteau, père de Mme Ephrem Savard (Germaine), Mme Charles Morin (Marie-Ange), Adrien, Philippe, Joseph (Frère Guillaume Joseph F.I.C.), Aimé. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du funéranium
Roland Bisson Inc.
11,117 rue St-Vital
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église de St-Vital, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-AUBIN (Henri) — A Ville St-Pierre, le 19 octobre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri St-Aubin, époux de feu Madeleine Guénette père de Michel, Nicole (Mme A. Brault) et Andrée. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620 rue Provost à Lachine
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SWEENY (Ernest) — A Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ernest Sweeny, époux d'Irénée Pagé, demeurant à 1472 Plessis. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TELLIER (Roger) — Montréal, le 18 octobre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Roger Tellier, demeurant à 4329 rue Des Erables, fils de feu Victor Tellier et de feu Laura Leblanc. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Charles-Emile) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Charles-Emile Tessier époux de Georgette Bourdon, père d'Yves, Robert, André, Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rene Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THAUVETTE (Lucien) — A Rigaud, le 17 octobre 1968, à l'âge de 50 ans 11 mois, est décédé M. Lucien Thauvette, demeurant à 9 rue de Lourdes, Rigaud, époux d'Eva Avon. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Fils
à Rigaud
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Oscar) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Oscar Thibault, époux de feu Albertine Guay, demeurant à 2677 Bossuet. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Xavier) — A Montréal, le 20 octobre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Xavier Thibodeau époux de Cécile Gilbert, demeurant à 2430 rue Chambly, app 6. La dépouille mortelle est exposée aux salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
Avis des funérailles plus tard.

A la mémoire du
Président fondateur
M. LANDOLPH McEWEN
les bureaux et ateliers seront fermés mardi matin le 22 oct., jour des funérailles

Marcel Briere
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 326-2186

Le mariage de Jackie

Réactions diverses suivant les pays

PARIS (AFP) — "Qu'on ne nous parle pas trop de roman d'amour", écrit dans le journal du dimanche, édition du dimanche de France-Soir, Philippe Labro, qui écrit en outre: "Il y a toujours eu chez cette jeune bourgeoise, élevée dans les écoles les plus snob des USA, une attirance vers l'argent, la puissance, le faste, la foire aux vanités".

Dans l'autre publication parisienne du dimanche, "L'Humanité-Dimanche", organe du parti communiste, Martine Monod sous le titre: "Carte du tendre et carnet de chèques", conclut un article sévère par ce jugement: "Nous avons oublié que ce n'est que dans les contes que les princesses choisissent les bergers. Dans la vie, leur parfum préféré, c'est toujours le pétrole".

La presse britannique est beaucoup plus indulgente à l'égard de la veuve du président Kennedy, sauf le "Sunday Telegraph", qui présente le mariage sous le titre: "La grande vie avec Aristote". Par contre, l'"Observer" écrit: "Jackie: nous sommes très heureux", et le "Sunday Mirror": "Si heureuse". Plein de lyrisme et pénétré de l'Antiquité, le "Sunday Telegraph" évoque ainsi Aristote Onassis: "Le crésus du XXe siècle a remporté sa plus grande victoire ... Ce Jason a rapporté chez lui la toison d'or ..."

Dans les pays catholiques, si la presse consacre de grandes manchettes à la nouvelle, elle se livre à peu de commentaires. C'est ainsi qu'à Madrid, seul le "Pueblo", organe des syndicats officiels, rappelle avec amertume l'exclamation d'un journaliste soviétique qui aurait dit: "C'est un sujet sensationnel pour un éditorial de la Pravda sur la société capitaliste".

En Allemagne fédérale, la presse et l'opinion se sont passionnées pour ce mariage, et c'est ainsi que le journal populaire à grand tirage: "Bild" (4 millions d'exemplaires), consacre cinq pages sur huit de sa publication au nouveau couple Kennedy-Onassis. Aussi bien dans la presse que dans l'op